

Mali – Mètre

**Enquête d'opinion
« Que pensent les Maliens ? »**

**N° 8
25 novembre - 6 décembre 2016**

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, 2015

Responsable : Annette Lohmann, Représentante Résidente

Comité de rédaction : Sidiki Guindo, Abdourhamane Dicko, Countel Kanne, Annette Lohmann

Friedrich-Ebert-Stiftung

Badalabougou Est

BP. 428 Bamako - Mali

Tél. : +223-20 22 44 24 • Fax +223-20 22 91 13

Email : info@fes-mali.org

Site web : www.fes-mali.org

PRÉFACE

Les enquêtes d'opinion représentent un instrument important dans la vie d'une nation qui se veut démocratique. Elles permettent de mesurer et de comprendre les perceptions, les besoins et les attentes des citoyennes et citoyens. Ces enquêtes constituent un indicateur essentiel dans la prise et la mise en œuvre des décisions des acteurs politiques pour une démocratie consolidée et participative. C'est dans cette optique que « Mali-Mètre » a vu le jour après la crise politico-institutionnelle et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012.

Initiatrice de Mali-Mètre, la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) lui assigne comme objectif de contribuer à l'identification des défis du Mali. Cette contribution se fait à travers une collecte de données relatives à la perception de la population et sa mise à la disposition des décideurs politiques, des acteurs de la société civile et de la communauté internationale. Cela pourrait permettre un meilleur ciblage des interventions et la prise en compte des opinions de la population.

La présente édition s'est déroulée du 25 novembre au 06 décembre 2016. Y sont abordées les préoccupations nationales et régionales ; la confiance dans les institutions ; la justice et la bonne gouvernance ; la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, le nouveau mandat de la MINUSMA, les élections communales, etc.

A travers Mali-Mètre, la FES espère apporter sa modeste contribution à la sortie de crise dans un contexte d'ensemble marqué par des défis majeurs dans plusieurs domaines de la vie sociopolitique. Nous vous souhaitons une agréable lecture.

Annette LOHMANN

Représentante Résidente
FES, Bureau Bamako

SOMMAIRE

RESUME	8
Contexte et justification	15
Objectifs de l'étude	15
CHAPITRE 1 : Aspect méthodologique de l'enquête d'opinion	16
CHAPITRE 2 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES RESULTATS	21
2.1 Préoccupations nationales et régionales (capitales)	21
2.2 Niveau de satisfaction par rapport aux actions des acteurs politiques et confiance en les institutions	24
2.3 Justice, bonne gouvernance, effort du Président et du Gouvernement	30
2.4. Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation	40
2.5. La sécurisation du Mali	51
2.6. Processus électoral	82
2.7 Commission vérité, justice et réconciliation	95
2.8. Projection dans le futur	104

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition de l'échantillon entre les 11 strates	18
Graphique 2 : Répartition de l'échantillon réellement enquêté par région	20
Graphique 3 : Evolution de la situation générale du pays suivant les régions	21
Graphique 4 : Evolution de la situation générale du pays par niveau d'instruction	22
Graphique 5 : Principaux défis majeurs du Mali	22
Graphique 6 : Principales actions prioritaires pour le Mali	23
Graphique 7 : Niveau de satisfaction par rapport aux actions du Président par région	24
Graphique 8 : Niveau de satisfaction par rapport aux actions du Président par niveau d'instruction	25
Graphique 9 : Niveau de satisfaction par rapport aux actions du Gouvernement par région	25
Graphique 10 : Niveau de satisfaction par rapport aux actions du gouvernement par niveau d'instruction	26
Graphique 11 : Niveau de satisfaction des actions du gouvernement suivant le sexe	26
Graphique 12 : Niveau de satisfaction des actions des députés par région	27
Graphique 13 : Niveau de satisfaction des actions de l'opposition politique	28
Graphique 14 : Niveau de satisfaction des actions de l'opposition par niveau d'instruction	28
Graphique 15 : Niveau de satisfaction des actions de l'opposition suivant le sexe	29
Graphique 16 : Niveau de satisfaction des actions de l'opposition par groupe d'âge	29
Graphique 17 : Niveau de confiance en la justice par région	30
Graphique 18 : Niveau de confiance en la justice par niveau d'instruction	30
Graphique 19 : Niveau de confiance en la justice suivant le sexe	31
Graphique 20 : Niveau de confiance en la justice par groupe d'âge	31
Graphique 21 : Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice par région	32
Graphique 22 : Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice par niveau d'instruction	32
Graphique 23 : Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice par sexe	33
Graphique 24 : Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice par groupe d'âge	33
Graphique 25 : Appréciation de la fréquence de l'impunité par région	34
Graphique 26 : Appréciation de la fréquence de l'impunité par niveau d'instruction	34
Graphique 27 : Appréciation de la fréquence de l'impunité par sexe	35
Graphique 28 : Appréciation du niveau de la corruption par région	35
Graphique 29 : Appréciation du niveau de la corruption suivant le niveau d'instruction	36
Graphique 30 : Appréciation du niveau de corruption suivant le sexe	36
Graphique 31 : Appréciation du niveau de corruption par groupe d'âge	37
Graphique 32 : Principales raisons de l'existence de la corruption au Mali	37
Graphique 33 : Principaux domaines concernés par la corruption	38
Graphique 34 : Principales mesures de lutte contre la corruption	39
Graphique 35 : Principales sources d'information sur l'accord pour la paix	40
Graphique 36 : Aspects de l'accord à mettre en œuvre rapidement	41
Graphique 37 : Appréciation selon la région du niveau d'avancement de l'accord pour la paix	42
Graphique 38 : Appréciation selon le niveau d'instruction de l'avancement de l'accord pour la paix	42
Graphique 39 : Appréciation selon le sexe du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'accord pour paix	43
Graphique 40 : Répartition selon la région que la population ait entendu parler ou non des autorités intérimaires	43
Graphique 41 : Répartition selon le niveau d'instruction que la population ait entendu parler ou non des autorités intérimaires	44
Graphique 42 : Répartition selon le sexe suivant que la population ait entendu parler ou non des autorités intérimaires	44
Graphique 43 : Répartition selon le groupe d'âge suivant que la population ait entendu parler ou non des autorités intérimaires	45
Graphique 44 : Appréciation selon la région de la mise en place des autorités intérimaires	45

Graphique 45 : Répartition par région du niveau de satisfaction sur l'état d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires	46
Graphique 46 : Appréciation du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires suivant le niveau d'instruction	47
Graphique 47 : Niveau de confiance en l'accord pour ramener la paix et la sécurité	47
Graphique 48 : Niveau de confiance en l'accord pour le développement du pays	48
Graphique 49 : Niveau de confiance en l'accord pour lutter contre le chômage des jeunes	49
Graphique 50 : Niveau de connaissance de l'accord pour la paix par région	50
Graphique 51 : Niveau de connaissance de l'accord pour la paix suivant le sexe	50
Graphique 52 : Sentiment de sécurité chez soi pendant la journée par région	51
Graphique 53 : Sentiment de sécurité en sortant seul pendant la nuit par région	52
Graphique 54 : Sentiment de sécurité en sortant seul dans la journée par région	52
Graphique 55 : Sentiment de sécurité en sortant seul en journée selon le niveau d'instruction	53
Graphique 56 : Sentiment de sécurité en allant dans les villages voisins	54
Graphique 57 : Evolution du niveau de sécurité dans la région	55
Graphique 58 : Evolution selon le niveau d'instruction du niveau de sécurité dans la région	55
Graphique 59 : Groupes en qui avoir confiance pour la sécurité de la région	56
Graphique 60 : Groupe qui peut sécuriser la région suivant le sexe	56
Graphique 61 : Niveau de préoccupation pour les attentats par région	57
Graphique 62 : Niveau de préoccupation des attentats suivant le niveau d'instruction	57
Graphique 63 : Appréciation de l'implication des chefs de village dans la sécurisation de la zone	58
Graphique 64 : Appréciation de l'implication des Imams/Notables dans la sécurisation de la zone	59
Graphique 65 : Appréciation de l'implication des imams/notables dans la sécurisation par groupe d'âge	59
Graphique 66 : Appréciation de l'implication des partis politiques dans la sécurisation de la zone par région	60
Graphique 67 : Niveau de satisfaction sur le travail de la MINUSMA par région	61
Graphique 68 : Niveau de satisfaction sur le travail de la MINUSMA suivant le niveau d'instruction	61
Graphique 69 : Principales critiques à l'encontre de la MINUSMA	62
Graphique 70 : Appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA	63
Graphique 71 : Appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA suivant le niveau d'instruction	63
Graphique 72 : Appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA suivant le sexe	64
Graphique 73 : Appréciation de la durée de la MINUSMA au Mali par région	64
Graphique 74 : Connaissance du nouveau mandat de la MINUSMA par région	65
Graphique 75 : Connaissance du nouveau mandat de la MINUSMA suivant le niveau d'instruction	65
Graphique 76 : Aspects clés du nouveau mandat de la MINUSMA	66
Graphique 77 : Appréciation du nouveau mandat de la MINUSMA suivant la région	67
Graphique 78 : Appréciation du nouveau mandat de la MINUSMA suivant le niveau d'instruction	67
Graphique 79 : Appréciation de l'impact du nouveau mandat de la MINUSMA suivant le sexe	68
Graphique 80 : Principales missions de l'armée française	68
Graphique 81 : Niveau de satisfaction sur le travail de BARKHANE par région	69
Graphique 82 : Principaux reproches faits à BARKHANE au Mali	70
Graphique 83 : Evolution de la confiance en BARKHANE	71
Graphique 84 : Evolution de la confiance en BARKHANE suivant le sexe	72
Graphique 85 : Appréciation de la durée que pourrait encore faire BARKHANE au Mali	72
Graphique 86 : Appréciation de la durée de BARKHANE au Mali selon le sexe	73
Graphique 87 : Connaissance de l'existence de la formation de l'armée malienne par l'EUTM	73
Graphique 88 : Connaissance de l'existence de la formation de l'armée malienne par l'EUTM	74
Graphique 89 : Appréciation de l'efficacité de la formation de l'armée malienne par l'EUTM	74
Graphique 90 : Appréciation de la durée que pourrait encore faire l'EUTM au Mali	75
Graphique 91 : Appréciation de la durée de l'EUTM au Mali suivant l'âge	76
Graphique 92 : Evolution de la confiance en l'armée malienne par région	76
Graphique 93 : Evolution selon le sexe de la confiance en l'armée malienne	77
Graphique 94 : Appréciation sur la sécurisation du pays par l'armée malienne seule par région	77
Graphique 95 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne seule suivant les groupes d'âge	78

Graphique 96 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et la MINUSMA par région	78
Graphique 97 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et la MINUSMA suivant le niveau d'instruction	79
Graphique 98 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et la MINUSMA suivant le sexe	79
Graphique 99 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et BARKHANE par région	80
Graphique 100 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et BARKHANE suivant le sexe	81
Graphique 101 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne avec la MINUSMA et BARKHANE	81
Graphique 102 : Appréciation des élections communales	82
Graphique 103 : Niveau de satisfaction sur l'organisation des élections par région	83
Graphique 104 : Niveau de satisfaction sur l'organisation des élections suivant le niveau d'instruction	83
Graphique 105 : Principaux reproches sur l'organisation des élections communales	84
Graphique 106 : Niveau de satisfaction sur la présence des représentants de l'Etat lors des élections communales	85
Graphique 107 : Niveau de satisfaction sur la présence des représentants de l'Etat suivant le niveau d'instruction	86
Graphique 108 : Niveau de satisfaction sur les conditions de dépôts de candidature et de listes par région	86
Graphique 109 : Niveau de satisfaction sur les conditions de dépôts de candidatures et de listes suivant le groupe d'âge	87
Graphique 110 : Niveau de satisfaction sur l'implication des partis politiques par région	88
Graphique 111 : Niveau de satisfaction selon le sexe de l'implication des partis politiques dans l'organisation des élections	88
Graphique 112 : Possession de la carte NINA par région	89
Graphique 113 : Possession de la carte NINA suivant le niveau d'instruction	89
Graphique 114 : Répartition de la population ayant voté par région	90
Graphique 115 : Population ayant voté par niveau d'instruction	90
Graphique 116 : Principales raisons pour lesquelles certains électeurs n'ont pu voter par région	91
Graphique 117 : Répartition de la population membre d'un parti politique par région	92
Graphique 118 : Répartition de la population membre d'un parti politique suivant le niveau d'instruction	92
Graphique 119 : Population membre d'un parti politique selon le niveau d'instruction	93
Graphique 120 : Répartition de la population ayant entendu parler de la nouvelle loi électorale pas région	93
Graphique 121 : Aspects clés de la nouvelle loi électorale	94
Graphique 122 : Répartition de la population ayant entendu parler de la nouvelle loi électorale suivant le niveau d'instruction	94
Graphique 123 : Connaissance de la CVJR par région	95
Graphique 124 : Connaissance de la CVJR suivant le niveau d'instruction	96
Graphique 125 : Appréciation du niveau d'importance des actions de la CVJR par région	96
Graphique 126 : Importance selon le niveau d'instruction des actions le CVJR	97
Graphique 127 : Principales actions prioritaires pour la réconciliation	98
Graphique 128 : Appréciation du niveau de corruption des représentants de l'Etat dans le processus de réconciliation par région	99
Graphique 129 : Appréciation du niveau de l'inégalité d'accès aux services sociaux pour la réconciliation par région	99
Graphique 130 : Appréciation du niveau d'injustice dans le processus de réconciliation par région	100
Graphique 131 : Appréciation de l'importance d'enquêter et de juger les mouvements armés dans la réconciliation par région	101
Graphique 132 : Appréciation de l'importance d'enquêter et de juger les mouvements armés dans la réconciliation suivant les groupes d'âge	101

Graphique 133 : Importance selon le niveau d'instruction de juger les acteurs ayant commis des crimes au nord	102
Graphique 134 : Appréciation de l'importance d'enquêter et de juger les forces armées maliennes dans la réconciliation suivant les groupes d'âge	102
Graphique 135 : Importance selon l'âge de l'injustice dans le processus de réconciliation	103
Graphique 136 : Appréciation de l'évolution générale de la situation du pays dans six par région	104
Graphique 137 : Appréciation de l'évolution générale de la situation du pays suivant le niveau d'instruction	105
Graphique 138 : Evolution suivant l'âge de la situation générale du pays	105
Graphique 139 : Appréciation de l'évolution générale de la situation dans les régions	106
Graphique 140 : Evolution selon l'âge de la situation générale des régions	107
Graphique 141 : Appréciation de l'évolution générale de la situation dans les régions par sexe	107
Graphique 142 : Appréciation de l'évolution de la situation générale des ménages par région	108
Graphique 143 : Les grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans	109

RESUME

L'édition de Mali-Mètre 8 s'inscrit dans la droite ligne des éditions précédentes et a pour objectif de recueillir l'opinion des Maliennes et Maliens sur les sujets d'actualité politique : les préoccupations nationales et régionales (au niveau des régions administratives) ; la confiance dans les institutions ; la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation ; la sécurisation du Mali ; le processus électoral ; la Commission Vérité Justice et Réconciliation et la projection dans le futur.

L'enquête s'est déroulée du 25 novembre au 06 décembre 2016 sur un échantillon global de 2142 personnes enquêtées. Les enquêté(e)s sont âgé(e)s de 18 ans ou plus et réparti(e)s dans l'ensemble des capitales régionales, y compris Kidal, Ménaka et Taoudénit.

35 enquêteurs et 11 superviseurs ont été mis à contribution pour réaliser Mali-Mètre 8.

L'échantillonnage est basé sur la méthode des quotas avec la prise en compte des caractéristiques démographiques comme le sexe, l'âge et le niveau d'instruction.

Les principaux résultats se présentent comme suit :

PRÉOCCUPATIONS NATIONALES ET RÉGIONALES

La situation générale du pays : En portant un regard sur les douze derniers mois, 32% de la population pensent que la situation générale du pays s'est améliorée, 26% pensent qu'elle est restée inchangée alors que 41% pensent qu'elle s'est détériorée.

Défis majeurs du Mali : la lutte contre la pauvreté constitue le défi majeur pour 56% des citoyens. Elle est suivie de la gestion du problème du nord et de la lutte contre le chômage citée respectivement par 50% et 45% des citoyens.

Défis majeurs par régions : La lutte contre la pauvreté constitue le principal défi pour 56% des citoyen(ne)s. Elle est suivie de la gestion du problème du Nord et de la lutte contre le chômage citée respectivement par 50% et 45% des citoyens.

Priorités (niveau national et régions) : Dans l'ensemble des régions, la lutte contre le chômage (56,3%), la lutte contre la cherté de la vie (40,4%), la lutte contre l'insécurité alimentaire (23,1%), l'amélioration de l'accès à la santé (19,8%) et la lutte contre l'insécurité physique (19,8%) constituent les principales priorités.

SATISFACTION ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE

Niveau de satisfaction du Président de la République dans la gestion du pays : Si 46% des personnes enquêtées se disent satisfaites des actions du Président de la République, elles sont 52% à être insatisfaites (avec 28% de plutôt insatisfait et 24% de très insatisfait).

Au niveau des régions, Ménaka (73%), Ségou (60%) et Sikasso (49%) présentent la proportion la plus élevée de personnes satisfaites, contrairement à Bamako (67%) et Kidal (73%) où les proportions d'insatisfaits sont les plus élevées.

Selon le niveau d'instruction, les citoyen(ne)s les plus insatisfait (e)s se comptent parmi ceux ayant un niveau secondaire et supérieur : 57% d'insatisfaits contre 41% de satisfaits pour le niveau secondaire et 62% d'insatisfaits contre 38% de satisfaits pour le niveau supérieur.

¹ Le sondage est représentatif au niveau des capitales régionales. Donc, « population ou citoyens » fait référence à l'ensemble de la population des capitales régionales et du district de Bamako.

Niveau de satisfaction du Gouvernement : Dans l'ensemble, les résultats concernant la satisfaction des citoyen(ne)s des actions du Gouvernement s'apparentent à ceux du Président de la République : 52% d'insatisfaits contre 42% de satisfaits.

Les plus forts taux d'insatisfaction sont relevés dans les régions de Kayes (60,1%), Sikasso (49,9%), Mopti (55,2%), Kidal (74,2%) et Bamako (70%). Dans les régions de Gao et Ménaka, les populations sont à 63% et 75% plutôt satisfaites des actions du Gouvernement.

Niveau de satisfaction par rapport à l'Assemblée nationale (députés) : Plus de la moitié de la population (52,4%) sont insatisfaits des actions des députés dans la gestion du pays. Toutefois 32% sont satisfaits, avec seulement 7% qui sont très satisfaits et 25% qui sont plutôt satisfaits.

Niveau de satisfaction de l'opposition politique : 29% des citoyen(ne)s en sont satisfaits contre 48% d'insatisfaits des actions de l'opposition politique.

L'analyse par région montre que plus de la moitié des citoyen(ne)s se disent satisfaits à Tombouctou (52%), Gao (53%) et Ménaka (73%). A l'opposé, plus d'un individu sur deux dans les régions de Kayes (61%), Koulikoro (57%), Mopti (51%), Bamako (61%) se disent insatisfaits.

JUSTICE ET BONNE GOUVERNANCE

Niveau de confiance en la justice : 43% des citoyen(ne)s déclarent avoir confiance en la justice malienne (avec 11% qui estiment avoir totalement confiance et 32% qui ont partiellement confiance). Par contre, 47% (23% pas confiance et 24% pas du tout confiance) des citoyen(ne)s affirment ne pas avoir confiance en la justice. Dans la région de Kidal, 87% des citoyen(ne)s affirment ne pas avoir confiance en la justice malienne. Elle est suivie des régions de Taoudénit (72,5%), Bamako (59,6%), Tombouctou (53%) et Mopti (52%). A l'opposé, plus de la moitié des personnes ont confiance en la justice malienne dans les régions de Gao (58,2%) et Ménaka (64,1%).

Les hommes ont moins confiance en la justice que les femmes : 54% contre 41%.

Par tranche d'âge, 48% des 18-25 ans et 45% des 25-35 ans ont confiance en la justice malienne. Les taux de confiance sont respectivement de 40% et 39% pour les 36-55 ans et les 56 ans et plus.

Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice malienne : Concernant le fonctionnement de la justice, plus de la moitié (51,4%) des citoyen(ne)s disent n'en avoir aucune connaissance. Environ 31% estiment en avoir une faible connaissance et 14% un niveau moyen de connaissance. Seulement 4% jugent avoir une bonne connaissance du fonctionnement de la justice.

Par tranche d'âge, ce sont les plus jeunes (18-24 ans) et les plus âgés (56 ans et plus) qui savent peu du fonctionnement de la justice, avec respectivement 52% et 60%.

Fréquence de l'impunité : Pour la majorité des citoyen(ne)s (75,5%), l'impunité est fréquente dans le pays (45,8%) très fréquente et (29,7%) fréquente. Seulement 3% de citoyen(ne)s estiment que l'impunité n'est pas fréquente.

Dans la plupart des capitales régionales, plus de 70% de enquêté(e)s pensent que l'impunité est fréquente au Mali : 68% à Bamako, 62% à Kidal. Dans les régions de Kayes (45,7%), Ségou (54,9%) et Tombouctou (50,5%), la majorité déclare que l'impunité est très fréquente au Mali.

La proportion des hommes qui pensent que l'impunité est fréquente est de 79% (avec 50% très fréquente et 29% fréquente) contre 72% pour les femmes (42% très fréquente et 30% fréquente).

Niveau de corruption : Près de deux tiers des personnes enquêtées (63,2%) pensent que la corruption est très élevée au Mali et 18% estiment qu'elle est élevée. Seulement 2% disent le contraire et 14% soutiennent qu'elle est peu élevée.

Dans toutes les capitales régionales, la majorité des citoyen(ne)s pensent que la corruption est très élevée au Mali : Bamako (75,7%) ; Kidal (71%) ; Koulikoro (67,5%) ; Sikasso (61,6%) ; Ségou (62,4%), Tombouctou (60,6%) et Mopti (58%). Et dans l'ensemble des capitales régionales la proportion de personnes qui soutient que la corruption n'est pas élevée ne dépasse pas 4%.

Principales raisons de l'existence de la corruption au Mali : Cinq principales raisons sont avancées pour justifier l'existence de la corruption : la pauvreté des populations (45%) ; le bas niveau des salaires et des revenus (34,7%) ; les mauvais exemples des dirigeants (31,9%) ; l'avidité (28,7%) et l'impunité (25,6%).

Domaines concernés par la corruption : Selon les résultats de l'enquête, les domaines les plus concernés par la corruption sont : la justice (41%) ; la police (38,3%) ; la douane (27,6%) ; la mairie (26,7%) et la santé (18,1%). Tant pour les hommes que pour les femmes, la justice est le principal domaine concerné par la corruption 45% et 37% dans l'ordre.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION

Source d'information sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation : les trois principales sources d'information citées sont la radio (67%), la télévision (60%) et les grins (30%). Dans les régions nord du pays, excepté Taoudénit, la radio apparaît comme principale source d'information (Tombouctou (61%), Gao (75%), Kidal (83%), Ménaka (94%)). A Taoudénit, la principale source d'information est la famille (77%), suivie des grins avec 67%.

Par tranche d'âge, la radio apparaît comme la première source d'information sur l'Accord pour la paix et la réconciliation ; elle est suivie de la télévision et des grins. Les jeunes s'informent plus au niveau des grins que leurs aînés.

Autorités intérimaires : Les personnes enquêtées sont 67% à déclarer n'avoir pas entendu parler des autorités intérimaires. Seulement un tiers (33%) en ont entendu parler.

Par région, c'est surtout à Kidal (76,3%), Ménaka (73,9%) et à Tombouctou (55,6%) que les populations déclarent avoir entendu parler des autorités intérimaires, ce qui est le contraire à Koulikoro (78,2%), Sikasso (74,3%), Ségou (77,6%) et Mopti (74,8%).

Appréciation de la mise en place des autorités intérimaires : 53% de Malien(ne)s apprécient positivement et moins de la moitié (40,4%) pensent le contraire.

Pour les régions, Ménaka arrive largement en tête des régions nord du pays par rapport à la mise en place des autorités intérimaires avec 93%. Elle est suivie de Taoudénit (83,7%), Kidal (77,5%) et de Tombouctou (61,9%). Cette appréciation est partagée par seulement 32% des populations de Gao.

Connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation : 25% des citoyen(ne)s disent en avoir connaissance contre 75% qui déclarent ne pas en avoir connaissance.

Excepté Kidal, Bamako et Taoudénit où 57%, 47% et 44% des personnes interrogées affirment avoir connaissance de l'existence de la Commission Vérité Justice et Réconciliation, dans les autres localités, moins de 30% des populations en ont connaissance.

Actions prioritaires pour la réconciliation : La majorité de la population préconise les actions prioritaires suivantes à entreprendre : « organiser des rencontres intercommunautaire et intracommunautaire » (62%) ; « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (23%) ; « identifier et juger les responsables des exactions commises au nord par les groupes armés » (18%).

DE LA SECURISATION DU MALI

Evolution du niveau de sécurité dans la région : En évaluant le niveau d'insécurité dans leur région au cours des trois derniers mois, 31% de la population pensent que l'insécurité a diminué et 24% qui estiment qu'elle est restée au même niveau, et elle a augmenté pour 43%.

Au niveau des capitales régionales de Kayes et Koulikoro, 47% des citoyens jugent que l'insécurité a baissé d'ampleur dans leurs régions au cours des trois derniers mois. Par contre dans les villes de Kidal (59%), Ménaka (54%) et Taoudénit (64%), l'insécurité est restée au même niveau au cours des trois derniers mois selon les enquêté(e)s. Mais, dans les localités de Ségou et Gao, respectivement 64% et 45% de la population estiment que l'insécurité a augmenté. Cette statistique avoisine les 50% dans les villes de Mopti et Tombouctou.

Sentiment de sécurité en sortant seul pendant la journée : Plus de la moitié des citoyen(ne)s (54%) estiment être suffisamment en sécurité pour sortir seuls pendant la journée. Dans la journée, les habitants se sentent en sécurité dans plusieurs régions dont Taoudénit a le pourcentage de confiance le plus élevé (87,8%). Elle précède Kayes (73,8%), Sikasso (66,6%) et Mopti (66,4%). A contrario, les populations ne se sentent pas en sécurité dans la journée à Gao (87,7%), Bamako (68,7%) suivies de Kidal (64,7%) et de Tombouctou (60,7%).

• **Les acteurs pouvant assurer la sécurité dans la région** : Pour assurer la sécurité dans leur région, les citoyen(ne)s font plus confiance aux forces de défense et de sécurité : forces armées maliennes (61%), gendarmerie (57%) et la police (45%). Suivant le sexe, les hommes et les femmes accordent leur confiance aux mêmes acteurs et dans le même ordre pour assurer la sécurité dans leur région : 62% d'hommes et 60% de femmes aux FAMAS, 57% d'hommes et de femmes à la gendarmerie nationale et 43% de Maliens et 47% de Maliennes à la police.

• **Implication des chefs religieux (imams et notables) dans la sécurisation des localités** : La majorité de la population (85,2%) estime que l'implication des chefs religieux (imams et notables) est une bonne chose. L'analyse par région montre que dans les régions nord du pays, notamment à Tombouctou (90,9%), Gao (97,9%), Kidal (97,8%), Ménaka (98,9%) et Taoudénit (98%) l'implication des imams et notables dans la sécurisation des régions est perçue comme une bonne chose. Le plus bas pourcentage est enregistré à Bamako avec 70% et 91% des habitants de Ménaka voient en cela une très bonne chose.

• **Niveau de satisfaction de la MINUSMA** : 39% des citoyen(ne)s estiment être satisfaits (avec 10% très satisfaits et 29% plutôt satisfaits) de la MINUSMA contre 42% qui ne le sont pas (16% de plutôt insatisfaits et 26% de très insatisfaits).

L'analyse par région montre que dans les villes de Gao et Ménaka, quatre citoyens sur cinq, soit respectivement 81% et 79%, estiment être satisfaits du travail de la MINUSMA. Il en est de même dans les villes de Mopti (61%), Tombouctou (66%) et Taoudénit (60%). Dans la ville de Kidal, trois citoyen(ne)s sur quatre (75,3%) sont insatisfaits du travail de la MINUSMA (avec 54% de très insatisfaits et 21% de plutôt insatisfaits). Tout comme à Kidal, dans la capitale Bamako, 63% des citoyen(ne)s sont insatisfaits du travail de la MINUSMA contre 23% de Bamakois(es) qui en sont satisfaits. Trois citoyen(ne)s sur cinq (61,2%) ayant le niveau supérieur sont insatisfaits du travail de la MINUSMA pour 52% de citoyen(ne)s du niveau secondaire.

• **Les trois principaux reproches faits à la MINUSMA sont** : « la non protection des populations contre la violence des groupes armés et des terroristes » (64,9%), « être complice avec les groupes armés rebelles » (32,1%) et « contribuer à la cherté de la vie » (21,2%). A ces trois principaux reproches s'ajoutent d'autres reproches non moins importants tels que, « son mandat n'est pas suffisamment connu » (17,1%), « répond trop lentement aux défis de la stabilisation » (15,3%), « soutenir la partition du pays » (14,1%) ou « contribuer à la dégradation des mœurs » (14%).

A Taoudénit, la principale critique formulée par 78% des citoyen(ne)s contre la MINUSMA est qu'elle est une source d'insécurité du fait qu'elle est visée par les groupes rebelles. Ce même reproche est formulé par respectivement 49% et 42% des populations de Kidal et Ménaka.

• **Appréciation de la durée de la MINUSMA au Mali** : Sur la durée que pourrait encore faire la MINUSMA au Mali, les personnes enquêtées pensent majoritairement (38%) qu'elle devrait rester « moins d'un an » ; pour 17% elle devrait rester entre « 1-3 ans ». Cependant, 25% sont « sans opinion. »

Conséquence d'un éventuel départ de la MINUSMA : Suivant les capitales régionales, nous pouvons observer deux groupes. Un premier groupe constitué de Gao (72,4%), Tombouctou (46,5%) et Mopti (40,4%) où la majorité des citoyen(ne)s pensent qu'un départ de la MINUSMA aurait un impact négatif pour le Mali. Le second groupe est composé de Kidal (48,4%), Bamako (42,6%), Koulikoro (39%), Ménaka (37%) et Kayes (36%) où la majorité de la population estime que le départ de la MINUSMA aurait un impact positif pour le Mali.

Connaissance du nouveau mandat de la MINUSMA : Concernant le nouveau mandat de la MINUSMA, seulement 6% des personnes enquêtées estiment en avoir connaissance contre 94% qui disent ne pas en avoir connaissance.

Au regard des résultats par localité, c'est à Mopti (11,6%) et à Bamako (10,4%) que les enquêté(e)s estiment le plus connaître le nouveau mandat de la MINUSMA. Elles sont suivies de Kidal (6,5%) et de Tombouctou (6,1%). A Taoudénit, personne ne connaît le nouveau mandat.

Appréciation de l'impact du nouveau mandat de la MINUSMA : Pour ce qui est de l'impact que pourrait avoir le nouveau mandat de la MINUSMA sur l'efficacité de celle-ci, 48% des citoyen(ne)s estiment qu'il ne va rien changer à son efficacité et pour 20% il changera « juste un peu » l'efficacité de la MINUSMA. Par région, Koulikoro (76,9%), Ségou (60%), Bamako (56%) pensent que le nouveau mandat de la MINUSMA ne changera rien à son efficacité. A Ménaka, cet avis est partagé par toutes les personnes enquêtées (100%). Les avis sont partagés à Kayes et Gao (50%).

• **Niveau de satisfaction de BARKHANE :** Près de la moitié des citoyen(ne)s (48,6%) estiment être satisfaits du travail de BARKHANE au Mali (13,2% très satisfaits et 35,6% plutôt satisfaits) contre 36% (16,6% de plutôt satisfaits et 19,8% de très insatisfaits) qui pensent le contraire.

Dans la plupart des localités comme Koulikoro (66,9%), Mopti (76%), Tombouctou (67,7%), Gao (87,7%), Ménaka (84,8%), Taoudénit (61,2%), la majorité de la population estime être satisfaite du travail accompli par BARKHANE au Mali. A l'opposé, dans les villes de Kayes (67,6%), Kidal (72%), Bamako (52,6%), les enquêté(e)s sont insatisfaits de BARKHANE au Mali.

Appréciation de la durée de BARKHANE au Mali : 34% des citoyen(ne)s estiment que les forces armées françaises devraient rester « moins d'un an » au Mali ; ils sont 22% à penser qu'elle pourrait encore rester entre « un et trois ans ». Pour 6% d'entre eux, BARKHANE pourrait faire plus de 15 ans au Mali.

Connaissance de l'existence de la formation de l'armée malienne par l'EUTM : Ils ont été 56% à répondre par l'affirmative 44% par la négative.

Par localité, la formation par l'EUTM est méconnue par la majorité des populations dans les régions nord du pays : Ménaka (92,4%) ; Taoudénit (89,8%) ; Kidal (70%) ; Tombouctou (60,6%) et Gao (60,2%). C'est dans les localités de Koulikoro (65,9%), Ségou (63,1%), Sikasso (57,9%) et Kayes (55,1%) que la mission de formation de l'EUTM semble mieux connue.

Appréciation de la durée de présence de l'EUTM au Mali : Selon les enquêté (e)s, la durée de présence de l'EUTM au Mali est de « 1 à 3 ans » pour 22% d'entre eux, « 4 à 5 ans » pour 19% et « 6 à 10 ans » pour 14%. Cependant, 19% pensent qu'elle pourrait rester « plus de 15 ans ».

LES DERNIERES ELECTIONS COMMUNALES

Appréciation des élections communales : Plus de quatre maliens sur cinq (85,7%) apprécient la date du 20 novembre à laquelle se sont tenues les élections communales comme une bonne chose contre 10% d'enquêté (e)s qui estiment le contraire.

Excepté Kidal où plus de la moitié des citoyens (55,9%) pensent que la date du 20 novembre est une mauvaise chose, toutes les autres villes ont fortement apprécié la tenue des élections communales : Par exemple à Koulikoro, Sikasso, Mopti, Gao où plus d'un citoyen sur deux (90%) est de cet avis. Ces proportions sont respectivement de 72% et 44% à Tombouctou et Ménaka et 32% à Taoudénit qui enregistre le taux de « sans opinion » le plus élevé (45,9%).

Satisfaction de l'organisation des élections communales : Trois personnes sur quatre (74,8%) estiment être satisfaites du déroulement des élections communales (28,4% qui en sont très satisfaits et 46,4% plutôt satisfaits).

LES PERSPECTIVES

- Souhaits (vœux) pour le Mali d'ici 5 ans : Le retour de la paix et de la sécurité (80,4%), l'emploi des jeunes (42,2%) de bonnes récoltes et la sécurité alimentaire (27%), la relance de l'économie (24,2) et la fin de la pauvreté (22,1%) sont les plus grands souhaits des Maliens (ne)s dans l'ordre et indépendamment du sexe et du niveau d'instruction.

Au niveau des capitales régionales, le plus grand souhait à l'horizon 2021 est le retour de la paix et de la sécurité : au moins 65% des citoyen(ne)s dans l'ensemble des capitales ont formulé ce vœu pour le Mali. Les proportions sont encore plus fortes pour les localités du Nord où ce vœu a été exprimé par 90% des personnes interrogées. De même, les populations des capitales sont-elles unanimes sur l'emploi pour les jeunes comme second vœu formulé à l'endroit du Mali d'ici cinq ans. Cependant, la relance de l'économie est le deuxième plus grand vœu des régions de Kidal (36%), Ménaka (59%) et Taoudénit (34%).

PREMIERE PARTIE :

Objectifs et cadre méthodologique de l'étude

Contexte et justification

L'enquête d'opinion « Mali-Mètre » a été initiée depuis 2012 par la Friedrich-Ebert Stiftung, elle est un instrument de collecte et d'analyse des données relatives à la perception des citoyennes et citoyens maliens sur les grands sujets d'actualité. Elle aborde divers sujets (les préoccupations nationales et régionales ; la confiance dans les institutions, la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation, la sécurisation du Mali, le processus électoral, la commission justice vérité et réconciliation et la projection dans le futur) et a pour but d'orienter les décisions et actions des décideurs sociopolitiques en mettant à leur portée la perception et les attentes des citoyens et citoyennes.

La présente édition s'inscrit dans la droite ligne des éditions précédentes avec pour particularité de couvrir les deux capitales régionales nouvellement créées, à savoir Ménaka et Taoudénit. L'analyse et les publications des résultats de Mali-Mètre et l'intérêt qu'il suscite au sein des décideurs politiques et partenaires techniques et financiers montrent l'importance qu'occupe aujourd'hui cette enquête d'opinion dans le processus de sortie de crise.

Objectifs de l'étude

L'objectif principal assigné à la présente édition est de recueillir les opinions des Maliennes et Maliens sur différentes questions marquantes de l'actualité du Mali. A cet effet, les différentes rubriques abordées sont :

- les préoccupations nationales et régionales ;
- la confiance dans les institutions ;
- la justice, la bonne gouvernance et la perception de l'effort fourni par le Président et du gouvernement ;
- la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation ;
- la sécurisation du Mali ;
- le processus électoral ;
- la commission justice vérité et réconciliation ;
- projection dans le futur.

CHAPITRE 1 : Aspect méthodologique de l'enquête d'opinion

1.1. Prise en compte de la situation des deux nouvelles régions

Pour la présente édition, Mali-Mètre couvre l'ensemble des dix régions, y compris Ménaka et Taoudénit et le district de Bamako.

1.2. Répartition de la population entre les régions

Le Mali compte dix (10) régions et un district (Bamako) qui est la capitale. Dans les sondages, on considère très souvent Bamako comme une région. Dans ce cas, nous pouvons dire que nous avons onze (11) régions (plus rigoureusement 11 strates). Chaque strate (à part Bamako) est composée de cercles, les cercles sont composés de communes et les communes sont composées de villages et/ou de fractions. En tout, nous avons 703 communes et plus de 12 700 villages.

La répartition de la population malienne par région et par milieu de résidence se présente comme suit.

Tableau 1 : Répartition de la population par région

Région	Population	Région %
Bamako	1 809 106	12,46%
Gao	474 120	3,27%
Kayes	1 996 812	13,75%
Koulikoro	2 418 305	16,66%
Mopti	2 037 330	14,03%
Ségou	2 336 255	16,09%
Sikasso	2 625 919	18,09%
Tombouctou	672 691	4,63%
Kidal	67 638	0,47%
Ménak	70 000*	0,48%
Taoudénit	9 000	0,06%
TOTAL	14 517 176	100%

Source : recensement 2009.

*. Les populations de Ménaka et Taoudénit sont estimées suivant les zones qui font partie de ces régions. Par exemple, la région de Ménaka est égale à l'ancien cercle de Ménaka auquel on ajoute la commune de Talataye (qui relevait d'Ansongo)

On constate que les régions de Kidal, Ménaka et Taoudénit ont des poids assez faibles (moins de 1%). Une répartition proportionnelle de l'échantillon va donc aboutir à un échantillon de taille trop faible pour ces régions. Nous avons réajusté la taille de l'échantillon pour ces régions.

1.3. Population cible et fixation de la taille de l'échantillon

La population cible est l'ensemble des personnes âgées de 18 ans ou plus qui se trouvent dans les capitales régionales ou dans le district de Bamako au moment de l'enquête. Le sondage est donc représentatif au niveau des capitales régionales et du district de Bamako.

Dans l'interprétation des données, la population, les citoyens ou mêmes les Maliens font référence à l'ensemble de la population des capitales régionales et du district de Bamako.

La taille de l'échantillon est fixée suivant la formule d'estimation d'une proportion. Cependant, la taille finale de l'échantillon tient compte de deux autres aspects :

- L'ajustement des régions à faible poids. Certaines régions comme Kidal, Ménaka et Taoudénit auront des tailles un peu trop faibles lorsqu'on applique une répartition proportionnelle de l'échantillon entre les régions : il faut donc un ajustement positif en faveur des régions à faible poids.
- L'anticipation de la non réponse : Un des aspects importants des enquêtes par sondage est l'anticipation de la non réponse. A titre d'exemple, si nous partons exactement sur la base de 1000 personnes à enquêter, il est probable qu'à la fin des opérations de terrain qu'on ait moins de 1000 questionnaires (perte de questionnaires, questionnaires mal remplis, etc.). Pour éviter cela, nous avons procédé à une majoration d'environ 5% de la taille de l'échantillon initial.

La formule de la taille de l'échantillon pour l'estimation d'une proportion se présente comme suit :

$$n = \frac{[p(1-p)t_a]^2}{d^2}$$

Où :

P: est la proportion de la principale variable recherchée. Eu égard à la formule précédente, fixer le P à 50% correspond à la taille maximale de l'échantillon que l'on doit tirer.

t_a : est égale à 2.326 pour α fixé avec un seuil de 98% (test bilatéral) ;

d : niveau de précision de P, ici fixé à 2.85% ;

Ceci donne une taille initiale de 1666 personnes à enquêter. La taille finale de l'échantillon est fixée à 1990 (exactement 1989). Cette taille tient compte de l'ensemble des préoccupations soulignées pour la répartition de l'échantillon.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon entre les régions.

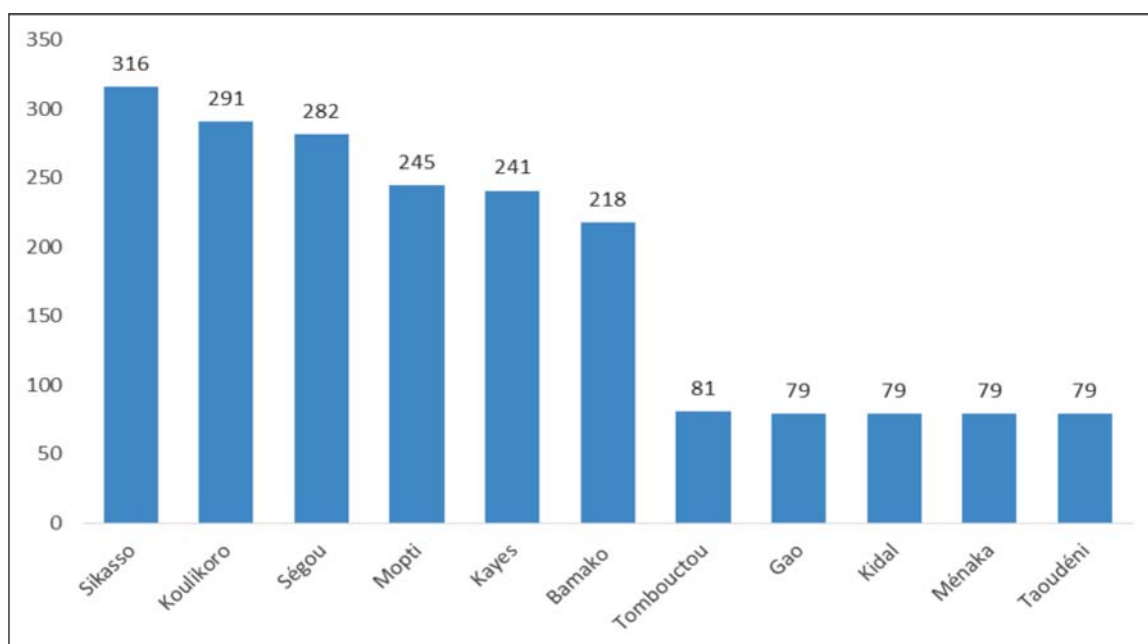
Région	population	Région %	Taille initiale	Taille ajustée	Taille +non réponse
Bamako	1 809 106	12,46%	208	208	218
Gao	474 120	3,27%	54	75	79
Kayes	1 996 812	13,75%	229	229	241
Koulikoro	2 418 305	16,66%	278	278	291
Mopti	2 037 330	14,03%	234	234	245
Ségou	2 336 255	16,09%	268	268	282
Sikasso	2 625 919	18,09%	301	301	316
Tombouctou	672 691	4,63%	77	77	81
Kidal	67638	0,47%	8	75	79
Ménaka	70000	0,48%	8	75	79
Taoudénit	9000	0,06%	1	75	79
TOTAL	14 517 176	100%	1 666	1 895	1 989

Le partage des 1 666 personnes entre les 11 strates donne moins de 10 personnes à enquêter pour les régions de Kidal, Ménaka et Taoudéni. Ces tailles sont trop faibles pour estimer des indicateurs par région. Nous avons fixé le nombre minimal de personnes enquêtées à 75 individus par région. Donc, les régions ayant moins de 75 personnes ont été ramenées à 75.

Après cet ajustement, la taille est de 1 895 personnes à enquêter, avec un seuil minimal de 75 personnes par région. On pourra donc enquêter au moins 30 hommes et 30 femmes par région (30 étant la taille minimale pour pouvoir appliquer la loi des grands nombres).

Nous avons ensuite majoré cet échantillon de 5% pour prendre en compte le risque de non réponse, ce qui donne une taille finale de 1989 individus. Le graphique suivant présente la répartition de l'échantillon entre les 11 strates.

Graphique 1 : Répartition de l'échantillon entre les 11 strates



1.4. Implication statistique de l'ajustement de la taille de l'échantillon

Avec une répartition proportionnelle, la taille de l'échantillon devrait être de 8 personnes dans la région de Kidal. Alors qu'avec la répartition raisonnée (pour pouvoir estimer des statistiques par région), on prévoit d'interroger environ 79 personnes dans cette région. Cet ajustement n'est pas sans conséquences statistiques sur le calcul des indicateurs au niveau de l'ensemble des zones. En effet, c'est comme si on attribuait à Kidal un poids qu'elle ne méritait pas réellement. Statistiquement, lors de l'analyse, un coefficient de redressement permet de donner à chaque strate son véritable poids.

Formule de calcul du coefficient de redressement : En considérant une zone i (par exemple la région de Kidal), le coefficient de redressement de cette zone est calculé par la formule :

$$\pi_i = \mu_i / \alpha_i$$

π_i est le coefficient de redressement calculé pour la zone i ;

μ_i est la taille qui devrait être appliquée en cas de répartition proportionnelle ;

α_i est la taille qui a été appliquée dans la répartition raisonnée.

1.5. Procédure de tirage de l'échantillon

Le tirage de l'échantillon est fait de sorte à assurer la représentativité de la population vis-à-vis de sa structure démographique. Pour cela, nous avons utilisé la méthode des quotas avec le sexe, l'âge et le niveau d'instruction comme variables de quota. Pour plus de rigueur, cette méthode a été complétée par une procédure de tirage d'un ménage avant de tirer l'individu respectant le critère de quota.

- Nous avons d'abord partagé l'échantillon entre les quartiers de la capitale régionale considérée.
- Avant de choisir des ménages dans les quartiers.

Dans le système statistique malien, il n'existe pas de liste des ménages par village. Nous avons utilisé une méthode aléatoire pour choisir les ménages. Cette méthode est expliquée dans l'encadré suivant.

Encadré 1 : Résumé de la procédure de tirage des ménages

Une fois dans le quartier (après avoir rempli les formalités administratives), les enquêteurs doivent choisir les ménages dans lesquels l'enquête aura lieu. Si nous voulons enquêter par exemple 24 personnes dans ce quartier, de manière logique, les 24 ménages ne doivent pas être contigus les uns aux autres. On doit chercher une certaine représentativité du quartier concerné. Nous proposons la méthode aléatoire suivante :

- Une fois dans le quartier, on divise le quartier en trois zones. Dans chaque zone, on enquêtera 8 ménages. Ce qui donne 24 ménages dans le quartier.
- Une fois dans une zone, comment choisir le premier ménage ? Et comment choisir les 7 autres ménages? Pour choisir le premier ménage, on utilise deux notions : le point de départ et le code du jour.
- Un point de départ est un lieu connu presque de tous : exemple une école du quartier, une mosquée, la place publique, la porte du chef de quartier, un grand puits, etc.
- Le code du jour se détermine par addition des chiffres de la date jusqu'à obtenir un seul chiffre (par exemple : si on est le 13 décembre, alors le code du jour est $1+3=4$, ainsi le code de jour est 4; si on est le 29 décembre, le code du jour est $2+9=11=1+1=2$, ainsi le code du jour est 2).
- Pour choisir le premier ménage de la zone, on choisit un point de départ. Du point de départ, l'enquêteur se dirige dans une direction (en marchant soit au nord, au sud, à l'est, ou à l'ouest). Il saute un nombre de ménage égal au code du jour et entre dans le ménage suivant.
Exemple : si le code du jour est égal à 4, alors l'enquêteur saute 4 ménages à sa gauche et entre dans le 5ème ménage.
- Après avoir sélectionné le premier ménage, la méthode de sélection des autres ménages se fait par pas fixe de 5 ménages.

- Une fois dans le ménage, comment choisir la personne à interroger ?

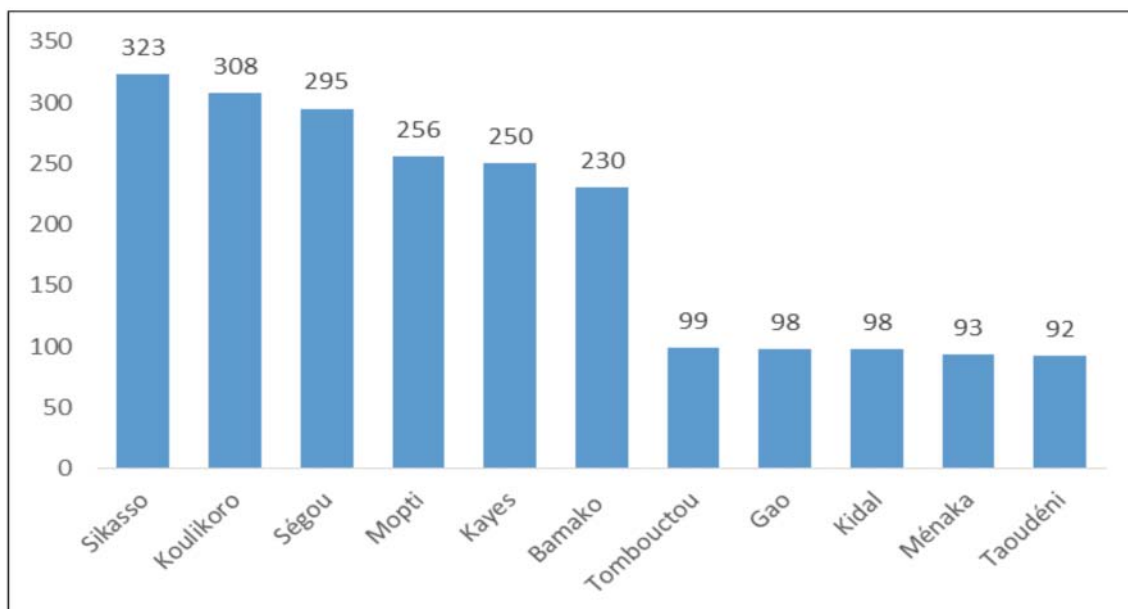
Pour le choix des personnes à enquêter, nous avons tenu compte des critères de quotas. Une fois dans le ménage, l'enquêteur explique l'objet de sa visite et demande s'il y a un individu qui répond à son critère de quota afin de l'enquêter. Cependant, les cas suivants peuvent survenir :

- Aucun membre du ménage ne répond au critère de quota : dans ce cas, l'enquêteur sort de ce ménage et choisit le ménage immédiatement contigu au ménage précédent (vers sa gauche).
- Plusieurs personnes répondent au quota : si plusieurs personnes répondent au quota, l'enquêteur choisira une personne de manière aléatoire.

1.6. Echantillon réellement enquêté

La collecte de données s'est déroulée du 25 novembre au 06 décembre 2016. Au total, 2142 personnes âgées de 18 et plus ont été interrogées. La répartition de l'échantillon réellement enquêté par région est donnée par le graphique suivant :

Graphique 2 : Répartition de l'échantillon réellement enquêté par région



Particularité pour la région de Taoudéni :

Contrairement aux autres capitales régionales, la région de Taoudéni présente la particularité de ne pas avoir encore de capitale régionale. En effet, cette région recouvre une zone désertique très sous-peuplée et la zone est composée principalement de la commune de Salam. Ainsi, selon les autorités (rapprochées par l'équipe terrain) la cartographie de la région est au niveau conceptuel et la capitale régionale n'est pas définitivement choisie. Il a été question alors de choisir deux grands villages dans la région Agouni (chef-lieu de la commune de Salam) et Tili.

CHAPITRE 2 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES RESULTATS

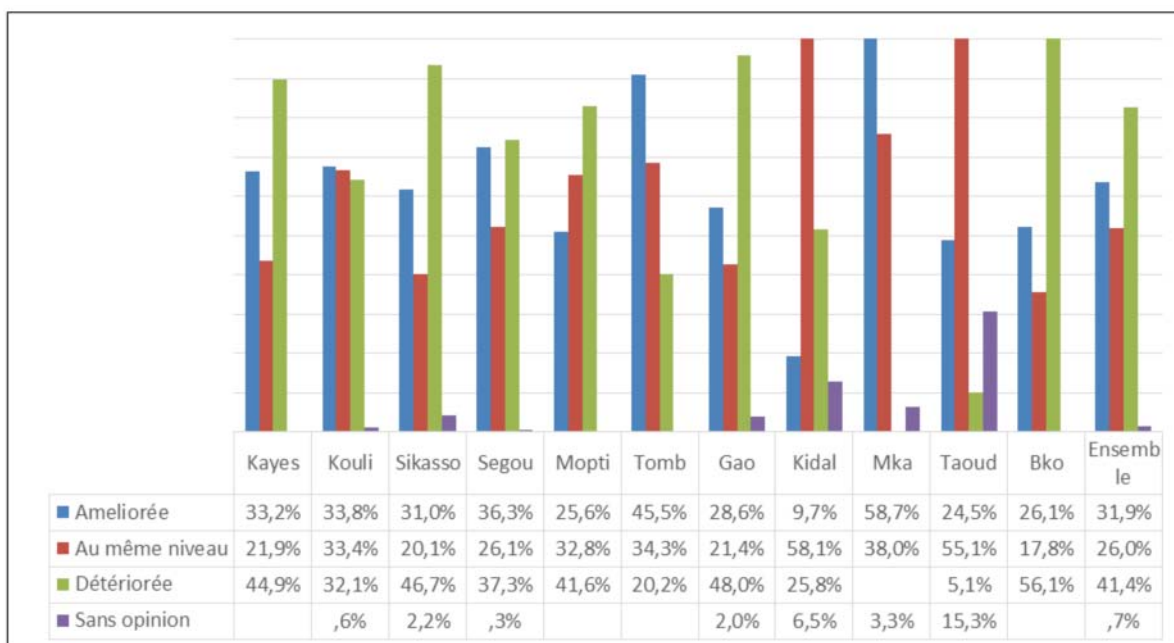
Ce chapitre donne une description de la perception des Maliens et Maliennes sur les différentes thématiques abordées. Chaque section de ce chapitre est consacrée à une thématique.

2.1 Préoccupations nationales et régionales (capitales)

2.1.1. Evolution de la situation générale du pays au cours des douze derniers mois

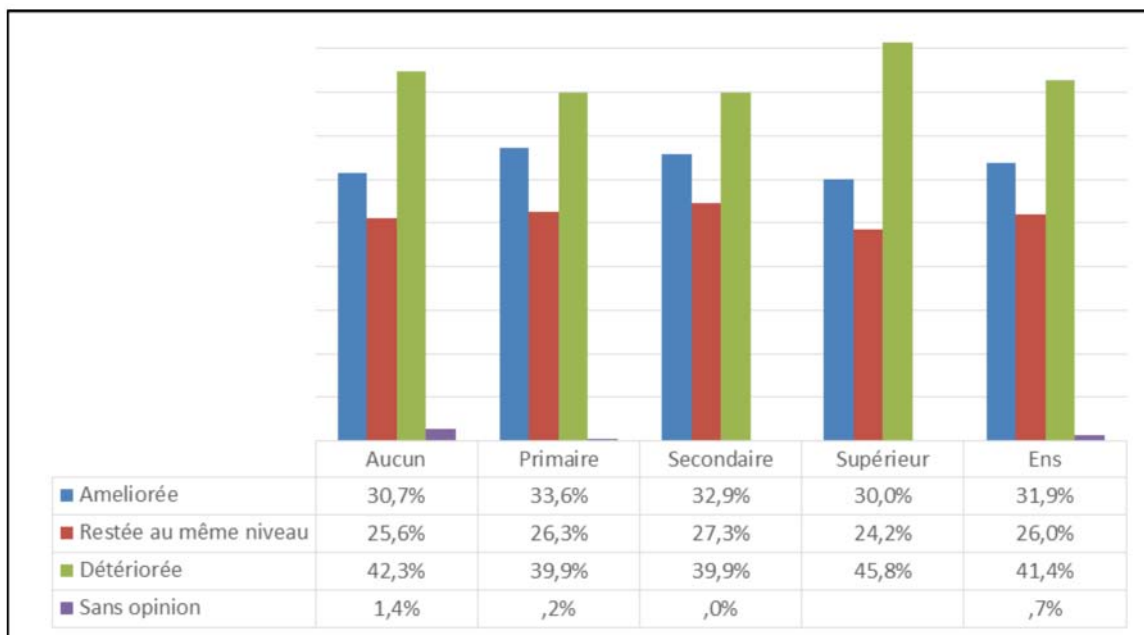
En analysant l'évolution de la situation générale du pays au cours des douze derniers mois, les résultats montrent que la situation s'est détériorée pour 41% des enquêté(e)s, améliorée pour 32% et restée inchangée pour 26%. Au niveau des capitales régionales de Ménaka et de Tombouctou, respectivement 59% et 45,5% des citoyens pensent que la situation générale du pays s'est améliorée. A Kidal, 58% pensent qu'elle est restée inchangée et à Bamako, plus de la moitié (56%) trouvent que la situation générale s'est détériorée au cours des douze derniers mois.

Graphique 3 : Evolution de la situation générale du pays suivant les régions



Quel que soit le niveau d'instruction, 41,4% de la population pense que la situation générale du pays s'est détériorée : 42% pour ceux qui n'ont aucun niveau ; environ 40% pour les niveaux primaire et secondaire et 46% pour le niveau supérieur. Pour ceux qui n'ont aucun niveau et ceux qui ont un niveau supérieur, ils sont 30% à penser que la situation générale s'est améliorée. Cette valeur est de 33% au sein de la population ayant le niveau primaire ou secondaire.

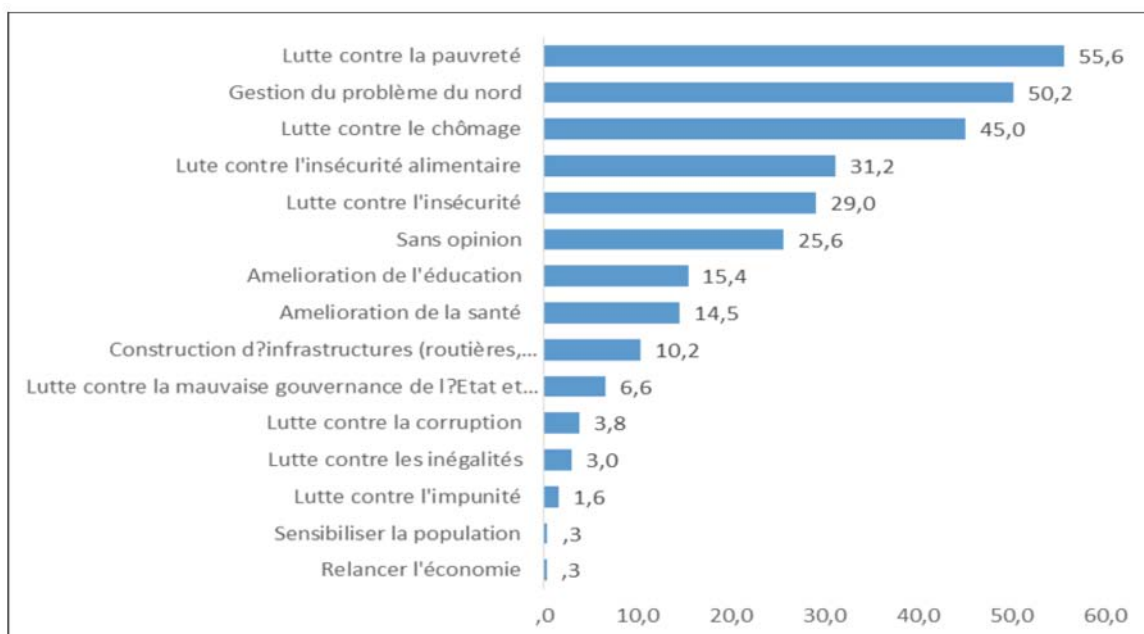
Graphique 4 : Evolution de la situation générale du pays par niveau d'instruction



2.1.2. Défis majeurs du Mali et dans chaque région

Les trois plus grands défis que le Mali rencontre aujourd’hui sont la lutte contre la pauvreté (56%), la gestion du problème du nord (50%), la lutte contre le chômage (45%), la lutte contre l’insécurité alimentaire (31%) et la lutte contre l’insécurité physique (29%).

Graphique 5 : Principaux défis majeurs du Mali



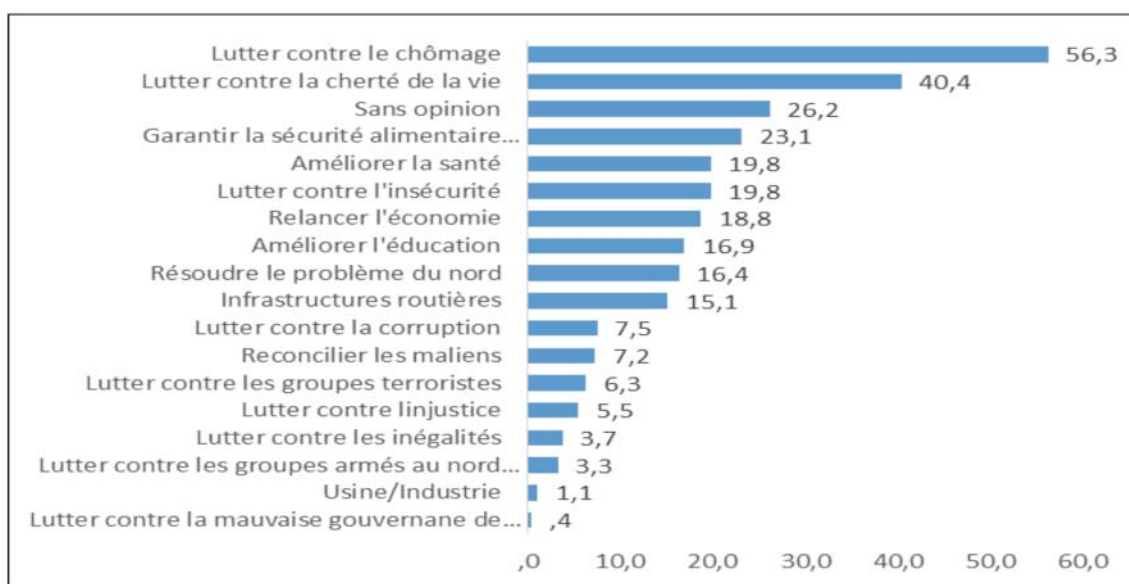
Au niveau des régions de Tombouctou, Gao et Kidal respectivement 80% et 85% des citoyens estiment que le plus grand défi de leur région est la lutte contre l’insécurité. A Bamako, cette modalité est citée par 50% de la population. Dans les régions de Ségou (57%), Mopti (50%) et Ménaka (64%), les populations estiment que le défi majeur dans leur région est la lutte contre la pauvreté alors qu’à Koulikoro et Taoudénit, il s’agit respectivement de la lutte contre le chômage (83%) et de la lutte contre l’insécurité alimentaire (66%). Pour les populations de Kayes (70%) et Sikasso (47%), le défi majeur dans leur région est la construction d’infrastructures (routières, eau, électricité etc.).

Suivant les résultats de l'édition précédente, la préoccupation majeure pour 72% des enquêté(e)s est l'insécurité. Elle est suivie de la pauvreté et du chômage avec respectivement 48,3% et 45,2%. Dans les villes de Tombouctou, Ségou, Sikasso, Koulikoro et Mopti, « la pauvreté » est le défi majeur cité en deuxième position avec respectivement 80%, 56%, 56%, 48% et 45%. « L'insécurité » demeure le premier défi majeur à relever selon les enquêté(e)s, indépendamment du niveau d'instruction et de l'âge.

2.1.3. Priorités pour le Mali et dans chaque région

Dans l'ensemble, la lutte contre le chômage (56%), la lutte contre la cherté de la vie (40%), la lutte contre l'insécurité alimentaire (23%), l'amélioration de l'accès à la santé et la lutte contre l'insécurité physique (20% chacune).

Graphique 6 : Principales actions prioritaires pour le Mali



Quant aux priorités par région, la lutte contre le chômage vient en première position à Koulikoro (85%), Ségou (65%), Mopti (52%), Gao (63%), Kidal (54%), Ménaka (58%) et Bamako (61%). A Tombouctou, la première priorité est la lutte contre l'insécurité (52%). Dans les régions de Kayes et Sikasso, respectivement 54% et 44% de la population estiment que la construction d'infrastructures constitue leur priorité. Enfin, à Taoudénit, 59% de la population citent les problèmes alimentaires comme première priorité.

Au cours de l'édition précédente, les enquêté(e)s ont cité « la lutte contre l'insécurité » comme devant être la première priorité du Gouvernement (80%), suivie de « la lutte contre le chômage » (58%) et « la lutte contre la pauvreté » (55%), avec une incidence significative suivant le sexe pour « la lutte contre la pauvreté » (64% de femmes contre 44% des hommes).

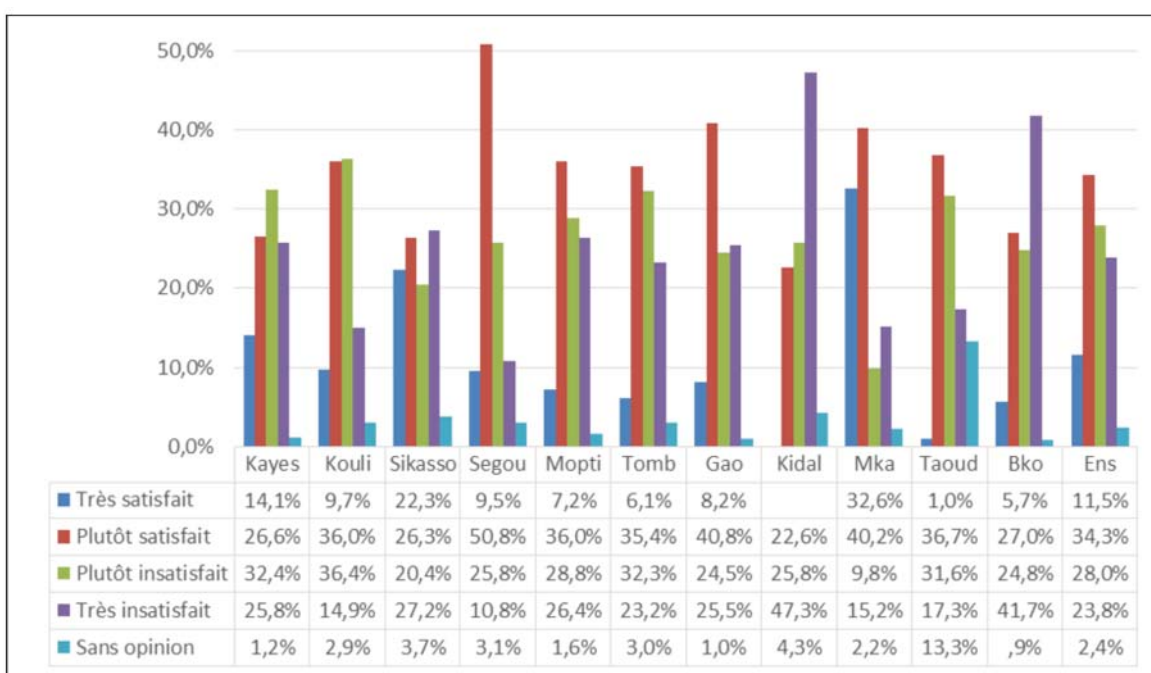
2.2 Niveau de satisfaction par rapport aux actions des acteurs politiques et confiance en les institutions

2.2.1. Niveau de satisfaction par rapport aux actions du Président de la république

Plus de la moitié de la population (52%) déclare ne pas être satisfaite des actions du Président (avec 28% de plutôt insatisfaits et 24% de très insatisfaits). En revanche, 46% de la population se disent globalement satisfaits des actions du Président de la République (avec 34% de plutôt satisfaits et 12% de très satisfaits). Par ailleurs, 41% des citoyen (ne)s estiment que leur niveau de confiance en le Président de la République a diminué au cours des douze derniers mois. La confiance en le Président de la République est restée inchangée pour 34% contre 21% dont la confiance en le Président de la République a augmenté au cours des douze derniers mois.

Notons que les résultats de la dernière enquête donnent les résultats suivants : deux tiers des enquêté(e)s (64%) ne sont pas satisfaits (38%) ou un peu satisfaits (26%) de ses actions, contre moins d'un tiers (29%) de satisfait à très satisfait sans différence significative selon le sexe.

Graphique 7 : Niveau de satisfaction par rapport aux actions du Président par région

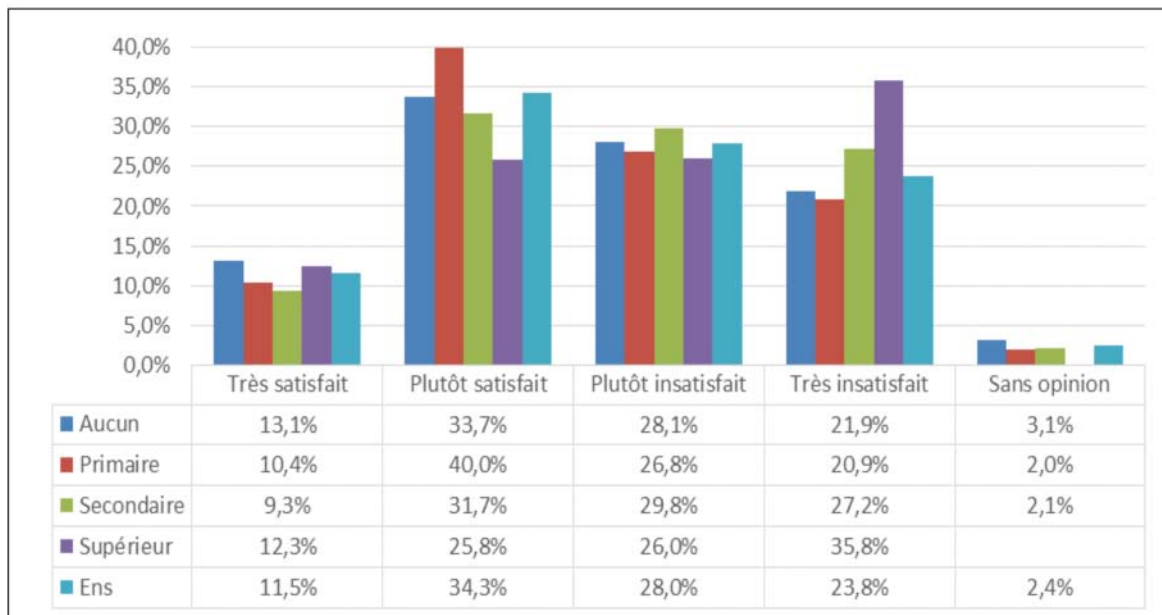


Dans l'ensemble, 52% des enquêté (e)s ne sont pas satisfaits dans les régions. Pris individuellement, les taux varient d'une région à une autre même si les proportions de « satisfait » sont plus importantes à Ségou et Ménaka. Quant aux « insatisfaits », ils sont plus nombreux à Kidal, Bamako, Kayes et Tombouctou. Les taux s'avoisinent à Gao.

Au niveau régional, Ségou et Ménaka se caractérisent par de fortes proportions de personnes satisfaites respectivement 60% et 73%. A l'opposé, les proportions de personnes insatisfaites sont élevées à Kidal (73%), Bamako (67%), et Kayes (58%) et environ 55% à Tombouctou et Mopti.

Selon le niveau d'instruction, les citoyens les plus insatisfaits se comptent parmi ceux ayant un niveau secondaire ou supérieur : 57% d'insatisfaits contre 41% de satisfaits pour le niveau secondaire et 62% d'insatisfaits contre 38% de satisfaits pour le niveau supérieur. Pour ceux ayant le niveau primaire, la proportion de personnes satisfaites (50,4%) dépasse légèrement celle des insatisfaits (47,7%).

Graphique 8 : Niveau de satisfaction par rapport aux actions du Président par niveau d'instruction

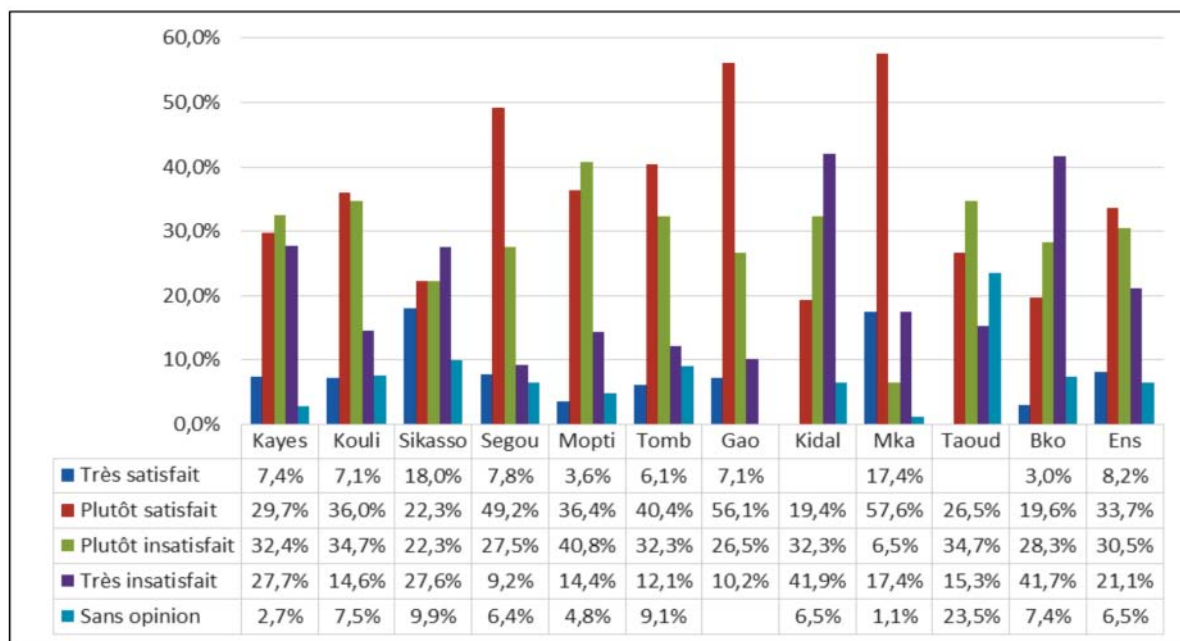


2.2.2. Niveau de satisfaction par rapport aux actions du gouvernement dans la gestion du pays

Dans l'ensemble, les résultats concernant la satisfaction des citoyen(ne)s des actions du Gouvernement s'apparentent à ceux du Président de la République : 52% d'insatisfaits (avec 31% plutôt insatisfaits et 21% de très insatisfaits) contre 42% de satisfaits (avec 34% de plutôt satisfaits et 8% de très satisfaits).

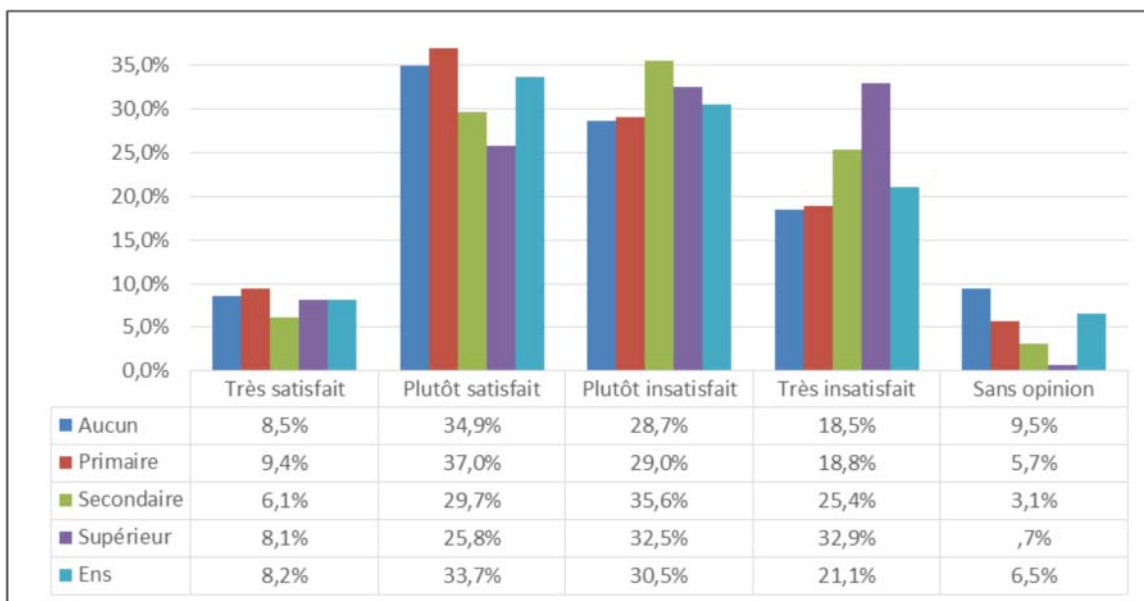
Les plus forts taux d'insatisfaction sont relevés dans les régions de Kayes (60,1%), Sikasso (49,9%), Mopti (55,2%), Kidal (74,2%) et Bamako (70%). Dans les régions de Gao et Ménaka, les populations sont à 63% et 75% plutôt satisfaites des actions du gouvernement.

Graphique 9 : Niveau de satisfaction par rapport aux actions du Gouvernement par région



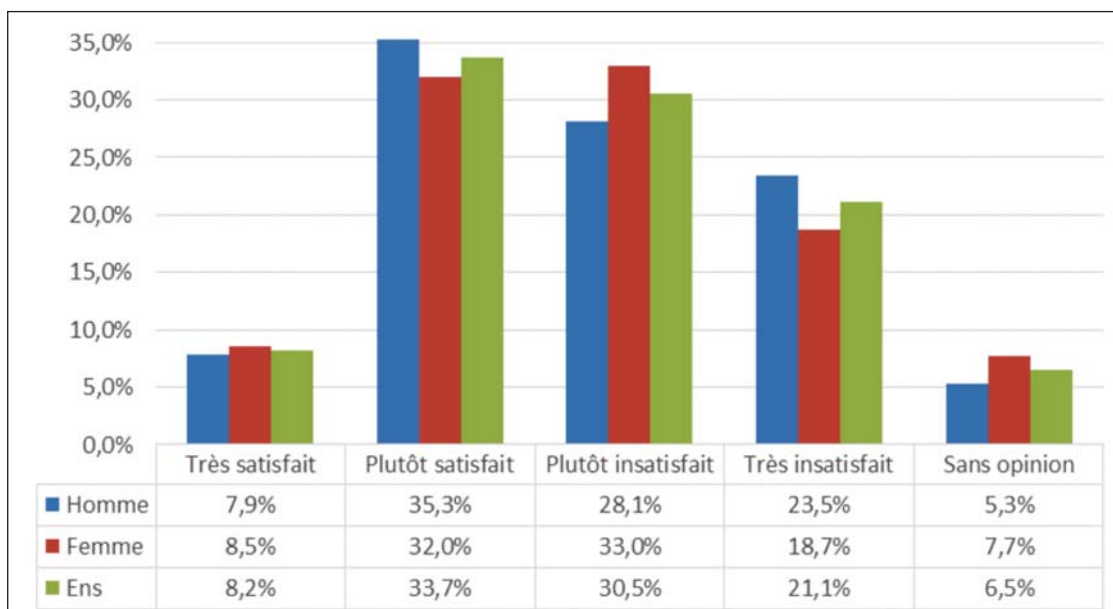
Suivant le niveau d'instruction, l'appréciation des actions du gouvernement dans la gestion du pays varie d'un groupe à un autre. La proportion des satisfaits est de 43% pour ceux qui n'ont aucun niveau, 46% pour le niveau primaire, 36% pour le niveau secondaire et 34% pour le niveau supérieur.

Graphique 10 : Niveau de satisfaction par rapport aux actions du gouvernement par niveau d'instruction



Une analyse suivant le sexe ne montre pas de grande différence entre les hommes et les femmes en termes de satisfaction et d'insatisfaction : Les hommes sont à 43% satisfaits contre 52% insatisfaits, alors que pour les femmes, il a été relevé 41% de satisfaits contre 52% d'insatisfaits.

Graphique 11 : Niveau de satisfaction des actions du gouvernement suivant le sexe

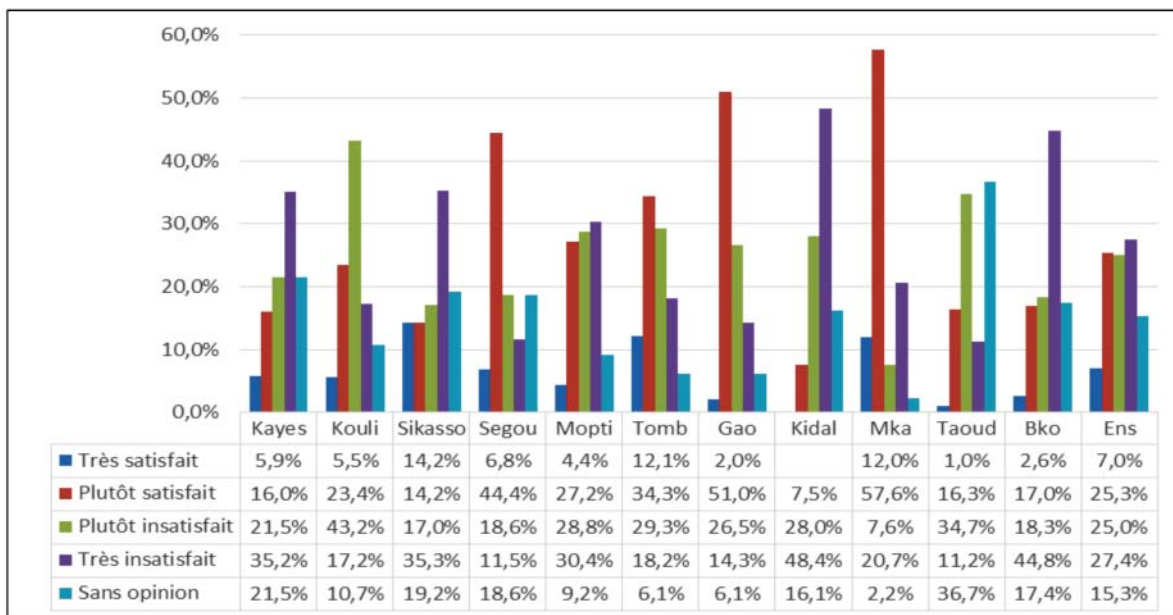


2.2.3. Niveau de satisfaction par rapport à l'Assemblée nationale (députés)

Plus de la moitié de la population (52,4%) sont insatisfaits des actions des députés dans la gestion du pays. Toutefois, 32% sont satisfaits, avec seulement 7% qui sont très satisfaits et 25% qui sont plutôt satisfaits.

L'analyse par région laisse apparaître deux groupes de régions. D'une part, les régions de Koulikoro, Kidal et Bamako, où plus de deux personnes sur trois ne sont pas satisfaites des actions des députés avec des proportions respectives de 60%, 76% et 63%. D'autre part, on a les régions de Ségou, Gao, Ménaka, où plus de la moitié sont satisfaits des actions des députés avec respectivement 51%, 53% et 70%.

Graphique 12 : Niveau de satisfaction des actions des députés par région

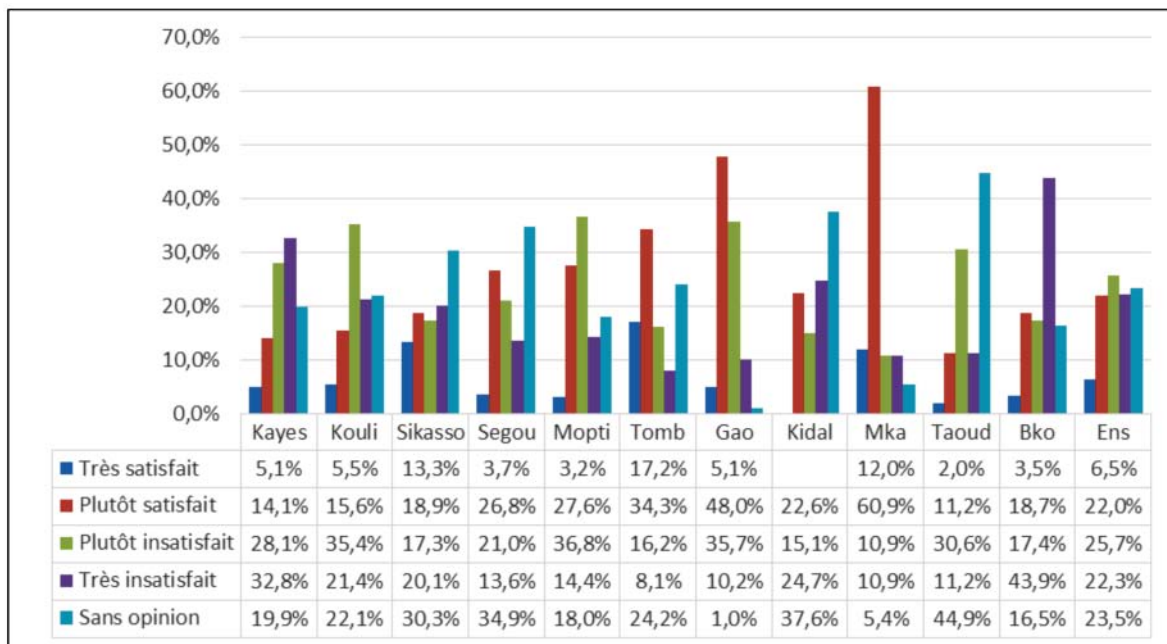


2.2.4. Niveau de satisfaction de l'opposition politique

Il ressort des résultats que 48% des citoyens sont insatisfaits des actions de l'opposition et 29% en sont satisfaits. Toutefois, 24% n'ont pas pu donner leur avis (proportion de la modalité « ne sait pas »).

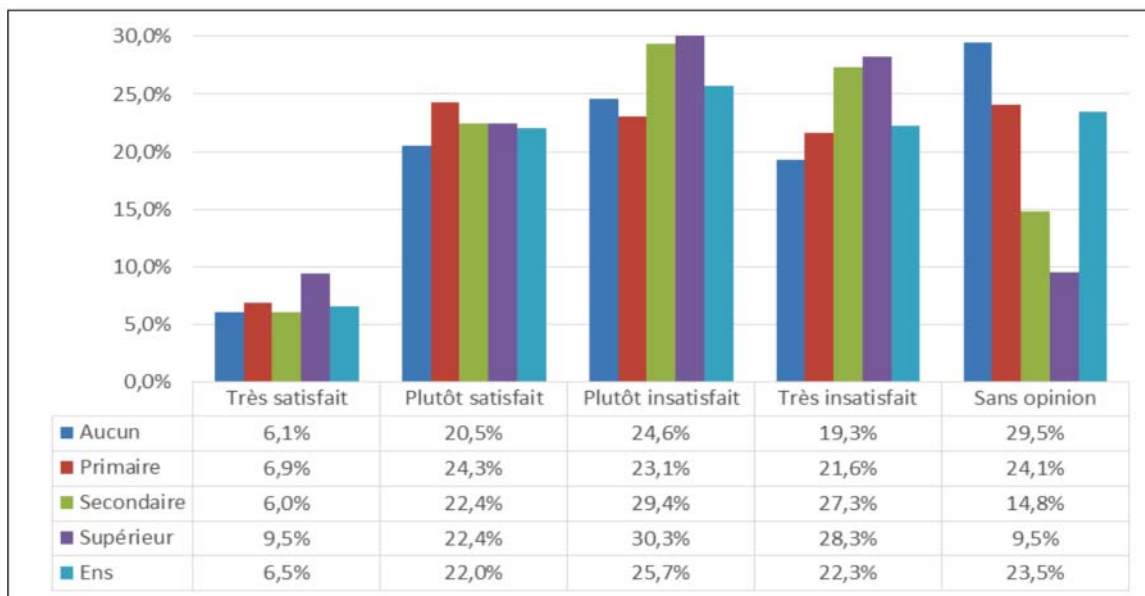
L'analyse par région montre que plus de la moitié des citoyen (ne)s se disent satisfaits à Tombouctou (52%), Gao (53%) et Ménaka (73%). A l'opposé, plus d'un individu sur deux dans les régions de Kayes (61%), Koulikoro (57%), Mopti (51%), Bamako (61%) se disent insatisfaits. Enfin, dans les régions de Ségou, Kidal, Taoudénit, la proportion de ceux qui n'ont pas pu donner leur avis dépasse 30%.

Graphique 13 : Niveau de satisfaction des actions de l'opposition politique



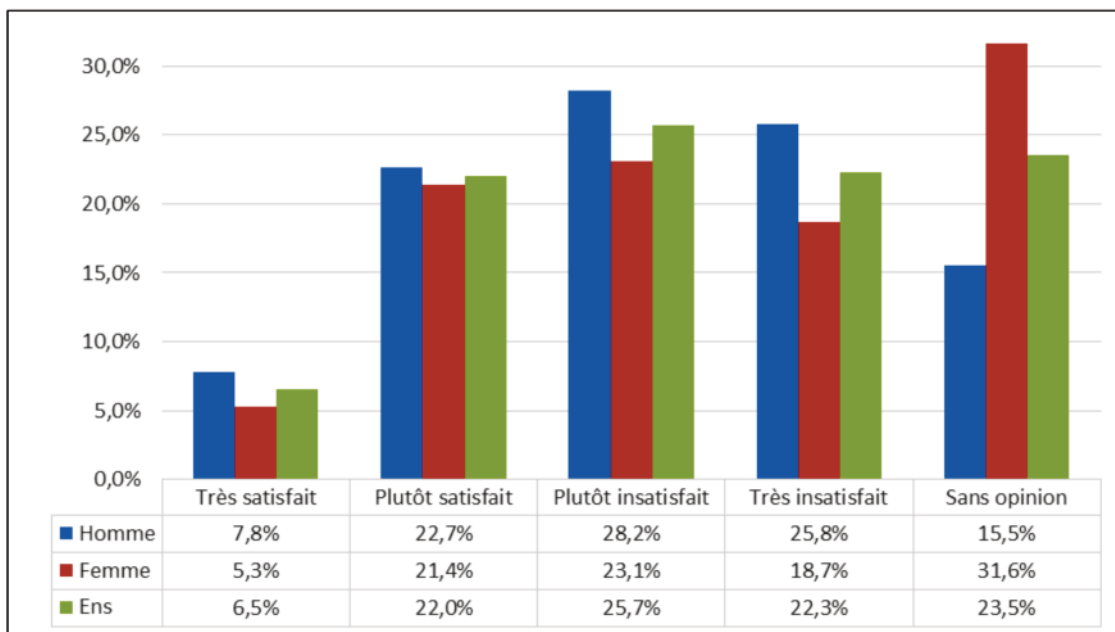
L'analyse de la satisfaction des actions de l'opposition politique suivant le niveau d'instruction montre une légère augmentation de la proportion des insatisfaits suivant le niveau d'instruction : la proportion des insatisfaits est de 44% pour ceux qui n'ont aucun niveau, 45% pour ceux qui ont un niveau primaire, 57% pour le niveau secondaire et 59% pour le niveau supérieur.

Graphique 14 : Niveau de satisfaction des actions de l'opposition par niveau d'instruction



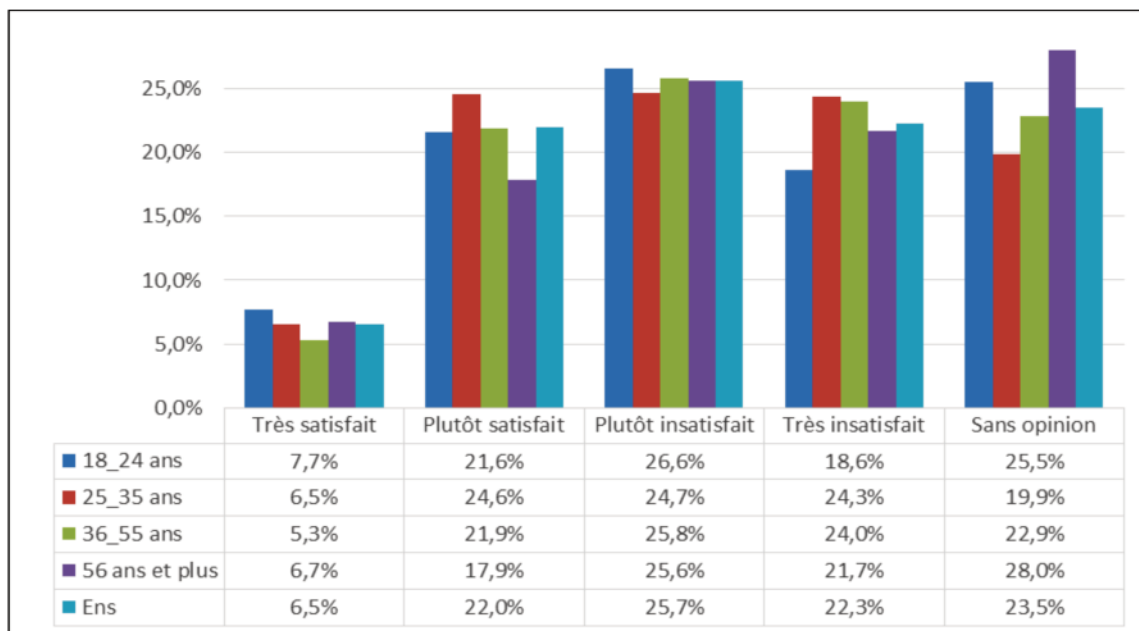
Les hommes sont plus insatisfaits des actions des opposants que les femmes (54% contre 42%). Par contre, le poids des sans opinion est deux fois plus élevé chez les femmes (32%) que chez les hommes (16%).

Graphique 15 : Niveau de satisfaction des actions de l'opposition suivant le sexe



Par tranche d'âge, pour les 25-35 ans et 36-55ans, près de 50%, soit une personne sur deux (respectivement 49% et 50%) n'est pas satisfaite des actions de l'opposition politique. La proportion d'insatisfaits est respectivement de 45% et 47% pour les tranches d'âges 18-24 ans et 56 ans et plus.

Graphique 16 : Niveau de satisfaction des actions de l'opposition par groupe d'âge



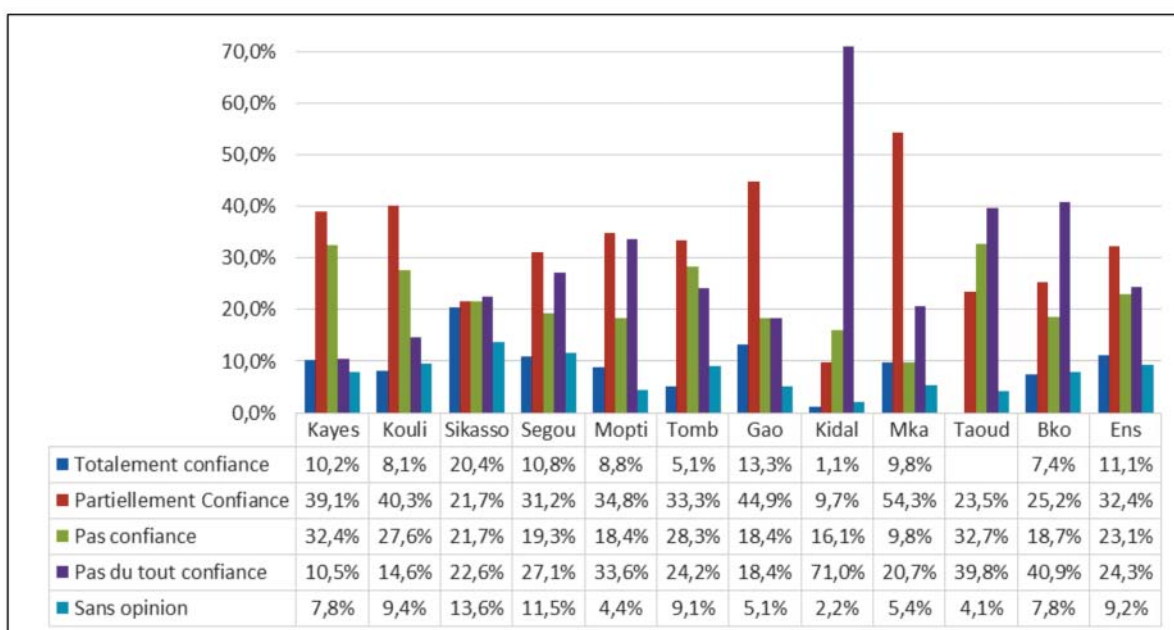
2.3 Justice et bonne gouvernance

2.3.1 Niveau de confiance en la justice

Dans l'ensemble, 47% des citoyens n'ont pas confiance en la justice (avec 23% de « pas confiance » et 24% de « pas du tout confiance »). A l'opposé, 44% des citoyens déclarent avoir confiance en la justice (avec 11,1% qui estiment avoir totalement confiance et 32% qui ont partiellement confiance).

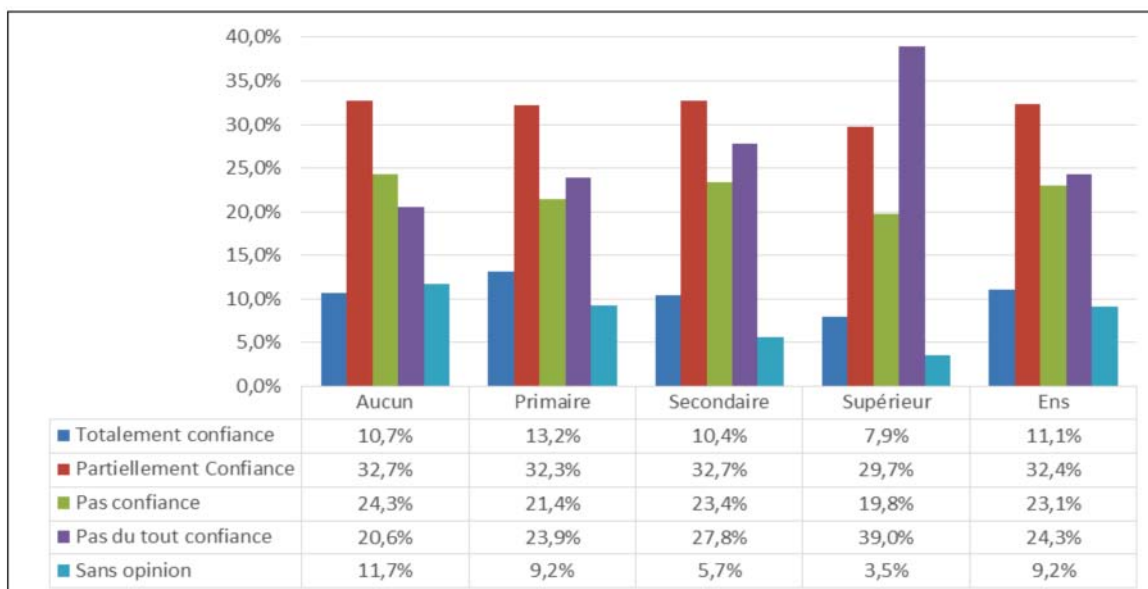
Dans la région de Kidal, 87% des citoyens affirment ne pas avoir confiance en la justice. Elle est suivie des régions de Taoudénit (72,5%), Bamako (59,6%), Tombouctou (53%) et Mopti (52%). A l'opposé, plus de la moitié des personnes ont confiance en la justice dans les régions de Gao (58,2%) et Ménaka (64,1%).

Graphique 17 : Niveau de confiance en la justice par région



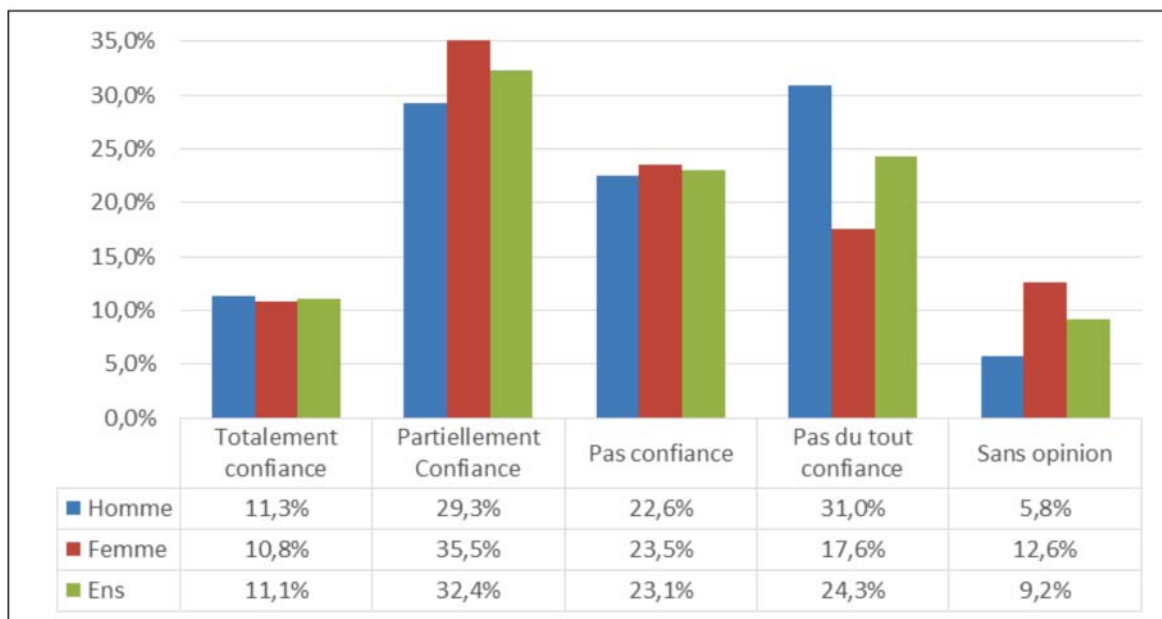
Le manque de confiance en la justice augmente avec le niveau d'instruction. Les citoyen (ne)s enquêté (e)s n'ayant aucun niveau ou le niveau primaire estiment à 45% ne pas avoir confiance en la justice. Quant à ceux ayant le niveau secondaire et supérieur, respectivement 51% et 59% estiment ne pas avoir confiance en la justice.

Graphique 18 : Niveau de confiance en la justice par niveau d'instruction



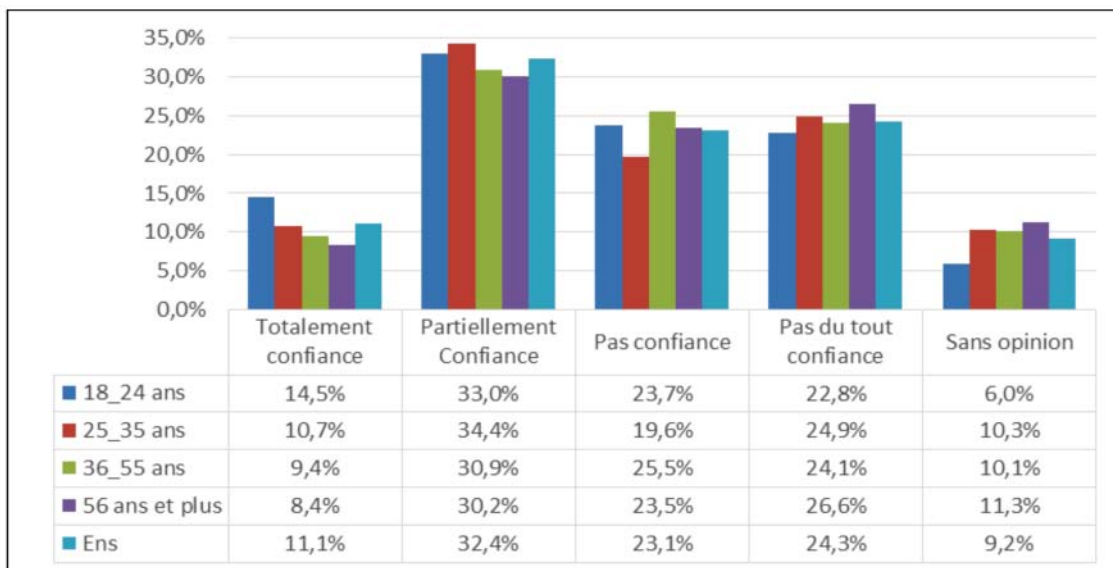
Les hommes ont moins confiance en la justice malienne que les femmes : 54% contre 41%.

Graphique 19 : Niveau de confiance en la justice suivant le sexe



Par tranche d'âge, 48% des 18-25 ans et 45% des 25-35 ans ont confiance en la justice malienne. Les taux de confiance sont respectivement de 40% et 39% pour les 36-55 ans et les 56 ans et plus.

Graphique 20 : Niveau de confiance en la justice par groupe d'âge



2.3.2. Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice malienne

Concernant le fonctionnement de la justice, plus de la moitié (51,4%) des citoyen (ne)s estiment n'en avoir aucune connaissance. Environ 31% estiment en avoir une faible connaissance et 14% un niveau moyen de connaissance. Seulement 4% estiment avoir une bonne connaissance du fonctionnement de la justice.

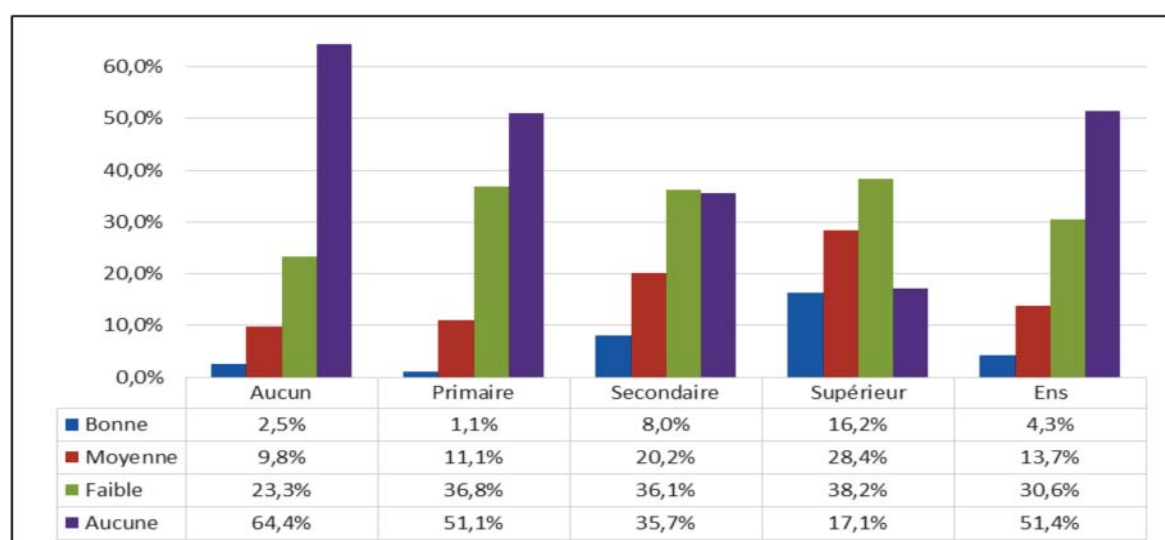
Graphique 21 : Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice par région



La situation est identique dans l'ensemble des régions. A Koulikoro, deux personnes sur trois déclarent n'avoir aucune connaissance du fonctionnement de la justice. Dans les régions de Kayes (59%), Ségou (56%), Gao (54%), plus de la moitié des citoyens estiment n'avoir aucune connaissance du fonctionnement de la justice. A Bamako, 14% estiment avoir une bonne connaissance et 14% une connaissance moyenne.

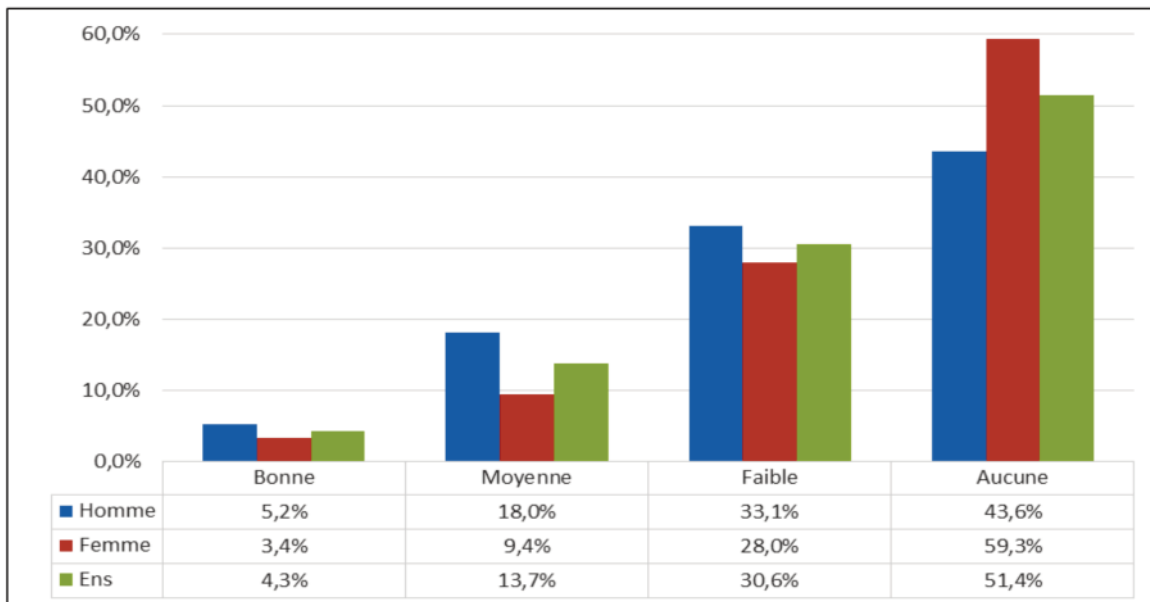
La connaissance du fonctionnement de la justice augmente avec le niveau d'instruction des citoyens. Près de deux tiers des personnes qui n'ont aucun niveau d'éducation (64%) déclarent n'avoir aucune connaissance du fonctionnement de la justice, et 23% d'entre eux affirment en avoir une faible connaissance. A l'opposé, dans la catégorie des citoyen (ne)s ayant le niveau supérieur, seulement 17% déclarent n'avoir aucune connaissance du fonctionnement de la justice, 38% une faible connaissance et 29% une connaissance moyenne. Seulement 16% des citoyens estiment en avoir une bonne connaissance.

Graphique 22 : Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice par niveau d'instruction



L'analyse suivant le sexe montre que les hommes semblent mieux connaître le fonctionnement de la justice que les femmes. En effet, ils sont 5% à déclarer avoir une bonne connaissance du fonctionnement contre 3% chez les femmes. Aussi, près de trois Maliens sur cinq, soit 59% affirment n'avoir aucune connaissance du fonctionnement de la justice contre 44% de Maliens qui en savent.

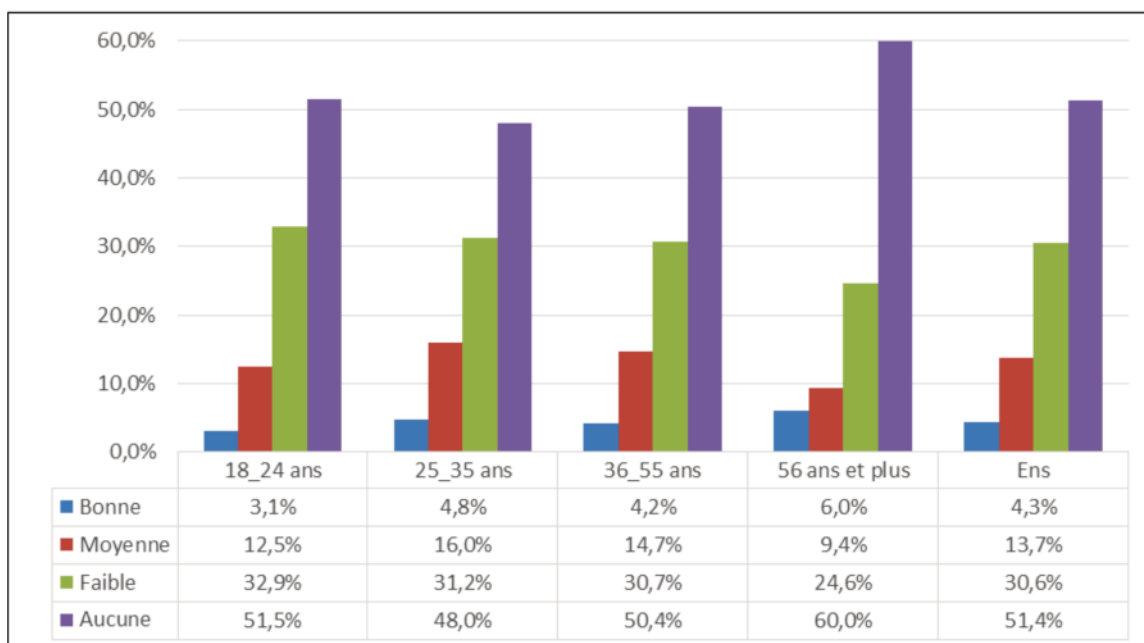
Graphique 23 : Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice par sexe



Par tranche d'âge, ce sont les plus jeunes (18-24 ans) et les plus âgés (56 ans et plus) qui savent peu du fonctionnement de la justice. Au niveau des plus jeunes, 52% déclarent n'avoir aucune connaissance du fonctionnement de la justice contre 33% qui en ont une faible connaissance. Dans le rang des plus âgés, trois personnes sur cinq (60%) affirment n'avoir aucune connaissance du fonctionnement de la justice pour un quart qui en a une faible connaissance.

Les plus forts taux de connaissance moyenne sont enregistrés chez les 25-35 ans (16%) et 36-55 ans (15%).

Graphique 24: Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice par tranche d'âge

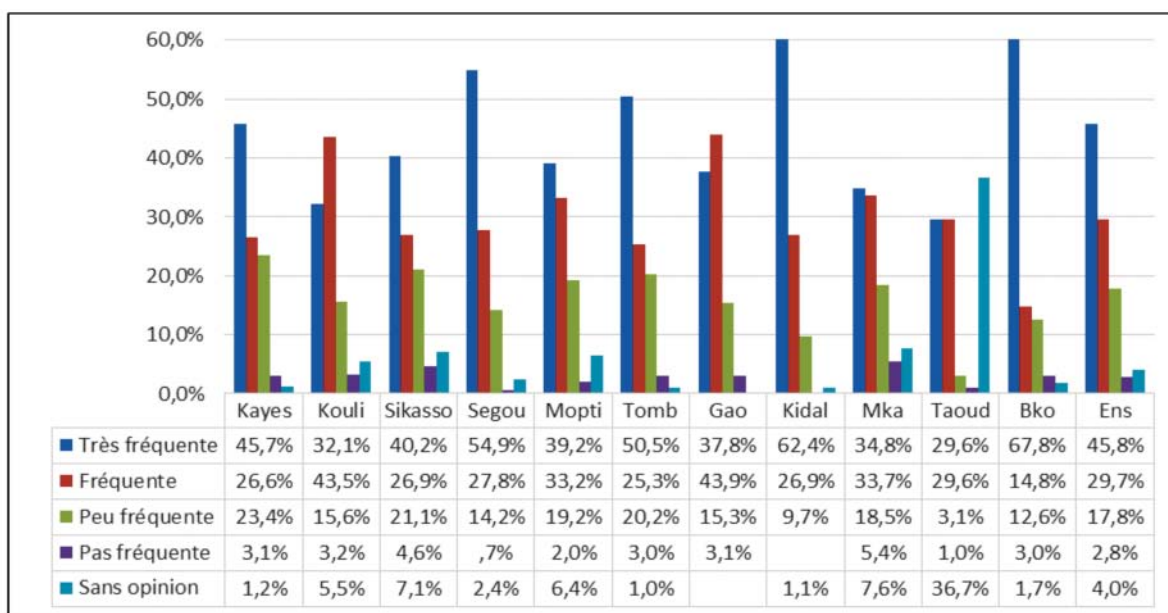


2.3.3. Fréquence de l'impunité

Pour la majorité des citoyen(ne)s (75,5%), l'impunité est fréquente dans le pays (45,8%) très fréquente et (29,7% fréquente). Seulement 3% de citoyens estiment que l'impunité n'est pas fréquente.

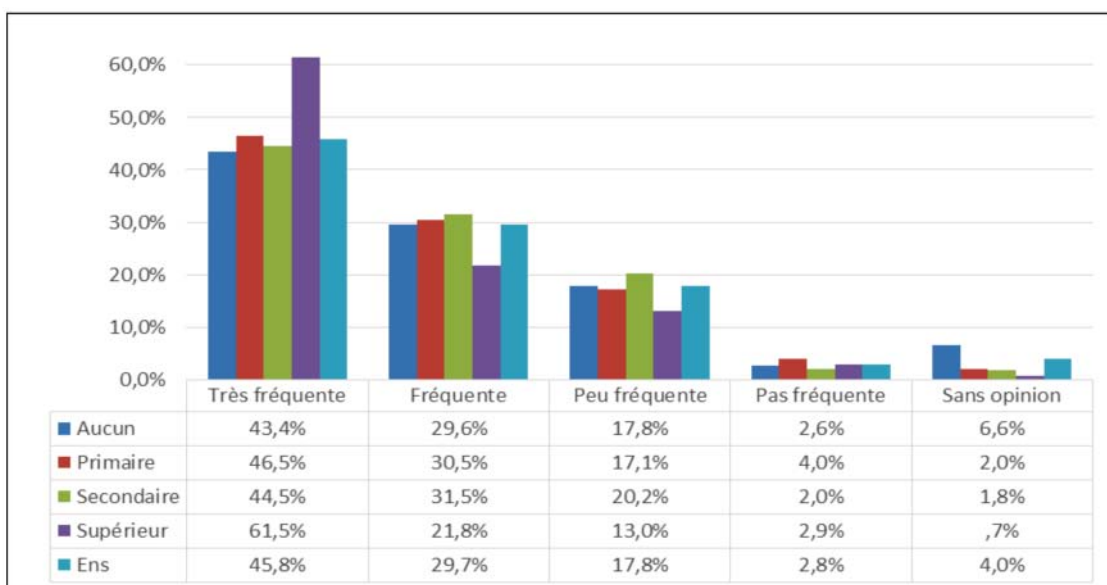
Dans la plupart des capitales régionales, plus de 70% de citoyen (ne)s pensent que l'impunité est fréquente au Mali : 68% à Bamako, 62% à Kidal. Dans les régions de Kayes (45,7%), Ségou (54,9%) et Tombouctou (50,5%), la majorité pense que l'impunité est très fréquente au Mali.

Graphique 25 : Appréciation de la fréquence de l'impunité par région



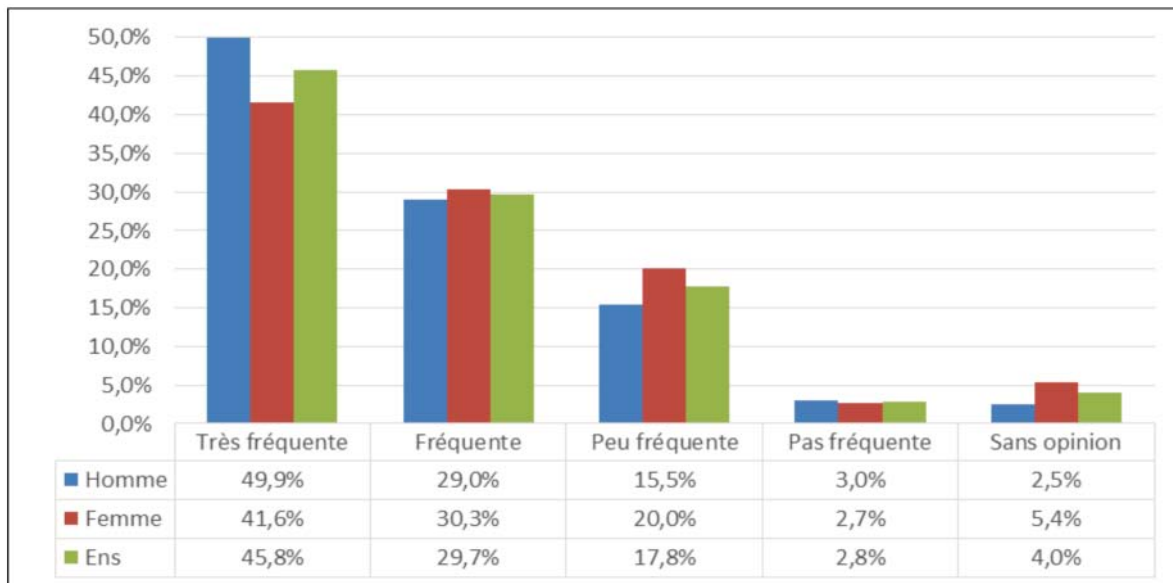
Suivant le niveau d'instruction, plus de trois personnes sur cinq (62%) ayant le niveau supérieur pensent que l'impunité est très fréquente au Mali. Parmi les groupes de citoyens n'ayant aucun niveau ou qui ont le niveau primaire ou secondaire, ils sont plus de 40% à le penser.

Graphique 26 : Appréciation de la fréquence de l'impunité par niveau d'instruction



La proportion des hommes qui pensent que l'impunité est fréquente est de 79% (50% très fréquente et 29% fréquente) contre 72% pour les femmes (avec 42% très fréquente et 30% fréquente).

Graphique 27 : Appréciation de la fréquence de l'impunité par sexe

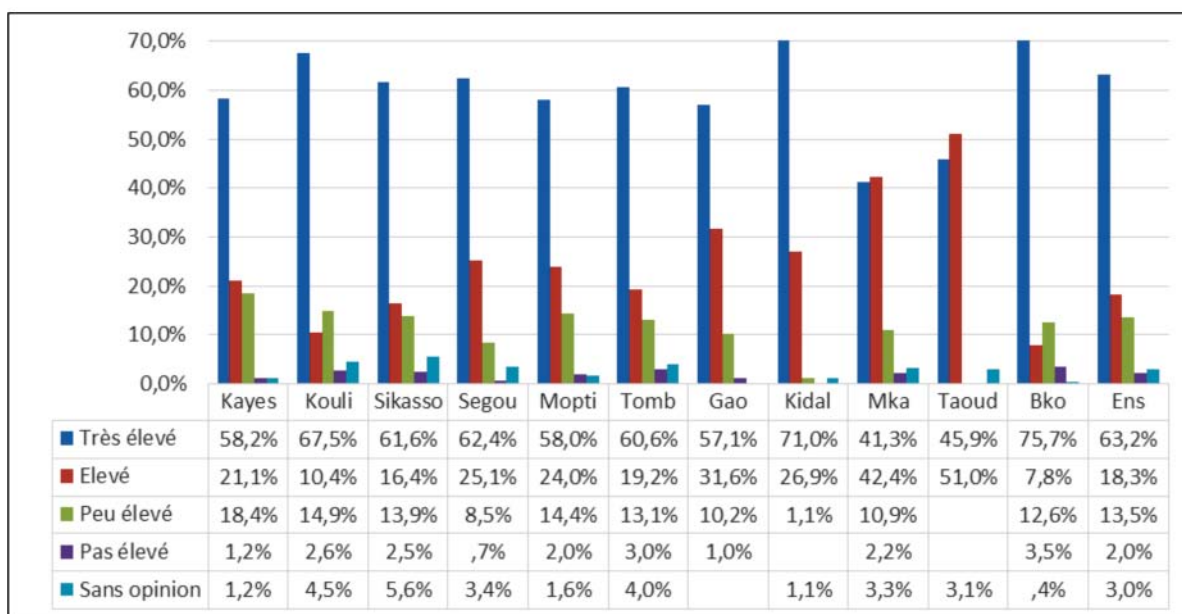


2.3.4. Niveau de corruption au Mali

Près de deux tiers des personnes enquêtées (63,2%) pensent que la corruption est très élevée au Mali et 18% estiment qu'elle est élevée. Seulement 2% estiment le contraire et 14% soutiennent qu'elle est peu élevée.

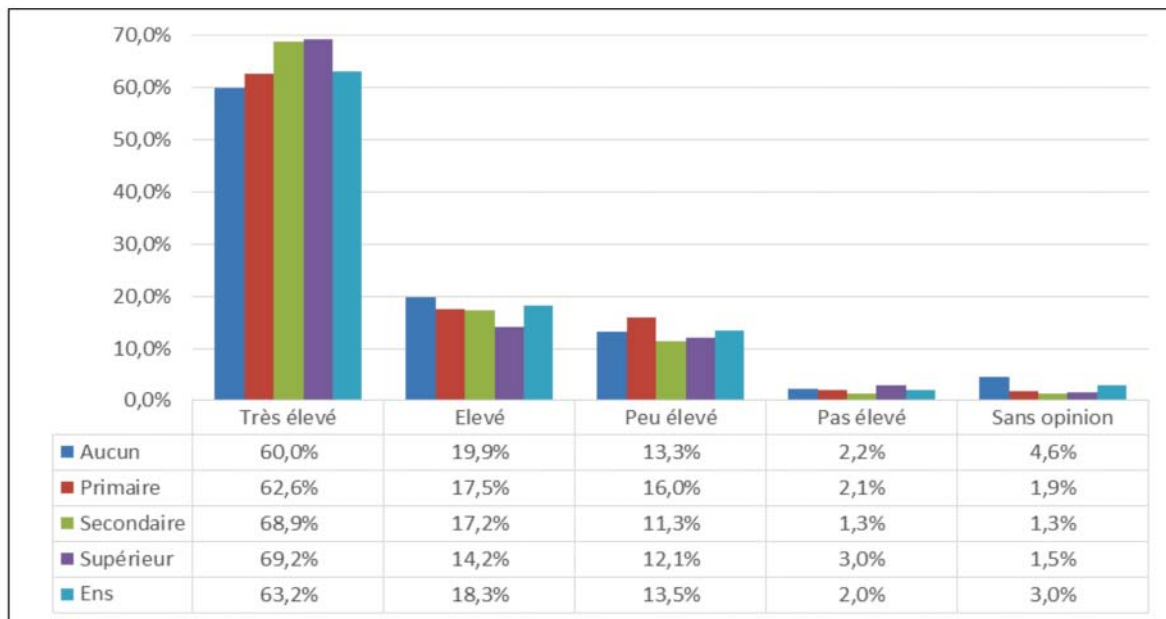
Dans toutes les capitales régionales, la majorité des citoyens pensent que la corruption est très élevée au Mali : Bamako (75,7%) ; Kidal (71%) ; Koulikoro (67,5%) ; Sikasso (61,6%) ; Ségou (62,4%), Tombouctou (60,6%) et Mopti (58%). Et dans l'ensemble des capitales régionales, la proportion de personnes qui soutient que la corruption n'est pas élevée ne dépasse pas 4%.

Graphique 28 : Appréciation du niveau de la corruption par région



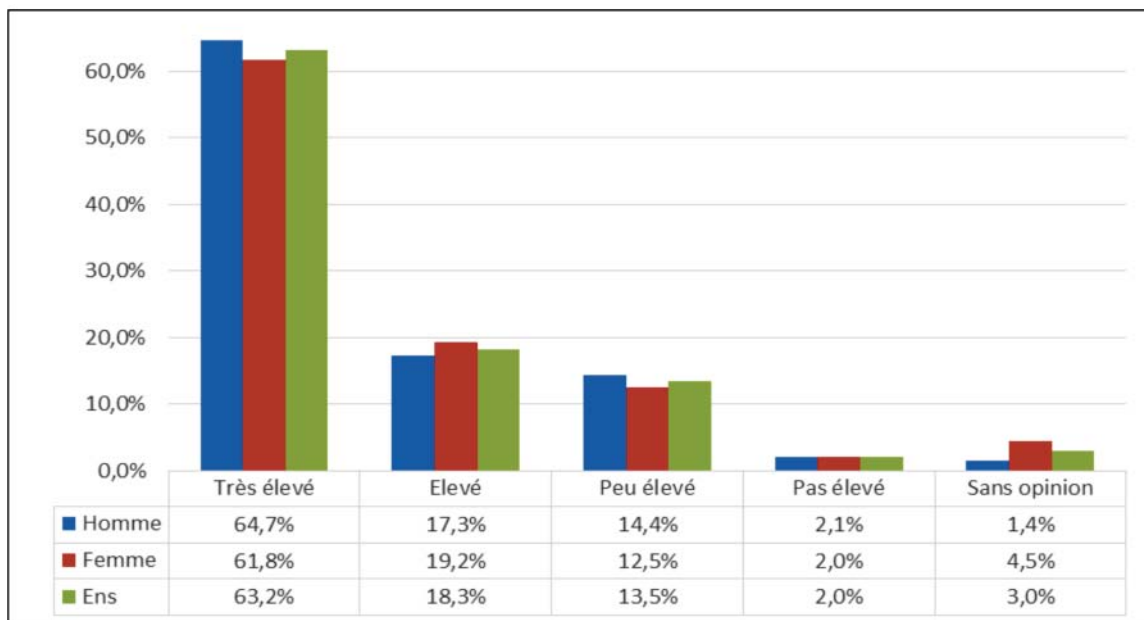
L'analyse suivant le niveau d'instruction montre qu'environ quatre personnes sur cinq estiment que la corruption est « Très élevée » à « Elevée » au Mali : 80% pour ceux qui n'ont aucun niveau ou qui ont le niveau primaire, 86% et 83% respectivement pour les niveaux secondaire et supérieur.

Graphique 29 : Appréciation du niveau de la corruption suivant le niveau d'instruction



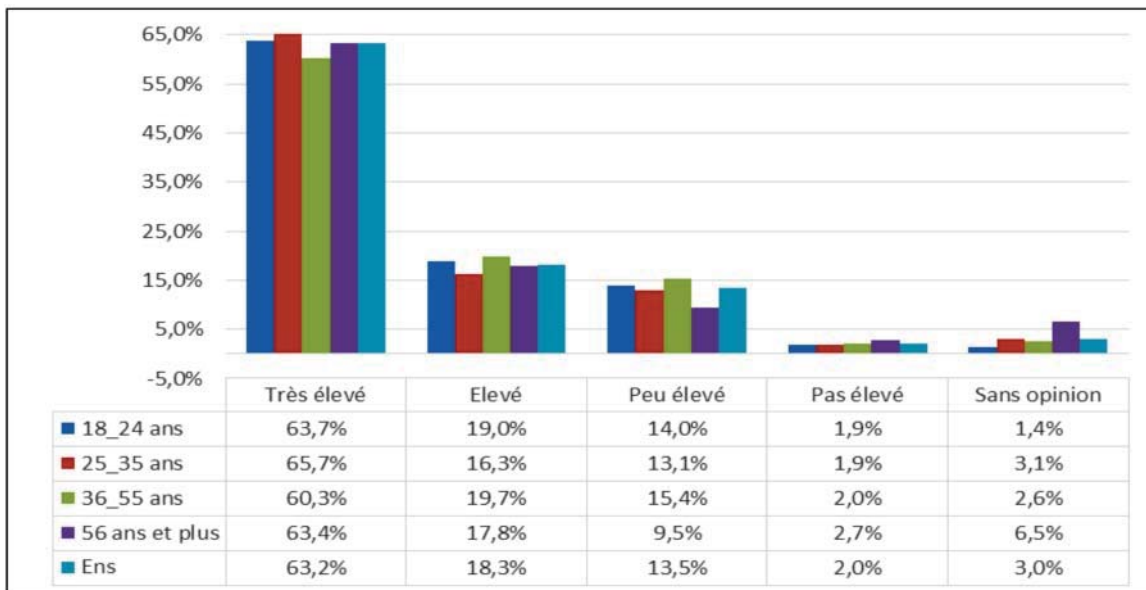
La perception de la corruption est sensiblement la même chez les hommes que les femmes : Elle est de 82% (64,7% très élevé et 17,3% élevé) contre 81% (61,8% très élevé et 19,2% élevé).

Graphique 30 : Appréciation du niveau de corruption suivant le sexe



Par tranche d'âge, au moins 80% des populations de chaque tranche d'âge estiment que la corruption est élevée au Mali.

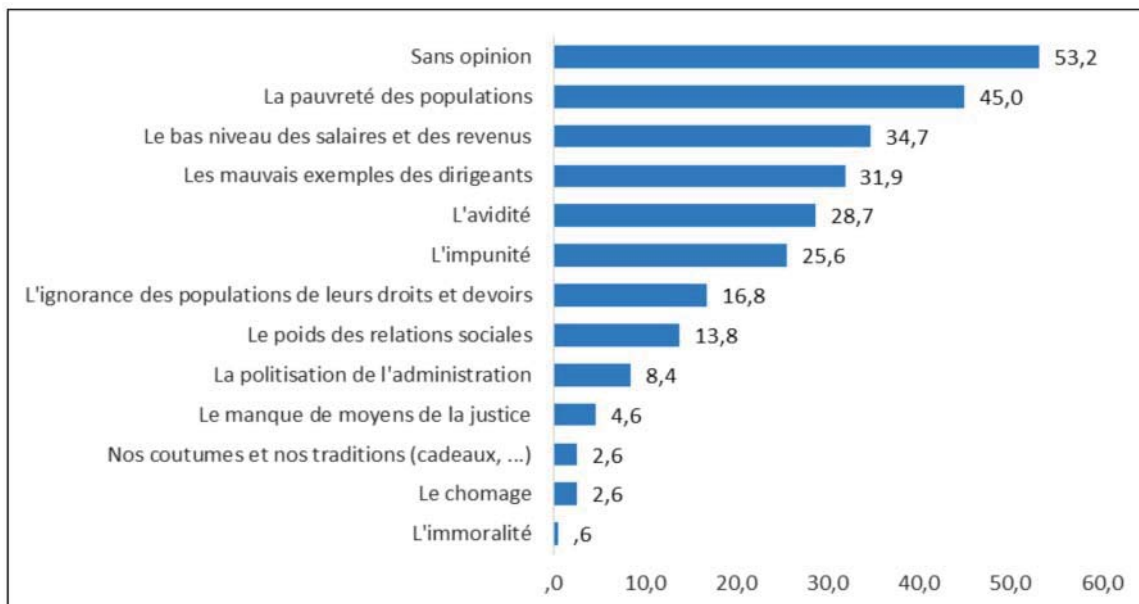
Graphique 31 : Appréciation du niveau de corruption par groupe d'âge



2.3.5. Principales raisons de l'existence de la corruption au Mali

Cinq principales raisons sont avancées pour justifier l'existence de la corruption : la pauvreté des populations (45%) ; le bas niveau des salaires et des revenus (34,7%) ; les mauvais exemples des dirigeants (31,9%) ; l'avidité (28,7%) ; l'impunité (25,6%).

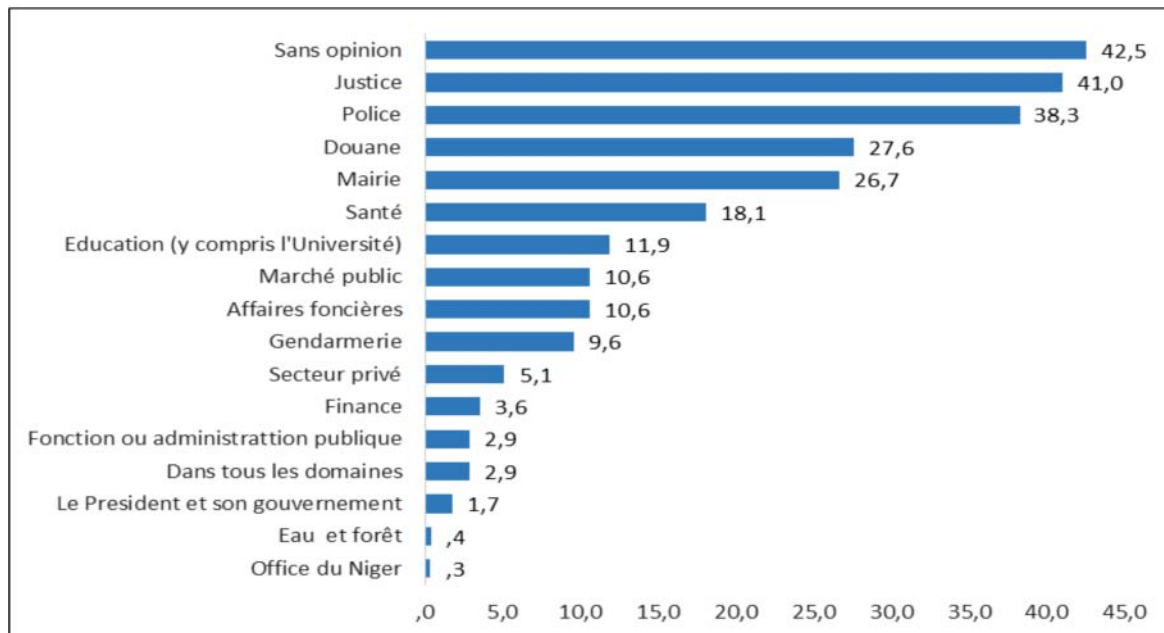
Graphique 32 : Principales raisons de l'existence de la corruption au Mali



2.3.6. Domaines concernés par la corruption

Selon les résultats de l'enquête, les domaines les plus concernés par la corruption sont : la justice (41%) ; la police (38,3%) ; la douane (27,6%) ; la mairie (26,7%) et la santé (18,1%).

Graphique 33 : Principaux domaines concernés par la corruption



Dans plusieurs régions, notamment à Bamako et Koulikoro (près de 45%), Tombouctou (54%) ; Gao (69%) ; Kidal (79%), la justice est citée en première position.

Dans les régions de Ménaka et Taoudénit, c'est plutôt la douane avec respectivement 52% et 65%. Quant à Kayes et Sikasso, c'est la police qui vient en tête avec respectivement 51% et 32%.

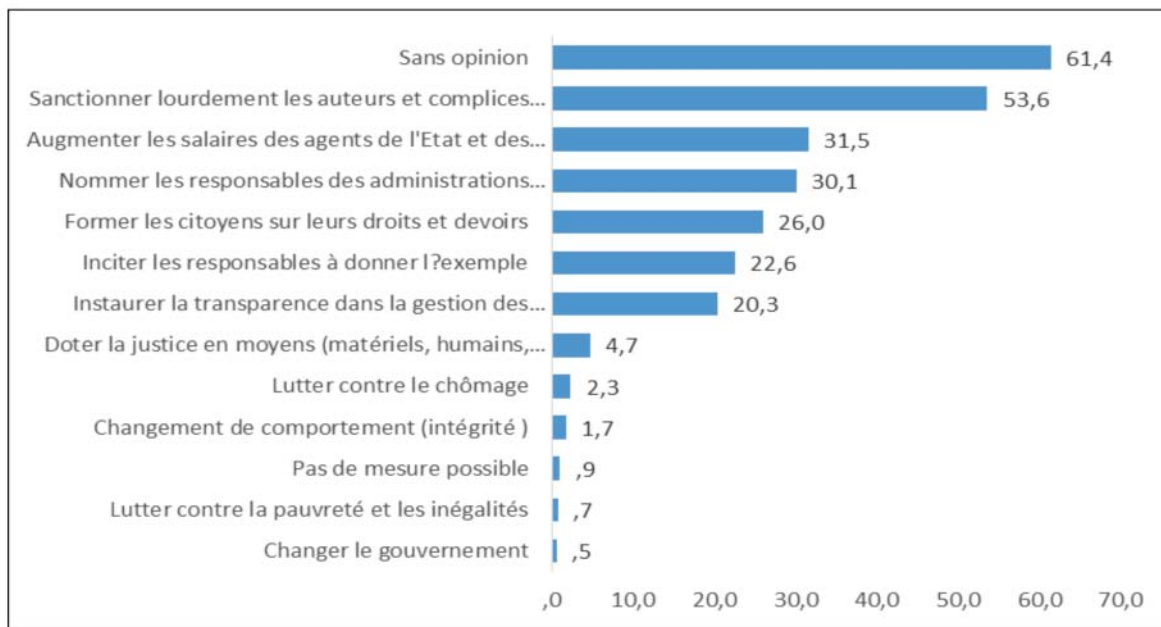
Tant pour les hommes que pour les femmes, la justice est le principal domaine concerné par la corruption 45% et 37% dans l'ordre.

En prenant la perception de la corruption par niveau d'instruction, les citoyens n'ayant aucun niveau mentionnent la police comme le principal domaine le plus concerné par la corruption avec 39% ; elle est suivie de la justice (37%). Pour ceux ayant au moins le niveau primaire, le premier secteur concerné par la corruption est la justice (primaire 41% ; secondaire 43% ; supérieur 63%) suivi du secteur de la police (primaire 40% ; secondaire 35% ; supérieur 35%).

2.3.7. Mesures de lutte contre la corruption

Les principales mesures de lutte contre la corruption préconisées par les Malien(ne)s sont de sanctionner lourdement les auteurs et complices (54%) d'augmenter les salaires des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales (32%), de nommer les responsables des administrations suivant le mérite et non selon l'appartenance politique avec 30%, de former les citoyens sur leurs droits et devoirs avec 26%, et d'inciter les responsables à donner le bon exemple avec 23%.

Graphique 34 : Principales mesures de lutte contre la corruption



Hormis deux régions, Gao et Ménaka, la principale mesure préconisée par les citoyens pour la lutte contre la corruption est de sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption : Kayes (41%) ; Koulikoro (63%) ; Sikasso (54%) ; Ségou (66%) ; Mopti (47%) ; Tombouctou (48%) ; Taoudénit (59%) et Bamako (51%). A Gao et Ménaka, respectivement 51% et 86% des citoyens estiment que, pour lutter contre la corruption, il faudra augmenter les salaires des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités locales.

L'analyse suivant le sexe, montre qu'aussi bien les hommes que les femmes préconisent la sanction des auteurs avec 57% pour les hommes et 51% de femmes. Comme deuxième mesure, ils citent l'augmentation des salaires des agents de l'Etat et des collectivités locales avec respectivement 34% et 29%.

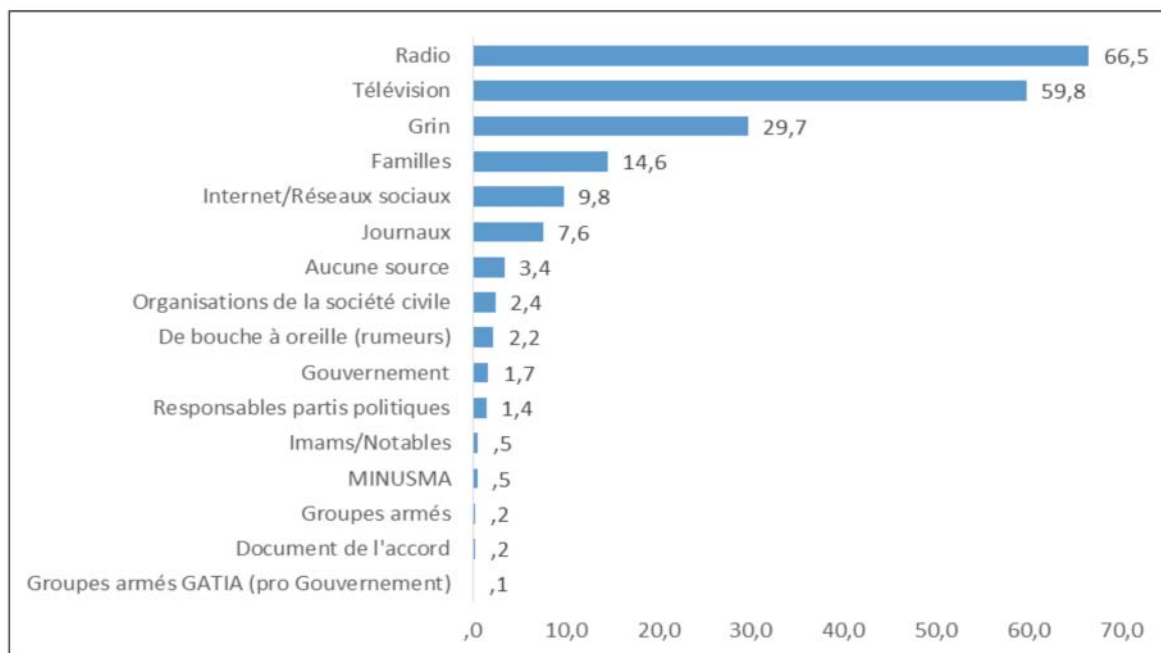
2.4. Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation

2.4.1. Sources d'information sur la mise en œuvre de l'accord

Les trois principales sources d'information utilisées sont la radio (66,5%), la télévision (59,8%) et les grins (29,7%).

De même, suivant les résultats de l'édition passée, « La télévision » (66%) et « la radio » (56%) constituent les principales sources d'information des populations sur le contenu de l'Accord.

Graphique 35 : Principales sources d'information sur l'accord pour la paix



Au niveau de plusieurs capitales régionales, la principale source d'information sur la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation est la radio. A Sikasso (51%) et Mopti (77%), la télévision est la première source d'information sur l'Accord. Dans les régions de Tombouctou (61%), Gao (75%), Kidal (83%), Ménaka (83%), la radio est la principale source d'information sur la mise en œuvre de l'accord. Dans ces régions, la famille occupe une place non moins importante en tant que source d'information. La famille est la deuxième source d'information dans les régions de Gao (45%) et Kidal (47%) et comme troisième source d'information à Tombouctou (25%). Plus particulièrement dans la région de Taoudénit, la principale source d'information sur la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation est la famille (77%), suivie des grins (67%) et de la radio (41%).

Suivant le niveau d'instruction, 67% des individus n'ayant aucun niveau mentionnent la radio (67%) comme principale source d'information sur l'Accord alors que les autres font mention de la télévision : primaire (66%), secondaire (71%) et supérieur (75%).

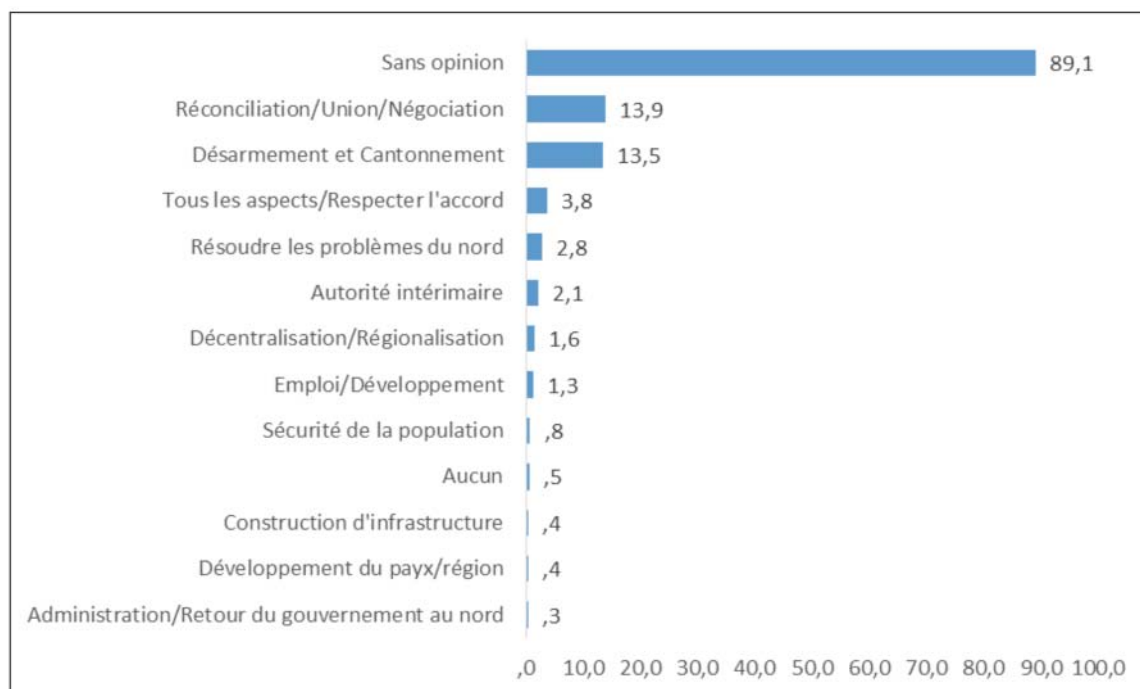
Par ordre de priorité, la radio, la télévision et les grins sont les trois principales sources d'information utilisées par la population (hommes et femmes) sur la mise en œuvre de l'Accord. Les hommes sont respectivement 70%, 65% à s'informer à partir de la radio et de la télévision, pour 37% au niveau des grins. Quant aux femmes, 63%, 55% ont la radio et la télévision comme source d'information et 22% s'informent à partir des grins.

Par tranche d'âge, la radio apparaît comme la première source d'information sur l'accord pour la paix et la réconciliation ; elle est suivie de la télévision et des grins. Les jeunes s'informent plus au niveau des grins que leurs aînés. En effet, respectivement 35% et 32% des populations de 18-24 ans et 25-35 ans ont fait allusion aux grins comme troisième source d'information pour respectivement 28% et 18% des citoyens de 36-55 ans et 56 ans et plus qui s'informent auprès des grins.

2.4.2. Aspect de l'accord pour la paix et la réconciliation à mettre rapidement en œuvre

Selon l'opinion de la population, les deux premiers aspects de l'accord à mettre en œuvre rapidement par les autorités sont la réconciliation (13,9%) et le désarmement/cantonnement (13,5%).

Graphique 36 : Aspects de l'accord à mettre en œuvre rapidement



Au niveau des localités de Ségou (10%), Mopti (27%), Tombouctou (20%) et Gao (33%) les citoyens priorisent d'abord le désarmement et le cantonnement des groupes armés puis la réconciliation.

En revanche à Kayes (22%), Bamako (29%) la réconciliation vient en première position devant le désarmement et le cantonnement et comme second aspect à mettre en œuvre le désarmement et le cantonnement. En particulier à Kidal, 51% des citoyens estiment que le premier aspect à mettre en œuvre est le désarmement et le cantonnement et 37% préconisent la mise en place des autorités intérimaires comme second aspect à mettre en œuvre rapidement.

Les deux premiers aspects de l'accord pour la paix et la réconciliation que les autorités doivent mettre rapidement en œuvre diffèrent selon le niveau d'instruction. Les citoyens n'ayant aucun niveau de formation et ceux ayant le niveau primaire estiment que le premier aspect de l'accord à mettre en œuvre est la réconciliation (aucun niveau 10% ; niveau primaire 15%) et comme second aspect, ils préconisent le désarmement et le cantonnement (aucun niveau 8%, niveau primaire 13%). La situation s'inverse auprès des citoyens ayant le niveau secondaire ou supérieur. En effet, 18% et 32% des citoyens ayant respectivement le niveau secondaire et supérieur pensent que le premier aspect de l'accord à mettre en œuvre est le désarmement tandis que le second aspect est la réconciliation proposée par 15% et 28% respectivement.

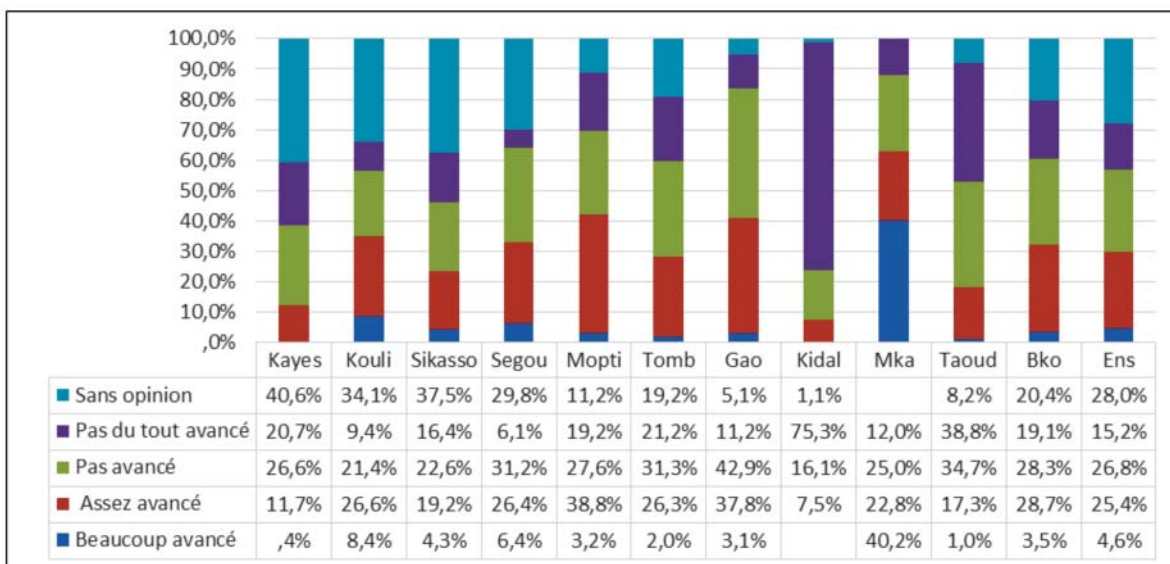
Suivant le sexe, 20% des hommes estiment que le premier aspect de l'accord à mettre en œuvre est le désarmement des groupes rebelles alors que 13% de femmes estiment que le premier aspect à mettre en œuvre est la réconciliation. Comme deuxième aspect de l'accord à mettre en œuvre rapidement par les autorités, 15% de citoyens proposent la réconciliation contre 7% de maliennes qui proposent le désarmement et cantonnement des groupes rebelles.

Dans les groupes d'âges 25-35 ans, 36-55ans et 56 ans et plus, 15% des citoyens préconisent le désarmement et le cantonnement comme premier aspect contre 14% en faveur de la réconciliation. Au sein des plus jeunes (18-24 ans), 13% recommandent le désarmement contre 12% pour la réconciliation.

2.4.3. Niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation

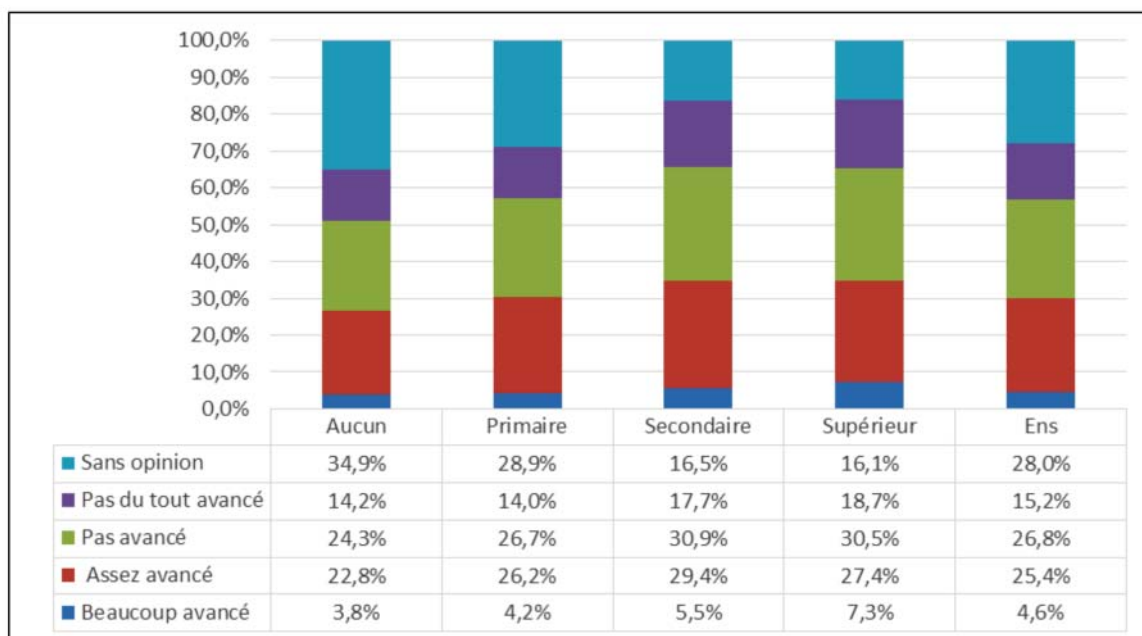
Plus de deux personnes sur cinq (42%) estiment que la mise en œuvre de l'accord n'a pas avancé (15% pas du tout avancé) contre 30% pour qui l'accord a avancé dans sa mise en œuvre. Toutefois, 28% des citoyens n'ont pu donner leur opinion.

Graphique 37 : Appréciation selon la région du niveau d'avancement de l'accord pour la paix



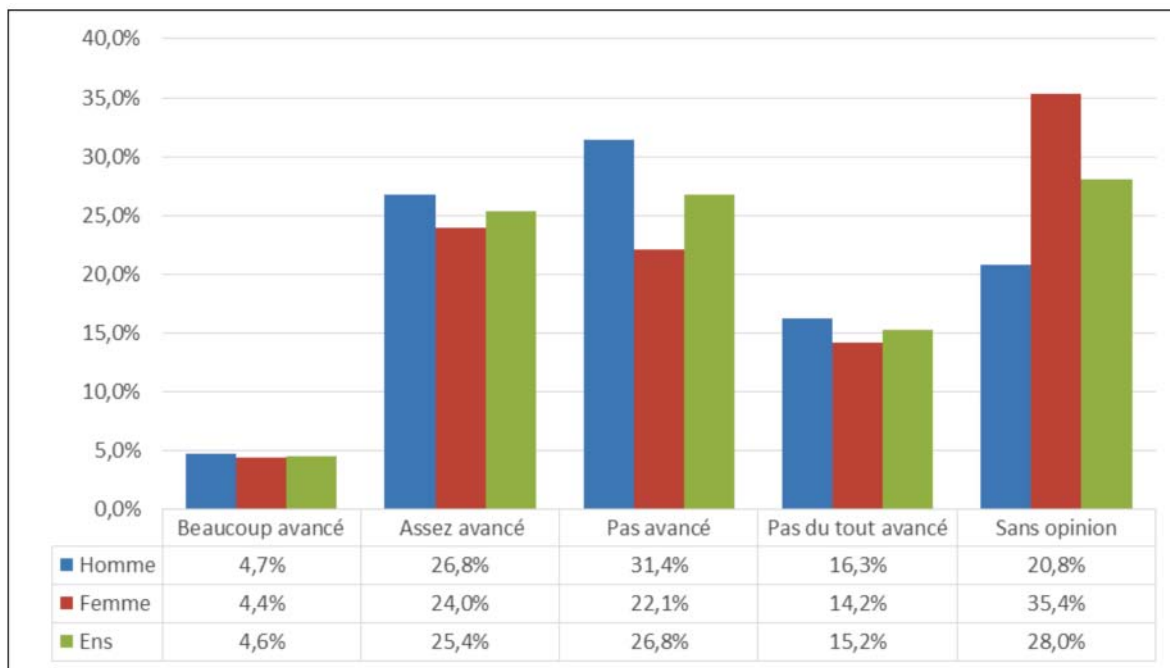
L'analyse du graphique ci-dessous montre que plus le niveau d'instruction est élevé plus les citoyens estiment que la mise en œuvre de l'accord n'a pas connu d'avancement : aucun niveau (39%), niveau primaire (41%), niveau secondaire et supérieur (49% chacun). Aussi, respectivement 35% et 29% de ceux n'ayant aucun niveau ou le niveau primaire n'ont pu se prononcer sur l'avancement de la mise en œuvre de l'Accord.

Graphique 38 : Appréciation selon le niveau d'instruction de l'avancement de l'accord pour la paix



Les hommes estiment à 48% que la mise en œuvre de l'accord n'a pas connu d'avancée contre 36% de femmes. A l'opposé, 32% des hommes pensent que l'accord a connu un avancement dans sa mise en œuvre pour 28% des femmes qui sont de cet avis. Le taux de « sans opinion » est élevé tant chez les hommes que chez les femmes, mais beaucoup plus chez ces dernières.

Graphique 39 : Appréciation selon le sexe du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'accord pour paix

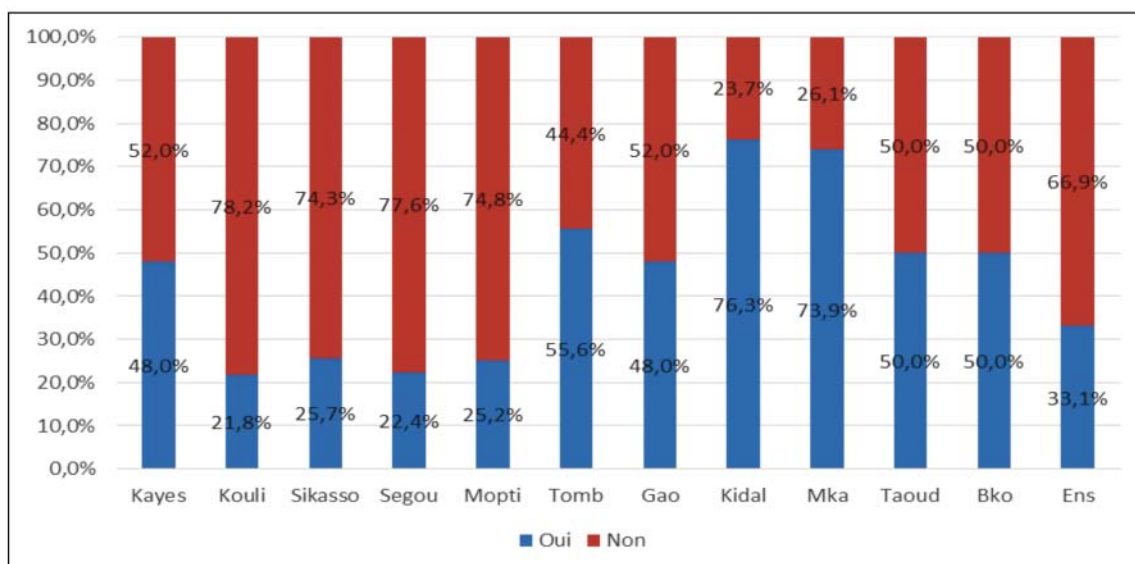


2.4.4. Autorités intérimaires

Les personnes enquêtées sont 67% à déclarer n'avoir pas entendu parler des autorités intérimaires. Seulement un tiers (33%) en a entendu parler.

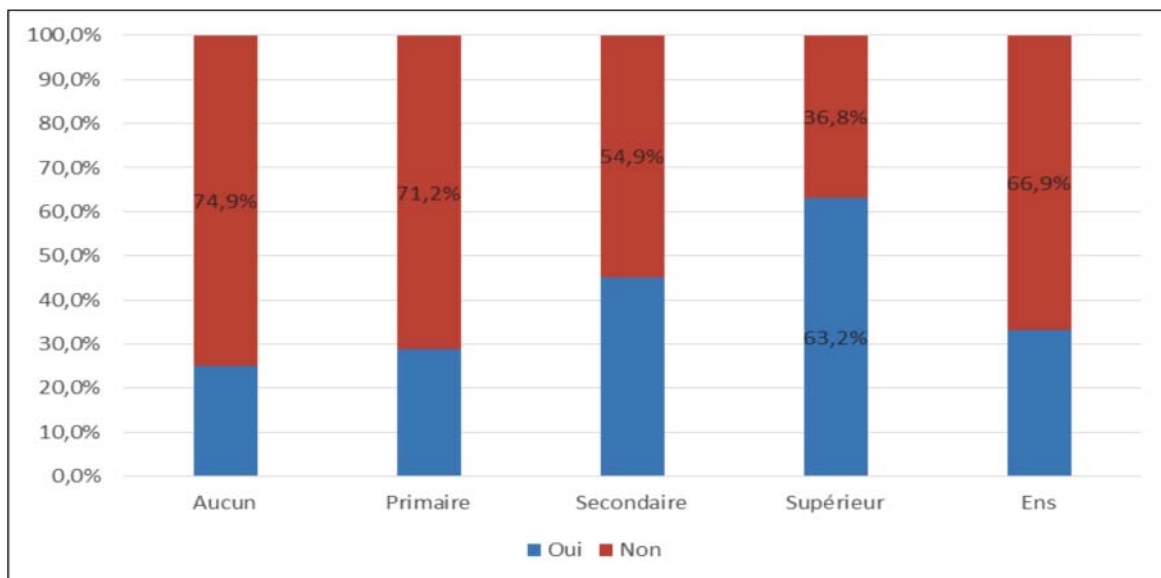
Par région, c'est surtout à Kidal (76,3%), Ménaka (73,9% et à Tombouctou (55,6%) que les populations déclarent avoir entendu parler des autorités intérimaires, à l'opposé de Koulikoro (78,2%), Sikasso (74,3%), Ségou (77,6%) et Mopti (74,8%).

Graphique 40 : Répartition selon la région que la population ait entendu parler ou non des autorités intérimaires



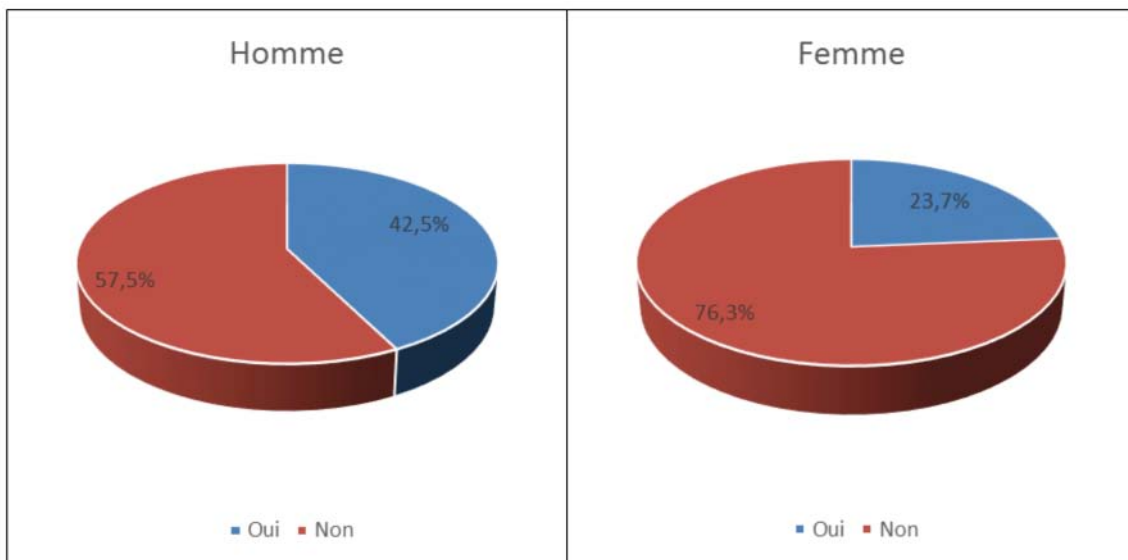
Suivant le niveau d'instruction, respectivement 75% et 71% des citoyens maliens sans aucun niveau d'instruction et ayant le niveau primaire estiment n'avoir pas entendu parler des autorités intérimaires. Cet avis est partagé par 55% de ceux ayant le niveau secondaire. Par contre, quant au niveau supérieur, une forte proportion (63%) estime en avoir entendu parler.

Graphique 41 : Répartition selon le niveau d'instruction que la population ait entendu parler ou non des autorités intérimaires

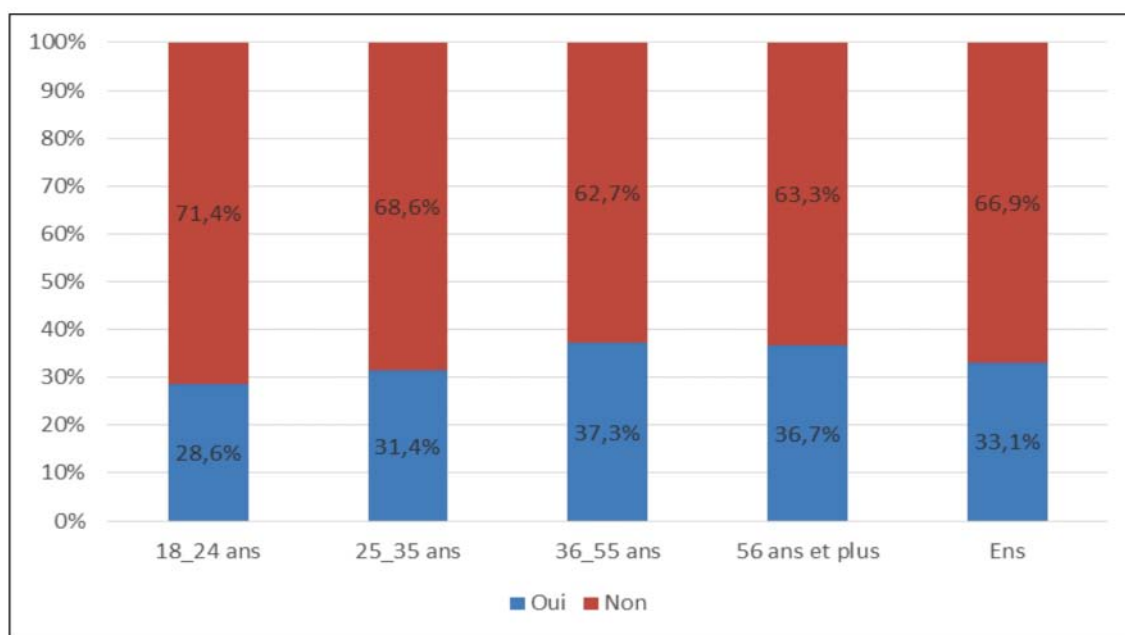


Par sexe, les hommes ont à 43% déclaré avoir entendu parler des autorités intérimaires contre 24% pour les femmes.

Graphique 42 : Répartition selon le sexe suivant que la population ait entendu parler ou non des autorités intérimaires



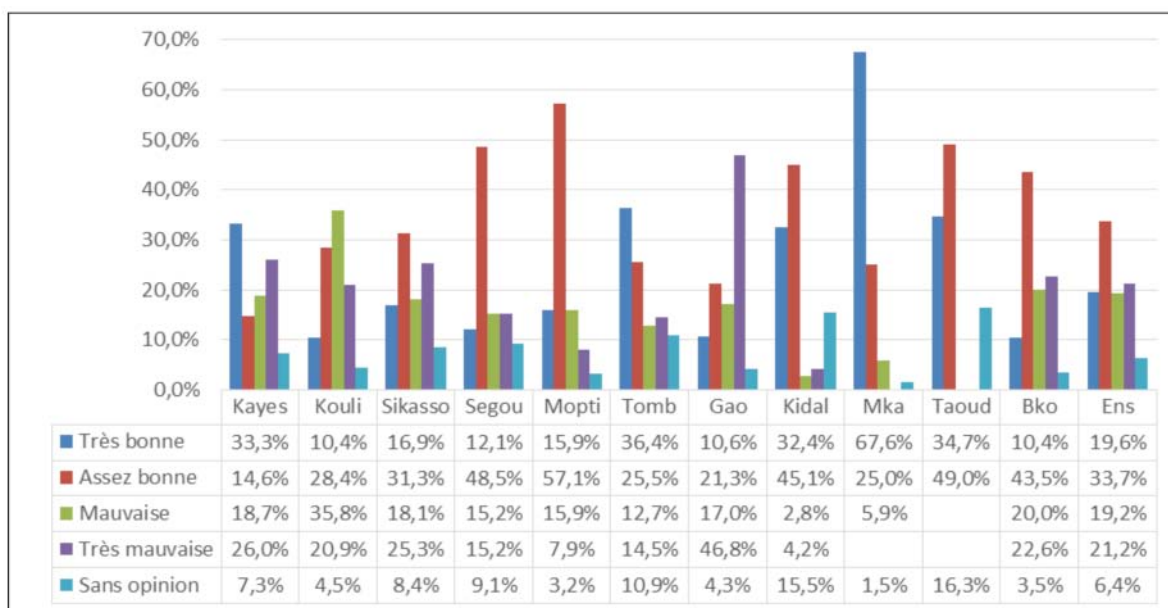
Par tranche d'âge, ce sont les personnes âgées de 36-55 ans et 56 ans et plus qui sont plus nombreuses (37,3% et 36,7%) à avoir entendu parler des autorités intérimaires. Les 18-24 ans sont seulement 29% à en avoir entendu parler.

Graphique 43 : Répartition selon le groupe d'âge suivant que la population ait entendu parler ou non des autorités intérimaires

2.4.5. Appréciation de la mise en place des autorités intérimaires

En ce qui concerne l'appréciation de la mise en place des autorités intérimaires, 53% de Malien(ne)s l'apprécient positivement, et moins de la moitié (40,4%) pense le contraire.

Pour les régions, Ménaka arrive largement en tête des régions nord du pays par rapport à la mise en place des autorités intérimaires avec 93%. Elle est suivie de Taoudénit (83,7%), Kidal (77,5%) et de Tombouctou (61,9%). Cette appréciation est partagée par seulement 32% des populations de Gao.

Graphique 44 : Appréciation selon la région de la mise en place des autorités intérimaires

De manière générale, plus de la moitié (le plus bas taux étant de 50% au niveau du primaire) des personnes enquêtées pensent du bien de la mise en place des autorités intérimaires : 58% du niveau secondaire et 53% du niveau supérieur.

Suivant le sexe, 51% et 57% respectivement des hommes et des femmes pensent que la mise en place des autorités intérimaires est une bonne chose. En revanche, 45% d'hommes et 33% de femmes ne partagent pas cet avis.

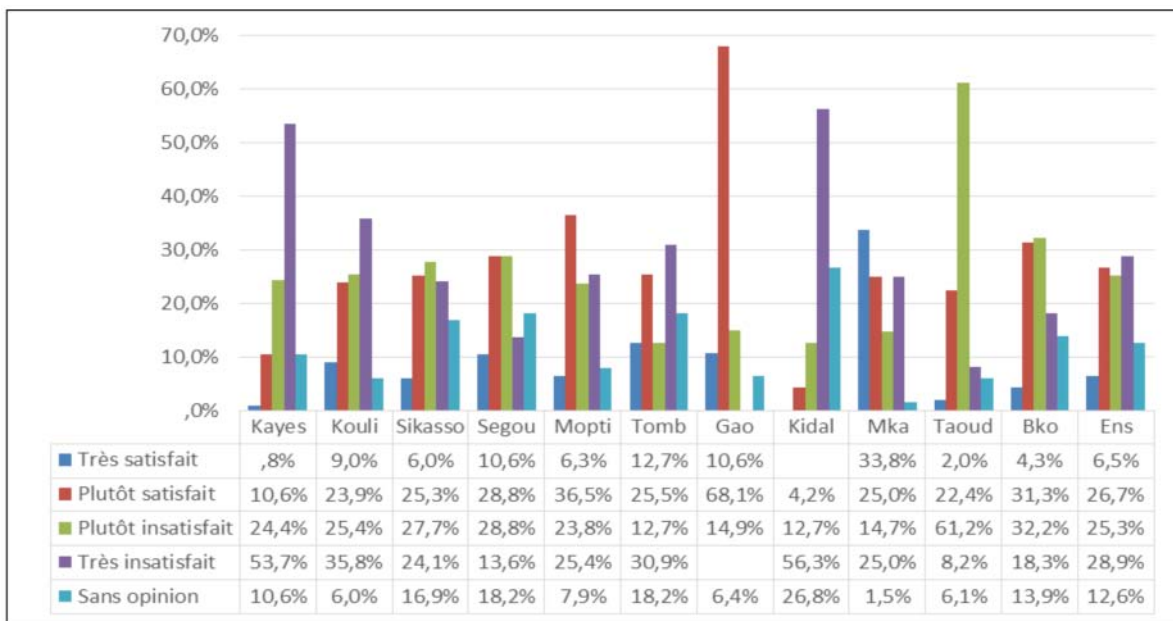
Par rapport à l'âge, près de 54% des citoyen (ne)s apprécient positivement la mise en place des autorités intérimaires.

2.4.6. Niveau de satisfaction sur l'état d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires

Dans l'ensemble, ce sont 33% des enquêté (e)s qui en sont très satisfait (e)s (6%) à plutôt satisfait (e)s (27%). A l'opposé, 54% des citoyen (ne)s sont insatisfait (e)s (25% plutôt insatisfait (e)s et 29% très insatisfait (e)s) de l'état d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires.

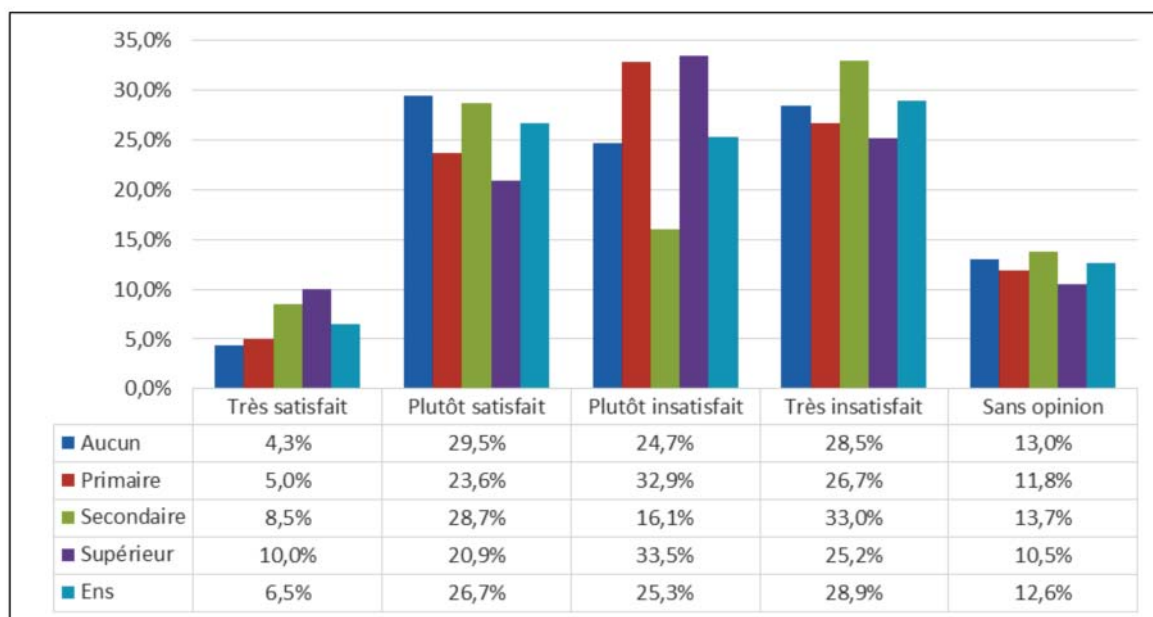
Au niveau des capitales régionales, les régions de Gao (79%) et Ménaka (59%) présentent de fortes proportions de citoyen (ne)s qui sont satisfait (e)s du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires. L'avis contraire est observé chez une forte majorité des populations des régions de Kidal (69%) et de Kayes (78,1%). A Koulikoro et Bamako, un malien sur deux en est insatisfait.

Graphique 45 : Répartition par région du niveau de satisfaction sur l'état d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires



Les résultats montrent que le niveau d'instruction n'influence pas significativement la satisfaction quant au niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires. Le plus fort taux de satisfait (e)s est enregistré au niveau secondaire avec 37% et le plus fort taux d'insatisfait (e)s au niveau primaire avec 60%.

Graphique 46 : Appréciation du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires suivant le niveau d'instruction



Suivant le sexe, 37% de femmes estiment être satisfaites de l'état d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires pour 31% d'hommes.

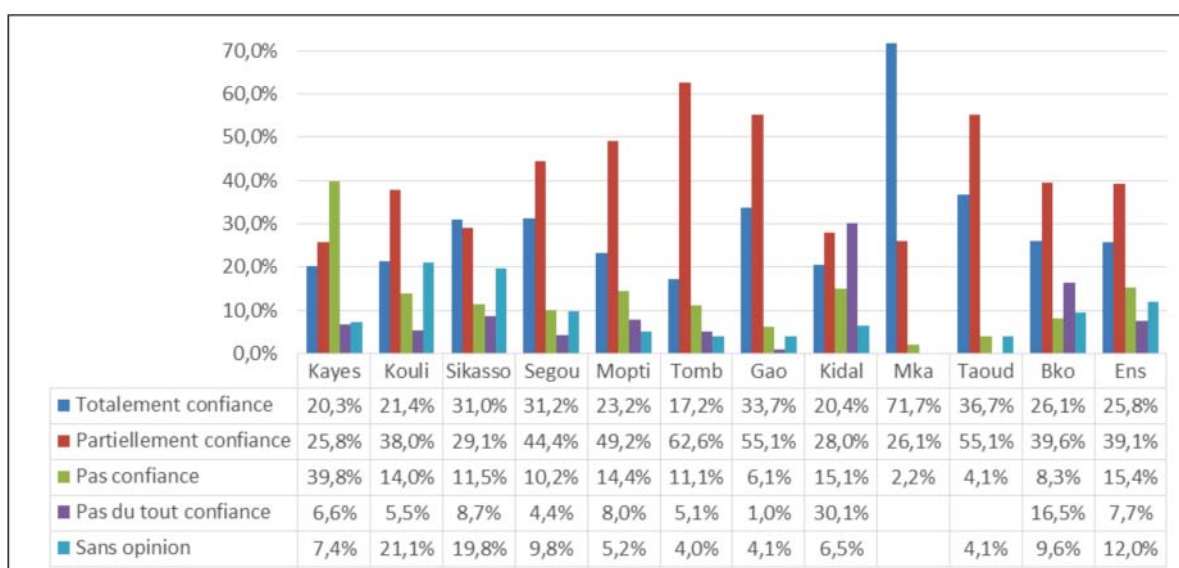
Les résultats par groupe d'âge montrent une différence de 5 points de pourcentage entre les 36-55 ans (30%) et les autres groupes (35%).

2.4.7. Niveau de confiance en l'accord pour ramener la paix

Quant au retour de la paix, de la stabilité et de la sécurité au Mali, près de deux tiers des citoyens (65%) estiment avoir confiance en l'accord (25% qui ont totalement confiance en l'accord).

Moins de la moitié des personnes interrogées a « totalement confiance » en l'accord avec les plus forts taux enregistrés à Taoudénit (36,7%) et Gao (33,7%). Kidal est la région qui fait le moins confiance à 45% pendant que Tombouctou affiche la plus forte confiance partielle (62,6%).

Graphique 47 : Niveau de confiance en l'accord pour ramener la paix et la sécurité



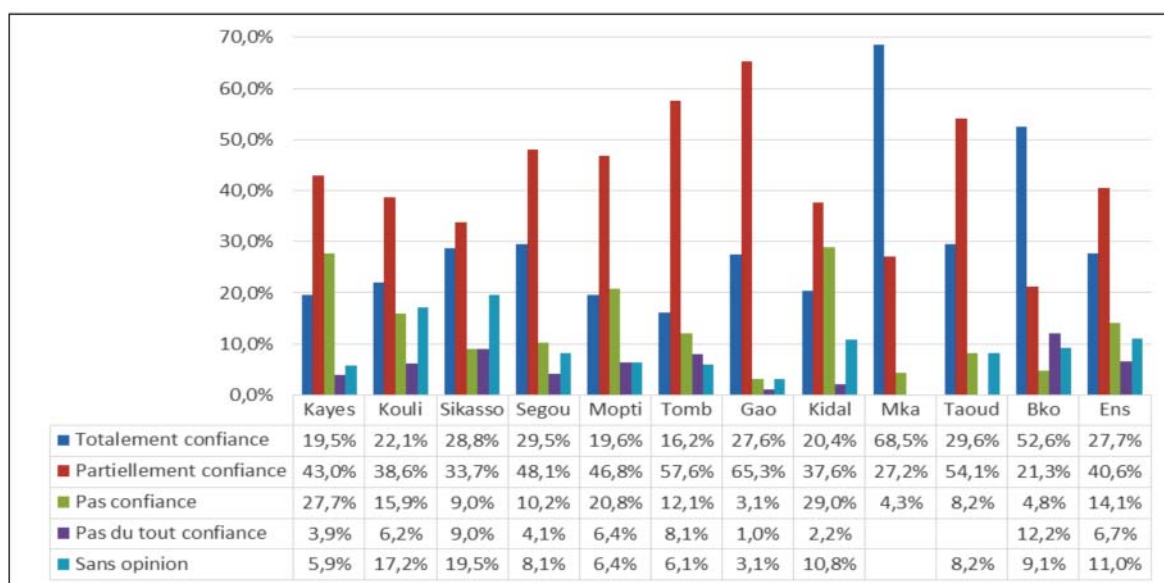
La confiance en l'accord est élevée, quel que soit le niveau d'instruction, à plus de 60%. Il en est de même pour les femmes et les hommes.

2.4.8. Niveau de confiance en l'accord pour le développement du pays

Dans l'ensemble, 68% des citoyens estiment avoir confiance en l'accord pour assurer le développement à travers sa mise en œuvre.

Les résultats au niveau des capitales régionales montrent que, dans la plupart des villes, plus de 60% de la population estiment faire confiance en l'accord pour assurer le développement. Il en est ainsi à Kayes et Sikasso pour 63%. Ces statistiques sont respectivement de 61% et 78% dans les régions de Koulikoro et de Ségou alors que dans les villes de Mopti et Bamako, elles sont respectivement de 66% et 74%. La proportion est plus élevée dans les localités de Tombouctou (74%), Gao (93%), Ménaka (96%) et Taoudénit (84%). Par contre, elle est plus faible à Kidal avec 58%.

Graphique 48 : Niveau de confiance en l'accord pour le développement du pays



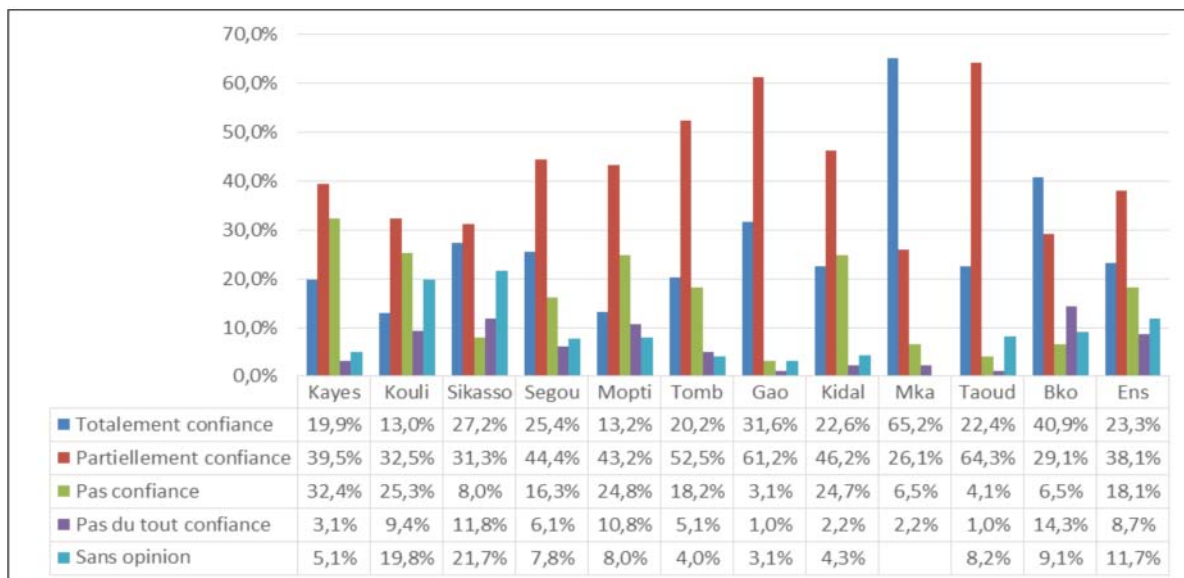
Cette tendance reste positive, quelles que soient les variables démographiques comme le sexe, les groupes d'âge et le niveau d'instruction.

2.4.9. Niveau de confiance en l'accord pour lutter contre le chômage des jeunes

Pour ce qui est de la lutte contre le chômage des jeunes, 61% des enquêtés estiment avoir confiance en l'accord à travers sa mise en œuvre pour juguler ce problème.

Cette confiance est partagée par toutes les capitales régionales : 70% à Bamako et Ségou. Dans les localités de Kayes et Sikasso, environ 60% de citoyen(ne)s sont de cet avis, et ils sont 45% à Koulikoro et 56% à Mopti. C'est dans les régions nord du pays que la confiance est plus forte : Tombouctou (73%) ; Gao (93%) ; Kidal (69%) ; Ménaka (91%) et Taoudénit (87%).

Graphique 49 : Niveau de confiance en l'accord pour lutter contre le chômage des jeunes



Concernant les tranches d'âge, près de 63% de la population estiment avoir confiance en l'accord pour lutter contre le chômage des jeunes. Au sein des populations ayant 56 ans et plus, 58% des citoyens donnent leur confiance en l'accord pour lutter contre le chômage des jeunes.

Suivant le sexe, on n'observe pas de différence significative : 62% des Maliens et 60% des Maliennes pensent que l'accord luttera contre le chômage des jeunes.

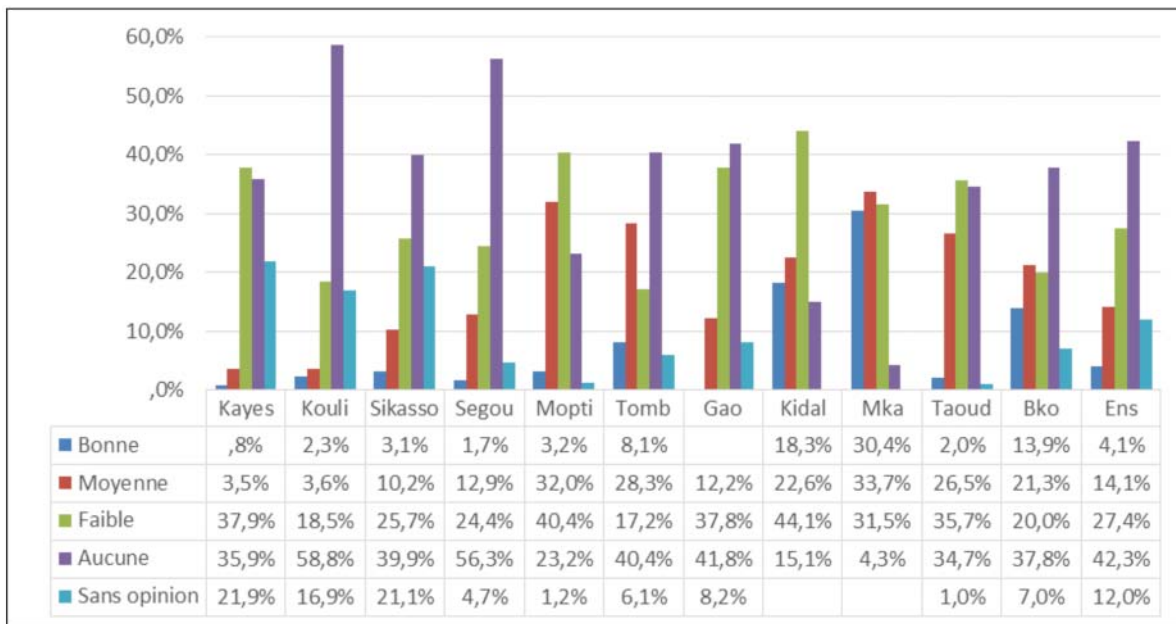
2.4.10. Niveau de connaissance de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali

Quant à leur niveau de connaissance de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, 4% estiment en avoir une bonne connaissance et 14% une connaissance moyenne. Les populations interrogées estiment à 42% n'avoir aucune connaissance du contenu de l'accord.

Les résultats par capitale régionale montrent que dans plusieurs villes (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Taoudénit) moins de 4% des concitoyens estiment avoir une bonne connaissance du contenu de l'accord. Le plus fort taux est enregistré à Ménaka (30%).

A Kayes et Sikasso, les « sans opinion » dépassent 20%.

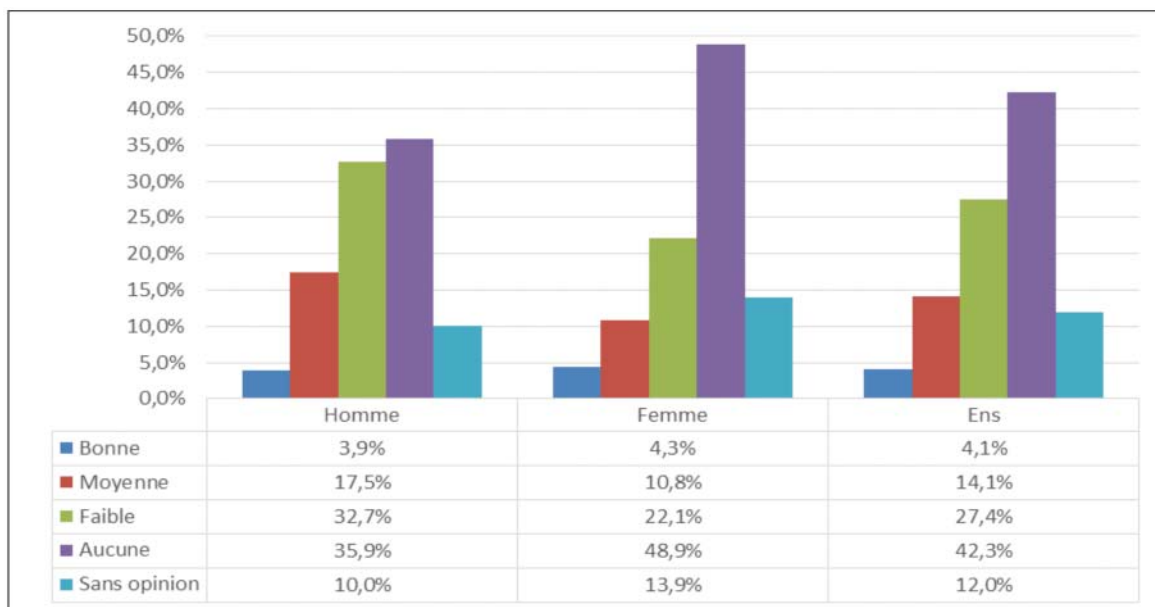
Graphique 50 : Niveau de connaissance de l'accord pour la paix par région



Même parmi les citoyens ayant le niveau supérieur, seuls 13% estiment avoir une bonne connaissance du contenu de l'accord.

L'analyse des résultats suivant le sexe montre que les femmes en savent moins que les hommes : 49% de femmes contre 36% d'hommes.

Graphique 51 : Niveau de connaissance de l'accord pour la paix suivant le sexe



L'analyse des résultats par groupe d'âge montre que 42% des plus jeunes (18-24 ans) et des plus âgés (56 ans et plus) déclarent avoir une connaissance (faible à bonne) du contenu de l'accord. Cette statistique est respectivement de 50% et 47% dans le rang des populations âgées de 25-35 ans et 36-55 ans. Par ailleurs, 3% des jeunes de 18-24 ans déclarent avoir une bonne connaissance du contenu de l'accord contre 5% dans les autres groupes d'âge.

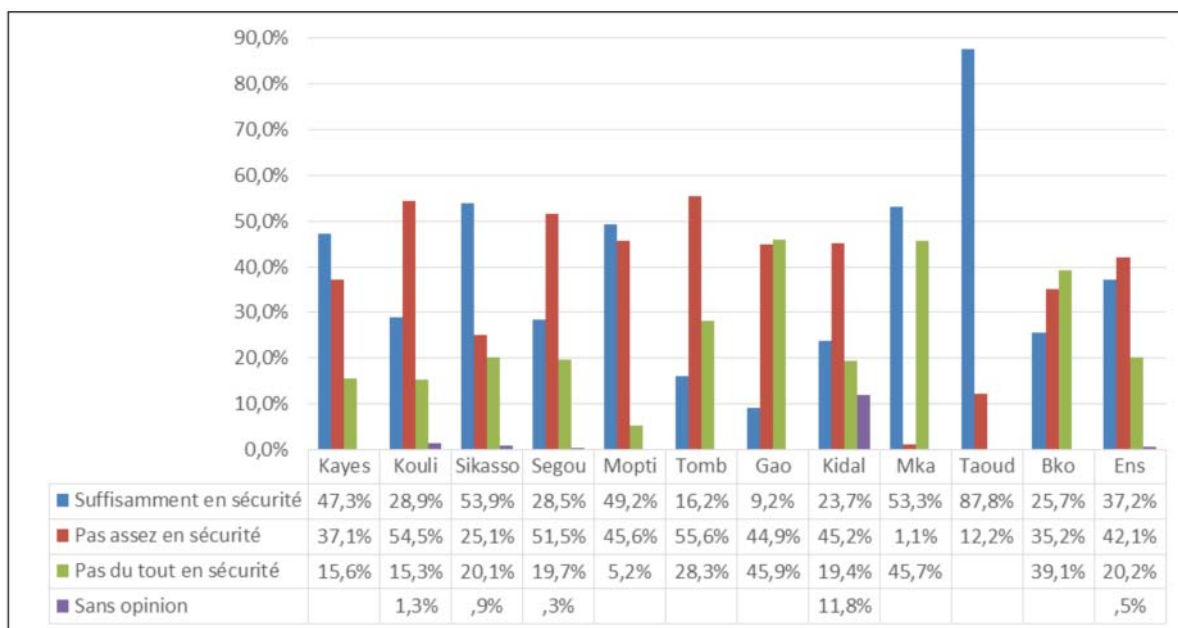
2.5. La sécurisation du Mali

2.5.1. Sentiment de sécurité chez soi pendant la nuit

Pendant la nuit, 62% des Maliens et Maliennes ne se sentent pas assez en sécurité contre 37% qui se sentent suffisamment en sécurité.

Les résultats par capitale régionale montrent que ce sont les villes de Sikasso (54%), Mopti, Ménaka (53%) et Taoudénit (88%) qui présentent de fortes proportions de citoyen (ne)s s'estimant être suffisamment en sécurité chez eux pendant la nuit. Par contre, à Koulikoro (55%), Ségou (52%), à Tombouctou (56%) et Kidal (45%) de fortes proportions de populations ne sont pas assez en sécurité pendant la nuit. Par ailleurs, à Bamako et Gao, les enquêté (e)s sont respectivement 39% et 46% à ne pas être du tout en sécurité chez eux pendant la nuit.

Graphique 52 : Sentiment de sécurité chez soi pendant la journée par région



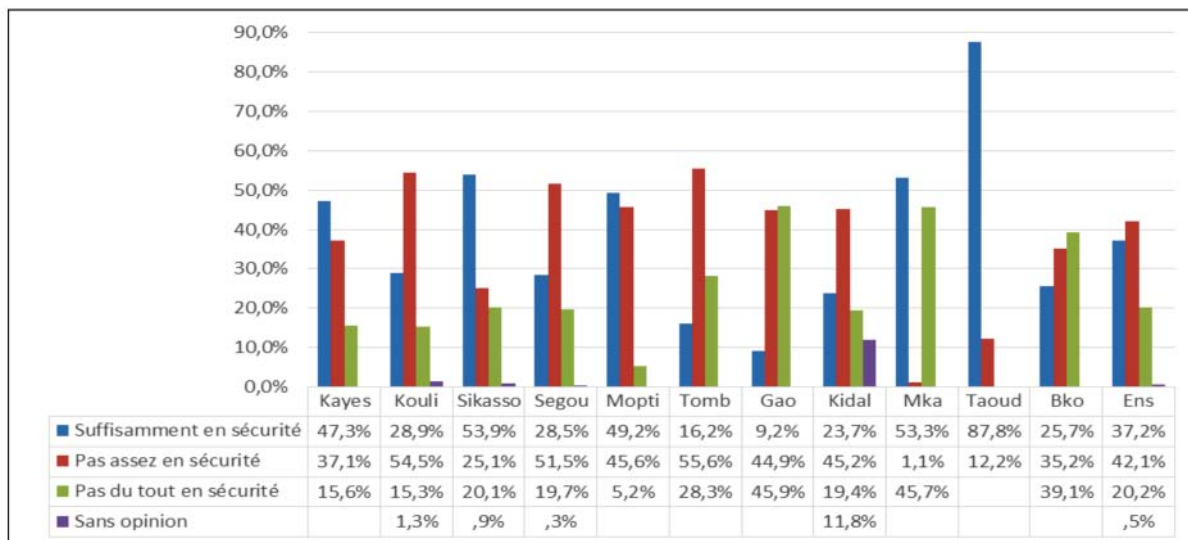
L'analyse suivant le sexe ne montre pas de différence significative : 39% de femmes pour 36% d'hommes se sentent suffisamment en sécurité chez eux pendant la nuit contre 42% d'hommes et de femmes qui pensent le contraire. Enfin, 18% de femmes disent ne pas être du tout en sécurité la nuit chez elles contre 22% d'hommes. Suivant les groupes d'âge, parmi les populations de 18-24 ans, 25-35 ans et 36-55 ans, près de 37% des citoyen (ne)s disent être suffisamment en sécurité chez eux pendant la nuit. 40% des personnes âgées de 56 ans et plus partagent cet avis. Par ailleurs, 43% des citoyens ayant entre 18-24 ans et 25-35 ans ainsi que 40% de ceux ayant 36-55 ans ou 56 ans et plus ne sont pas suffisamment en sécurité chez eux pendant la nuit.

2.5.2. Sentiment de sécurité en sortant seul pendant la nuit

Dans l'ensemble, 72% des enquêté (e)s ne se sentent pas en sécurité en sortant seul pendant la nuit contre 26% qui disent être suffisamment en sécurité.

Suivant les capitales régionales, les populations ne se sentent totalement en sécurité pour sortir seules la nuit qu'à Taoudénit (75,5%) suivie de Ménaka (53%). Dans toutes les autres localités, l'insécurité empêche les habitants de sortir la nuit avec un pic à Gao (88%) suivie de Bamako (69%), Kayes (67%) et de Kidal (65%).

Graphique 53 : Sentiment de sécurité en sortant seul pendant la nuit par région



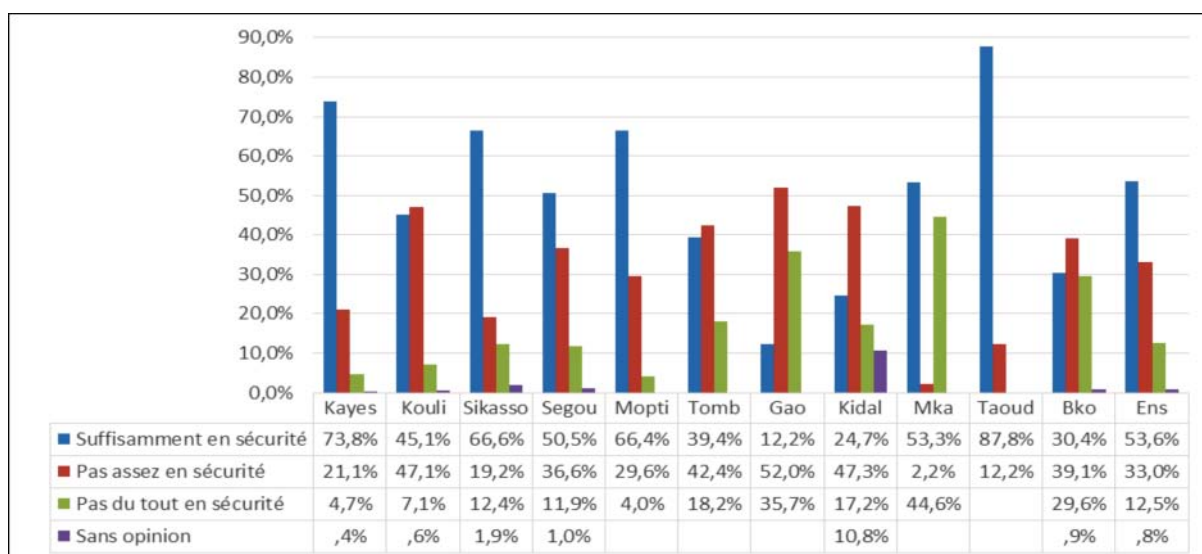
42% de Maliens et de Maliennes estiment ne pas être assez en sécurité la nuit ; 32% d'hommes ne sont pas du tout en sécurité la nuit en sortant seuls contre 29% de femmes.

2.5.3 Sentiment de sécurité en sortant seul pendant la journée

Plus de la moitié des citoyen (ne)s (54%) se sentent suffisamment en sécurité pour sortir seuls pendant la journée. Toutefois, un Malien sur trois (33%) dit ne pas être assez en sécurité en sortant seul pendant la journée et 13% ne sont pas du tout en sécurité.

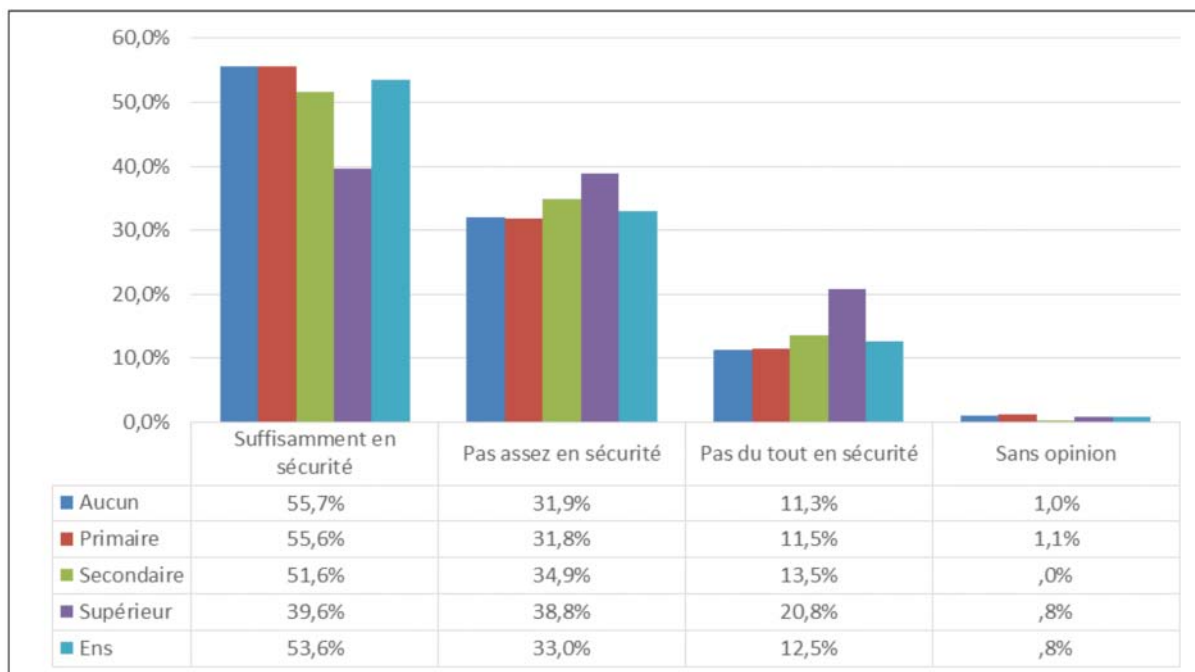
Dans la journée, les habitants se sentent en sécurité dans plusieurs régions dont Taoudénit a le pourcentage de confiance le plus élevé (87,8%). Elle précède Kayes (73,8%), Sikasso (66,6%) et Mopti (66,4%). A contrario, les populations ne sentent pas en sécurité dans la journée à Gao (87,7%), Bamako (68,7%) suivies de Kidal (64,7%) et de Tombouctou (60,7%).

Graphique 54 : Sentiment de sécurité en sortant seul dans la journée par région



Les résultats par niveau d'instruction montrent que 56% des citoyen (ne)s n'ayant aucun niveau ou ayant le niveau primaire disent être suffisamment en sécurité en sortant seuls pendant la journée. Alors que ces statistiques sont respectivement de 52% et 40% dans les groupes de ceux ayant le niveau secondaire et le niveau supérieur.

Graphique 55 : Sentiment de sécurité en sortant seul en journée selon le niveau d'instruction

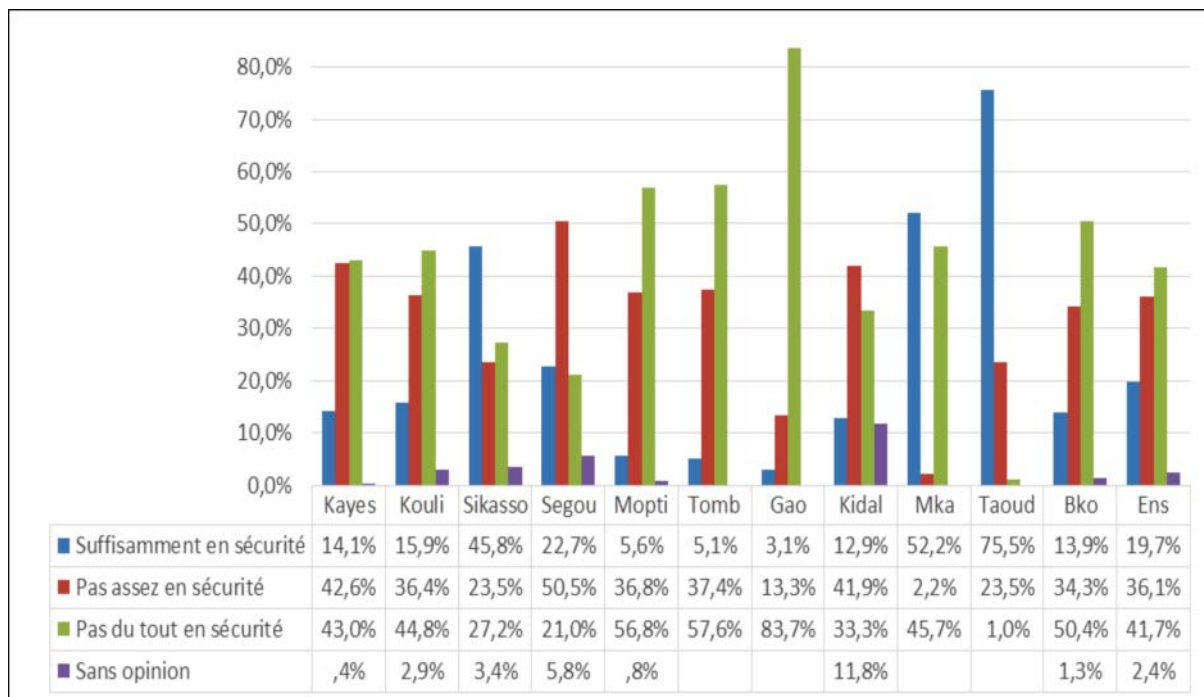


L'analyse suivant le sexe ne montre pas de différence significative. Une proportion de 51% d'hommes pour 56% de femmes estime être suffisamment en sécurité en sortant seul pendant le jour.

2.5.4. Sentiment de sécurité en sortant de la capitale régionale

Pour ce qui concerne le sentiment de sécurité en sortant de la capitale régionale, seulement 20% de la population pensent pouvoir le faire.

Suivant les régions, c'est dans les localités de Ménaka et Taoudénit que les personnes enquêtées semblent n'avoir pas d'appréhension pour se déplacer en dehors de la capitale régionale avec respectivement 52% et 76%. Ailleurs, les difficultés de déplacement sont perceptibles, notamment à Tombouctou (95%), Mopti (93,6%), Kayes (85,6%), Gao (83,7%), Bamako (84,7%) et Koulikoro (81,2%).

Graphique 56 : Sentiment de sécurité en allant dans les villages voisins

Le sentiment de sécurité pour se déplacer en dehors de la capitale régionale baisse avec le niveau d'instruction. En effet, près de 21% des citoyen (ne)s n'ayant aucun niveau ou ayant le niveau primaire disent être suffisamment en sécurité en allant dans les contrées voisines. Ces proportions sont respectivement de 17 et 14% dans les groupes de ceux ayant le niveau secondaire et le niveau supérieur.

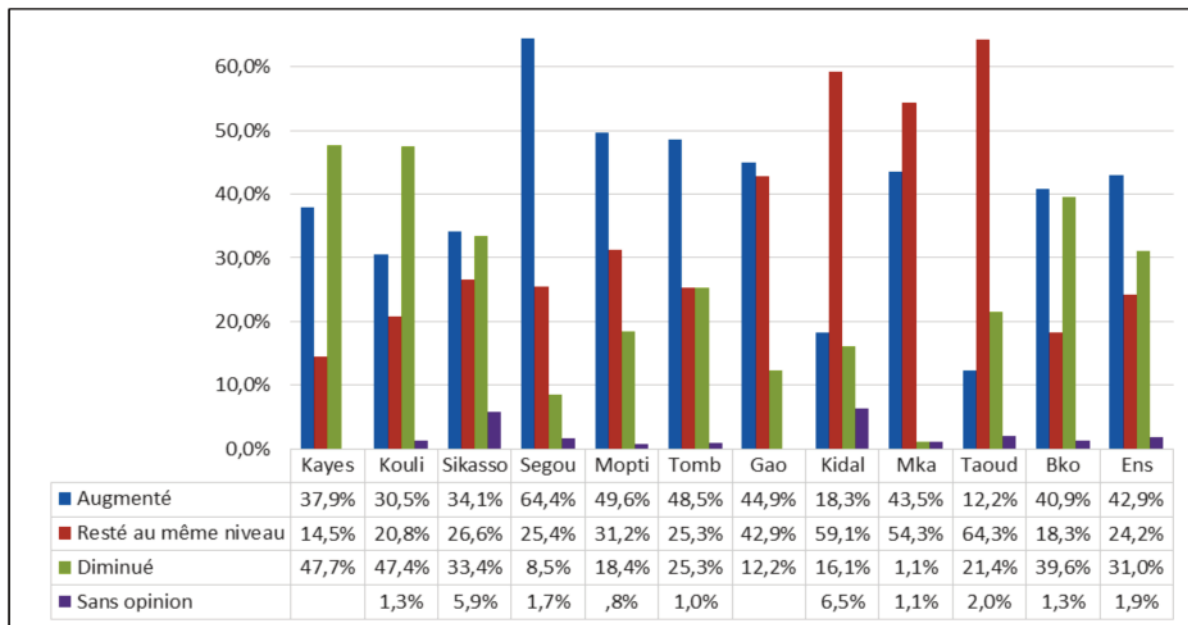
L'analyse suivant le sexe et les groupes d'âge présente les mêmes tendances.

2.5.5. Evolution du niveau de sécurité dans la région

En évaluant le niveau d'insécurité dans leur région au cours des trois derniers mois, 31% de la population trouvent que l'insécurité a diminué ; elle est restée au même niveau pour 24% et a augmenté pour 43%.

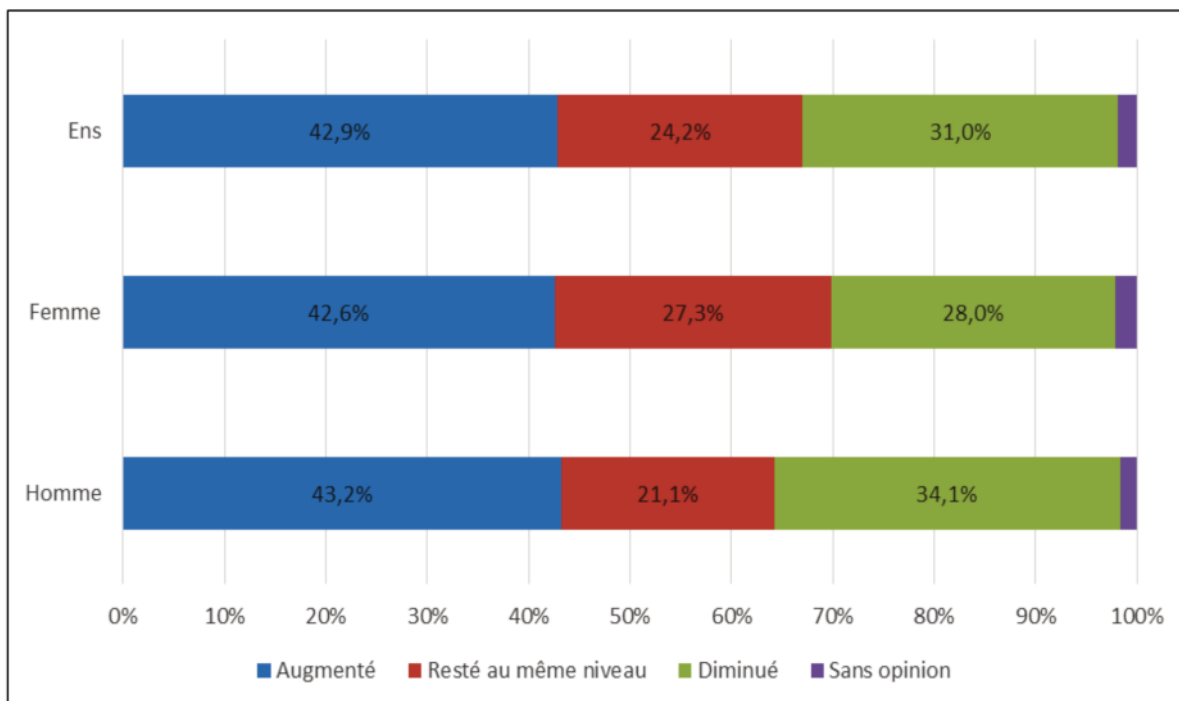
Au niveau des capitales régionales de Kayes et Koulikoro, 47% des citoyen (ne)s estiment que l'insécurité a baissé d'ampleur au cours des trois derniers mois. Par contre, dans les villes de Kidal (59%), Ménaka (54%) et Taoudénit (64%), l'insécurité est restée au même niveau au cours des trois derniers mois. Mais dans les localités de Ségou et Gao, respectivement 64% et 45% de la population constatent une augmentation de l'insécurité. Cette statistique avoisine les 50% dans les villes de Mopti et Tombouctou. Notons qu'à Bamako, 40% des citoyen (ne)s disent que l'insécurité a diminué au cours de ces trois derniers mois contre 40% qui estiment qu'elle a augmenté et 18% d'habitants de Bamako qui pensent qu'elle est restée au même niveau.

Graphique 57 : Evolution du niveau de sécurité dans la région



L'appréciation du niveau d'insécurité suivant le genre montre que l'insécurité a augmenté au cours des trois derniers mois tant pour les hommes que pour les femmes (43%). A contrario, respectivement 34% d'hommes et 28% de femmes estiment que l'insécurité a plutôt diminué au cours des trois derniers mois ; 21% des hommes constatent qu'elle est restée au même niveau pour 27% de Maliennes qui partagent ce point de vue.

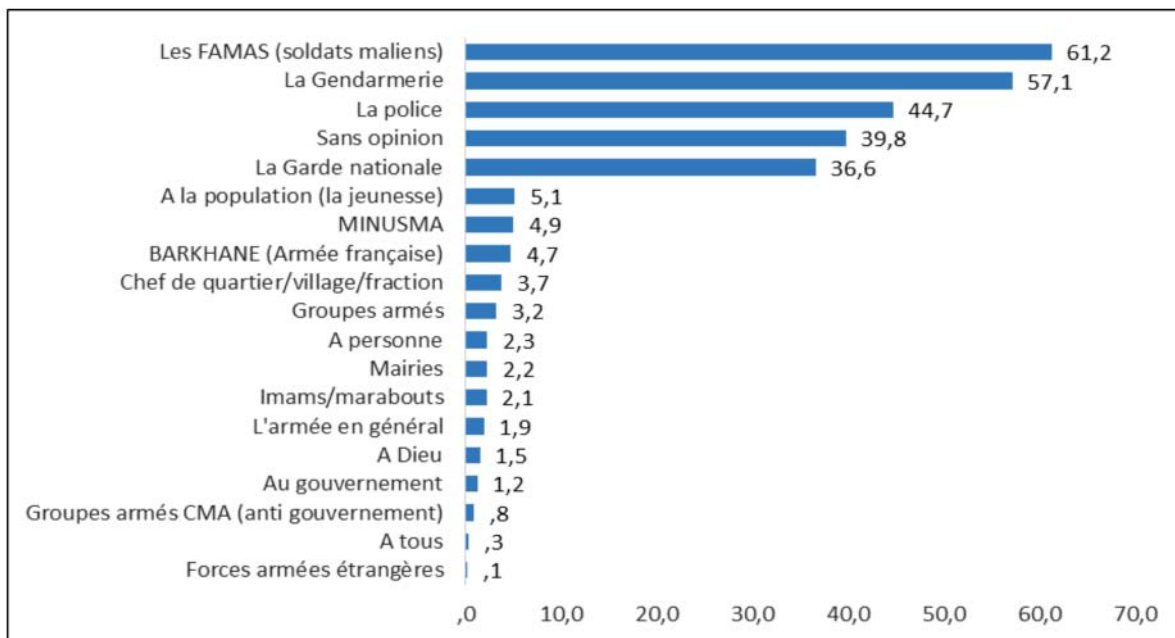
Graphique 58 : Evolution selon le niveau d'instruction du niveau de sécurité dans la région



2.5.6. Les acteurs pouvant assurer la sécurité dans la région

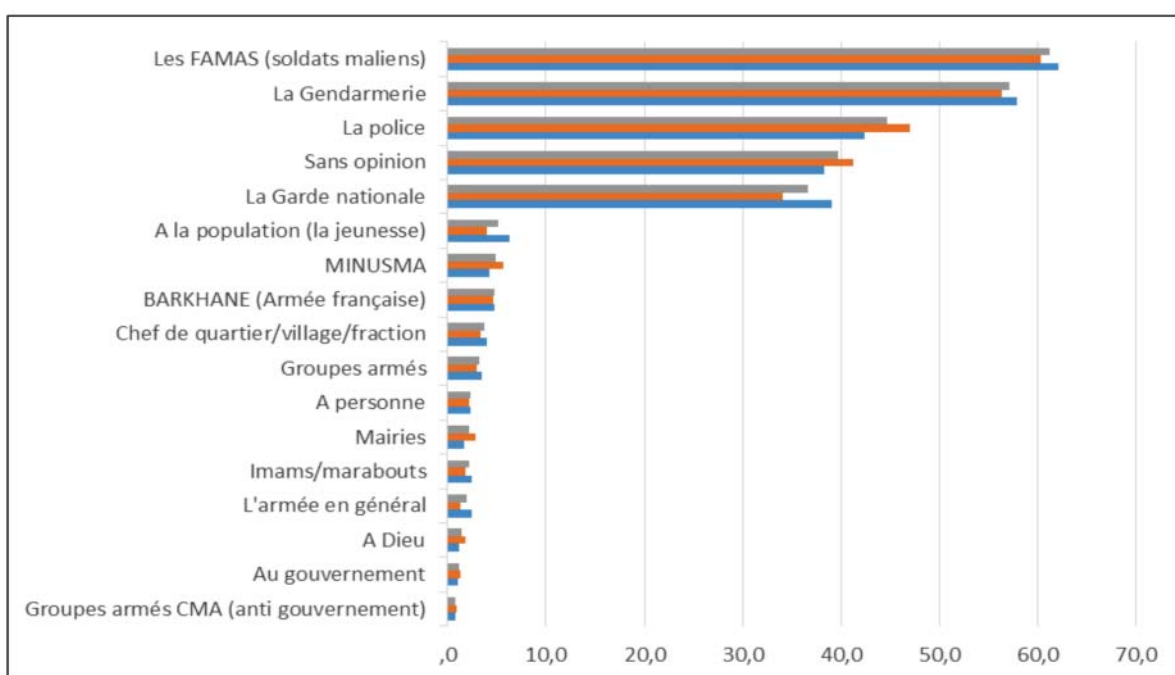
Pour assurer la sécurité dans leurs régions, les citoyens (ne) font plus confiance aux forces de défense et de sécurité : forces armées maliennes (61%), gendarmerie (57%) et la police (45%).

Graphique 59 : Groupes en qui avoir confiance pour la sécurité de la région



Pour la sécurisation de leurs régions, Koulikoro (70%), Bamako (70%) et Sikasso (66%) ont fait référence à la gendarmerie nationale. Kidal (77%) et Taoudénit (55%) optent pour les groupes armés tandis que les FAMAs constituent l'acteur le plus sûr à Mopti (84%), Ménaka (82%), Gao (80%), Tombouctou (71%) et Ségou (70%). Suivant le sexe, les hommes et les femmes accordent leur confiance aux mêmes acteurs et dans le même ordre pour assurer la sécurité dans leur région : 62% d'hommes et 60% de femmes aux FAMAS, 57% d'hommes et de femmes à la gendarmerie nationale et 43% de maliens et 47% de maliennes à la police.

Graphique 60 : Groupe qui peut sécuriser la région suivant le sexe



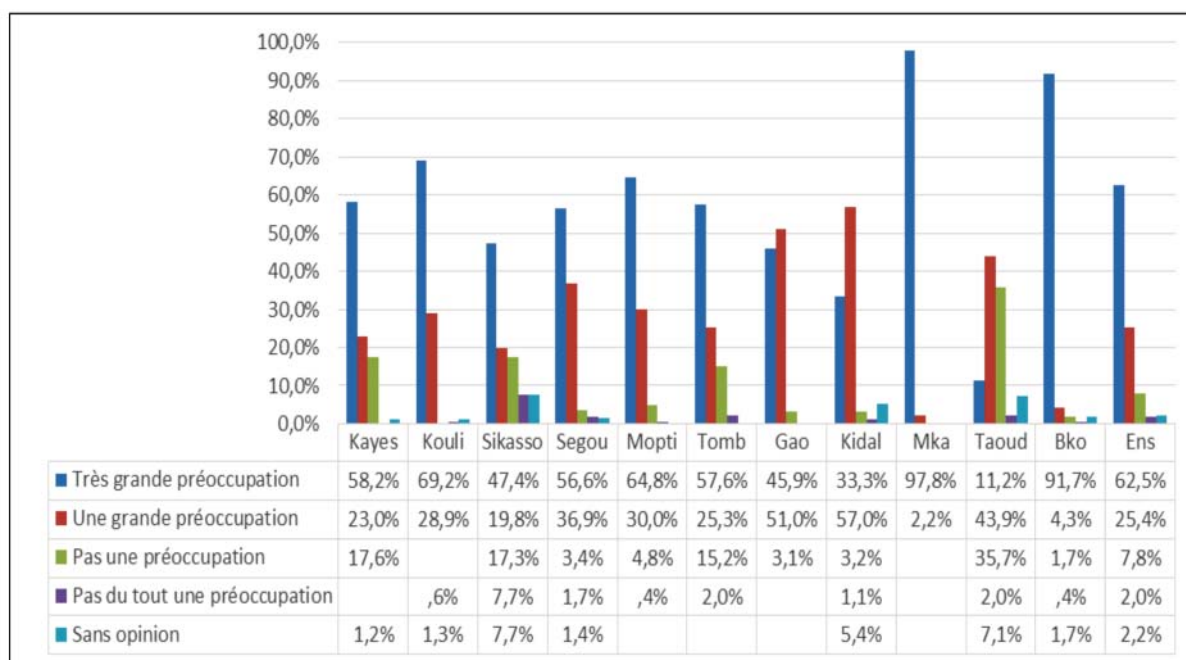
Suivant le niveau d'instruction, deux tiers des citoyen (ne)s ayant le niveau secondaire portent leur choix sur la gendarmerie nationale comme étant le premier groupe en qui ils placent leur confiance pour assurer la sécurité dans leur région. Les citoyen (ne)s n'ayant aucun niveau d'instruction (62%) ou ayant les niveaux primaire (65%) et niveau supérieur (59%) placent plutôt leur confiance aux FAMaS pour assurer la sécurité dans leur région.

2.5.7. Niveau de préoccupation pour les attentats

Neuf Maliens sur dix (87,9%) sont préoccupé (e)s par les attentats. Seulement 8% pensent que les attentats ne constituent pas une préoccupation et 2% estiment qu'ils ne sont pas du tout une préoccupation.

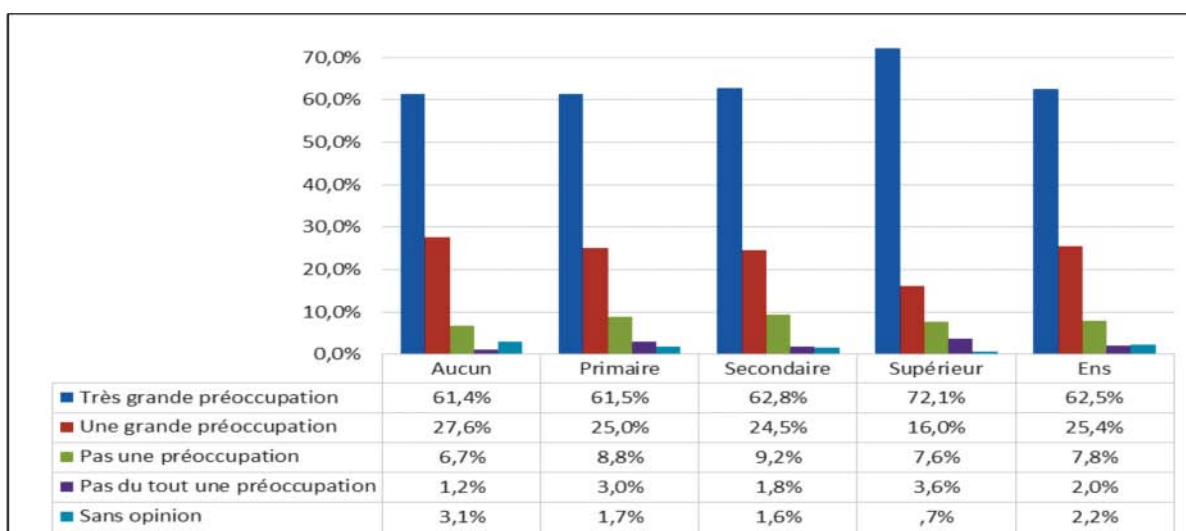
Au niveau de plusieurs capitales régionales, plus de 90% des citoyen (ne)s de Koulikoro (98%), Ségou (94%), Mopti (95%), Gao (97%), Kidal (90%) et Bamako (96%) pensent que les attentats constituent une préoccupation dans leur région. A Ménaka (100%), tous les habitants se préoccupent des attentats.

Graphique 61 : Niveau de préoccupation pour les attentats par région



La préoccupation augmente avec le niveau d'instruction : 72% pour le niveau supérieur et 62% pour les autres niveaux.

Graphique 62 : Niveau de préoccupation des attentats suivant le niveau d'instruction



Autant les hommes que les femmes sont préoccupés par les attentats avec respectivement 89% et 87%.

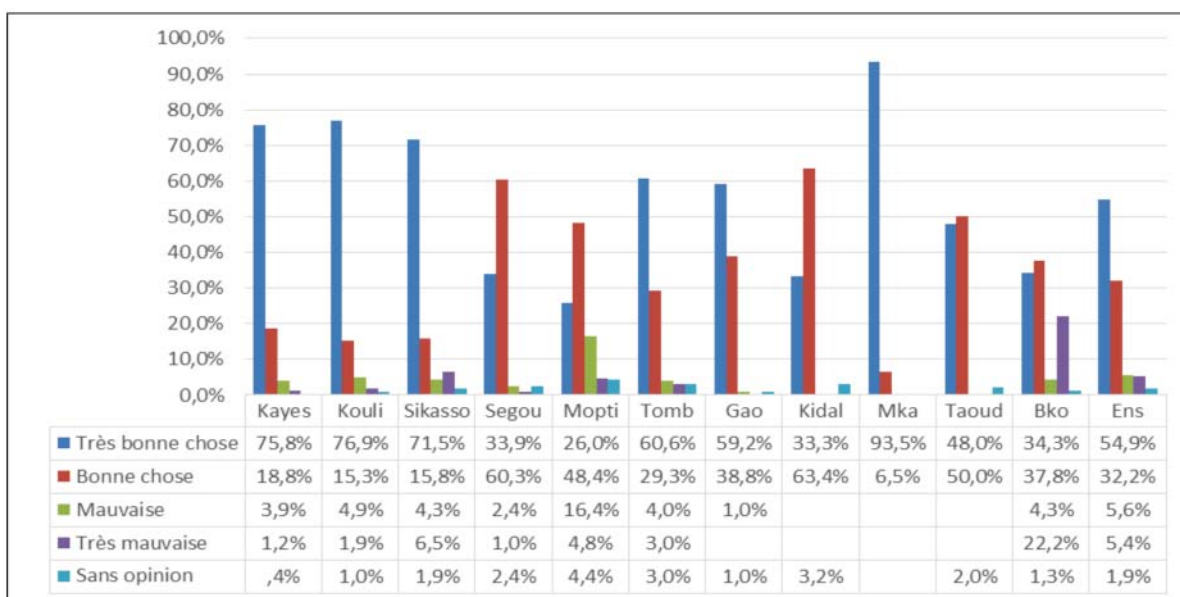
Suivant les groupes d'âge, les attentats constituent une préoccupation dans leur région à 62% pour les tranches 18-24 ans, 25-35 ans, 36-55ans et 72% pour les 56 ans et plus.

2.5.8. Implication des chefs de village ou fraction dans la sécurisation des localités

Dans l'ensemble, 87% des Maliens (ne)s considèrent l'implication des chefs de village ou de fraction comme une bonne chose, une très bonne chose pour 55%.

Par localité, l'implication des chefs de village ou de fraction dans la sécurisation de la zone est perçue comme une bonne chose à plus de 90% à Kayes (95%), Koulikoro (92%), Tombouctou (90%), Kidal (97%), Gao (98%), Taoudénit (98%). Leur implication est très fortement recommandée à Ménaka (100%).

Graphique 63 : Appréciation de l'implication des chefs de village dans la sécurisation de la zone



Aussi, 75% des enquêtés ayant le niveau supérieur pensent-ils que l'implication des chefs de village dans la sécurisation est une bonne chose ; 88% de Maliens (e)s ayant un niveau inférieur y sont favorables.

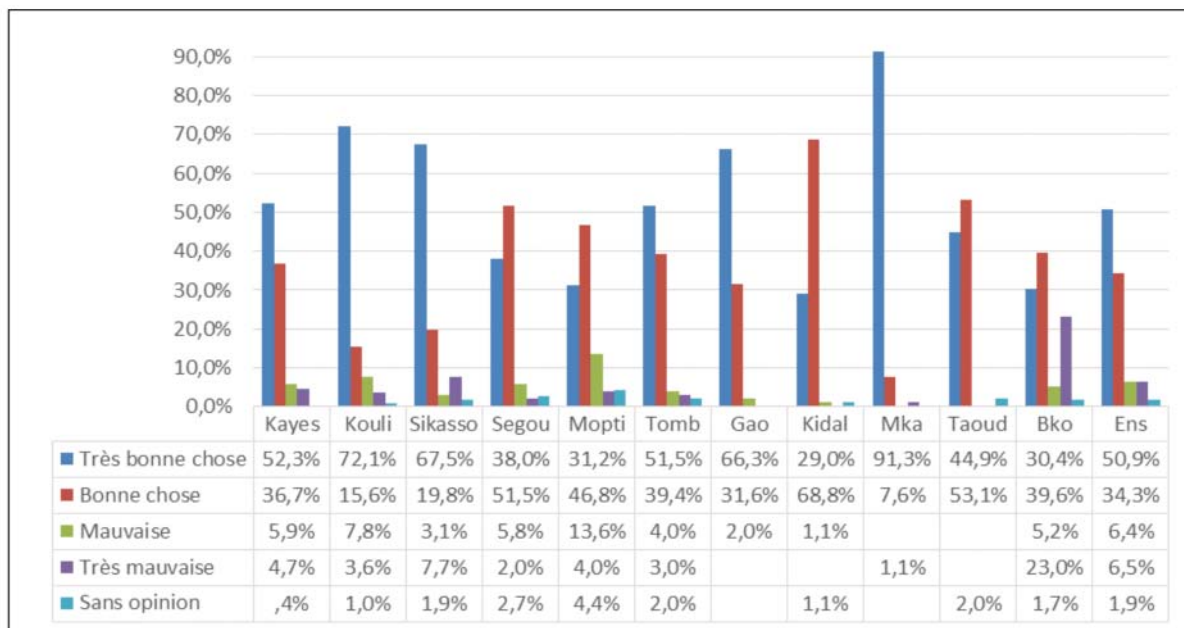
L'implication des chefs de village ou de fraction dans la sécurisation des localités est favorablement appréciée tant des hommes que des femmes : 85% des hommes et 90% des femmes.

2.5.9. Implication des chefs religieux (imams et notables) dans la sécurisation des localités

La majorité de la population (85,2%) estime que l'implication des chefs religieux (imams et notables) est une bonne chose.

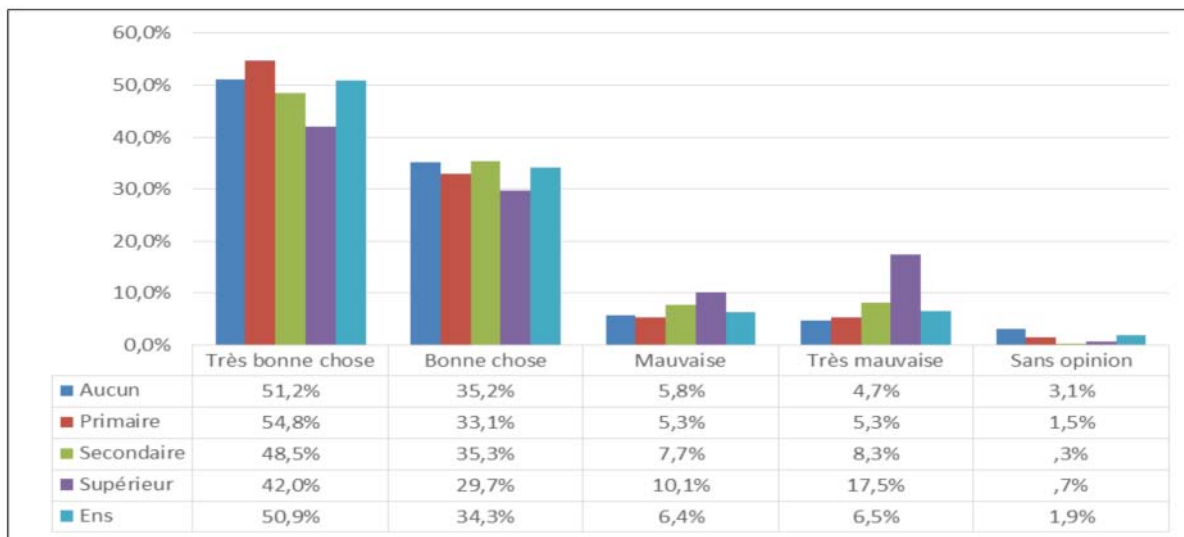
L'analyse par région montre que dans les régions nord du pays, notamment à Tombouctou (90,9%), Gao (97,9%), Kidal (97,8%), Ménaka (98,9%) et Taoudénit (98%) l'implication des imams et notables dans la sécurisation des régions est perçue comme une bonne chose. Le plus bas pourcentage est enregistré à Bamako avec 70%. Elle est une très bonne chose pour 91% des habitants de Ménaka.

Graphique 64 : Appréciation de l'implication des Imams/Notables dans la sécurisation de la zone



Suivant le niveau d'instruction, une forte proportion des citoyen (ne)s, 88% (pour aucun niveau, primaire et secondaire) et 72% de ceux ayant le niveau supérieur estiment que l'implication des imams et notables dans la sécurisation des localités est une bonne chose. Toutefois, 18% de citoyen (ne)s ayant le niveau supérieur ont une opinion contraire.

Graphique 65 : Appréciation de l'implication des imams/notables dans la sécurisation par groupe d'âge



La majorité des hommes et des femmes, respectivement 82% et 89% voit l'implication des chefs religieux dans la sécurisation des localités comme une bonne chose.

Il en est de même suivant les tranches d'âge : 88% pour les 18-24 ans, 85% pour les 25-35 ans, 86% pour les 36-55 ans et 78% pour les 56 ans et plus.

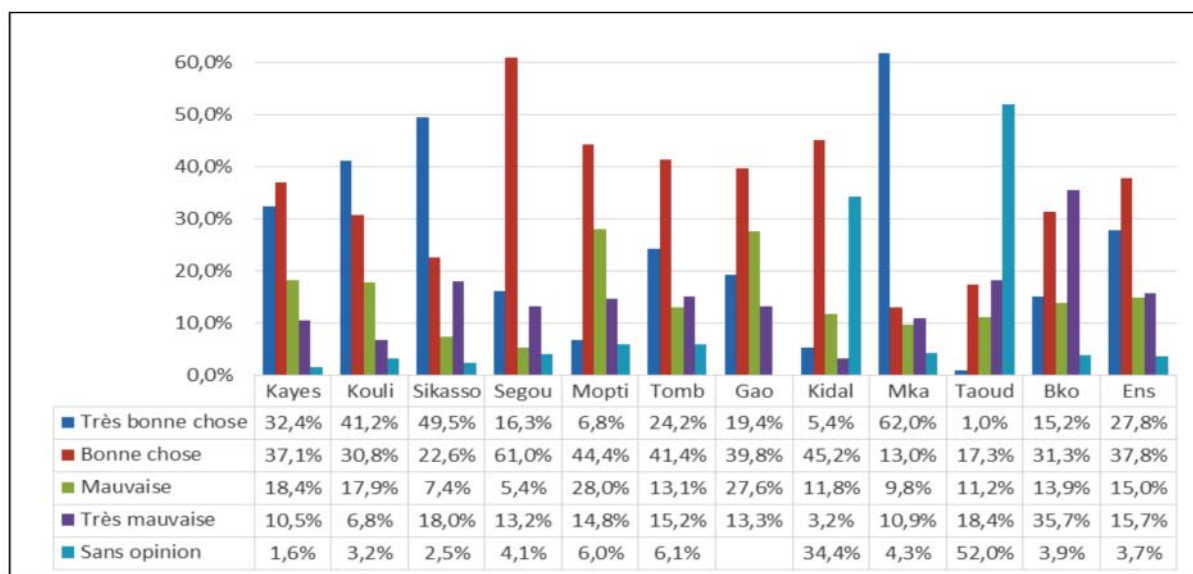
2.5.10. Implication des partis politiques dans la sécurisation des localités

Deux tiers de la population (66%) estiment que l'implication des partis politiques dans la sécurisation des localités est une bonne chose contre 31% qui pensent le contraire.

Au niveau des capitales régionales, c'est à Bamako et Gao, avec des taux respectifs de 50% 41%, que l'implication des partis politiques dans la sécurisation des localités n'est pas perçue comme une bonne chose. Dans toutes les autres capitales, leur implication est bien vue avec une forte appréciation à Ménaka où elle est même une très bonne chose à 62%.

Cette nouvelle région se démarque de l'autre (Taoudénit) qui enregistre le plus fort taux de « sans opinion » (52%).

Graphique 66 : Appréciation de l'implication des partis politiques dans la sécurisation de la zone par région



Le sexe, le niveau d'instruction et l'âge sont sans incidence majeure sur l'appréciation de l'implication des partis politiques dans la sécurisation des localités.

2.5.11. Niveau de satisfaction sur le travail de la MINUSMA au Mali

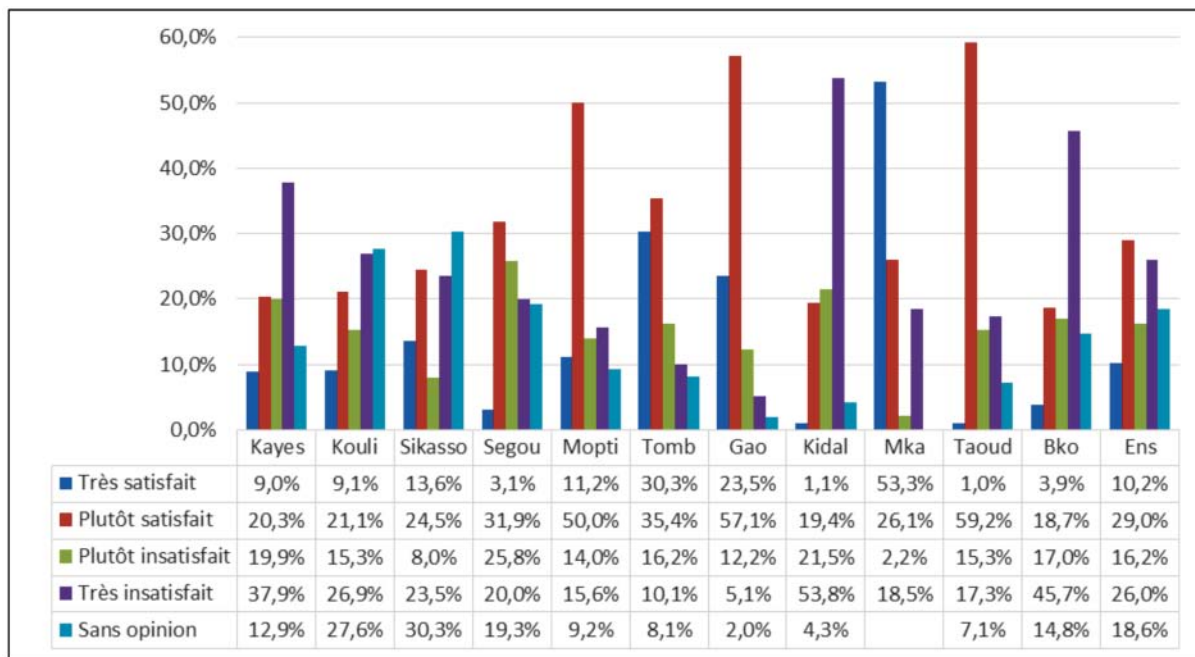
Concernant le travail de la MINUSMA au Mali, 39% des citoyen (ne)s disent en être satisfait (e)s (avec 10% très satisfaits et 29% plutôt satisfaits) contre 42% qui ne le sont pas (16% de plutôt insatisfaits et 26% de très insatisfaits).

L'analyse par région montre que dans les villes de Gao et Ménaka, quatre citoyen (ne)s sur cinq, soit respectivement 81% et 79%, se déclarent satisfait (e)s du travail de la MINUSMA. Il en est de même dans les villes de Mopti (61%), Tombouctou (66%) et Taoudénit (60%) où la majorité de la population estime être satisfaite du travail de la MINUSMA.

Dans la ville de Kidal, trois citoyen (ne)s sur quatre (75,3%) sont insatisfait (e)s du travail de la MINUSMA (avec 54% de très insatisfaits et 21% de plutôt satisfaits) contre 20% qui disent être satisfaits du travail accompli par la MINUSMA. Tout comme à Kidal, dans la capitale Bamako, 63% des citoyen (ne)s sont insatisfait (e)s du travail de la MINUSMA contre 23% de Bamakois (e)s qui n'en sont pas satisfait (e)s.

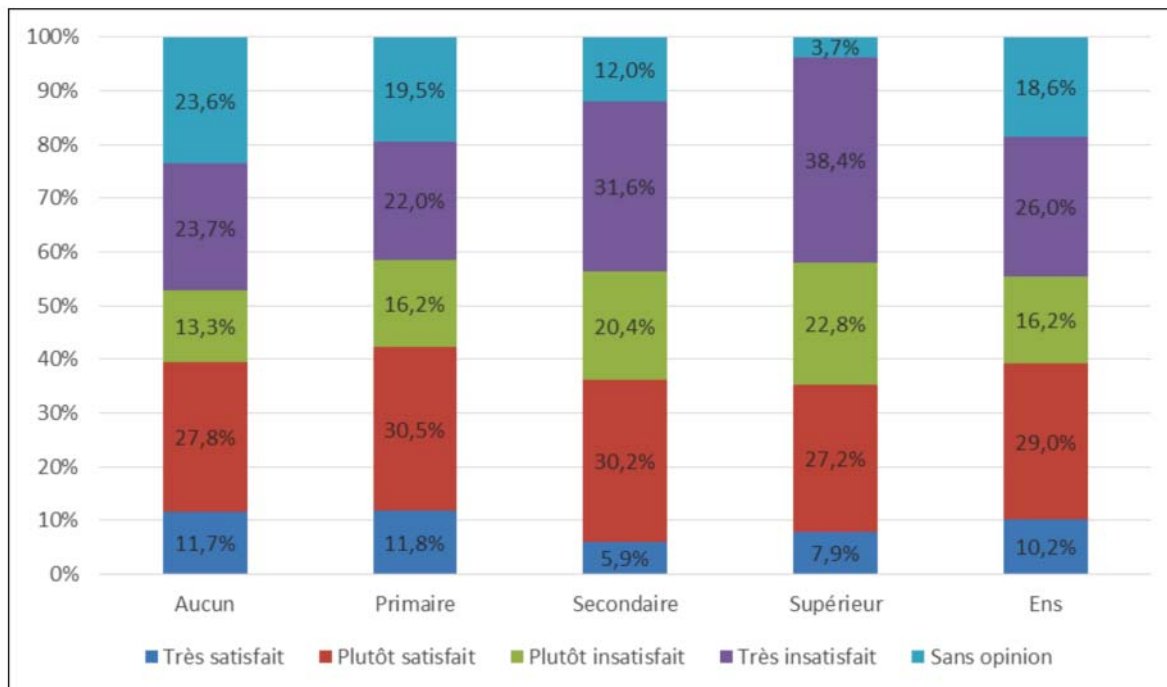
Les plus bas taux de satisfaction sont enregistrés à Bamako (22,6%) et Kidal (20,5%). Sikasso (30,3%) et Koulikoro (27,6%) affichent les pourcentages les plus élevés de « sans opinion ».

Graphique 67 : Niveau de satisfaction sur le travail de la MINUSMA par région



Le niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA baisse avec le niveau d'instruction. Trois citoyen (ne)s sur cinq (61,2%) ayant le niveau supérieur sont insatisfait (e)s du travail de la MINUSMA pour 52% de citoyen (ne)s du niveau secondaire. Les taux sont de 37% et 38% pour ceux ayant le niveau primaire ou n'ayant aucun niveau.

Graphique 68 : Niveau de satisfaction sur le travail de la MINUSMA suivant le niveau d'instruction



De même, le niveau d'insatisfaction du travail de la MINUSMA augmente avec l'âge des enquêté (e)s. Concernant les 18-24 ans, 37% sont insatisfaits du travail de la MINUSMA (contre 44% qui en sont satisfaits) et 46% de ceux âgés 56 ans et plus sont insatisfaits du travail de la MINUSMA au Mali (contre 29% qui en sont satisfaits).

Les femmes sont plus satisfaites du travail de la MINUSMA que les hommes : 43% contre 35%.

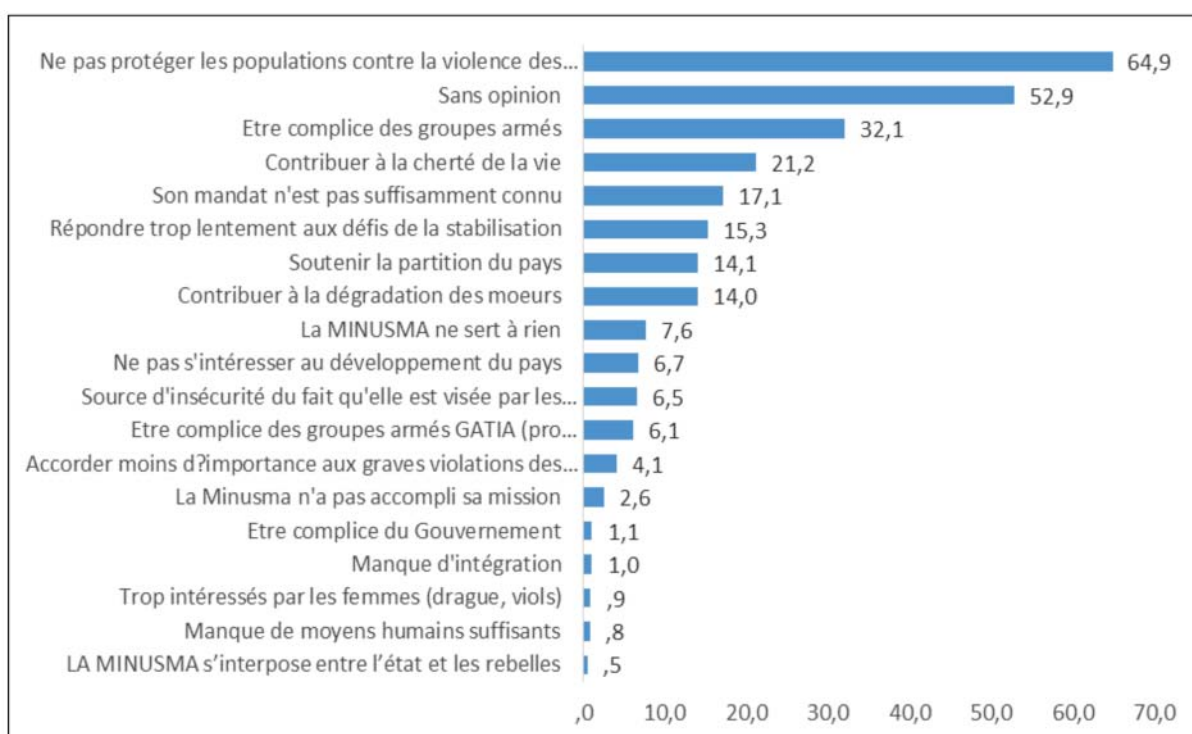
2.5.12. Reproches à la MINUSMA

Les trois principaux reproches faits à la MINUSMA sont : « la non protection des populations contre la violence des groupes armés et des terroristes » (64,9%), « être complice avec les groupes armés rebelles » (32,1%) et « contribuer à la cherté de la vie » (21,2%).

A ces trois principaux reproches s'ajoutent d'autres reproches non moins importants tels que, « son mandat n'est pas suffisamment connu » (17,1%), « répond trop lentement aux défis de la stabilisation » (15,3%) et « soutenir la partition du pays » (14,1%) ou « contribuer à la dégradation des mœurs » (14%).

Suivant les résultats de l'édition précédente, les Maliennes et les Maliens trouvaient que la MINUSMA ne protégeait pas les populations contre les violences des groupes armés et les terroristes (51,8%). Les autres reproches étaient « être complice des groupes armés » (39,1%) ; « un mandat pas suffisamment connu » (27,7%), « contribuer à la cherté de la vie » (23,8%) ou « répondre très lentement aux défis de la stabilisation du pays » (20,1%).

Graphique 69 : Principales critiques à l'encontre de la MINUSMA



Excepté la localité de Taoudénit, dans toutes les autres villes, la principale critique formulée à l'encontre de la MINUSMA est de ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes : Kayes (55%), Koulikoro (73%), Sikasso (71%), Ségou (60%), Mopti (73%), Tombouctou (73%), Gao (88%), Kidal (80%), Ménaka (74%). Par contre, dans la localité de Taoudénit, la principale critique contre la MINUSMA formulée par 78% des citoyen (ne)s est qu'elle est une source d'insécurité à cause du fait qu'elle est visée par les groupes rebelles. Ce même reproche est formulé par 49% et 42% des populations de Kidal et Ménaka, respectivement.

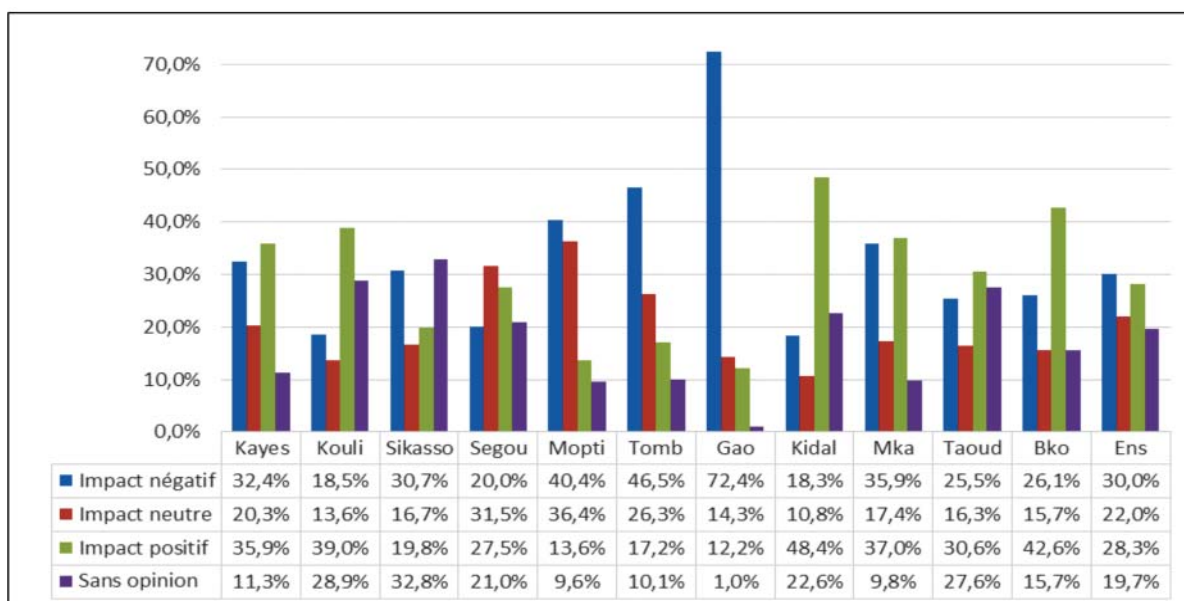
Suivant le sexe, les deux principales critiques faites à la MINUSMA sont qu'elle « ne protège pas les populations contre la violence des groupes armés et des terroristes » (66% d'hommes et 63% de femmes) et est « complice des groupes armés rebelles » (34% d'hommes et 29% de femmes). Comme troisième critique, 22% d'hommes reprochent à la MINUSMA de « contribuer à la cherté de la vie » contre 21% de femmes qui estiment que « son mandat n'est pas suffisamment connu ».

2.5.13. Conséquence d'un éventuel départ de la MINUSMA

A la question de savoir les conséquences d'un éventuel départ de la MINUSMA, la réaction des personnes enquêtées est quasi identique en termes d'impacts : positif pour 28%, négatif pour 30%. Pour 22% d'entre elles, son départ serait sans conséquence pour le Mali.

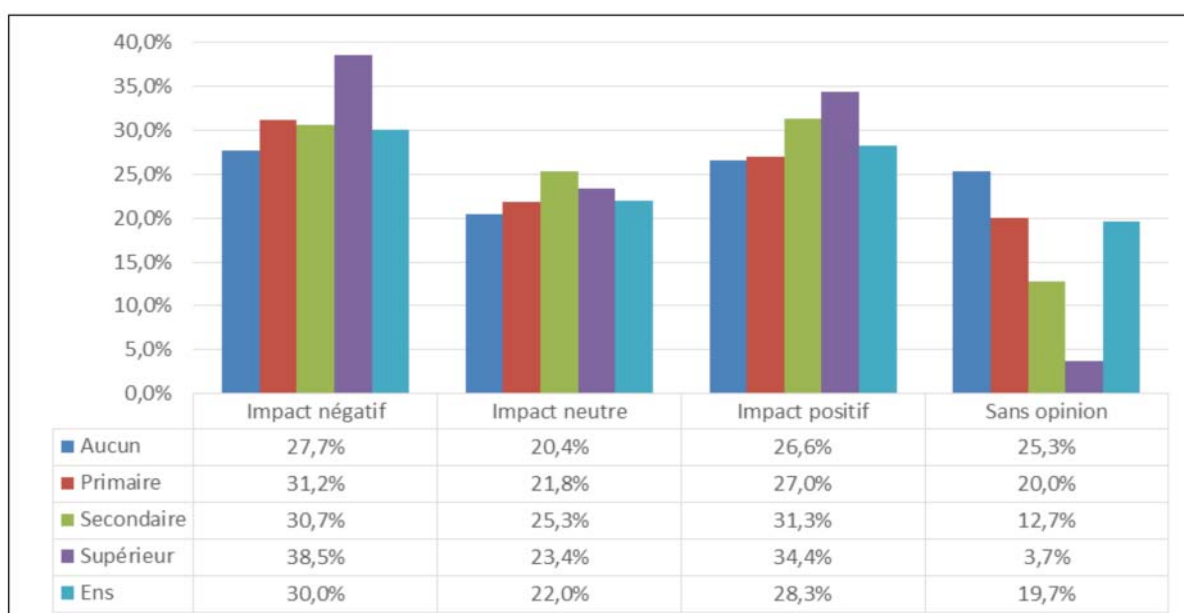
Suivant les capitales régionales, nous pouvons observer deux groupes : Un premier groupe constitué de Gao (72,4%), Tombouctou (46,5%) et Mopti (40,4%) où la majorité des citoyen (ne)s pensent qu'un départ de la MINUSMA aurait un impact négatif pour le Mali. Le second groupe est composé de Kidal (48,4%), Bamako (42,6%), Koulikoro (39%), Ménaka (37%) et Kayes (36%) où la majorité de la population estime que le départ de la population aurait un impact positif pour le Mali. Les taux des « sans opinion » sont importants à Sikasso (32,8%), Koulikoro (28,9%) et Taoudénit (27,6%).

Graphique 70 : Appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA



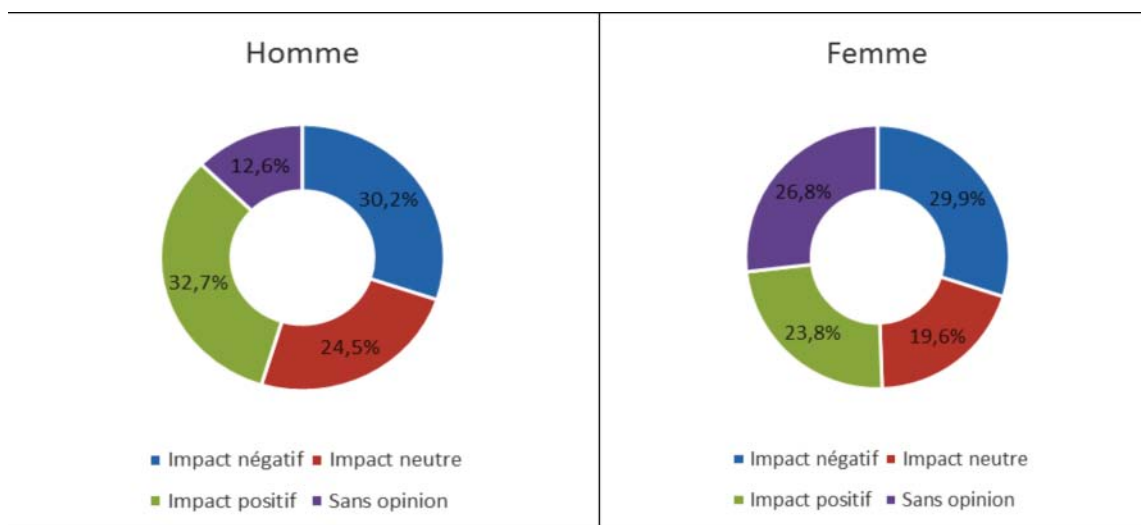
Concernant le niveau d'instruction, les avis sont partagés pour tous les niveaux entre impact positif et négatif, excepté pour le « niveau supérieur » pour lequel un départ de la MINUSMA aurait un impact négatif (39%).

Graphique 71 : Appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA suivant le niveau d'instruction



Par sexe, l'impact serait négatif de manière presque identique pour les hommes (30,2%) que les femmes (29,9%). Il est positif pour 33% des hommes, et 24% des femmes. Les « sans opinion » sont nombreux parmi les femmes (26,8%).

Graphique 72 : Appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA suivant le sexe



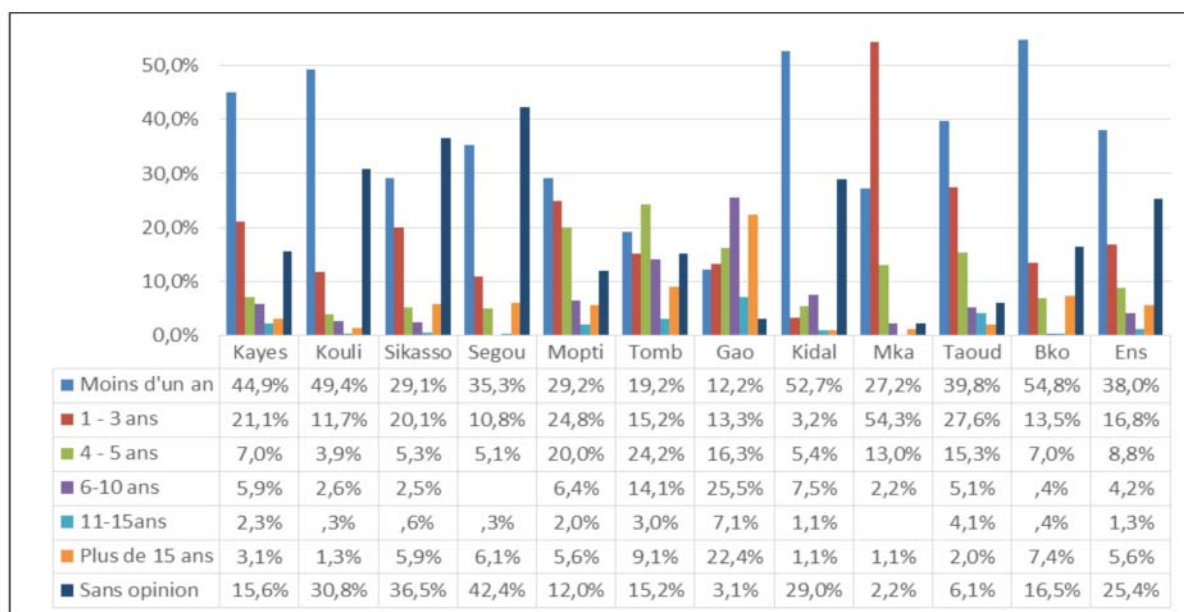
2.5.14. Appréciation de la durée de la MINUSMA au Mali

Sur la durée que pourrait encore faire la MINUSMA au Mali, les personnes enquêtées pensent majoritairement (38%) que la MINUSMA devrait rester « moins d'un an » ; pour 17% d'entre elles, la MINUSMA devrait rester entre « 1-3 ans ». Cependant, 25% sont « sans opinion ».

Dans la plupart des villes, la durée que pourrait encore faire la MINUSMA au Mali est de moins d'un an avec le taux le plus élevé enregistré à Bamako (54,8%) suivie de Kidal (52,7%), Koulikoro (49,4%), Kayes (44,9%) et Taoudénit (39,8%).

A Tombouctou, 24% des citoyen (ne)s pensent que la MINUSMA pourrait faire encore 4 à 5 ans, et elle pourrait encore faire plus de 15 ans pour 9%. A Gao, 25% de la population pensent que la MINUSMA pourrait encore faire entre 6 et 10 ans ; et pour 22%, cette durée peut être plus de 15 ans. De même, dans la ville de Ménaka, plus de la moitié (54,3%) estiment que la présence de la MINUSMA pourrait encore être de 1 à 3 ans.

Graphique 73 : Appréciation de la durée de la MINUSMA au Mali par région



Les caractéristiques démographiques telles que le sexe, l'âge ou le niveau d'instruction sont sans importance considérable concernant la durée de présence de la MINUSMA au Mali.

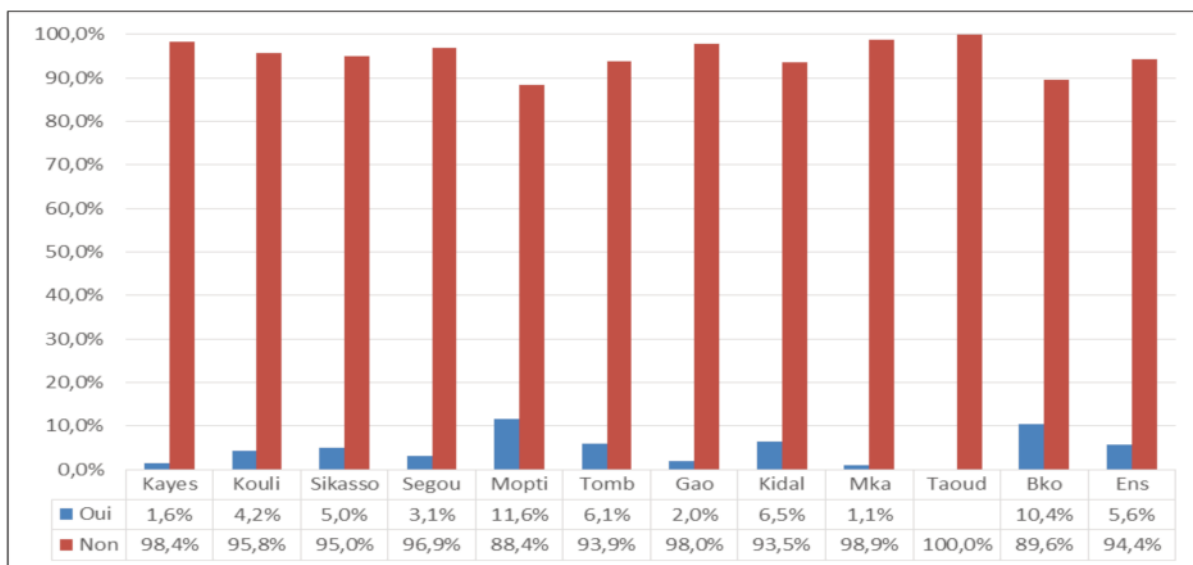
Au cours de l'édition passée, près du tiers (31,8%) des Maliens (ne)s pensaient que la durée de présence des troupes de l'ONU devrait être de moins d'un an, contre moins du quart (24,6%) favorables entre un à trois ans et environ un dixième (12,3%) pour quatre à cinq ans (Mali-Mètre 7, graphique 51).

2.5.15. Connaissance du nouveau mandat de la MINUSMA

Concernant le nouveau mandat de la MINUSMA, seulement 6% des personnes enquêtées estiment en avoir connaissance contre 94% qui disent ne pas en avoir connaissance.

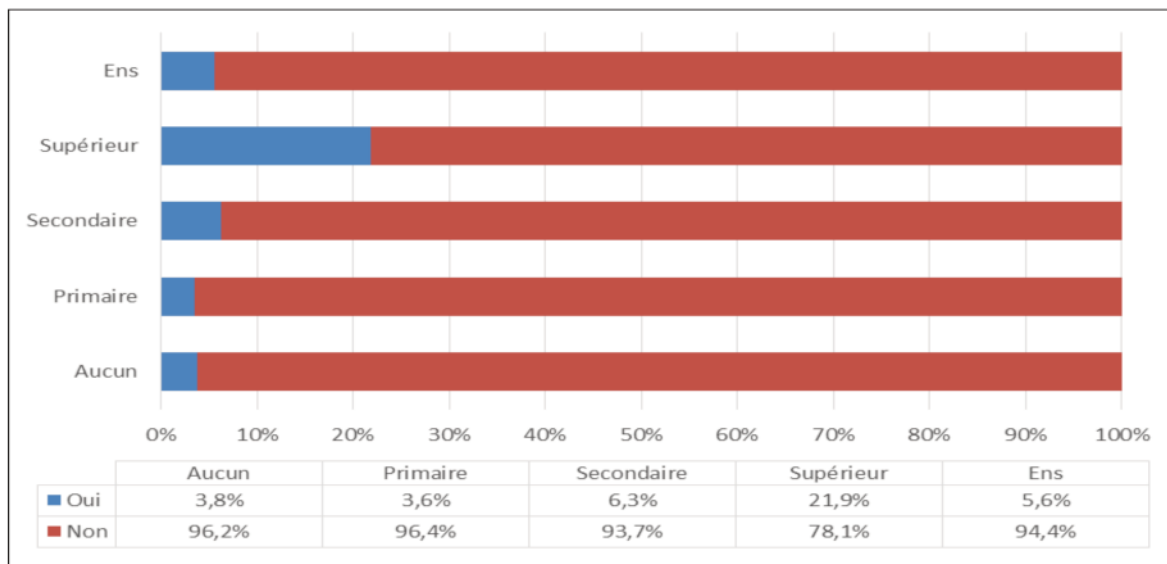
Au regard des résultats par localité, c'est à Mopti (11,6%) et à Bamako (10,4%) que les personnes enquêtées sont plus nombreux (ses) à penser connaître le nouveau mandat de la MINUSMA. Elles sont suivies de Kidal (6,5%) et de Tombouctou (6,1%). A Taoudénit, personne ne connaît le nouveau mandat.

Graphique 74 : Connaissance du nouveau mandat de la MINUSMA par région



La connaissance du nouveau mandat de la MINUSMA est tributaire du niveau d'instruction : 22% pour le niveau supérieur, 6% pour le niveau secondaire et 4% pour les deux autres.

Graphique 75 : Connaissance du nouveau mandat de la MINUSMA suivant le niveau d'instruction



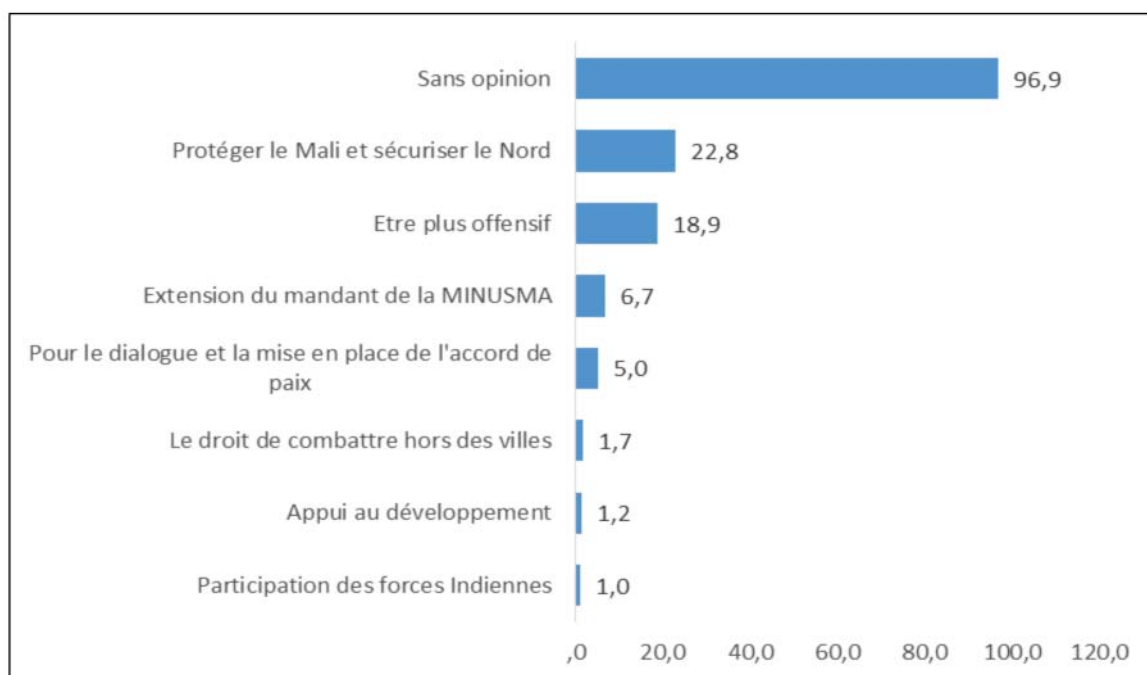
Suivant le sexe, autant les femmes que les hommes savent peu du nouveau mandat de la MINUSMA, avec des taux très faibles de respectivement 3% et 9%.

Cela ne varie pas suivant les groupes d'âge.

2.5.16. Aspects clés du nouveau mandat de la MINUSMA

Bien que le nouveau mandat de la MINUSMA ne soit pas très connu des Maliens, ceux/ceux qui estiment en avoir connaissance citent ces aspects comme étant clés : « la MINUSMA doit protéger et sécuriser le nord » (23%), « être plus offensif » (19%), « étendre son mandat » (7%), « le dialogue et la mise en œuvre de l'accord pour la paix » (5%).

Graphique 76 : Aspects clés du nouveau mandat de la MINUSMA

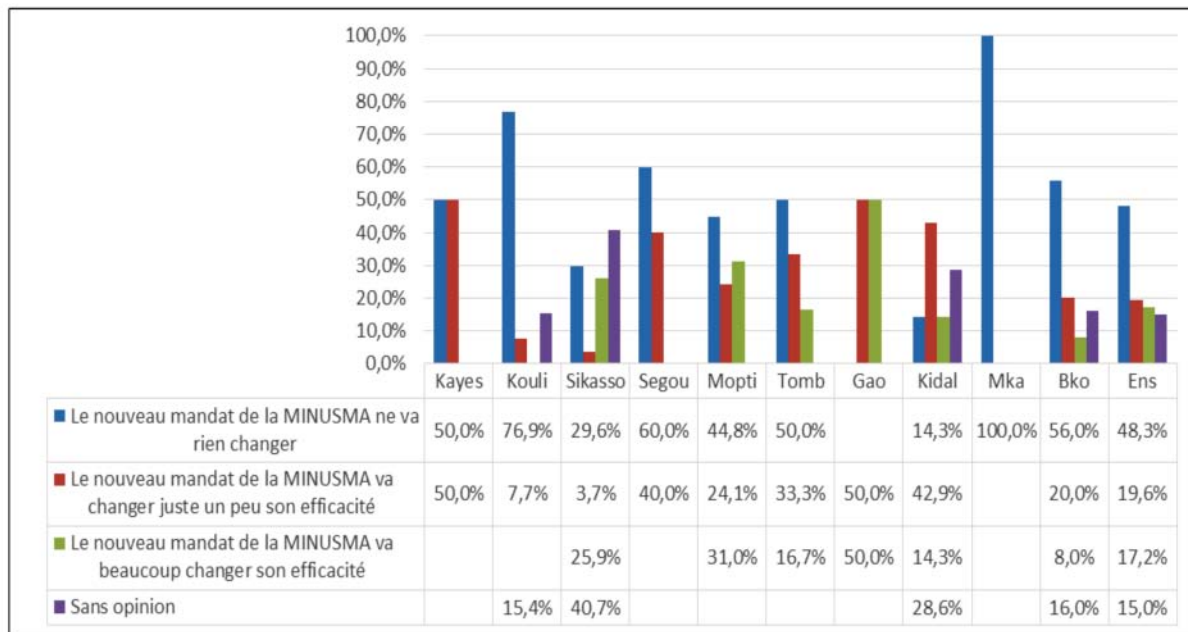


2.5.17. Appréciation de l'impact du nouveau mandat de la MINUSMA

Pour ce qui est de l'impact que pourrait avoir le nouveau mandat de la MINUSMA, 48% des citoyens affirment qu'il ne va rien changer à son efficacité, et pour 20% il changera « juste un peu » l'efficacité de la MINUSMA.

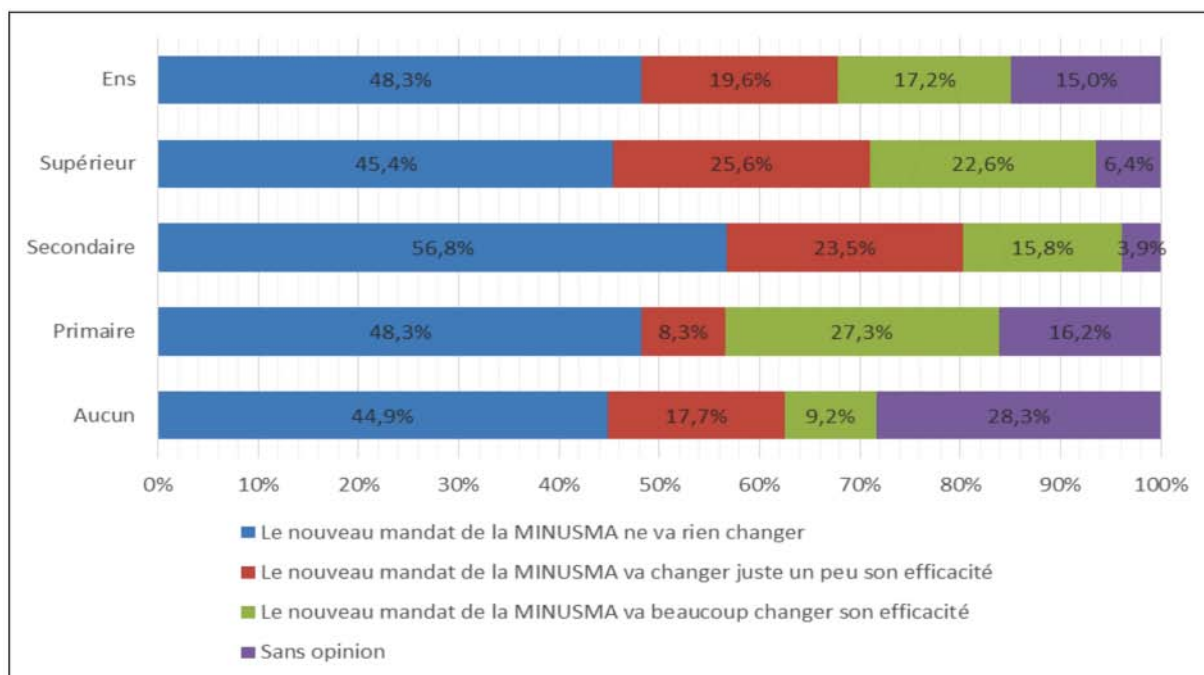
Par région, Koulikoro (76,9%), Ségou (60%), Bamako (56%) trouvent que le nouveau mandat de la MINUSMA ne changera rien à son efficacité. A Ménaka, cet avis est partagé par toutes les personnes enquêtées (100%). Les avis sont partagés à Kayes et Gao (50%).

Graphique 77 : Appréciation du nouveau mandat de la MINUSMA suivant la région



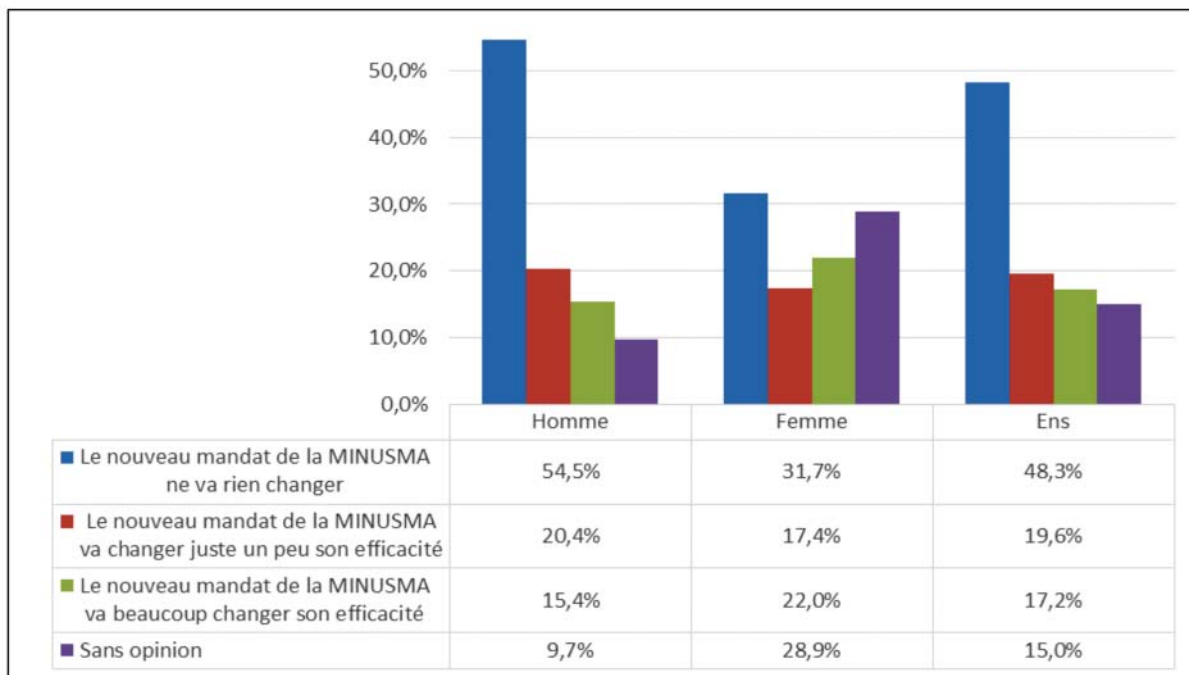
Suivant les groupes d'âge, plus le niveau augmente plus l'on croit que le nouveau mandat changera l'efficacité de la MINUSMA : de 27% pour les « aucun niveau » à 48% pour le « niveau supérieur ».

Graphique 78 : Appréciation du nouveau mandat de la MINUSMA suivant le niveau d'instruction



Concernant le sexe, les hommes sont peu convaincus de l'efficacité du nouveau mandat de la MINUSMA : 55% contre 32% des femmes.

Graphique 79 : Appréciation de l'impact du nouveau mandat de la MINUSMA suivant le sexe

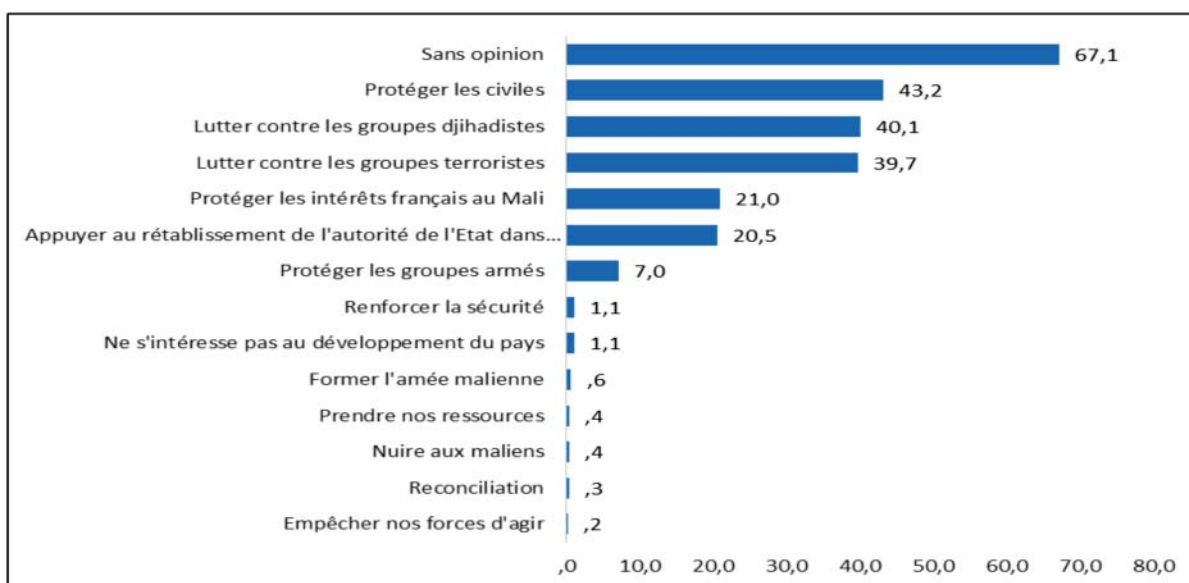


Par groupes d'âge, les 56 ans et plus déclarent à la majorité (77%) que ce nouveau mandat ne changera rien à son efficacité. Cette opinion est partagée respectivement par 50% et 35% des citoyens de 18-24 ans et 25-35 ans. Dans le groupe des citoyens âgés de 36-55 ans, cette statistique est de 41%.

2.5.18. Missions principales de BARKHANE

Pour les populations, les principales missions de BARKHANE sont : « Protéger les civils » (43%), « Lutter contre les groupes djihadistes » (40%), « Lutter contre les groupes terroristes » (40%). A celles-ci s'ajoutent d'autres missions comme « protéger les intérêts français au Mali » (21%) et « appuyer au rétablissement de l'autorité de l'Etat dans tout le pays » (21%).

Graphique 80 : Principales missions de l'armée française



Dans la plupart des régions, la principale mission de BARKHANE évoquée par la population est de « lutter contre les groupes terroristes » : Mopti (68%) ; Ménaka (90%) ; Taoudénit (65%) ; Bamako (44%). A Tombouctou et Gao, les principales attentes de BARKHANE évoquées par les populations sont respectivement de « lutter contre les groupes djihadistes » (62%) et de protéger les civils (78%). Par contre, à Kidal, la majorité de la population (72%) pensent que BARKHANE est là que pour « protéger les intérêts de la France au Mali ».

Pour les Maliens et Maliennes, la principale mission évoquée par 43% est la protection des civils. Il en est de même tant suivant le niveau d'instruction que les groupes d'âge.

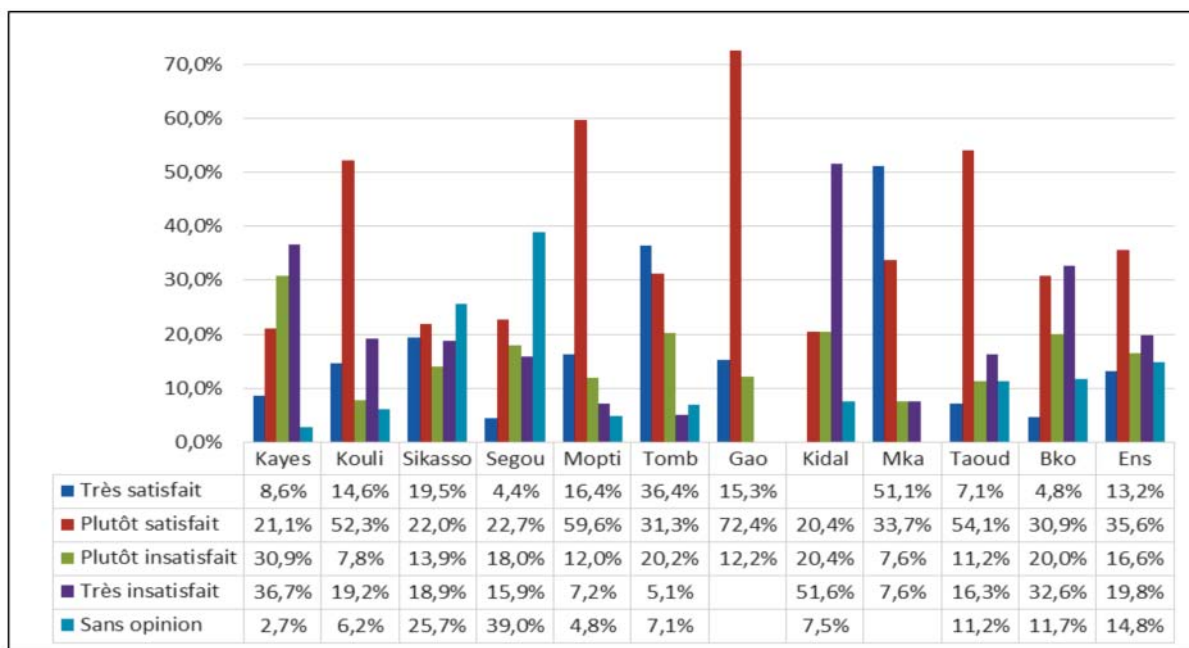
2.5.19. Niveau de satisfaction du travail de BARKHANE

Près de la moitié des citoyen (ne)s (48,6%) se déclarent satisfait (e)s du travail de BARKHANE au Mali (13,2% très satisfaits et 35,6% plutôt satisfaits) contre 36% (16,6% de plutôt satisfaits et 19,8% de très insatisfaits) qui estiment le contraire.

Dans la plupart des localités comme Koulikoro (66,9%), Mopti (76%), Tombouctou (67,7%), Gao (87,7%), Ménaka (84,8%), Taoudénit (61,2%), la majorité de la population estime être satisfaite du travail accompli par BARKHANE au Mali. A l'opposé, dans les villes de Kayes (67,6%), Kidal (72%), Bamako (52,6%), les enquêtés (e)s sont insatisfait (e)s de BARKHANE au Mali.

Le taux des « sans opinion » est important à Ségou (39%) et Sikasso (25,7%).

Graphique 81 : Niveau de satisfaction sur le travail de BARKHANE par région



Les femmes montrent un niveau de satisfaction relativement plus élevé que les hommes concernant le travail de BARKHANE avec 51% contre 46%.

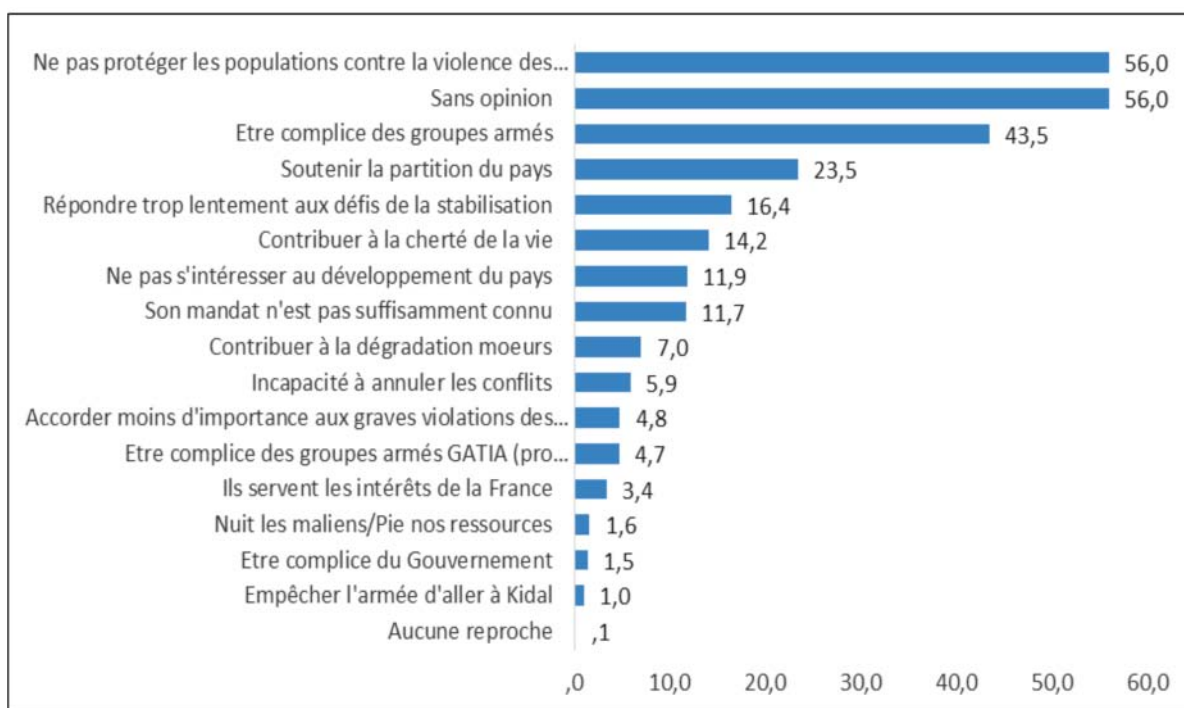
2.5.20. Principaux reproches faits à BARKHANE

Les principaux reproches formulés à l'encontre des forces armées françaises sont : « ne pas protéger les populations contre les violences des groupes armés et rebelles » (56%), « être complice des groupes armés » (44%) ; et « soutenir la partition du pays » (24%).

Au-delà de ces trois principaux reproches, les populations estiment que les forces armées françaises répondent trop lentement aux défis de stabilisation (16%) et contribuent à la cherté de la vie (14%).

Pour la plupart des populations enquêtées, la principale critique formulée contre BARKHANE est de « ne pas protéger les populations contre les violences des groupes armés et rebelles : Koulikoro (92%) ; Tombouctou (56%) ; Gao (75%) et Kidal (70%). A Ménaka, par contre, 64% des citoyen(ne)s pensent que BARKHANE contribue à la cherté de la vie. La principale critique formulée par les populations de Kayes (49%) est de soutenir la partition du pays alors que 67% des populations de Taoudénit reprochent aux forces armées françaises d'accorder moins d'importance aux graves violations des droits de l'homme.

Graphique 82 : Principaux reproches faits à BARKHANE au Mali



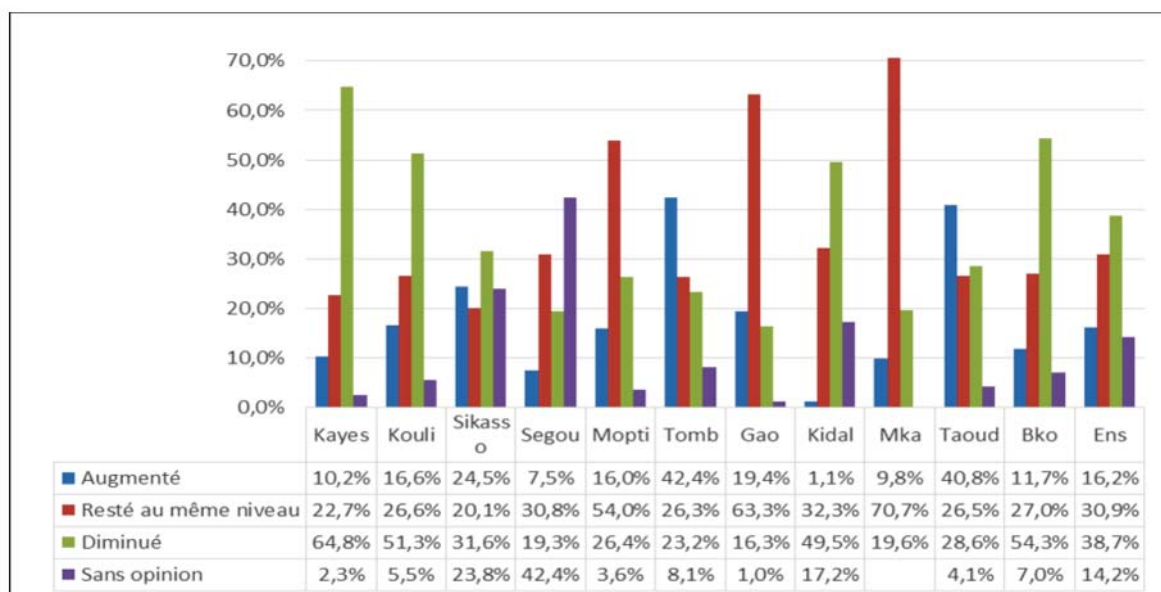
Les reproches formulés à l'encontre de BARKHANE suivant les caractéristiques démographiques telles que le sexe, le niveau d'instruction ou l'âge ne varient pas d'un groupe à un autre. On retrouve les trois principaux reproches susmentionnés.

2.5.21. Evolution du niveau de confiance en BARKHANE

Pour ce qui est de la confiance aux forces armées françaises, 16% des citoyen (ne)s disent que leur niveau de confiance en BARKHANE a augmenté (depuis le début de l'intervention militaire de la France à aujourd'hui). Par contre, le niveau de confiance en BARKHANE a diminué pour 39% des citoyen (ne)s et il est resté inchangé pour 31%.

Les résultats montrent que dans les villes de Tombouctou et Taoudénit, environ 40% des citoyen (ne)s affirment que leur confiance en l'armée française a augmenté. Par contre, dans les villes de Kayes (65%) et de Bamako (54%), la confiance a diminué pour la majorité de la population. A ces deux localités s'ajoutent celles de Koulikoro et Kidal avec respectivement 51% et 50%. Toutefois, dans les villes de Gao (63%), Ménaka (71%), la confiance en BARKHANE est restée au même niveau pour la majorité de la population ; Ségou et Mopti partagent cet avis avec respectivement 31% et 54%.

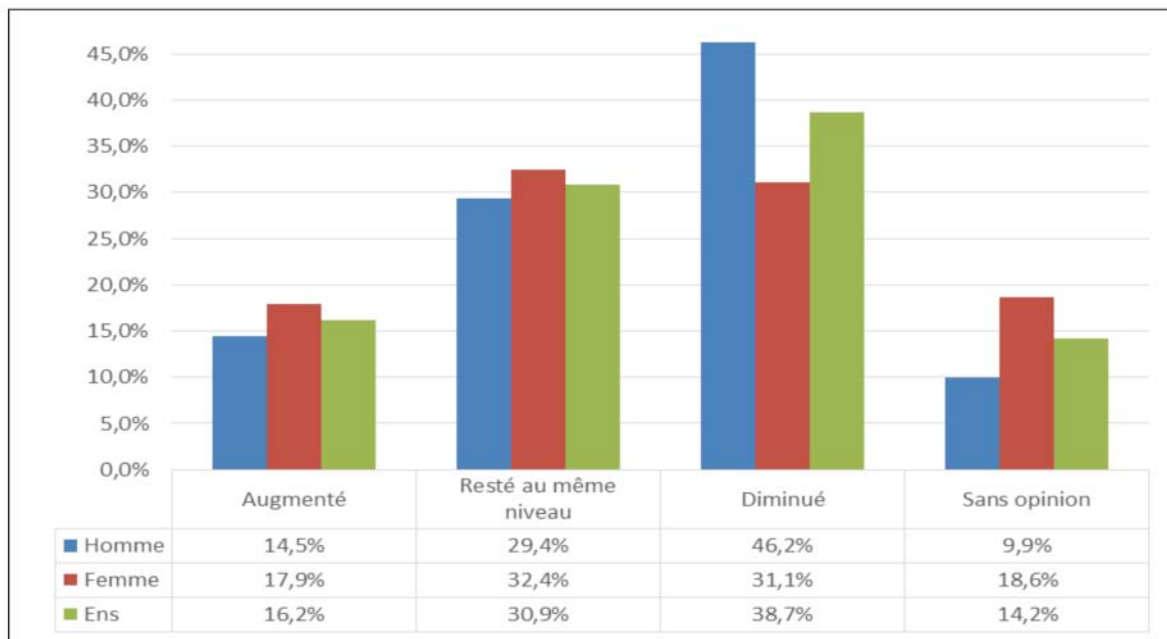
Graphique 83 : Evolution de la confiance en BARKHANE



Suivant le niveau d'instruction, près de 17% des citoyen (ne)s n'ayant aucun niveau ou ayant le niveau primaire trouvent que leur confiance en BARKHANE a augmenté. Ce taux avoisine 15% pour les niveaux secondaire et supérieur.

La confiance placée en les forces armées françaises depuis le début de leur intervention a plus diminué chez les hommes que chez femmes : 46% et 39% pour les femmes.

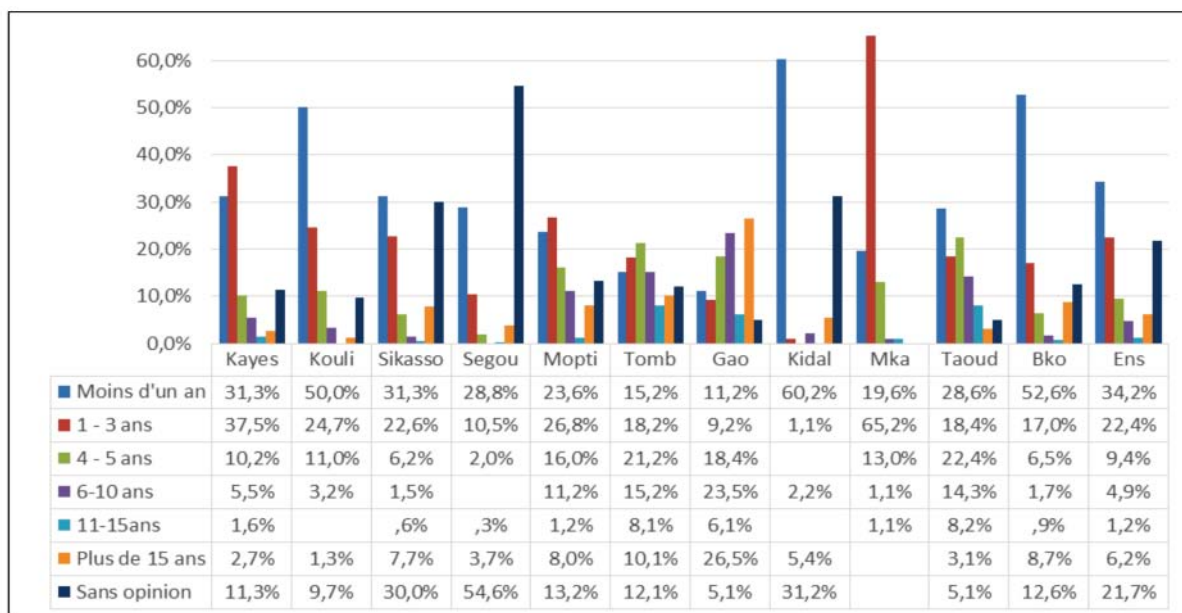
Graphique 84 : Evolution de la confiance en BARKHANE suivant le sexe



2.5.22. Appréciation de la durée de BARKHANE au Mali

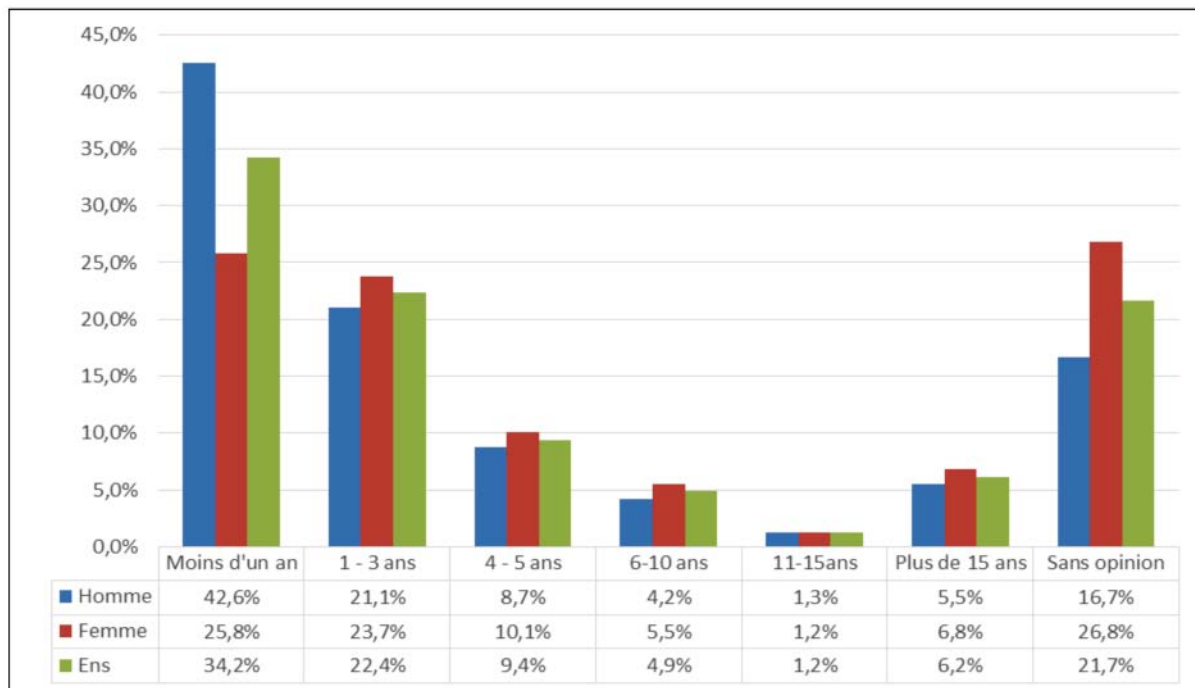
Concernant ce point, 34% des citoyen (ne)s estiment que les forces armées françaises devraient « moins d'un an » au Mali pour 22% qui pensent qu'elles pourraient encore faire entre « un et trois ans » au Mali. Pour 6%, BARKHANE pourrait faire plus de 15 ans au Mali.

Graphique 85 : Appréciation de la durée que pourrait encore faire BARKHANE au Mali



Les résultats suivant le niveau d'instruction, le sexe ou les groupes d'âge montrent de fortes proportions de citoyens en faveur du « moins d'un an » au Mali.

Graphique 86 : Appréciation de la durée de BARKHANE au Mali selon le sexe



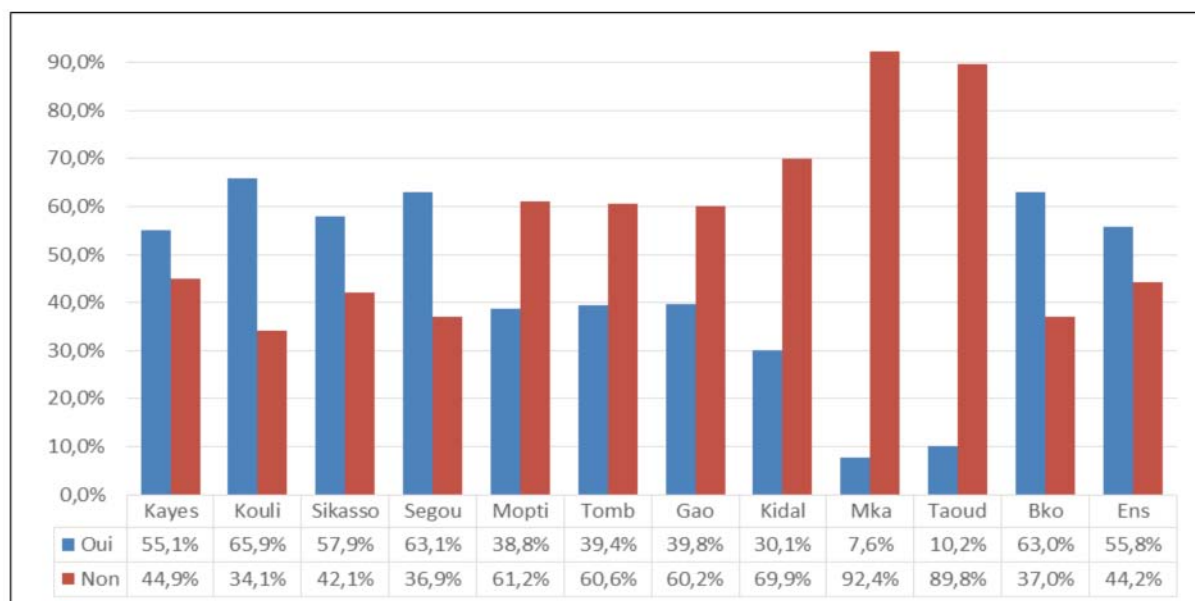
2.5.23. Connaissance de l'existence de la formation de l'armée malienne par l'EUTM

A la question de savoir si les enquêté (e) connaissent cette mission, ils ont été 56% à répondre par l'affirmative et 44% par la négative.

Par localité, la formation par l'EUTM est méconnue par la majorité de nombreuses populations dans les régions nord du pays, auxquelles il faudrait ajouter Mopti (61,2%) et Bamako (63%) : Ménaka (92,4%) ; Taoudénit (89,8%) ; Kidal (70%) ; Tombouctou (60,6%) et Gao (60,2%).

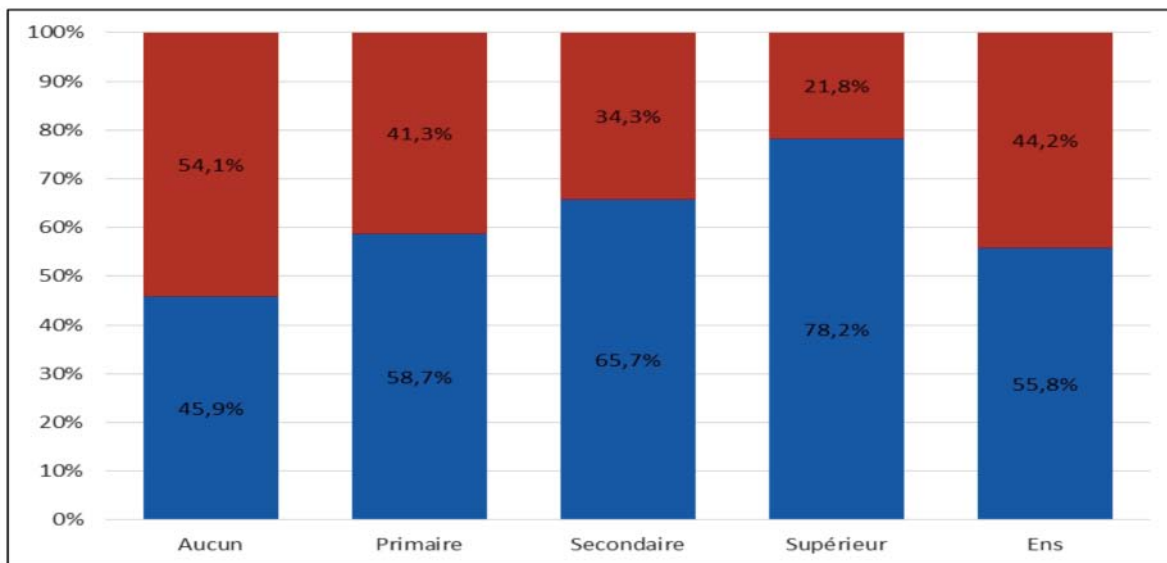
C'est dans les localités de Koulikoro (65,9%), Ségou (63,1%), Sikasso (57,9%) et Kayes (55,1%) que la mission de formation de l'EUTM paraît mieux connue.

Graphique 87 : Connaissance de l'existence de la formation de l'armée malienne par l'EUTM



Le niveau de connaissance de la mission croit avec le niveau d'instruction : respectivement 46% et 59% pour les citoyen (ne)s n'ayant aucun niveau ou ayant le niveau primaire. Les taux de pourcentage pour les niveaux secondaire et supérieur sont respectivement 66% et 78%.

Graphique 88 : Connaissance de l'existence de la formation de l'armée malienne par l'EUTM



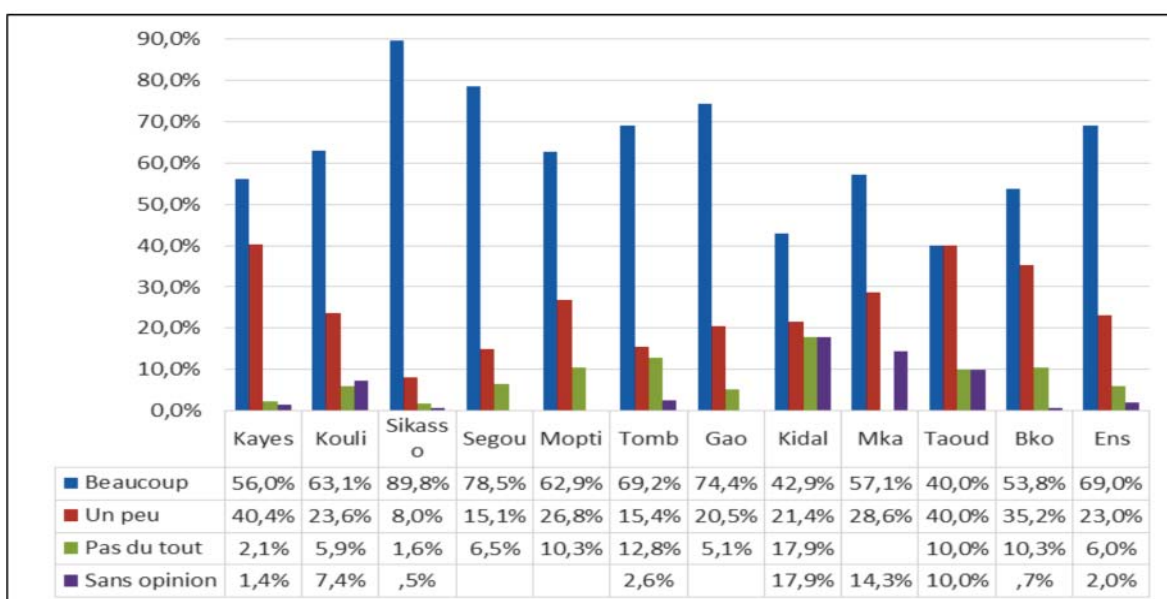
Les résultats suivant le genre montrent que les hommes sont plus nombreux (66%) à prétendre connaître la formation de l'armée malienne par l'EUTM que les femmes (45%).

La différence est de 4 points de pourcentage entre les « 56 ans et plus » (52%) et les autres tranches d'âge (56%).

2.5.24. Appréciation de l'efficacité de la formation de l'armée malienne par l'EUTM

En général, 69% des citoyen (ne)s voient en la formation de l'armée malienne par l'EUTM à une grande contribution au renforcement des capacités des forces armées maliennes contre 23% pour qui cette formation y a peu contribué. La formation a été jugée plus efficace dans les régions de Sikasso (89,8%), Ségou (78,5%), Gao (74,4%), Tombouctou (69,2%) et Koulikoro (63,1%) suivie de Mopti (62,9%).

Graphique 89 : Appréciation de l'efficacité de la formation de l'armée malienne par l'EUTM



Les résultats par tranches d'âge et par niveau d'instruction montrent qu'au moins deux tiers des personnes enquêtées (18-24 ans (72%), 25-35 ans (67%), 36-55 ans (68,2%) et 56 ans et plus (68,5%) indiquent que la formation de l'armée malienne par l'EUTM a beaucoup contribué à renforcer la capacité des forces armées maliennes.

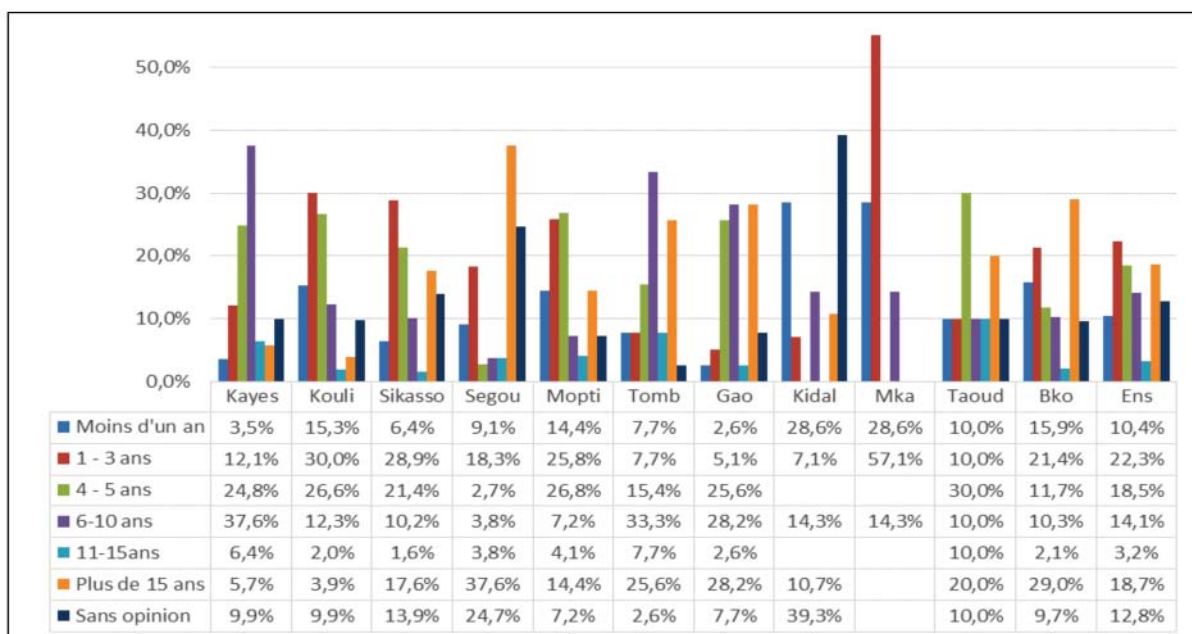
Par ailleurs, par sexe, 77% de femmes partagent plus cet avis que les hommes (66%).

2.5.25. Appréciation de la durée de présence de l'EUTM au Mali

Selon les enquêtés, la durée de présence de l'EUTM au Mali est de 22% pour « 1 à 3 ans », 19% pour « 4 à 5 ans » et 14% pour les « 6 à 10 ans ». Cependant, 19% pensent qu'elle pourrait rester « plus de 15 ans ».

La durée que pourrait encore faire l'EUTM au Mali varie d'une localité à une autre. Dans les régions de Ségou (37,6%), Gao (28,2%) et Bamako (29%), l'EUTM pourrait faire « plus de 15 ans » au Mali pour la majorité des populations. . Par contre, sa durée de « 6 et 10 ans » est tolérée par une forte proportion de citoyen (ne)s dans les régions de Kayes (37,6%) et Tombouctou (33,3%). Une durée de « 4 à 5 ans » est proposée par les citoyen (ne)s de Mopti (26,8%) et de Taoudénit (30%). Dans les régions de Koulikoro et Sikasso, 30% des enquêtés (e)s ne veulent pas voir l'EUTM au-delà de « 1 à 3 ans » au Mali.

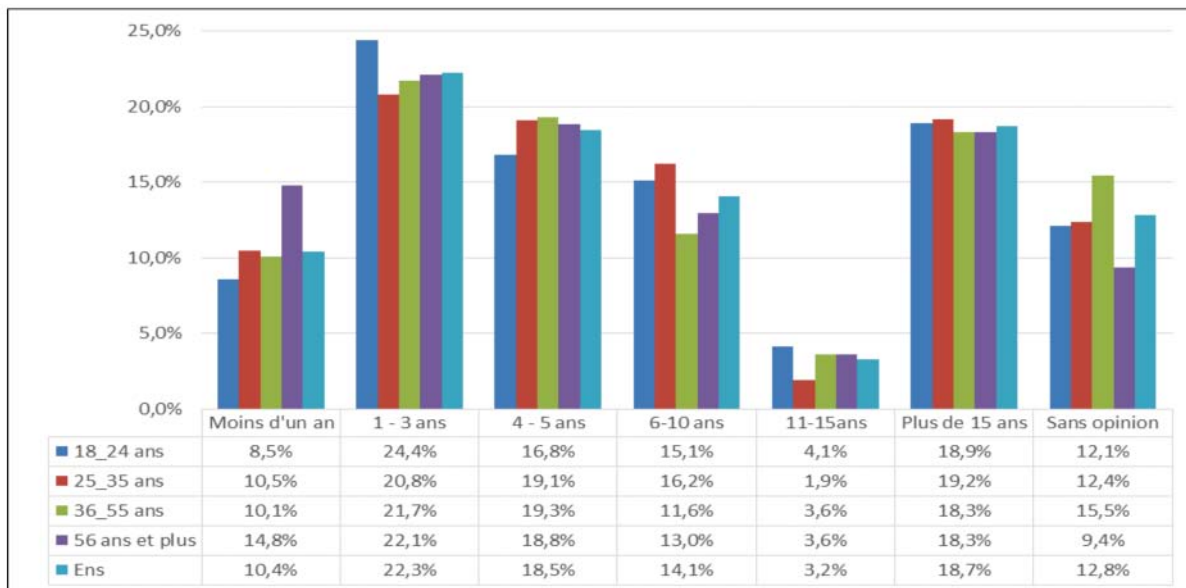
Graphique 90 : Appréciation de la durée que pourrait encore faire l'EUTM au Mali



L'appréciation de la durée de présence de l'EUTM au Mali varie suivant le niveau d'instruction : 21% des citoyen (ne)s n'ayant aucun niveau et 22% ayant les niveaux primaire et supérieur sont d'accord que l'EUTM reste « 1 et 3 ans » alors que les personnes enquêtées ayant le niveau supérieur (22%) souhaitent que cette mission puisse rester « plus de 15 ans ».

Les résultats par tranche d'âge révèlent que l'EUTM pourrait rester 1 à 3 ans pour la majorité des citoyen (ne)s. Des proportions non négligeables, notamment 18% ou 19% veulent voir l'EUTM faire plus de quinze ans au Mali.

Graphique 91 : Appréciation de la durée de l'EUTM au Mali suivant l'âge



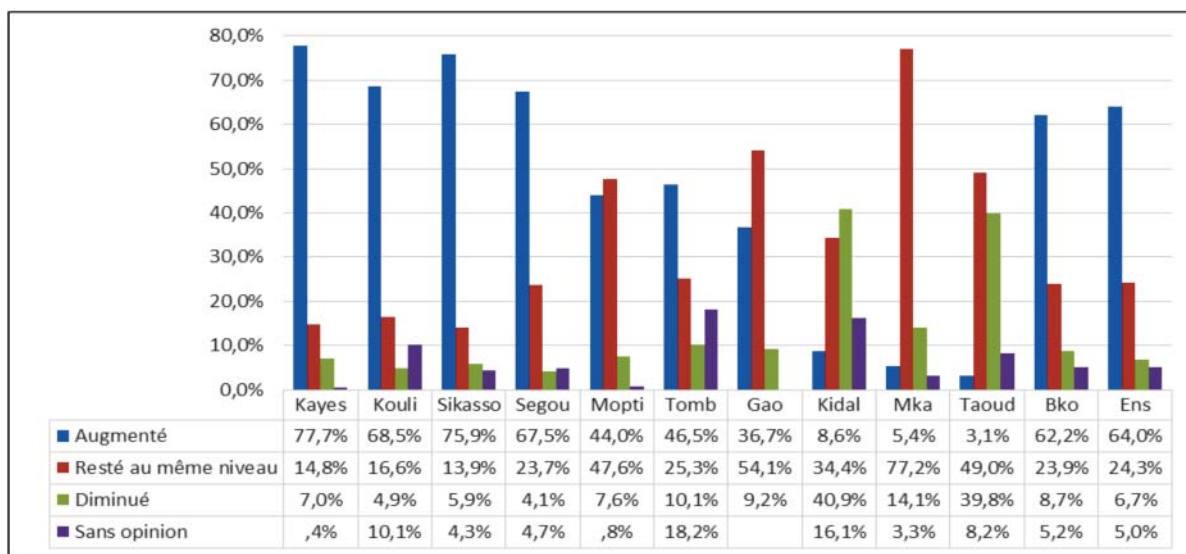
Suivant le sexe, un quart des Maliens (ne)s est pour une durée de 1 à 3 ans de l'EUTM au Mali alors qu'une Malienne sur cinq pense qu'elle pourrait faire plus de 15 ans.

2.5.26. Evolution de la confiance en l'armée malienne

Dans l'ensemble, 64% des citoyens (ne)s ont exprimé une augmentation de leur confiance en l'armée malienne au cours de ces trois derniers mois contre 24% pour qui elle est restée au même niveau et 7% qui ont validé une diminution de leur confiance au cours de la période indiquée.

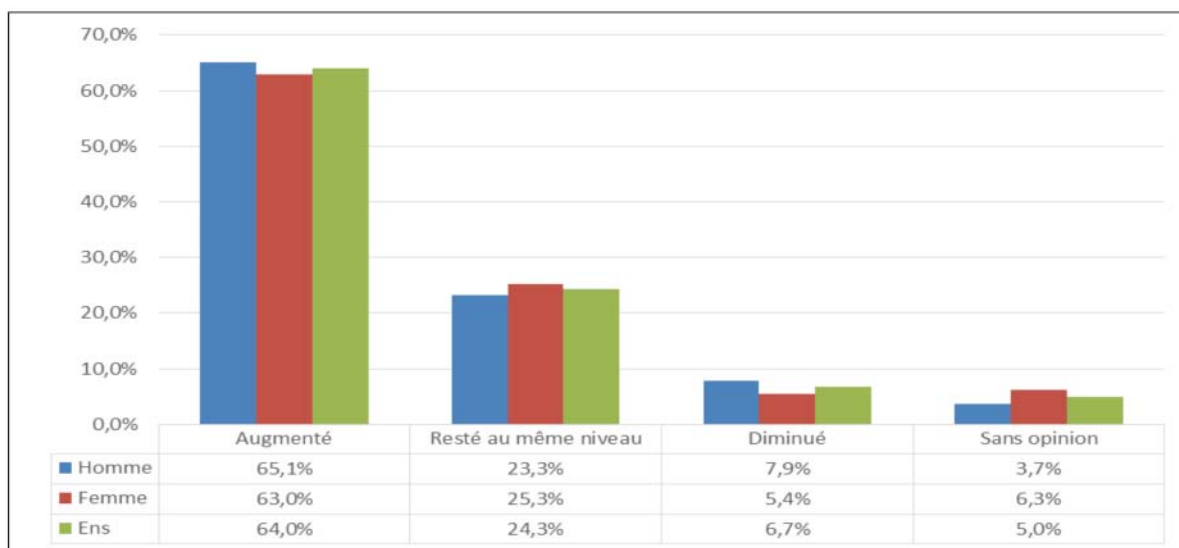
Excepté la ville de Kidal où 40% de la population ont vu leur confiance en l'armée malienne diminuer au cours de ces trois derniers mois, la plupart des citoyens (ne)s avancent le contraire dans les autres villes : Kayes 77% ; Koulikoro 69% ; Sikasso 76% ; Ségou 68% ; Tombouctou 47% ; Bamako 62%. Dans les localités comme Mopti (48%), Ménaka (72%), Taoudénit (49%), la confiance est restée au même niveau.

Graphique 92 : Evolution de la confiance en l'armée malienne par région



Suivant le niveau d'instruction, le sexe, et les tranches d'âge, la confiance faite à l'armée malienne a augmenté pour au moins 60% de citoyens dans chaque groupe.

Graphique 93 : Evolution selon le sexe de la confiance en l'armée malienne



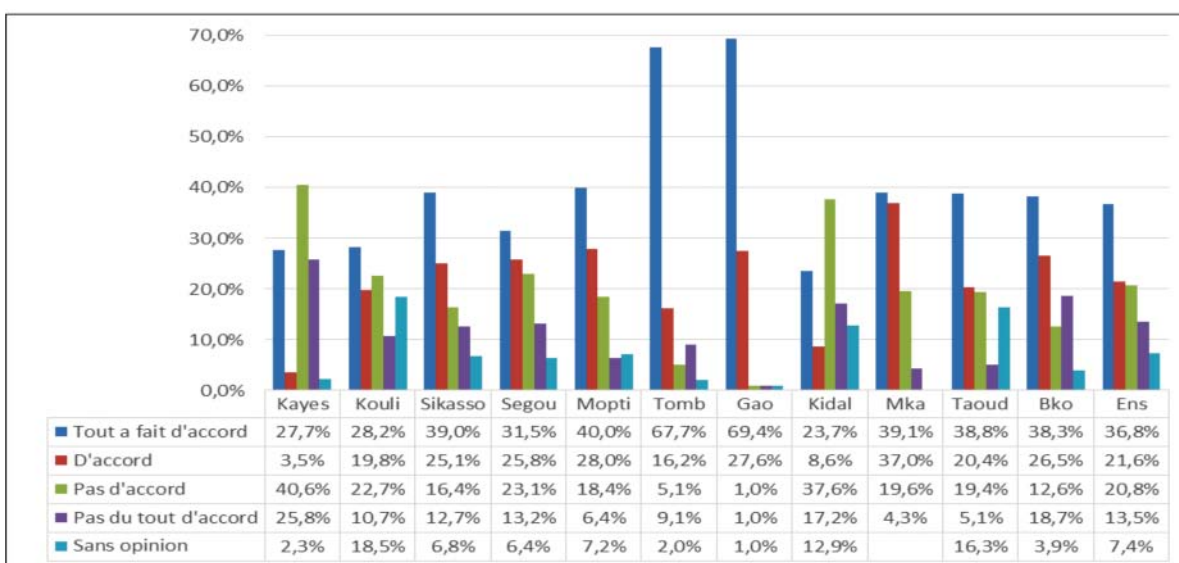
2.5.27. Sécurisation du pays avec ou sans les forces étrangères

2.5.27.1. L'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali

Quant à la problématique de la sécurisation du pays, 58% des citoyen (ne)s partagent estiment que l'armée malienne peut, à elle seule, assurer la sécurité du pays (avec 36,8% qui sont « tout à fait d'accord » et 21,6% « d'accord »).

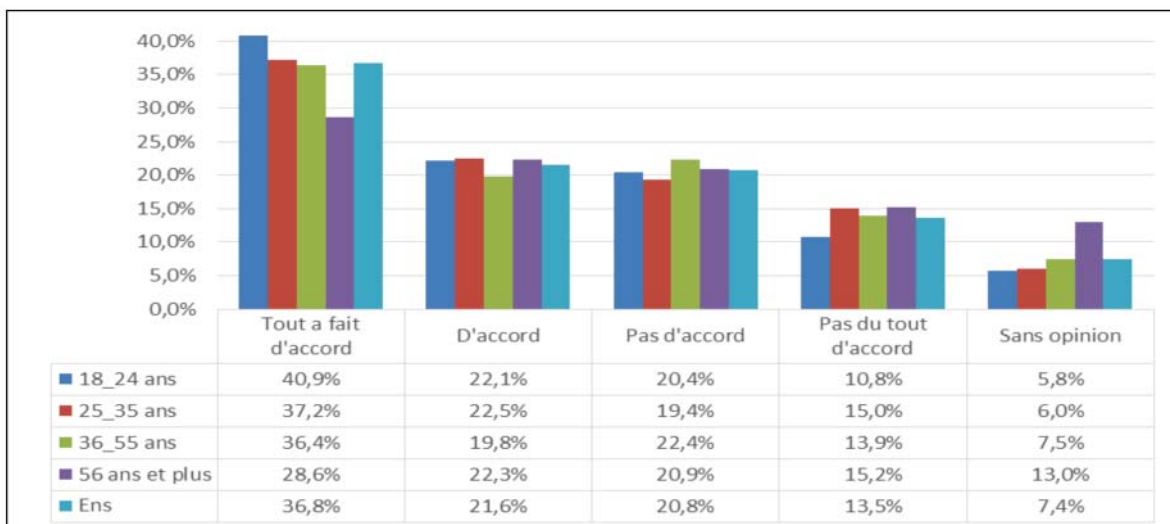
Les résultats suivant les régions montrent un contraste entre Kidal, Kayes et les autres localités. Dans les deux premières régions, respectivement 55% et 66% des enquêté (e)s ne partagent pas cette idée. Par contre, dans les autres localités, la majorité des populations estiment que l'armée malienne en est capable toute seule : Sikasso (64,1%) ; Ségou (57,3%) ; Mopti (68%) ; Tombouctou (73,9%) ; Gao (97%) ; Ménaka (76,1%) ; Taoudénit (59,2%) et Bamako (64,8%).

Graphique 94 : Appréciation sur la sécurisation du pays par l'armée malienne seule par région



Par tranche d'âge, les 18-24 ans et 25-35 ans pensent à, respectivement 63% et 60%, que l'armée malienne toute seule peut assurer la sécurité du pays alors que le taux est de 56% et 51% pour les 36-55 ans et 56 ans et plus.

Graphique 95 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne seule suivant les groupes d'âge



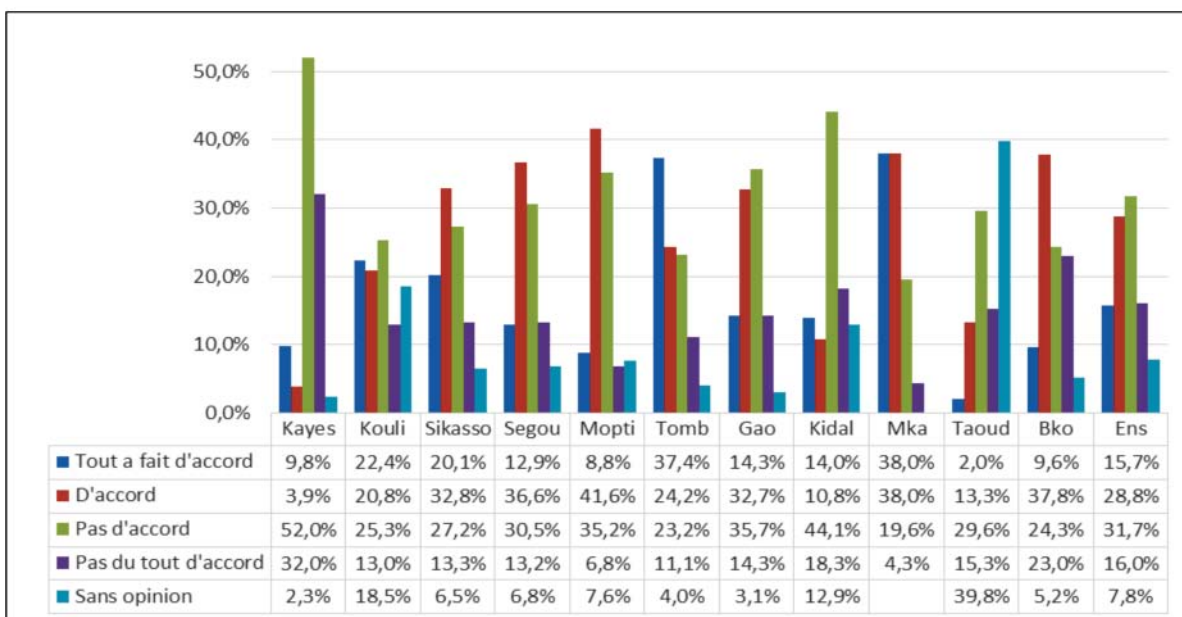
L'analyse suivant le genre donne une forte proportion de femmes à 63% pour 53% d'hommes, qui partagent cette opinion.

2.5.27.2 L'armée malienne avec la MINUSMA sans BARKHANE peuvent sécuriser le pays

Il n'y a pas de grande différence entre les enquêté (e)s qui pensent que l'armée malienne et la MINUSMA peuvent sécuriser le pays (44,5%) et ceux qui pensent le contraire (47,7%).

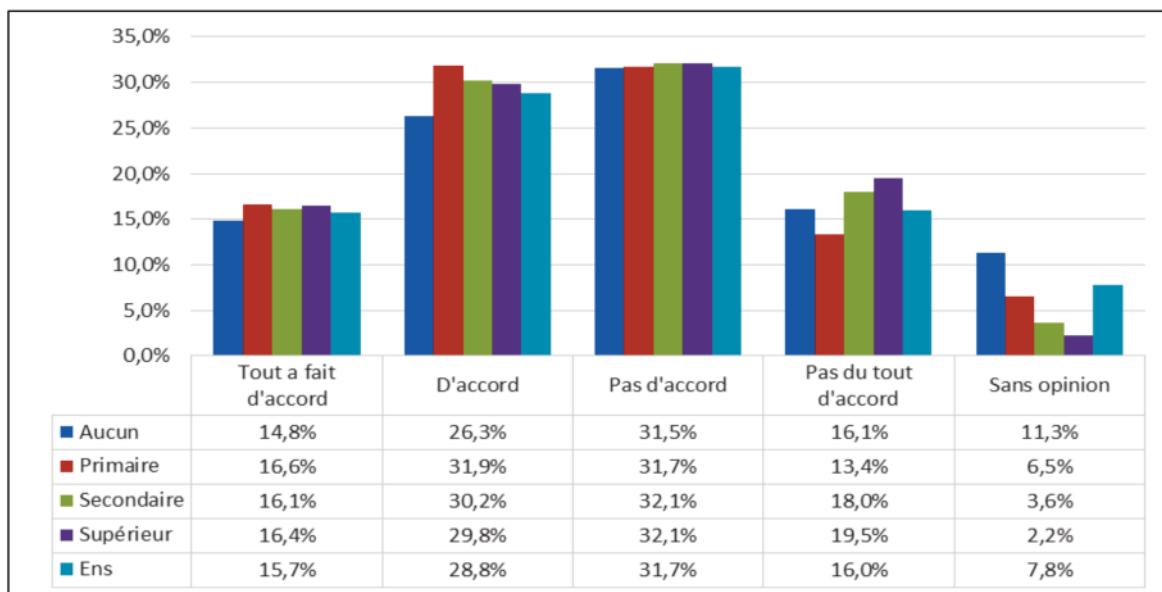
Par localité, les résultats montrent que c'est à Kayes (84%), Gao (50%), Kidal (62%) et Taoudénit (45%) où la majorité des citoyen (ne)s sont convaincus de la capacité de l'armée malienne et de la MINUSMA à sécuriser le pays. Par contre, dans les régions de Koulikoro (43%), Sikasso (53%), Ségou (50%), Tombouctou (62%) et Ménaka (76%) une forte proportion de citoyen (ne)s sont d'avis contraire.

Graphique 96 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et la MINUSMA par région



Plus le niveau d'instruction est élevé plus faible est l'adhésion à l'idée selon laquelle l'armée malienne et la MINUSMA peuvent assurer la sécurité du pays sans BARKHANE. Les taux sont respectivement de 48% et 45% pour les enquêté (e)s sans aucun niveau ou ayant le niveau primaire, et 50% et 52% pour les niveaux secondaire et supérieur.

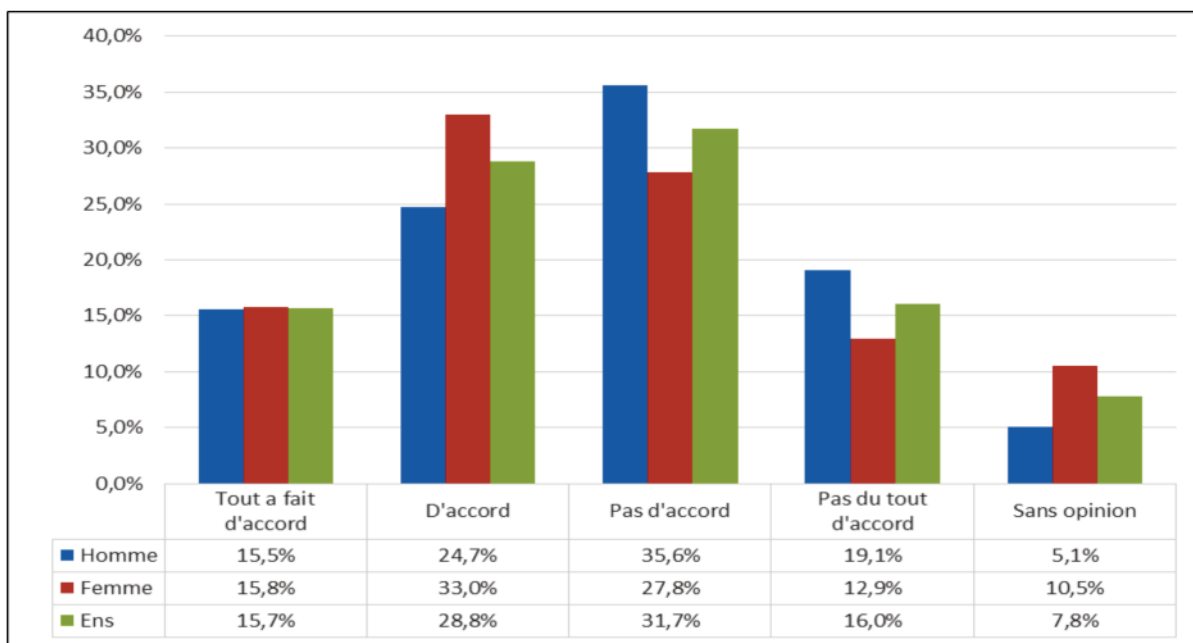
Graphique 97 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et la MINUSMA suivant le niveau d'instruction



Ces taux sont similaires à ceux des âges en allant des plus jeunes aux plus âgés.

Cependant, les hommes et les femmes ont des avis divergents : 49% des femmes pensent que l'armée malienne et la MINUSMA peuvent assurer la sécurité du pays contre 55% d'hommes qui pensent le contraire.

Graphique 98 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et la MINUSMA suivant le sexe

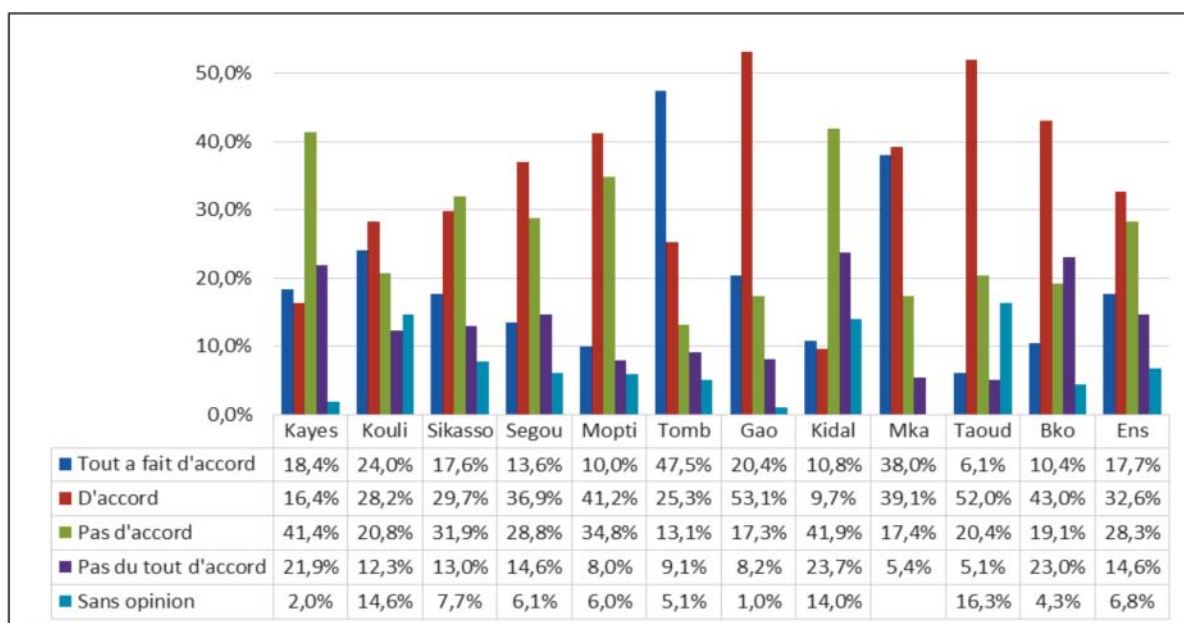


2.5.27.3. L'armée malienne avec BARKHANE sans la MINUSMA peuvent sécuriser le pays

Pour ce qui est de la coalition armée malienne et BARKHANE pour sécuriser le pays (sans la MINUSMA), la moitié des citoyen (ne)s (50%) y croient contre 43%.

A Kayes et Kidal, la majorité des citoyen (ne)s, respectivement 63% et 66%, relèvent que l'armée malienne et BARKHANE (sans la MINUSMA) ne peuvent à elles seules assurer la sécurité du pays. A contrario, dans les autres villes, surtout à Ménaka (77,1%), Gao (73,5%) et Tombouctou (72,8%) la majorité des personnes interrogées sont confiantes en leur capacité d'assurer la sécurité du pays.

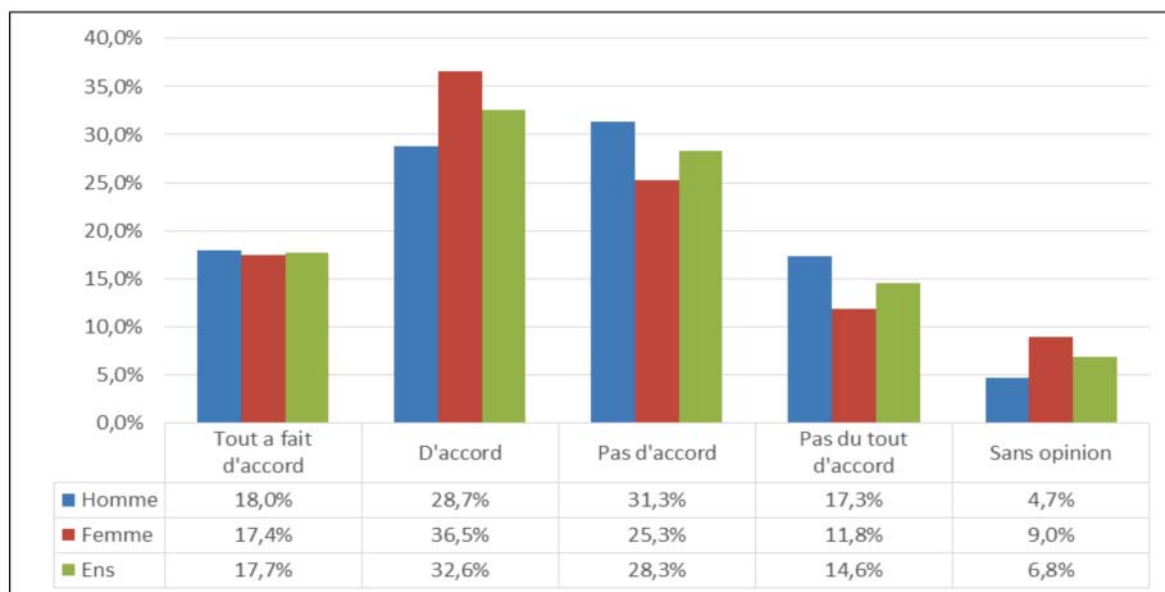
Graphique 99 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et BARKHANE par région



Dans la tranche d'âge des 56 ans et plus, 47% ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'armée malienne avec BARKHANE sans la MINUSMA peuvent sécuriser le pays, contre 57% de ceux ayant entre 18-24 ans et 50% de ceux ayant entre 25-35 ans ou 36-55 ans.

Suivant le genre, la majorité des hommes (48,6%) affirment que l'armée malienne avec BARKHANE à ses côtés (sans la MINUSMA) ne peuvent pas assurer la sécurité du pays, la majorité des femmes (53,9%) pensent qu'elles peuvent le faire.

Graphique 100 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne et BARKHANE suivant le sexe

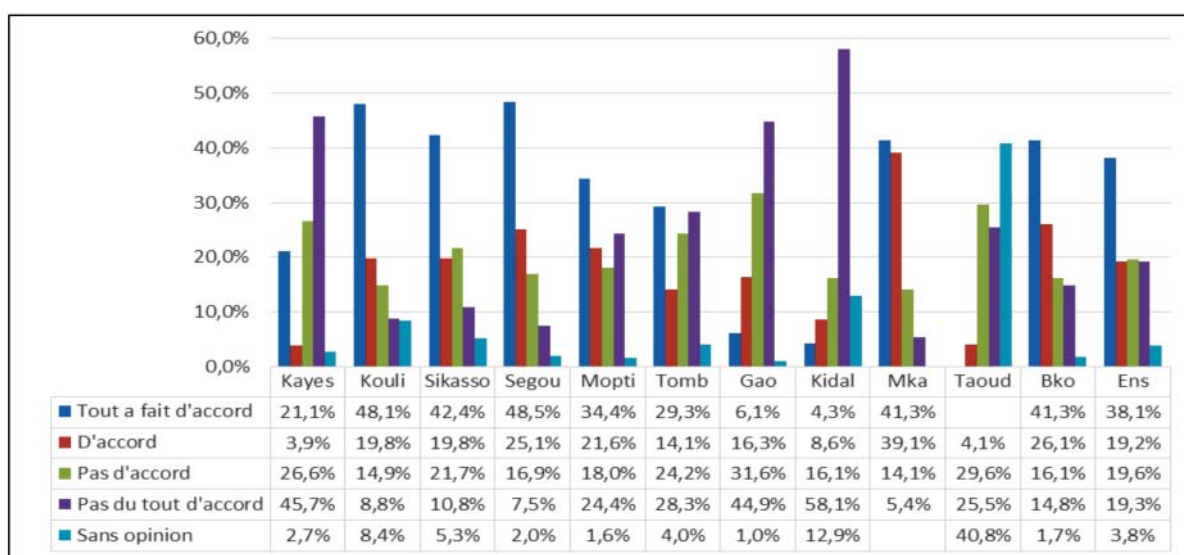


2.5.27.4. L'armée malienne avec la MINUSMA et BARKHANE peuvent sécuriser le pays

Plus de la moitié des citoyen (ne)s (57,3%) adhèrent à l'affirmation selon laquelle l'armée malienne soutenue par la MINUSMA et BARKHANE peuvent sécuriser le pays. Par contre, 39% des citoyen (ne)s ne partagent pas cette opinion.

Pour les localités de Gao (76,5%), Kidal (74,2%), Kayes (72,3%), Taoudénit (55,1%) et Tombouctou (52,5%), la majorité des populations ne sont pas d'accord que l'armée malienne avec la MINUSMA et BARKHANE puissent assurer la sécurité du pays. Par contre, à Ménaka, quatre citoyens sur cinq (80,4%) affirment que les trois forces peuvent sécuriser le pays. Il en est de même dans les autres localités de Koulikoro (67,9%), Sikasso (62,2%), Ségou (73,6%), Mopti (56%) et Bamako (67,4%).

Graphique 101 : Appréciation de la sécurisation du pays par l'armée malienne avec la MINUSMA et BARKHANE



Par sexe, 61% des hommes et 54% des femmes pensent que l'armée malienne associée à la MINUSMA et BARKHANE peut sécuriser le pays. Par tranche d'âge, 57% des 18-24 ans et 36-55 ans soutiennent que l'armée malienne avec la MINUSMA et BARKHANE vont pouvoir sécuriser le pays, et 59% des 25-35 ans et 56 ans et plus partagent cet avis.

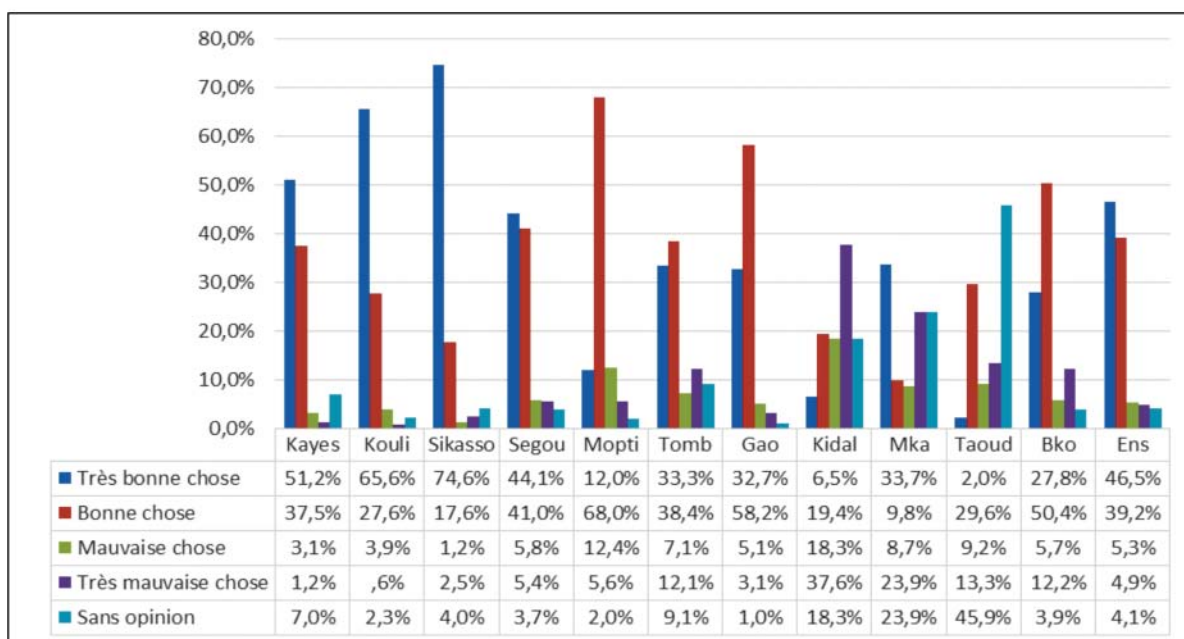
2.6. Processus électoral

2.6.1. Appréciation des élections communales

Plus de quatre maliens sur cinq (85,7%) apprécient la date du 20 novembre à laquelle se sont tenues les élections communales comme une bonne chose contre 10% d'enquêté (e)s qui disent le contraire.

Excepté Kidal où plus de la moitié des citoyen (ne)s (55,9%) indiquent que la date du 20 novembre est une mauvaise chose, toutes les autres villes ont fortement apprécié la tenue des élections communales : Par exemple à Koulikoro, Sikasso, Mopti, Gao où plus d'un citoyen sur deux (90%) est de cet avis. Ces proportions sont respectivement de 72% et 44% à Tombouctou et Ménaka et 32% à Taoudénit qui enregistre le taux de « sans opinion » le plus élevé (45,9%).

Graphique 102 : Appréciation des élections communales



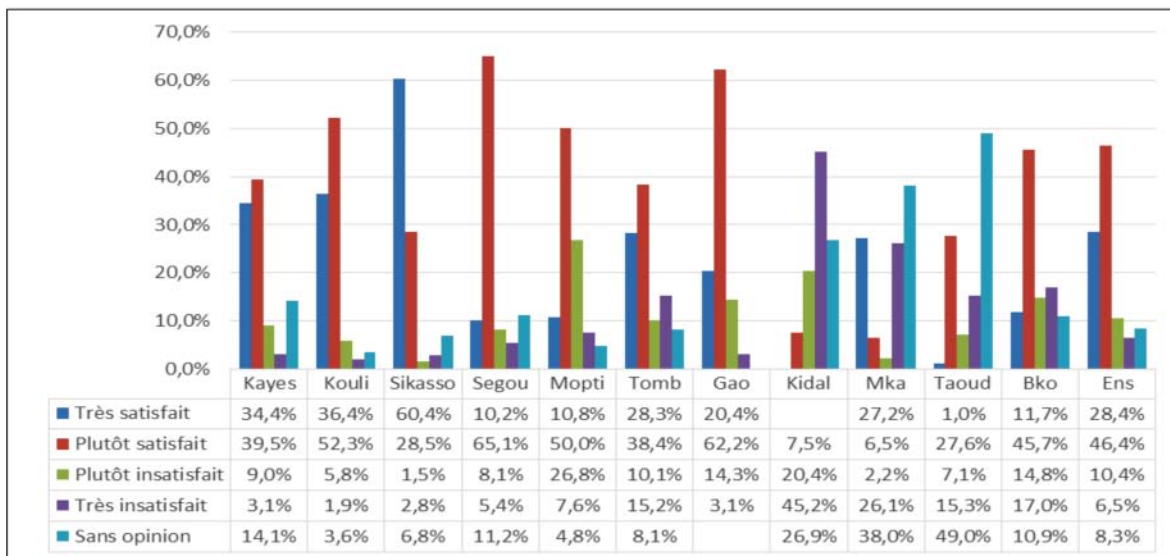
Suivant le sexe, la date du 20 novembre est une bonne chose pour les hommes et les femmes avec respectivement 84% et 88%.

2.6.2. Satisfaction de l'organisation des élections communales

Trois personnes sur quatre (74,8%) sont satisfaites du déroulement des élections communales (28,4% qui en sont très satisfait (e)s et 46,4% plutôt satisfait (e)s).

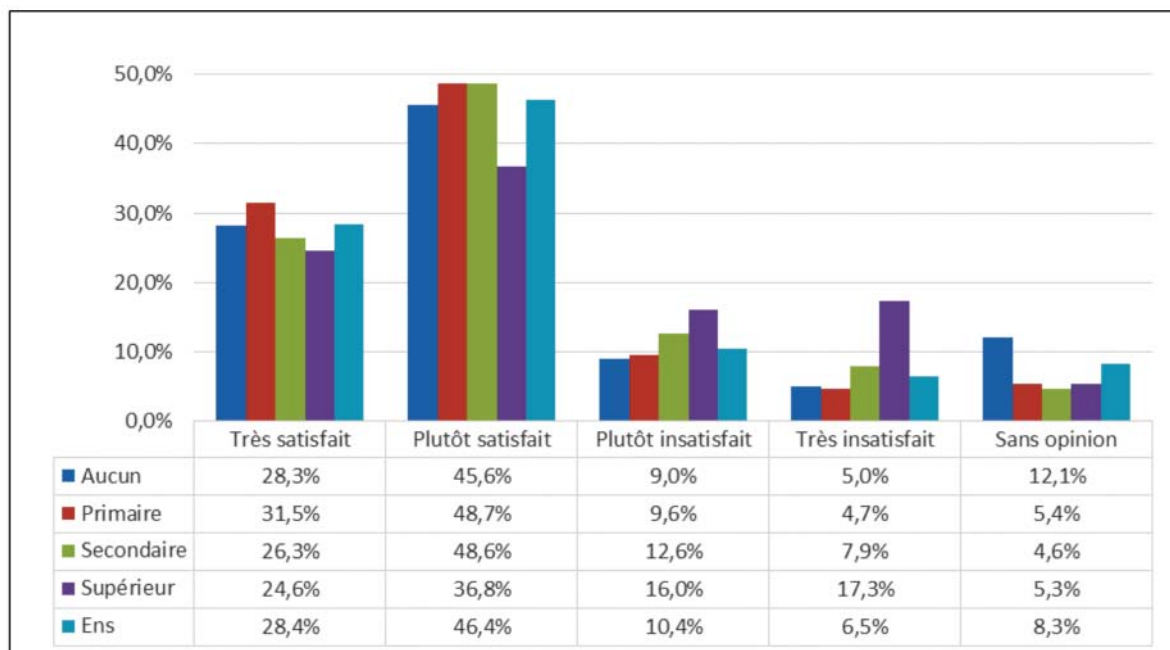
Au niveau des capitales régionales, seule Kidal se démarque avec une forte proportion de citoyen (ne)s (65,6%) insatisfait (e)s du déroulement des élections communales. Les plus forts taux de satisfaction sont enregistrés à Sikasso (88,9%), Koulikoro (88,7%), Gao (82,6%). Bamako est à 57% et Ménaka à 34%. Les « sans opinion » constituent presque la moitié des enquêté (e)s de Taoudénit (49%) ; ils sont considérables à Ménaka (38%) et Kidal (26,9%).

Graphique 103 : Niveau de satisfaction sur l'organisation des élections par région



Le taux de satisfaction du déroulement des élections communales est respectivement de 73,9% et de 80,2% chez les enquêté (e)s sans aucun niveau d'instruction et ceux du niveau primaire. Cette statistique est respectivement de 74,9% et 61,4% pour les niveaux secondaire et supérieur.

Graphique 104 : Niveau de satisfaction sur l'organisation des élections suivant le niveau d'instruction



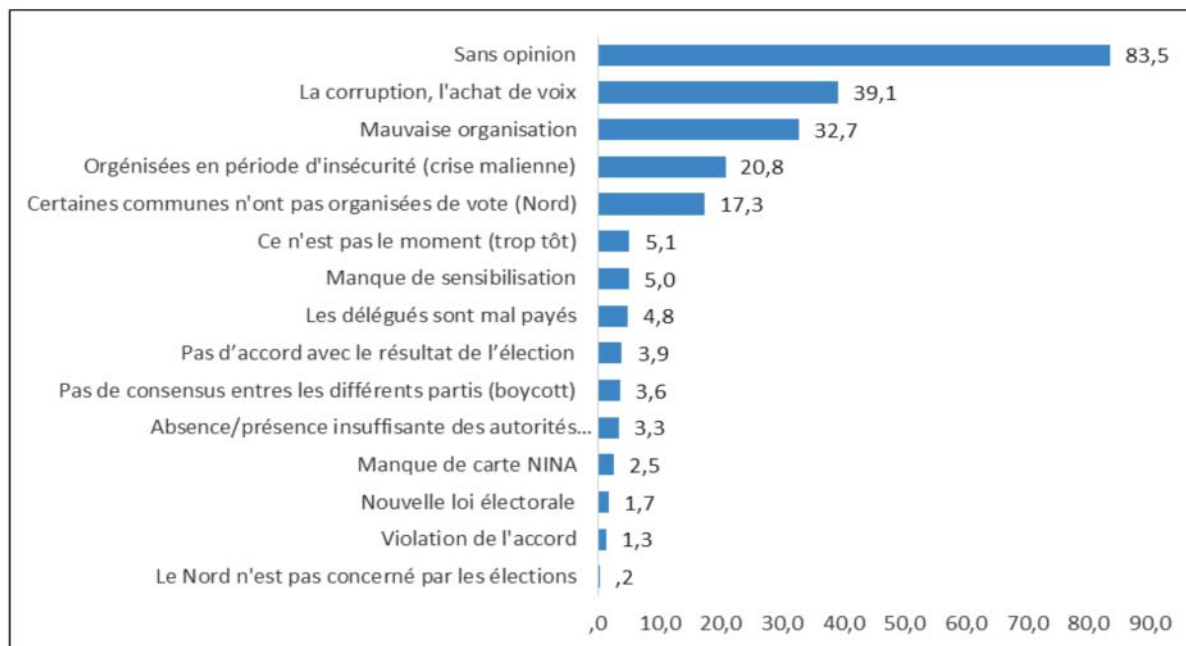
Par rapport à l'âge, les 18-24 ans sont les plus satisfaits (78%) ; ils sont suivis des 25-35 ans et 36-55 ans à 75% et des 56 ans et plus à 70%.

Suivant le sexe, les hommes sont autant satisfaits que les femmes (75%) du déroulement des élections communales du 20 novembre dernier.

2.6.3. Reproches faits à l'organisation des élections communales

Bien que les Maliens soient globalement satisfait (e)s de l'organisation des élections communales, il n'en demeure pas moins vrai que des reproches sont formulés quant à l'organisation. On en retient principalement : « la corruption et l'achat de voix » (39%) ; « la mauvaise organisation » (33%) ; « organisées en période de crise » (21%) ; « certaines communes qui n'ont pas voté » (17%). Par ailleurs, 84% des enquêtés (e)s sont sans opinion.

Graphique 105 : Principaux reproches sur l'organisation des élections communales



Dans les localités de Tombouctou, Kidal et Ménaka, le principal reproche est « organisées en période de crise » avec respectivement 48% et 53%. Dans les régions de Gao (65%), Kayes (68%), Ségou (48%), Mopti (45%) on reproche plutôt « la corruption et l'achat de voix » pendant qu'on indexe « la mauvaise organisation » à Koulikoro (37%), Sikasso (36%) et à Bamako (41%).

Par niveau d'instruction, pour les citoyens n'ayant aucun niveau ou ayant le niveau primaire, leur principal reproche est « la corruption et l'achat de voix », relevé respectivement par 43% et 46%. Pour ceux ayant un niveau d'instruction plus élevé (secondaire et supérieur), 39% mentionnent « la mauvaise organisation ».

Suivant le sexe, les hommes et les femmes formulent les reproches suivants quant à l'organisation des élections communales : « la corruption et l'achat de voix » pour 37% d'hommes et 43% de femmes ; « la mauvaise organisation » pour 35% d'hommes et 29% de femmes et « organisées en période de crise » pour 23% d'hommes et 17% de femmes.

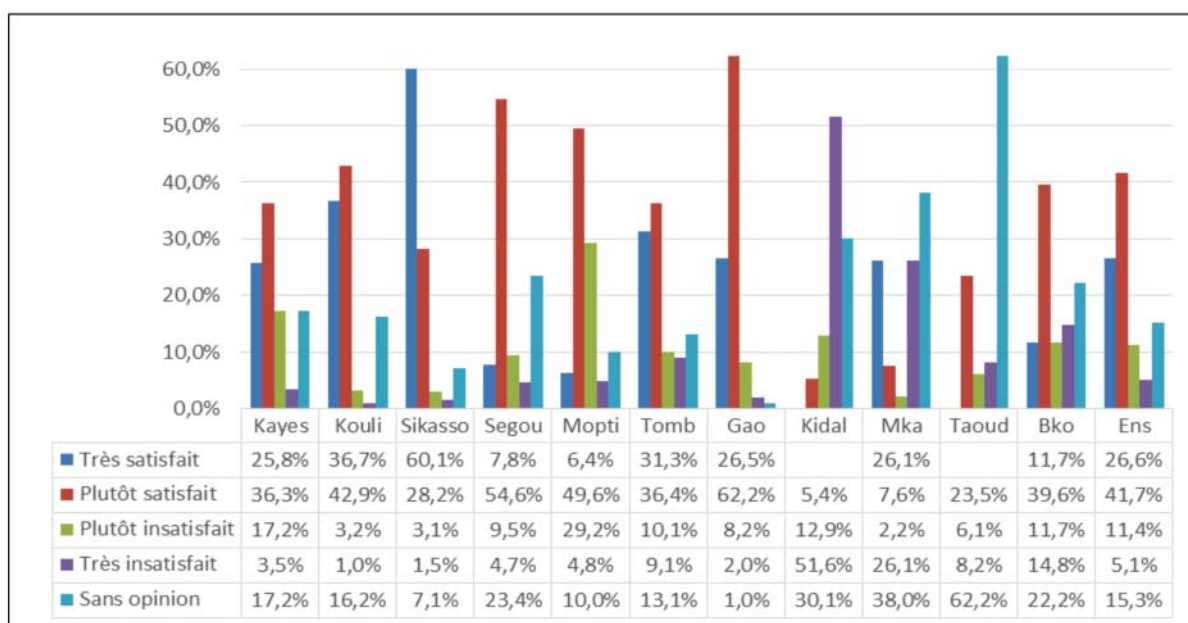
2.6.4. Niveau de satisfaction des aspects techniques de l'organisation des élections communales

2.6.4.1. Satisfaction du niveau de préparation des représentants de l'Etat dans la commune

Pour ce qui est de la préparation des représentants de l'Etat pour les élections communales dans chaque commune, 68% des citoyen (nes en sont satisfait (e)s contre 16% qui ne le sont pas.

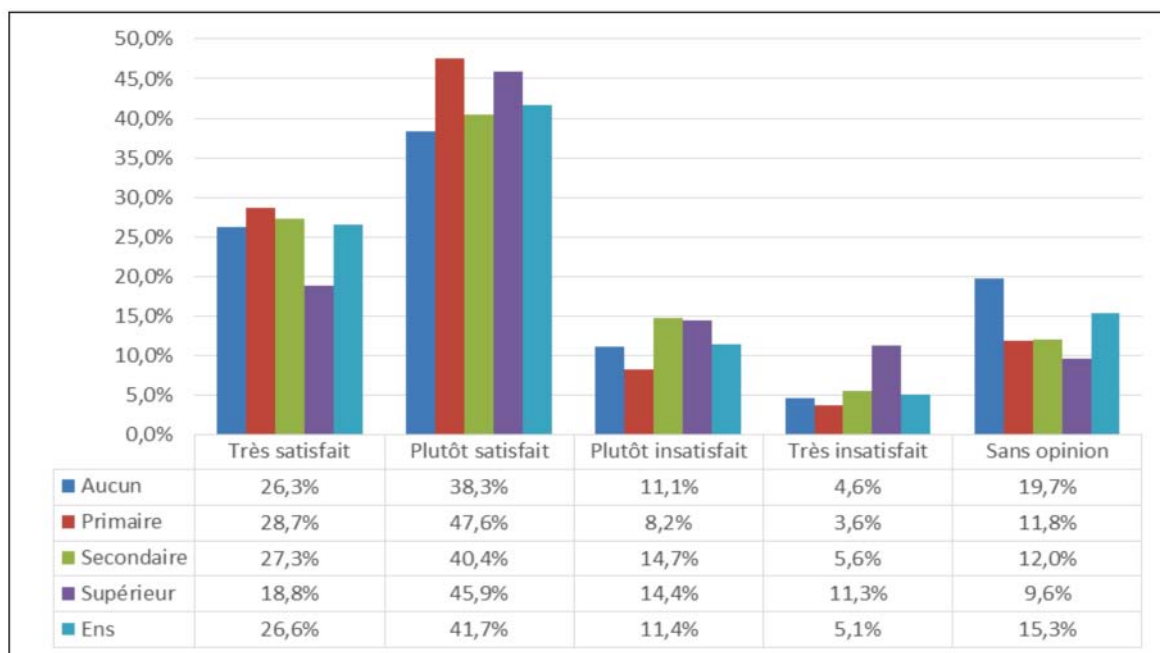
Au niveau des capitales régionales, excepté Kidal, la majorité des populations semblent satisfaites du niveau de préparation des représentants de l'Etat : Gao (88,7%) ; Sikasso (88,3%) ; Koulikoro (79,6%) et Kayes (62,1%). A Bamako, 51% des enquêté (e)s en sont satisfait (e)s contre 27% qui ne le sont pas. Quant à Kidal, 65% des citoyen (ne)s disent ne pas être satisfait (e)s du niveau de préparation des représentants de l'Etat. A Taoudénit, Ménaka et Kidal, les proportions de « sans opinion » sont élevées avec respectivement 62%, 38% et 30%.

Graphique 106 : Niveau de satisfaction sur la présence des représentants de l'Etat lors des élections communales



L'analyse du graphique ci-dessous montre que suivant le niveau d'instruction, quel que soit le niveau, les enquêté (e)s sont largement satisfait (e)s à plus de 60%.

Graphique 107 : Niveau de satisfaction sur la présence des représentants de l'Etat suivant le niveau d'instruction



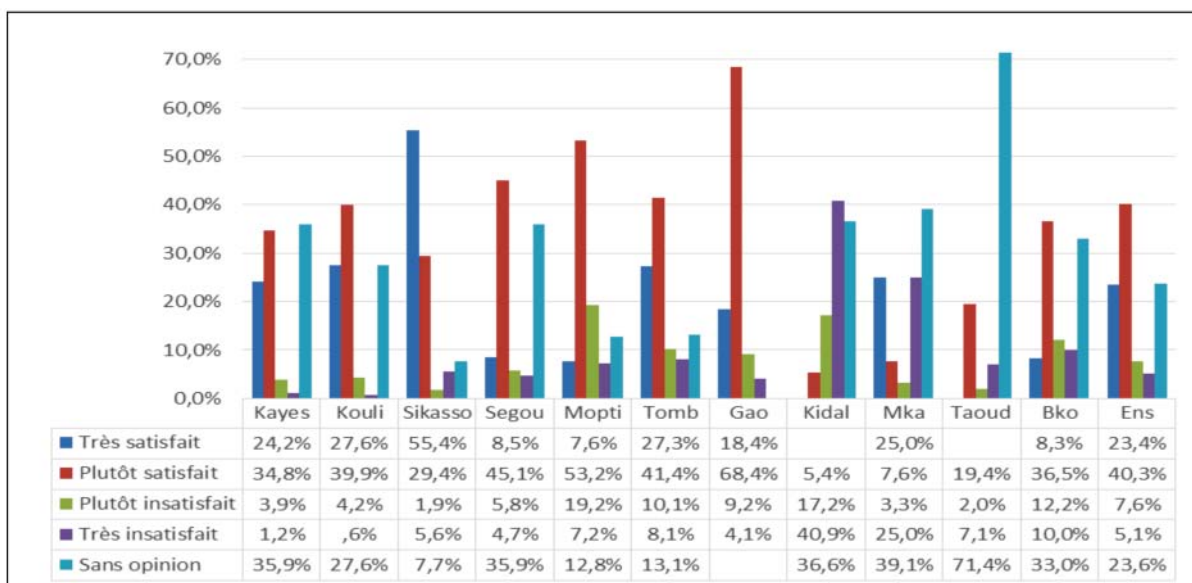
Les populations sont satisfaites de la présence des représentants de l'Etat lors des élections à plus de 60%, quels que soient l'âge et le sexe.

2.6.4.2. Satisfaction des conditions de dépôts des candidatures et des listes

Concernant les conditions de dépôt des candidatures et des listes, 64% des citoyen (ne)s se déclarent satisfait (e)s contre 13% qui ne le sont pas et 24% qui n'ont pu donner leur opinion.

Au niveau des capitales régionales, la plupart des citoyen (ne)s sont satisfait (e)s des conditions de dépôt de candidatures et des listes : Tombouctou (68,7%) ; Gao (86,8%) ; Sikasso (84,8%) ; Koulikoro (67,5%) ; Kayes (59%). Moins de la moitié des populations de Bamako (44%) sont satisfaites. A Kidal, la population est insatisfaite des conditions de dépôt des candidatures et des listes à 41%.

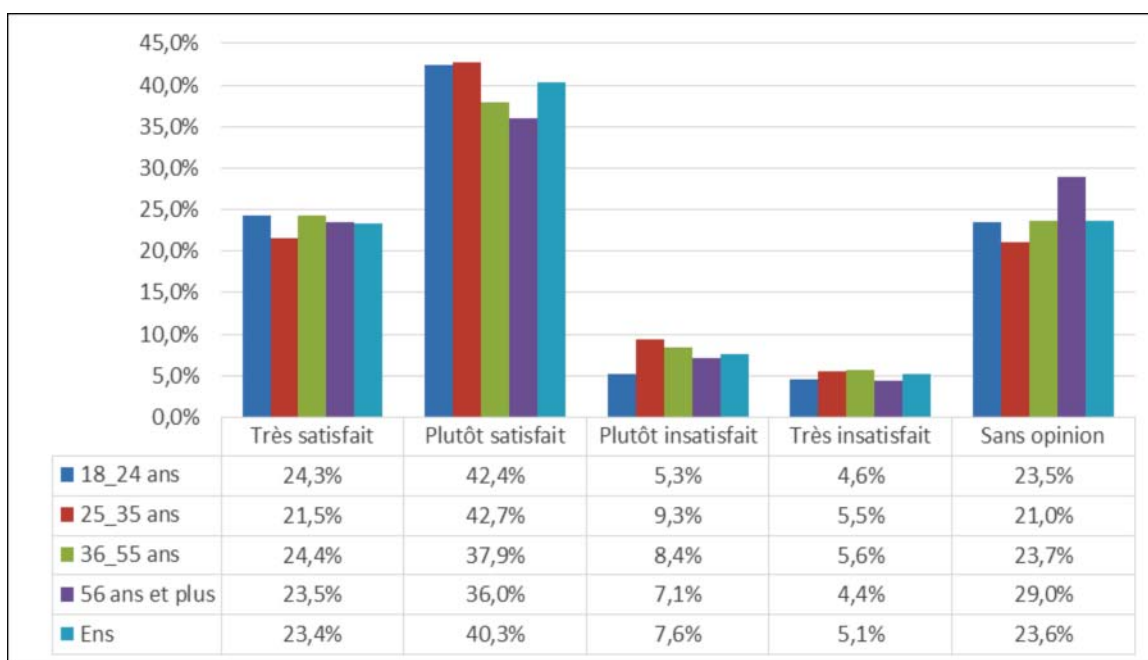
Graphique 108 : Niveau de satisfaction sur les conditions de dépôts de candidature et de listes par région



Trois personnes sur cinq (60%) de celles n'ayant aucun niveau ou disposant du niveau supérieur sont satisfaites des conditions de dépôt des candidatures et des listes. Pour les niveaux primaire et secondaire, elles sont respectivement de 70% et 65%.

Suivant l'âge, deux tiers des citoyen (ne)s de 18-24 ans (67%), sont satisfait (e)s de ces conditions alors que dans les groupes d'âge de 25-35 ans et 36-55 ans, la satisfaction est respectivement de 64% et 62%. Enfin, dans le groupe des 56 ans et plus, trois personnes sur cinq (60%) sont satisfaites de ces conditions.

Graphique 109 : Niveau de satisfaction sur les conditions de dépôts de candidatures et de listes suivant le groupe d'âge



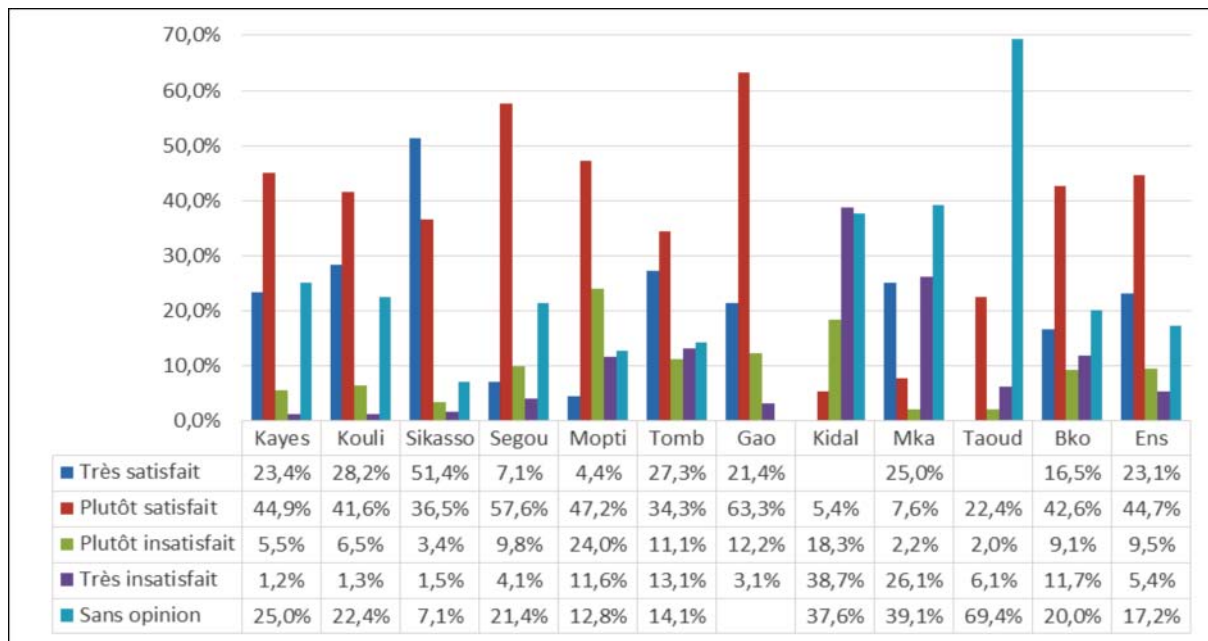
Les résultats montrent autant de satisfaction chez les hommes (65%) que chez les femmes (62%).

2.6.4.3. Satisfaction de l'implication des partis politiques

Plus de deux tiers des citoyen (e)s (68%) sont satisfait (e)s de l'implication des partis politiques dans l'organisation des dernières élections communales contre 15% qui ne le sont pas.

Dans la plupart des autres villes, les populations expriment une très grande satisfaction quant à l'implication des partis politiques dans l'organisation des élections : Kayes (68%), Koulikoro (70%), Sikasso (88%), Ségou (65%), Tombouctou (62%), Gao (85%) et Bamako (59%).

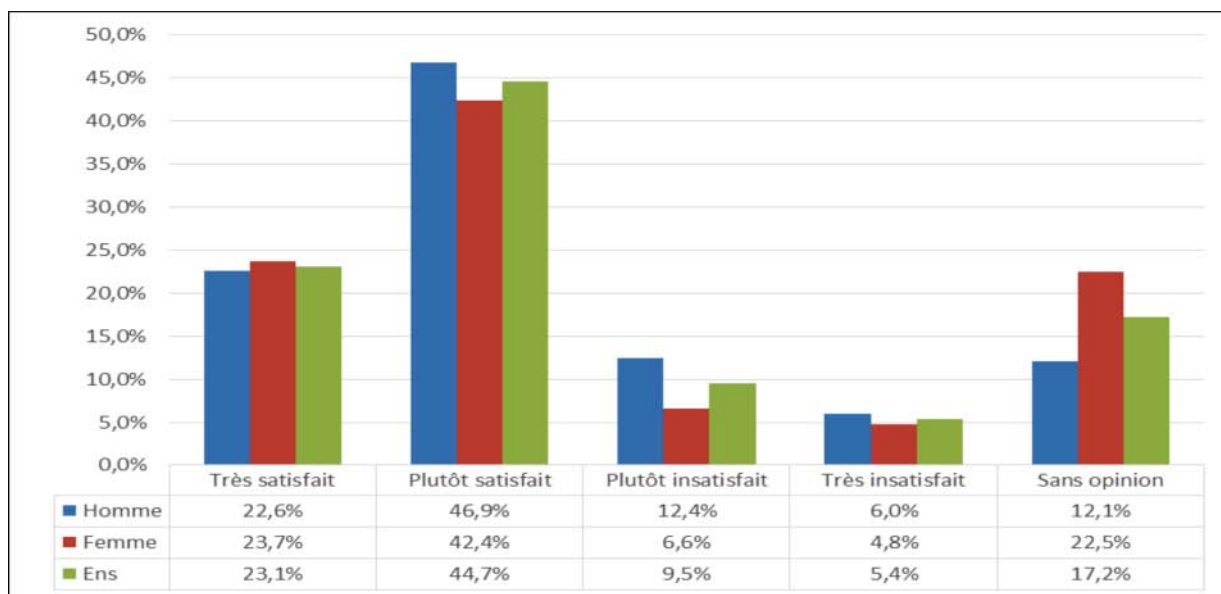
Graphique 110 : Niveau de satisfaction sur l'implication des partis politiques par région



Les résultats présentés suivant les différentes caractéristiques démographiques (le niveau d'instruction, les groupes d'âge et le sexe) montrent un niveau de satisfaction des populations variant entre 60% et 75% quant à l'implication des partis politiques dans l'organisation des élections.

Suivant le sexe par exemple, 70% des hommes en sont satisfaits pour 66% de femmes.

Graphique 111 : Niveau de satisfaction selon le sexe de l'implication des partis politiques dans l'organisation des élections

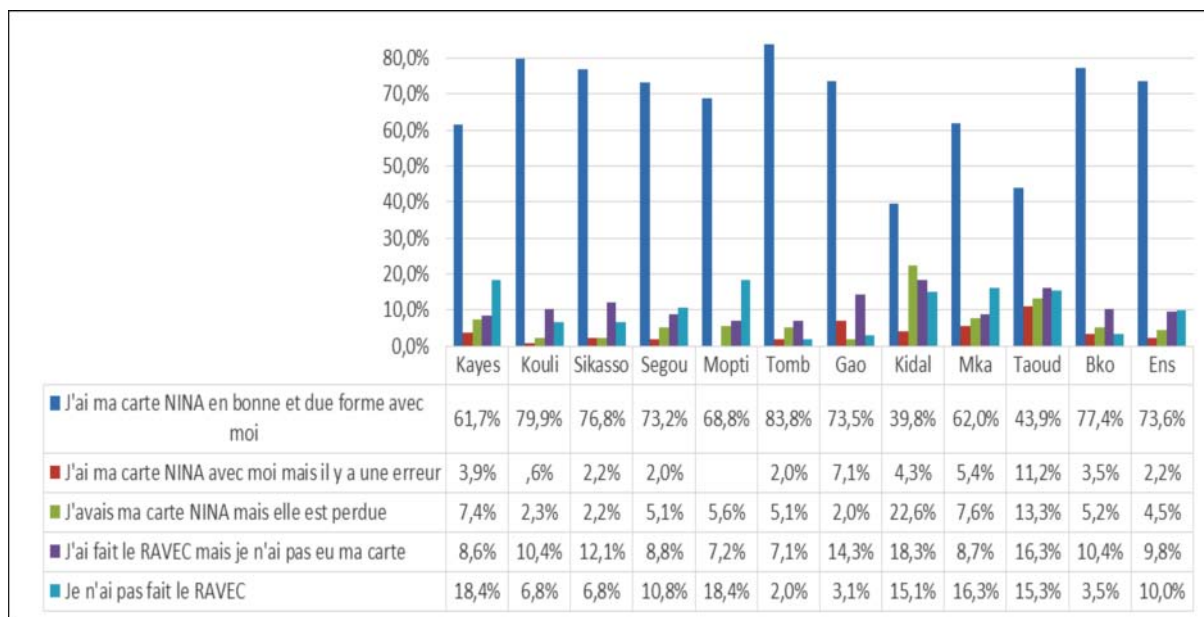


2.6.5. Possession de la carte NINA

Dans l'ensemble, 74 % de citoyen (ne)s déclarent être en possession de leur carte NINA. Cependant, 2% ont signalé des erreurs sur leur carte, 10% déclarent ne pas en avoir pour n'avoir pas fait le RAVEC et 5% indiquent l'avoir égarée.

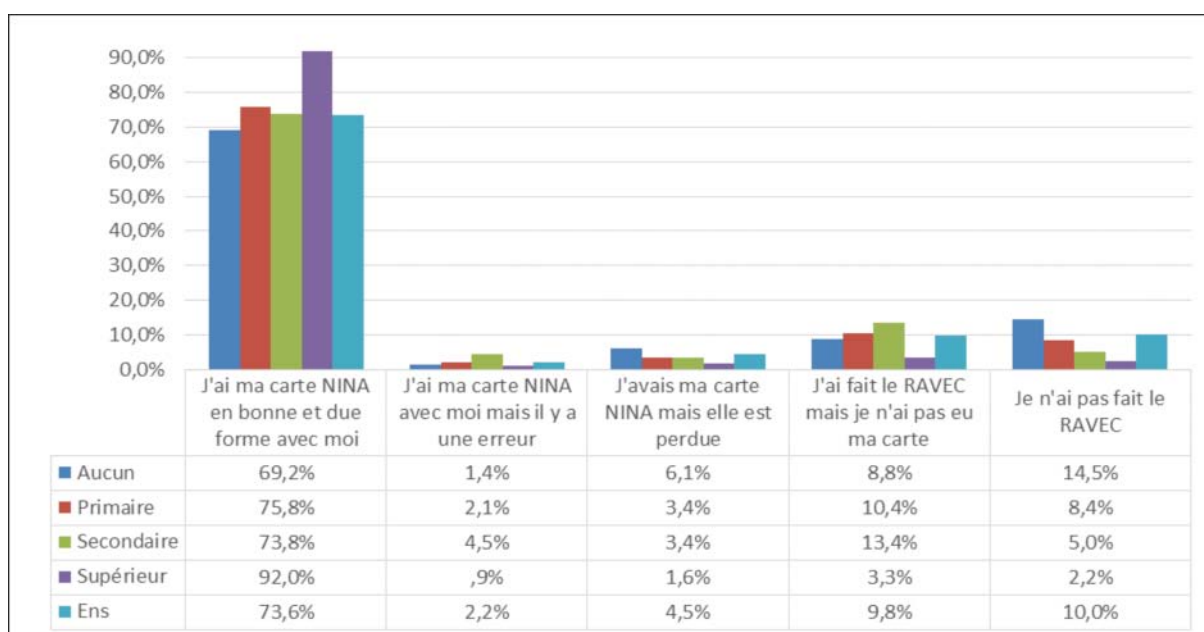
Dans toutes les localités, les citoyen (ne)s disposent à au moins 60% de leur carte NINA, excepté Kidal et Taoudénit où 40% et 44% déclarent en avoir. A Kidal (22,6%) et Taoudénit (13,3%), une proportion non négligeable de citoyen (ne)s déclarent avoir perdu leur carte NINA après l'avoir retirée ou déclarent avoir fait le RAVEC sans avoir leur carte avec respectivement 18% et 16%.

Graphique 112 : Possession de la carte NINA par région



Suivant le niveau d'instruction, 92% de la population avec un niveau supérieur déclarent avoir leur carte NINA en bonne et due forme contre 69% des populations n'ayant aucun niveau d'instruction. Cette statistique est de 76% et de 74% pour les niveaux primaire et secondaire.

Graphique 113 : Possession de la carte NINA suivant le niveau d'instruction



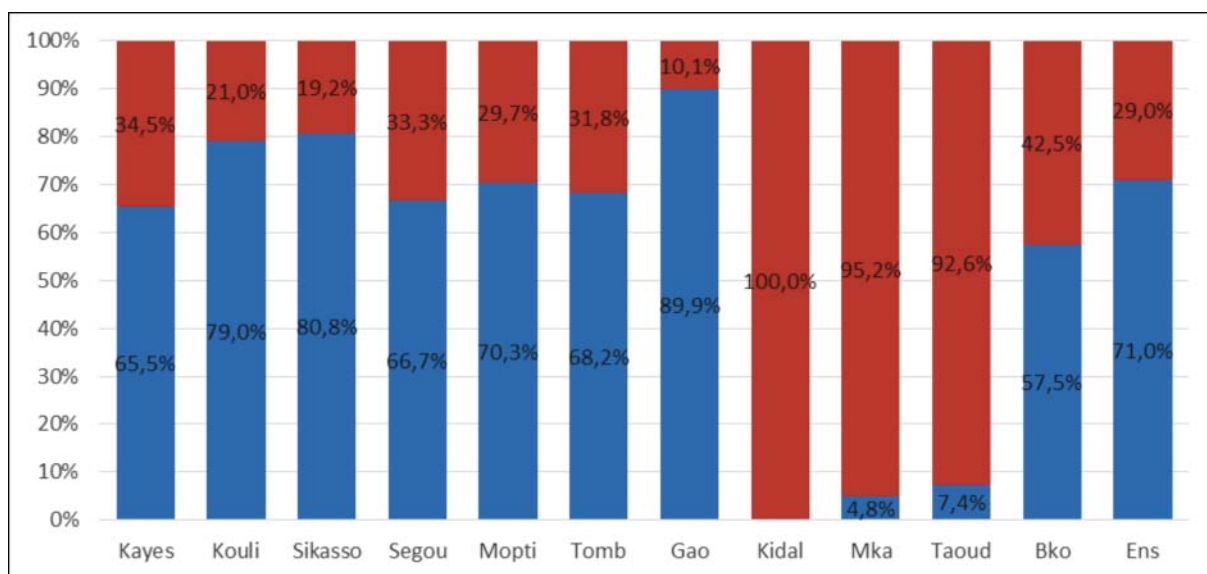
2.6.6. Population ayant pu voter lors des élections du 20 novembre

Après les élections communales, 71% des citoyen (ne)s déclarent avoir voté le 20 novembre 2016 et 29% n'ont pas voté.

Au niveau des capitales régionales, les proportions de citoyen (ne)s ayant voté lors des dernières élections communales sont très faibles à Ménaka et Taoudénit avec respectivement 95% et 93%.

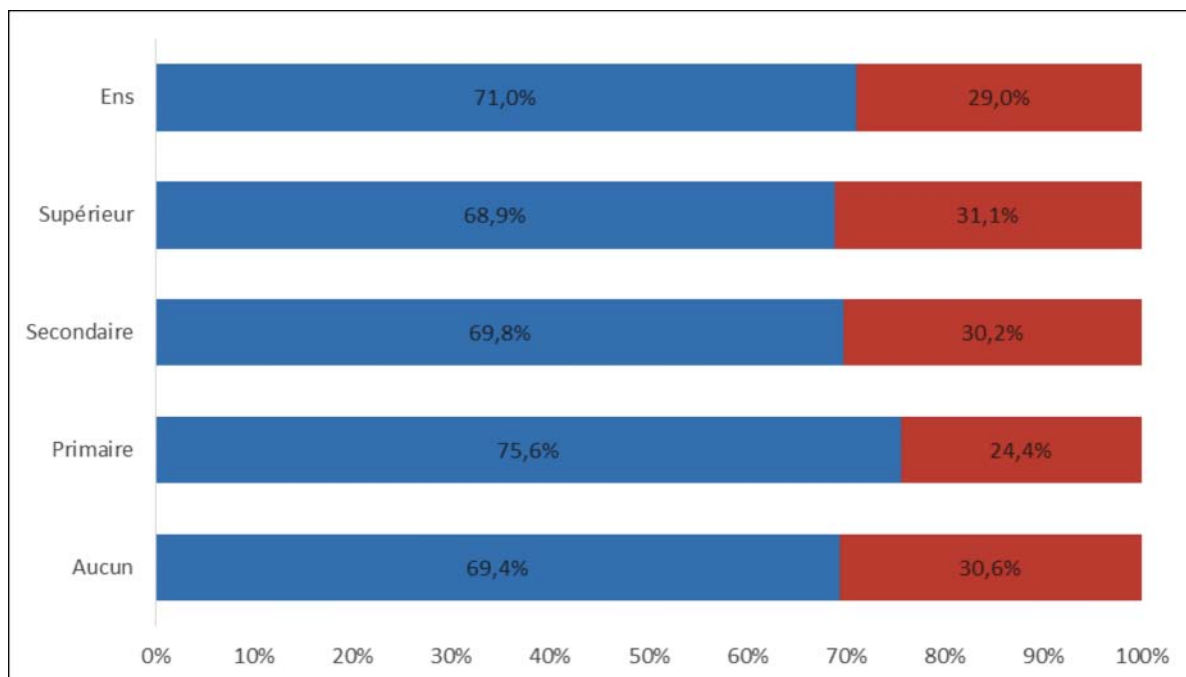
Dans les autres villes, de fortes proportions de citoyen (ne)s déclarent avoir voté : Kayes (65,5%) ; Koulikoro (79%) ; Sikasso (80,8%) ; Ségou (67%) ; Mopti (70,3%) ; Tombouctou (68,2%) ; Gao (90%) et Bamako (58%). 42% des personnes enquêtées n'ont pas voté à Bamako. Elles étaient 100% à ne l'avoir pas fait à Kidal.

Graphique 114 : Répartition de la population ayant voté par région



Le niveau d'instruction ne semble pas avoir eu d'impact sur le vote : 69% pour les personnes sans aucun niveau ; 76% pour le niveau primaire ; 69% pour le niveau supérieur et 70 pour le secondaire.

Graphique 115 : Population ayant voté par niveau d'instruction

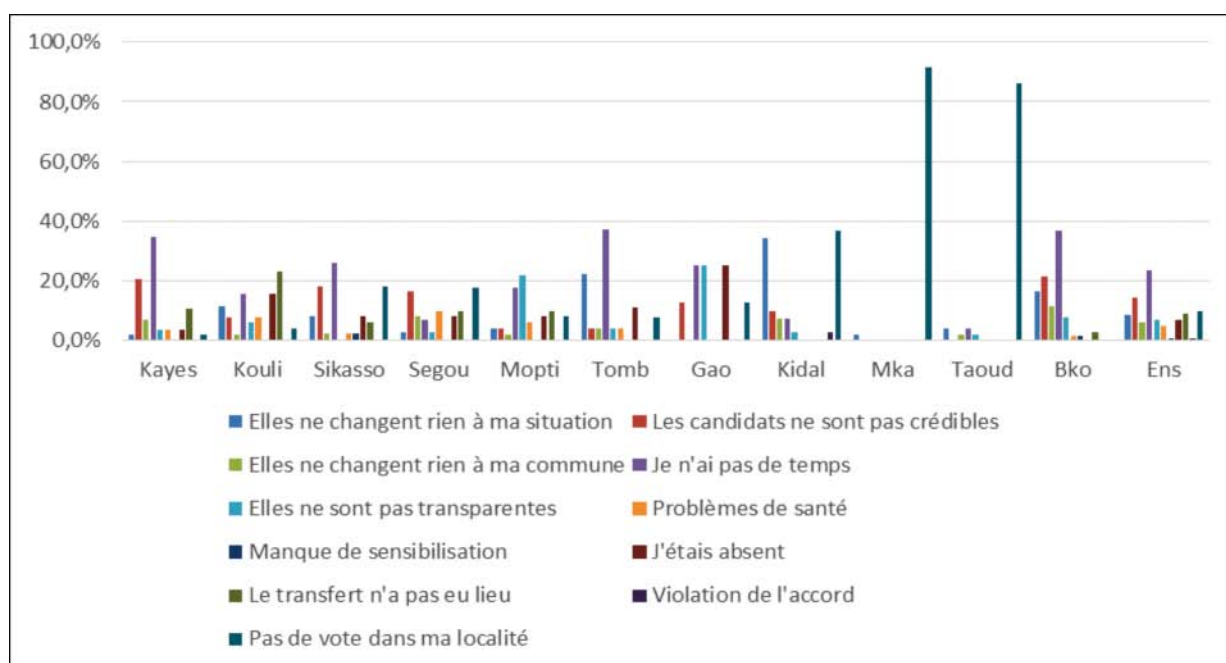


2.6.7. Principale raison pour laquelle certaines personnes enquêtées n'ont pas voté

La principale raison avancée par les enquêtés (e)s qui n'ont pu voter est le manque de temps pour aller voter (23%). D'autres raisons non moins importantes sont relatives au manque de crédibilité des candidats (14%) au manque de vote dans leurs localités (10%) ou au manque de changement de leur situation (9%).

A l'échelle des capitales régionales, les raisons ayant poussé certaines personnes à ne pas voter lors des élections communales passées sont diverses. Elles déclarent n'avoir pas eu le temps à Kayes (34,5%), Sikasso (26%), Tombouctou (37%) et Bamako (36,7%) ou qu'il n'y a pas eu de vote dans leur localité comme à Ménaka (91,5%) et Taoudénit (86,3%). A Kidal, la principale raison évoquée est que le vote ne changera rien à leur situation (34%) ; à Koulikoro, le non transfert de l'électeur d'un bureau de vote à un autre est évoqué par 23% de ceux qui n'ont pas pu participer à ces élections. Enfin, dans les localités de Ségou et Mopti, respectivement 26% et 22% évoquent le manque de crédibilité des candidats et la non transparence des élections. A Gao, 25% des personnes enquêtées n'ont pas voté parce qu'elles étaient absentes.

Graphique 116 : Principales raisons pour lesquelles certains électeurs n'ont pu voter par région



Les élections « ne changent rien à ma situation » est la principale raison avancée par les personnes âgées de 56 ans et plus (18%). Les 18-24 ans et 25-35 ans évoquent quant à eux le manque de temps à respectivement 25% et 20%. Et trois personnes sur dix dans le groupe des citoyens âgés des 36 à 55 ans évoquent cette même raison.

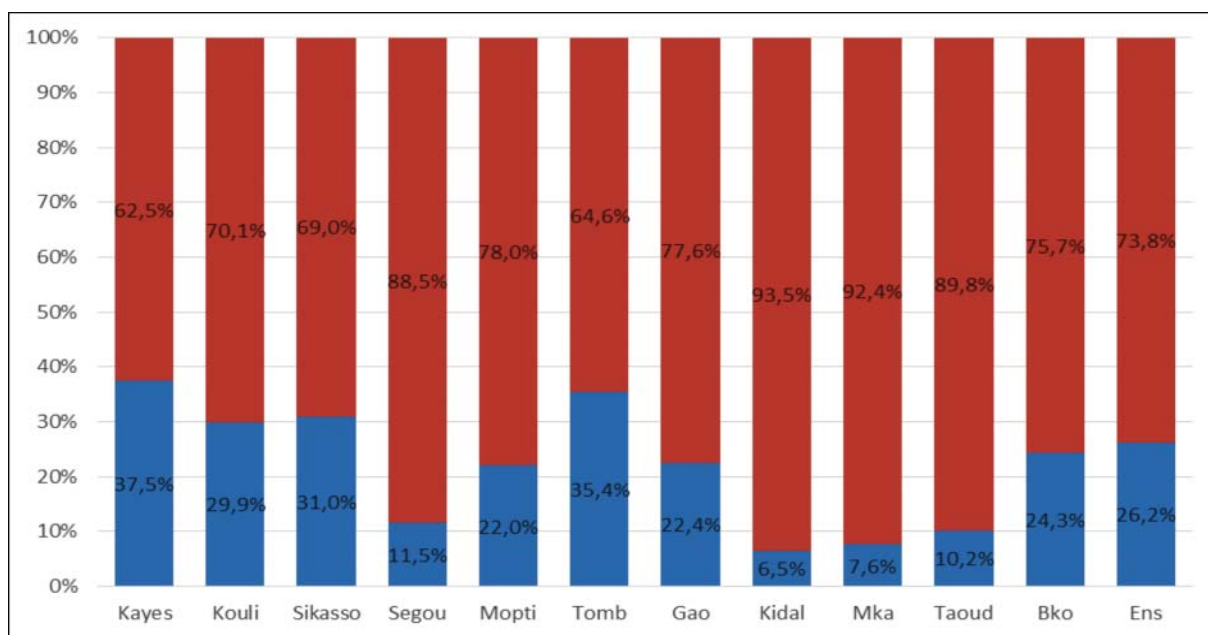
Par niveau d'instruction et sexe, la principale raison évoquée est le manque de temps (22% d'hommes et 25% de femmes). Pour les sans aucun niveau et le niveau primaire, respectivement 22,1% et 21,3% ont évoqué le manque de temps alors que cette statistique est de 29,2% et 20% pour les niveaux secondaire et supérieur.

2.6.8. Membre d'un parti politique

Des personnes enquêtées, il ressort que 74% d'entre elles ne sont membres d'aucun parti politique contre 26% qui le sont.

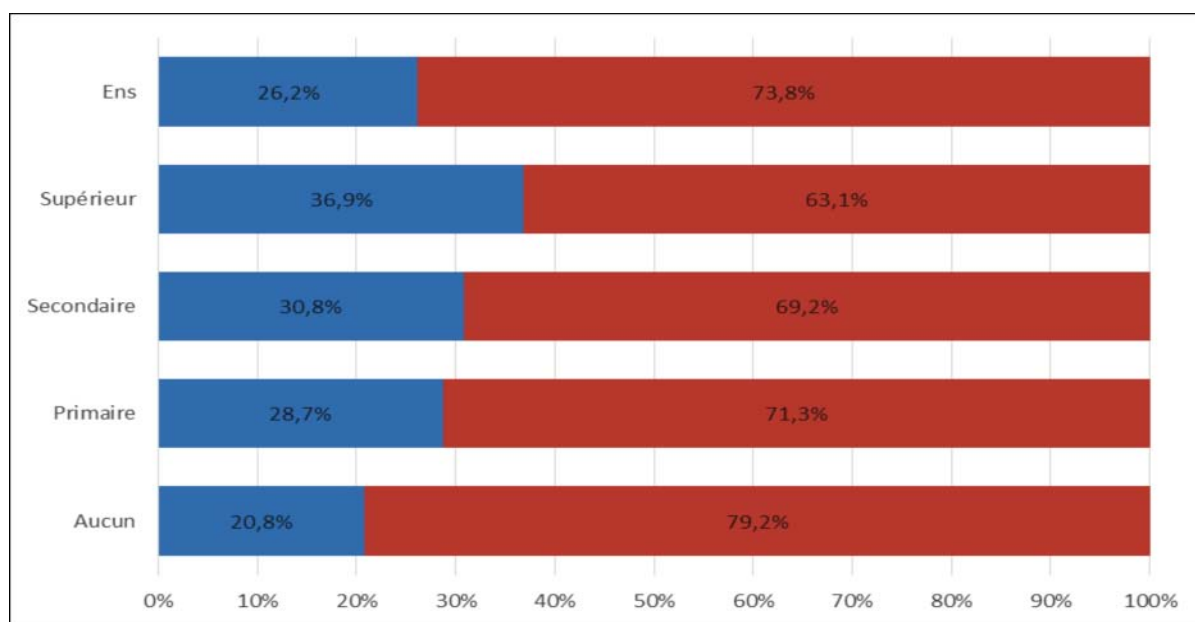
Au niveau des régions, les plus forts taux d'appartenance à un parti a été enregistré à Kayes (37,5%) suivie de Tombouctou (35,4%), de Sikasso (31%) et de Koulikoro 29,9%). A Bamako, il est de 24% contre 10% à Taoudénit, 8% à Ménaka et 7% à Kidal.

Graphique 117 : Répartition de la population membre d'un parti politique par région

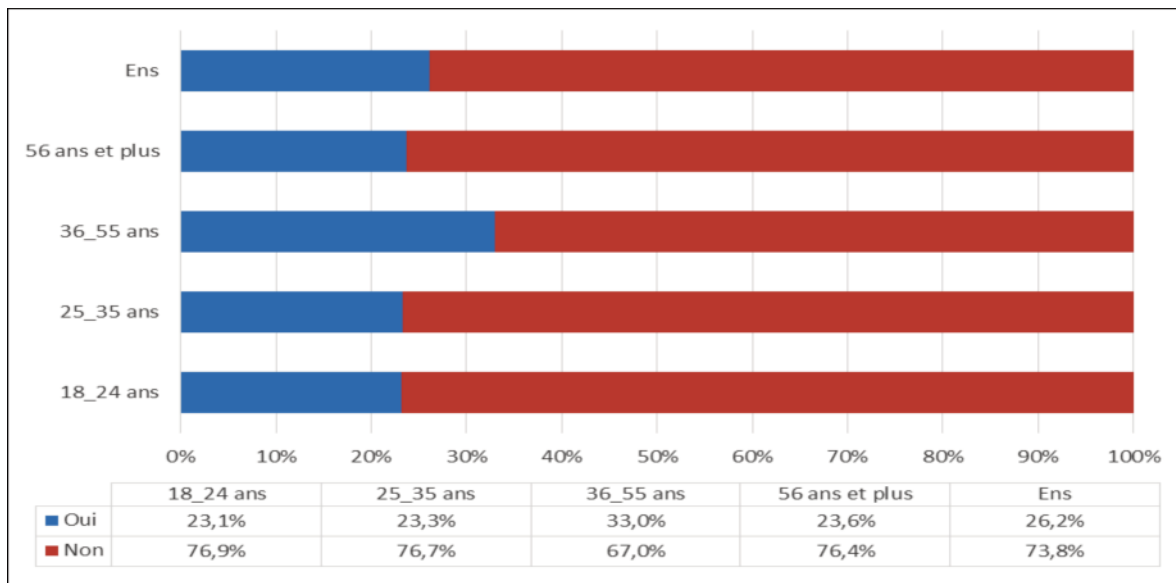


La grande majorité des Maliens ne sont pas membres de partis politiques, quels que soient le niveau d'instruction et l'âge.

Graphique 118 : Répartition de la population membre d'un parti politique suivant le niveau d'instruction



Graphique 119 : Population membre d'un parti politique selon le niveau d'instruction



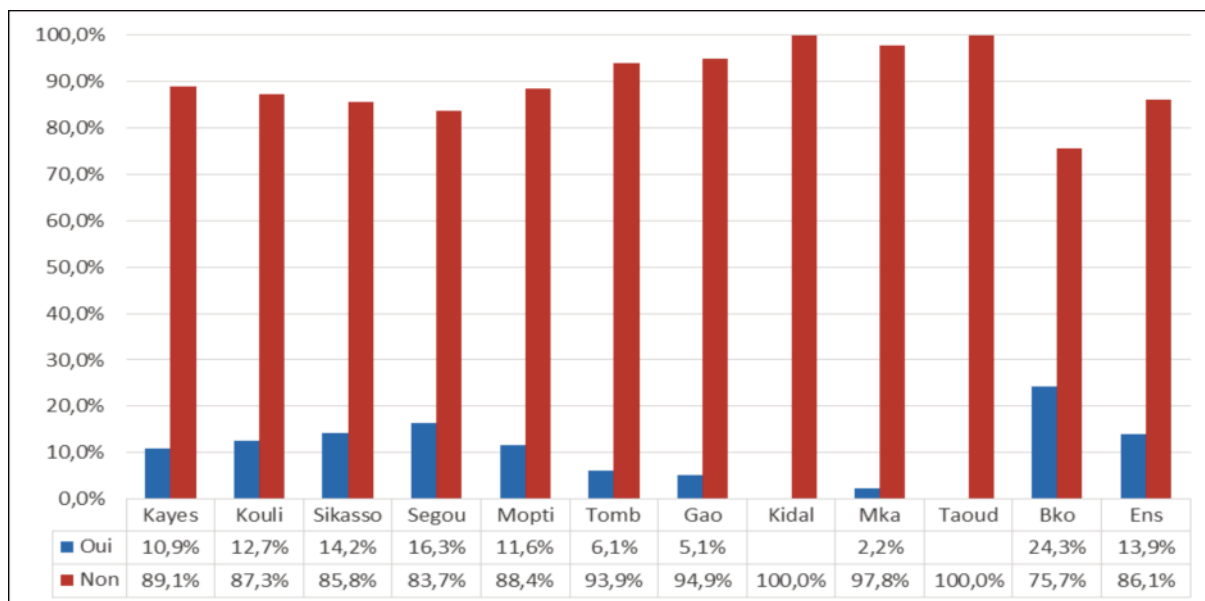
Suivant le genre, les hommes adhèrent plus aux partis politiques que les femmes : trois hommes sur dix contre 22% de femmes.

2.6.9. De la nouvelle loi électorale

Concernant la nouvelle loi électorale, seuls 14% des Maliens déclarent la connaître.

Cela est également valable pour les régions. Elle est par exemple complètement ignorée à Kidal et Taoudénit (100%). C'est seulement à Bamako et Ségou que respectivement 24% et 16% des personnes enquêtées estiment avoir entendu parler de cette nouvelle loi.

Graphique 120 : Répartition de la population ayant entendu parler de la nouvelle loi électorale par région



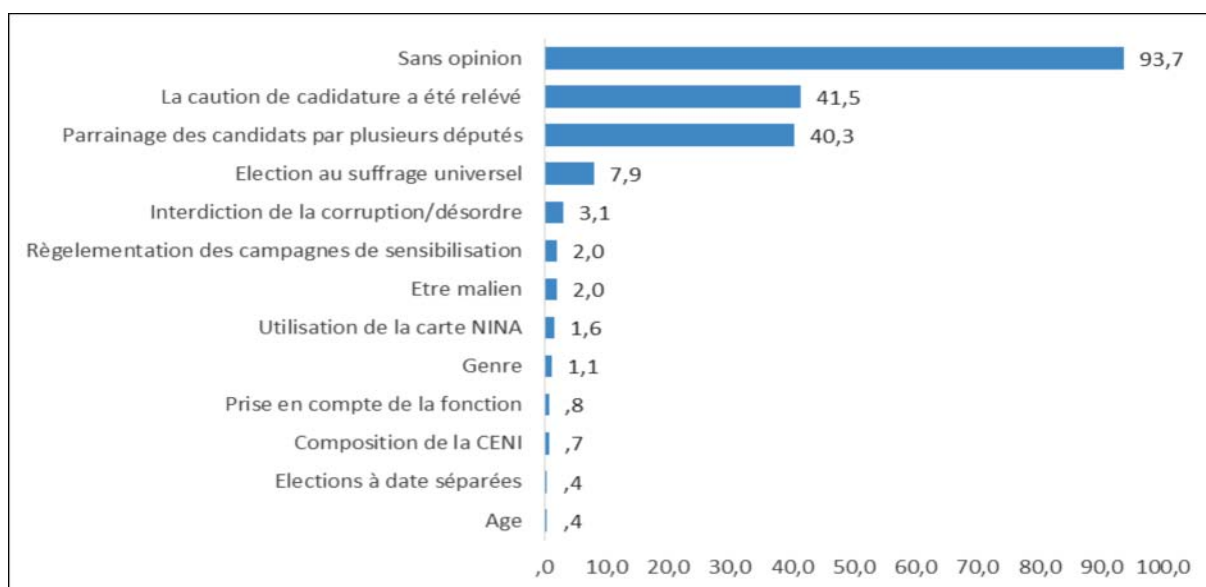
Par niveau d'instruction, 46% des citoyen (ne)s ayant le niveau supérieur estiment avoir entendu parler de cette nouvelle loi contre 18% du niveau secondaire. Ces proportions ne sont que de 12% et 9% pour le niveau primaire et sans aucun niveau.

Bien que la nouvelle loi électorale ne soit pas très connue de tous, les hommes sont plus nombreux que les femmes à en avoir entendu parler : 19% contre 8%.

2.6.10. Aspects clés de la nouvelle loi électorale

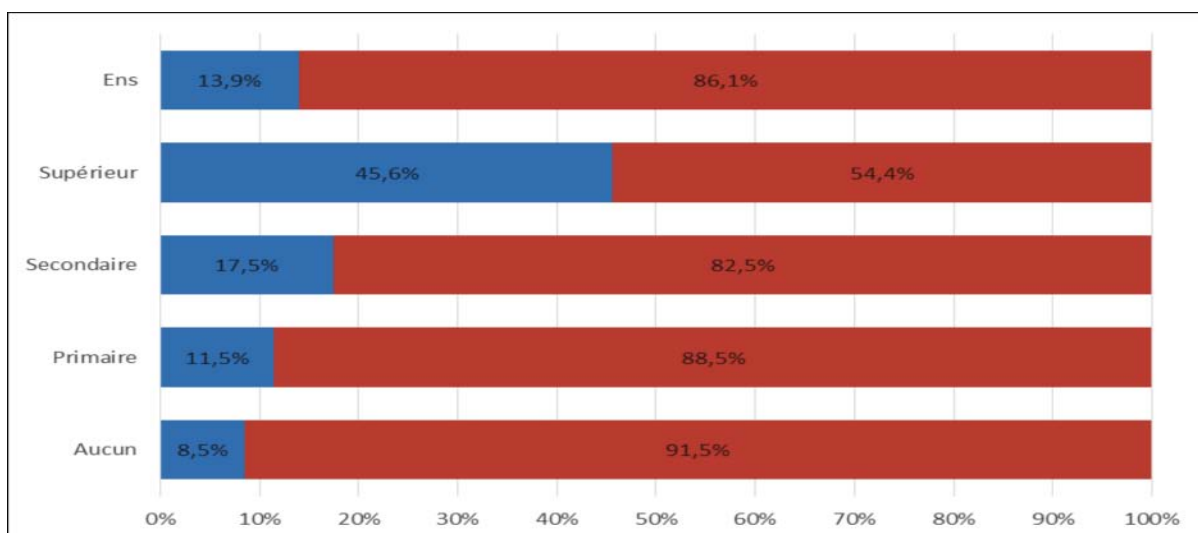
Les aspects clés mentionnés par les enquêté (e)s déclarant avoir entendu parler de la nouvelle loi électorale sont les suivants : « le relèvement de la caution des candidats » (42%), « le parrainage des candidats par plusieurs députés » (40%).

Graphique 121 : Aspects clés de la nouvelle loi électorale



Ces deux aspects sont les plus cités au niveau de l'ensemble des capitales régionales, excepté Kidal et Ménaka où même les quelques personnes ayant entendu parler de la nouvelle loi n'ont pu donner aucun aspect. Le relèvement de la caution a été mentionné à Sikasso (48%), Ségou (23%), Mopti (55%) et Gao (80%) tandis que le parrainage des candidats par plusieurs députés est l'aspect le plus évoqué à Kayes (75%), Koulikoro (28%) et Tombouctou (33%).

Graphique 122 : Répartition de la population ayant entendu parler de la nouvelle loi électorale suivant le niveau d'instruction



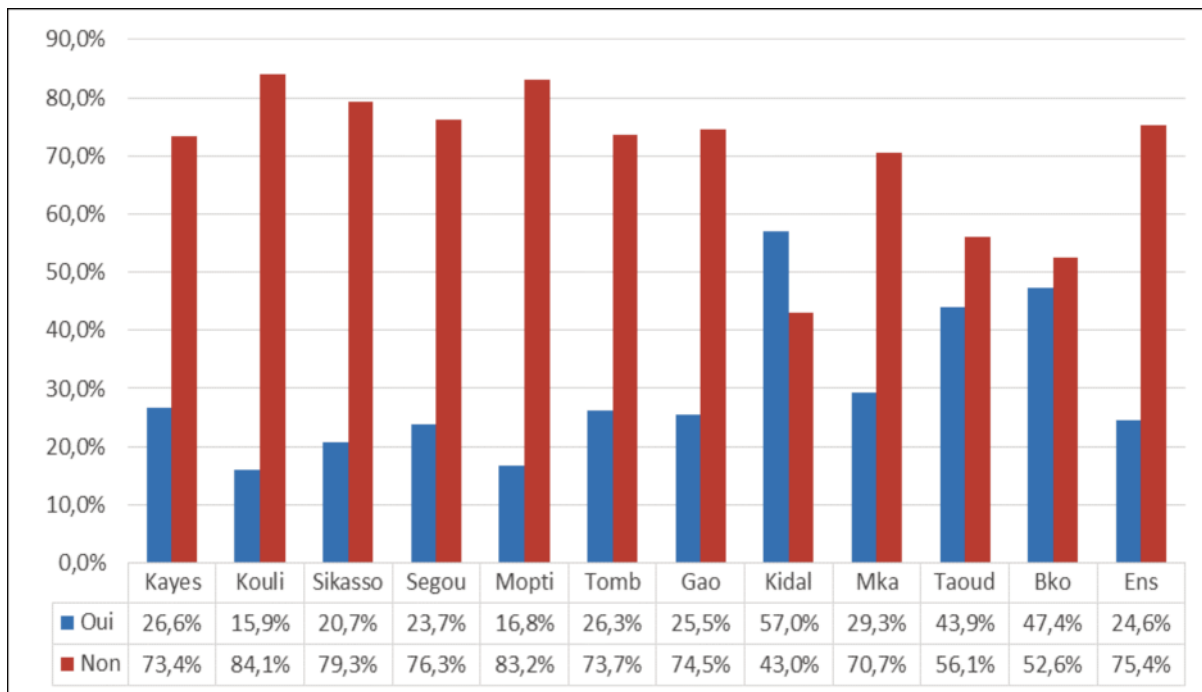
2.7. Commission vérité, justice et réconciliation

2.7.1. Connaissance de la CVJR

A la question de savoir s'ils ont connaissance de la CVJR, 25% des citoyen (ne)s estiment en avoir connaissance contre 75% qui disent ne pas en avoir connaissance.

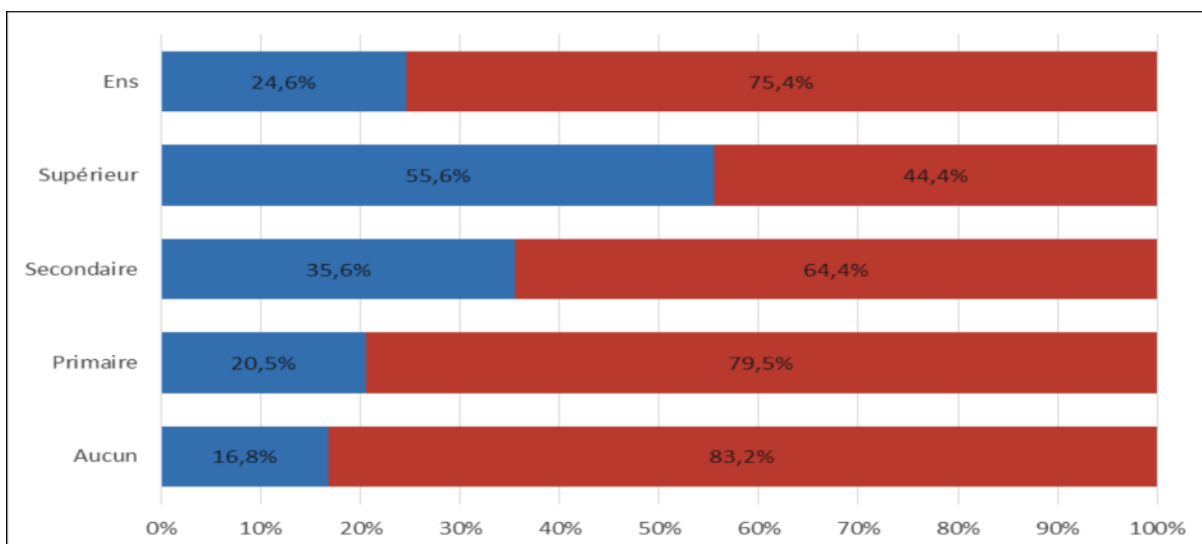
Excepté Kidal, Bamako et Taoudénit où 57%, 47% et 44% des personnes interrogées déclarent connaître la CVJR, dans les autres localités, moins de 30% des populations en ont connaissance.

Graphique 123 : Connaissance de la CVJR par région



L'analyse suivant le niveau d'instruction montre que les populations n'ayant aucun niveau ou ayant le niveau primaire sont respectivement 17% et 21% à connaître la CVJR contre respectivement 36% et 56% pour les niveaux secondaire et supérieur.

Graphique 124 : Connaissance de la CVJR suivant le niveau d'instruction

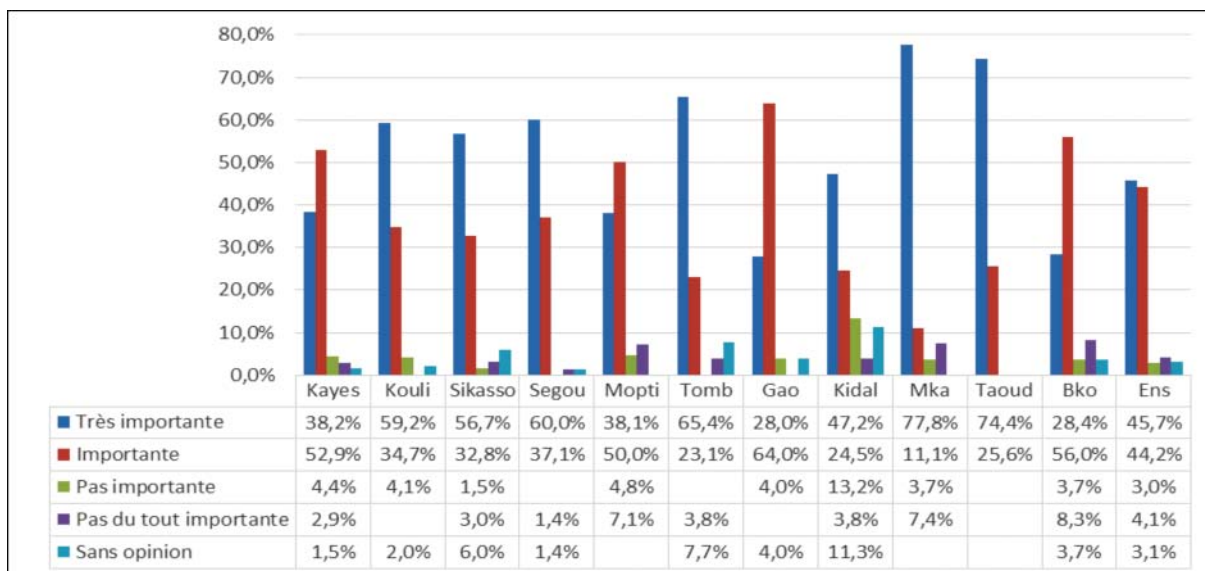


Les résultats suivant le genre montrent que les hommes sont 33% à connaître la CVJR contre 17% de femmes.

2.7.2. Appréciation de l'importance des actions de la commission vérité justice et réconciliation

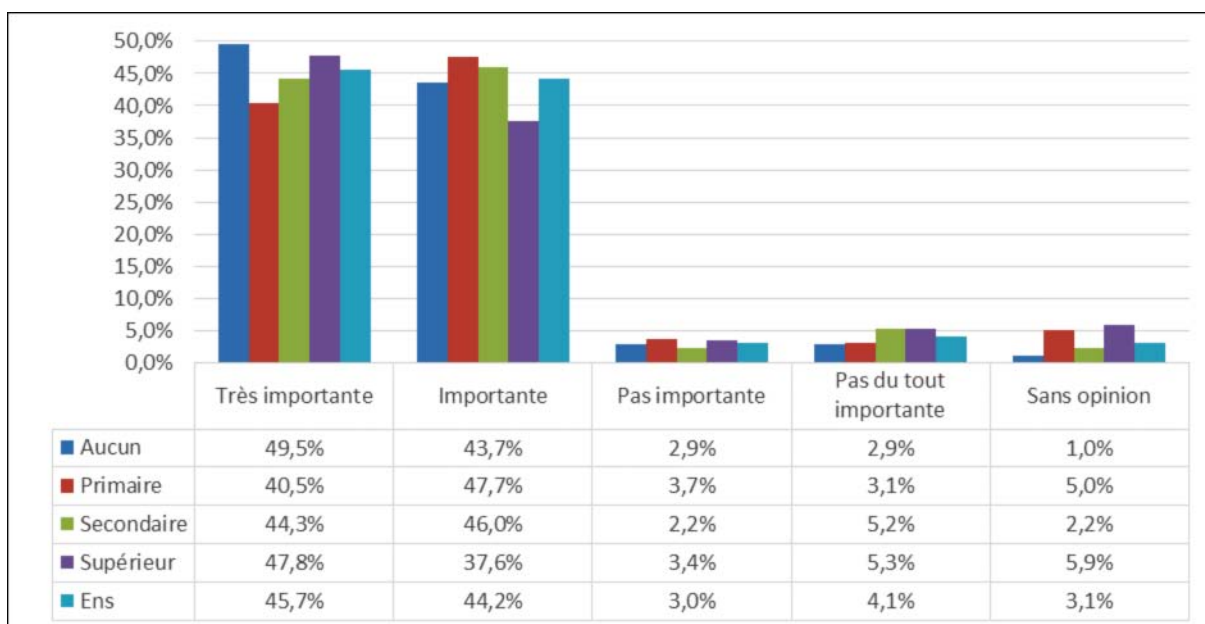
Quant à l'importance des actions de la CVJR, 90% de citoyen (ne)s pensent que les actions de la CVJR sont importantes pour la réconciliation au Mali (46% très importantes et 44% plutôt importantes) contre 7% qui disent qu'elles ne le sont pas. De même, dans l'ensemble des capitales régionales, la majorité des populations (au moins 70% dans chaque localité) soutiennent l'importance des actions de la CVJR pour la réconciliation au Mali.

Graphique 125 : Appréciation du niveau d'importance des actions de la CVJR par région



Indépendamment du niveau d'instruction, neuf enquêté (e)s sur dix (89,9%) reconnaissent que les actions de la CVJR sont importantes pour la réconciliation au Mali.

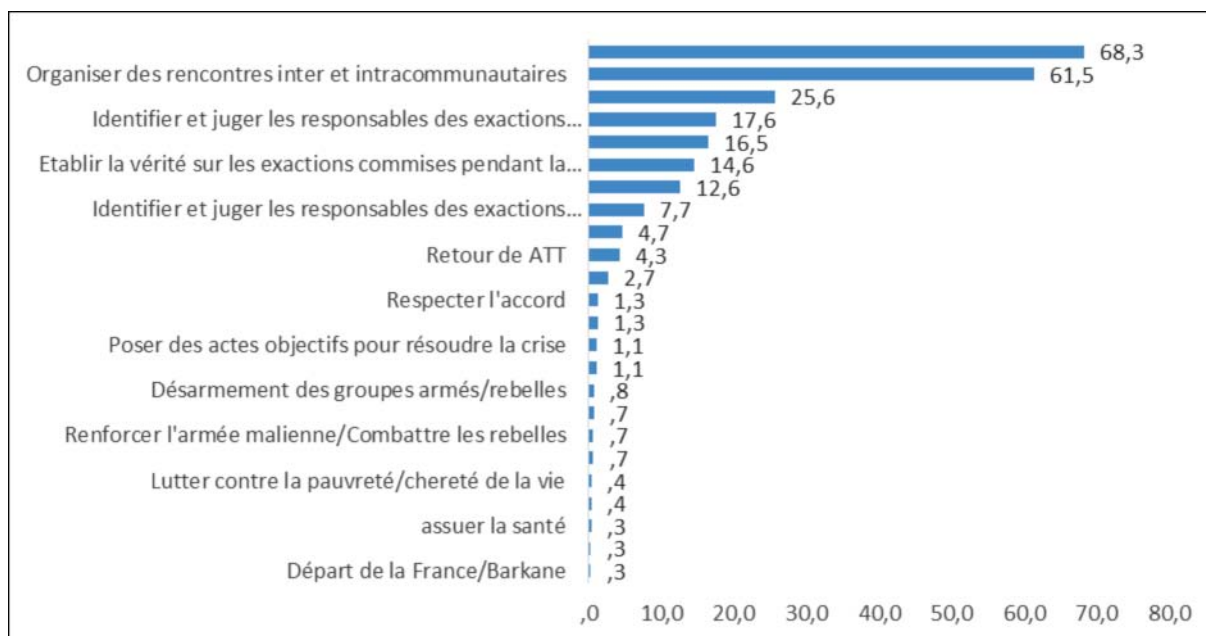
Graphique 126 : Importance selon le niveau d'instruction des actions le CVJR



2.7.3. Actions prioritaires pour la réconciliation

La majorité de des personnes enquêtées préconisent les actions prioritaires suivantes à entreprendre en faveur de la réconciliation : « organiser des rencontres intercommunautaire et intracommunautaire » (62%) ; « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (23%) ; « identifier et juger les responsables des exactions commises au nord par les groupes armés » (18%).

Graphique 127 : Principales actions prioritaires pour la réconciliation



L'organisation de rencontres intercommunautaire et intracommunautaire ressort comme première action prioritaire au niveau de l'ensemble des capitales régionales. Cependant, l'on observe des disparités entre les villes quant à la seconde action prioritaire : à Tombouctou, 31% de citoyen (ne)s préconisent « le pardon tout simplement (sans chercher à juger les responsables) » ; à Kayes et Gao, respectivement 39% et 47% des populations recommandent de « dédommager les victimes des rebellions ». Sept personnes sur dix à Ménaka proposent d' « établir la vérité sur les exactions commises pendant la dernière rébellion (depuis 2012). Dans les localités de Koulikoro (37,3%), Sikasso (22,6%), Ségou (22,4%), Mopti (41,6%), Kidal (43%), Taoudénit (46,9%) et Bamako (22,6%), la seconde action prioritaire consiste à « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations. »

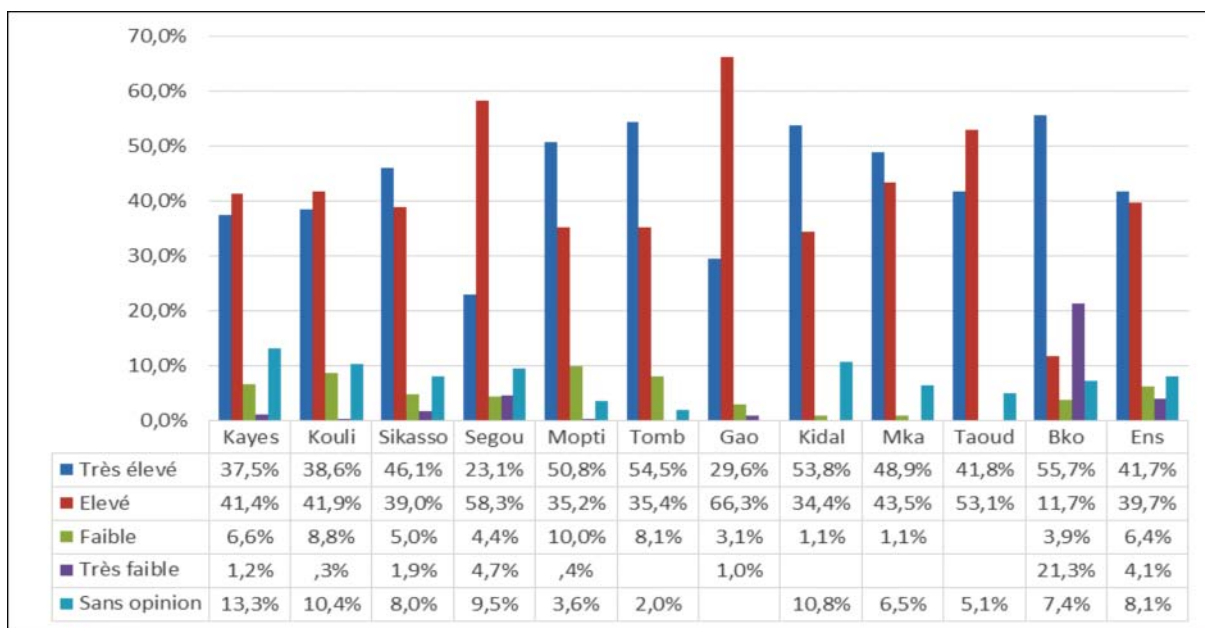
2.7.4. Obstacles à la réconciliation au Mali

2.7.4.1. Corruption des représentants de l'Etat dans le processus de réconciliation

En ce qui concerne la corruption des représentants de l'Etat comme obstacle à la réconciliation, 81% des citoyen (ne)s la trouvent élevée (41% très élevée et 40% élevée) contre 10% qui la considèrent de faible (avec 6% faible et 4% très faible).

Dans l'ensemble des capitales régionales ainsi qu'à Bamako, la majeure partie des citoyen (ne)s sont unanimes sur le niveau élevé de corruption des représentants de l'Etat dans le processus de réconciliation : au moins 80% des citoyen (ne)s des différentes villes jusqu'à 90% dans les localités de Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit).

Graphique 128 : Appréciation du niveau de corruption des représentants de l'Etat dans le processus de réconciliation par région



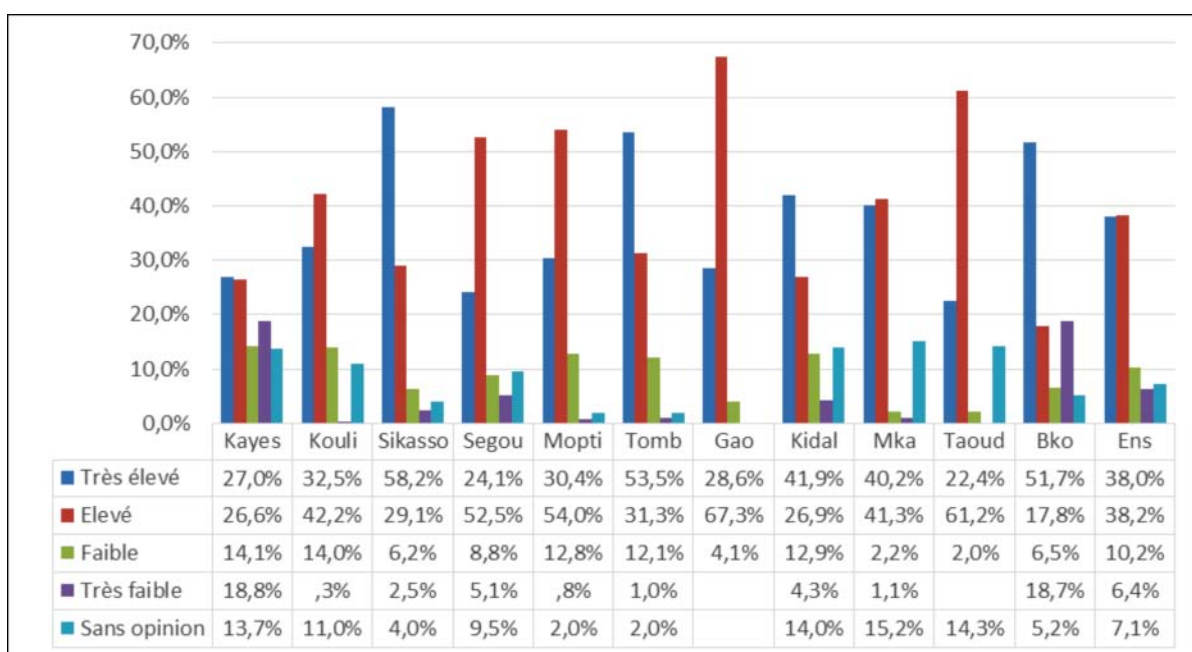
De même, suivant les différentes caractéristiques démographiques, la majorité des populations (plus de 80% dans chaque groupe), estiment que le niveau de corruption des agents de l'Etat est élevé au sein du processus de réconciliation.

2.7.4.2. Inégalités d'accès aux services sociaux dans le processus de réconciliation

Pour plus de sept citoyen (ne)s sur dix (76%), l'inégalité dans l'accès aux services sociaux est élevée contre 17% de citoyen (ne)s qui évoquent le contraire.

L'analyse suivant les capitales régionales montre qu'à Tombouctou et Gao respectivement 85% et 96% des citoyen (ne)s estiment élevées les inégalités d'accès aux services sociaux. Elles le sont également à Ménaka (82%) et Taoudénit (84%). Dans les villes de Koulikoro et Kayes, ces statistiques sont respectivement de 75% et 54% des citoyen (ne)s trouvent que les inégalités d'accès aux services sociaux sont élevées dans le processus de réconciliation. A Bamako, ce taux est de 70%.

Graphique 129 : Appréciation du niveau de l'inégalité d'accès aux services sociaux pour la réconciliation par région



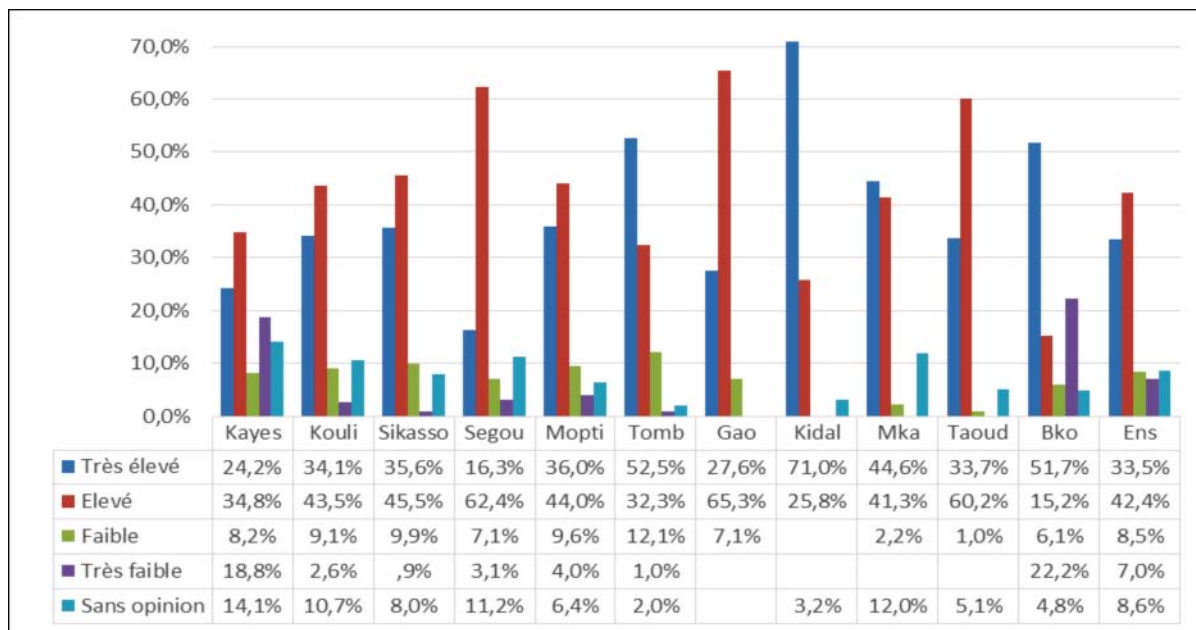
L'analyse suivant le sexe ne montre aucune différence significative : 80% d'hommes et 73% de femmes partagent cet avis.

2.7.4.3. Niveau d'injustice dans le processus de réconciliation

Tout comme la corruption des représentants de l'Etat et l'inégalité dans l'accès aux services sociaux dans le processus de réconciliation, la majorité des citoyens (76%) pensent que l'injustice est élevée dans le processus de réconciliation.

Même au niveau des capitales régionales l'on trouve que l'injustice est très élevée, plus de deux tiers, dans le processus de réconciliation, plus particulièrement à Tombouctou (85%), Gao (93%), Kidal (97%), Ménaka (86%) et Taoudénit (94%).

Graphique 130 : Appréciation du niveau d'injustice dans le processus de réconciliation par région



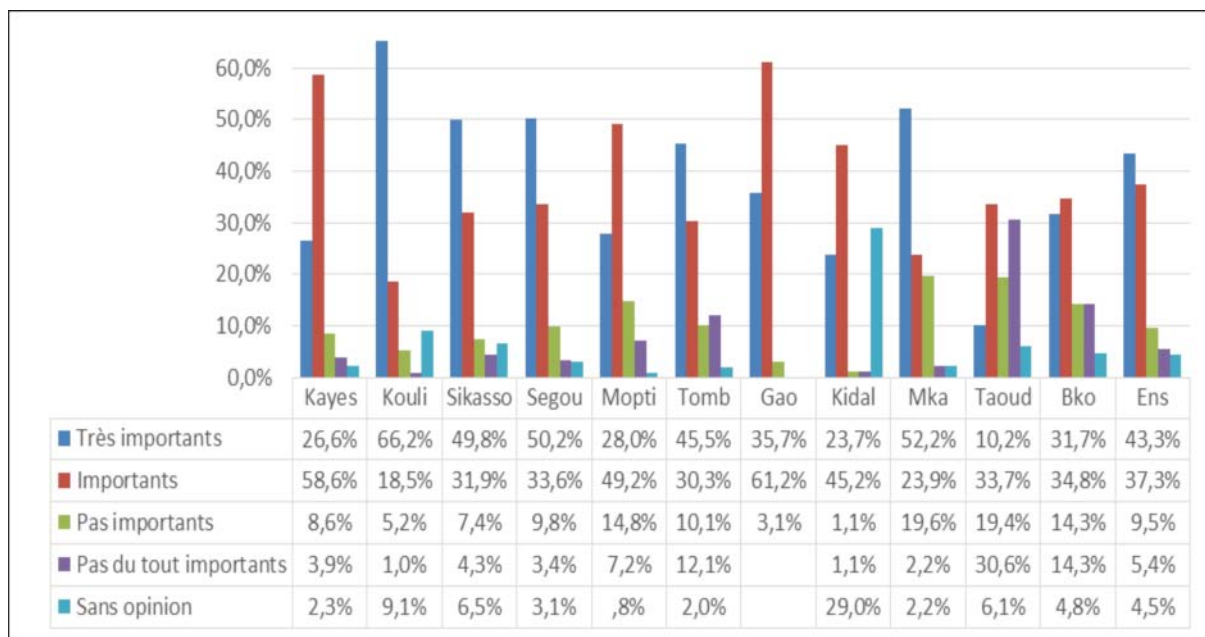
Les caractéristiques démographiques relatives au sexe, à l'âge des répondants et au niveau d'instruction des enquêté (e)s ne semblent avoir aucune influence sur l'appréciation de l'injustice dans le processus de réconciliation : Elle est élevée pour la majorité des citoyen (ne)s

2.7.5. Importance des enquêtes et jugements des mouvements armés dans le processus de réconciliation

Quatre citoyen (ne)s sur cinq (80,6%) estiment qu'il est important de mener des enquêtes et de juger les acteurs des mouvements armés.

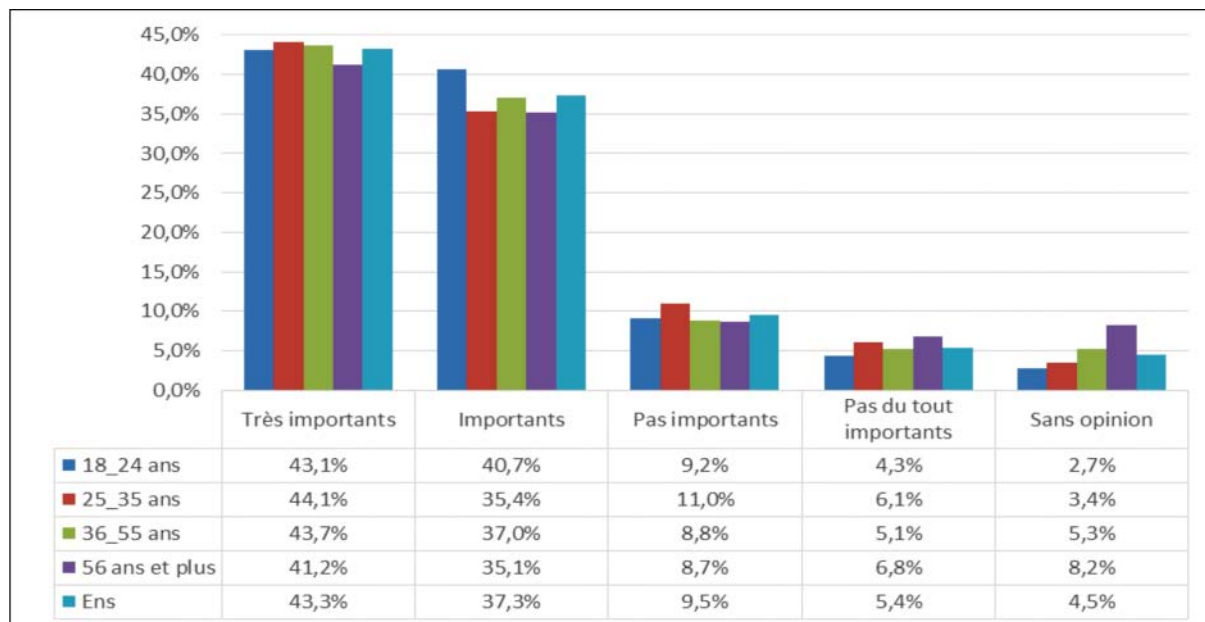
Au niveau des régions, de fortes proportions des citoyen (ne)s sont en faveur du jugement des acteurs des mouvements armés, excepté Taoudénit où la moitié des populations (50%) soutiennent qu'il n'est pas important de juger les acteurs du mouvement armé.

Graphique 131 : Appréciation de l'importance d'enquêter et de juger les mouvements armés dans la réconciliation par région



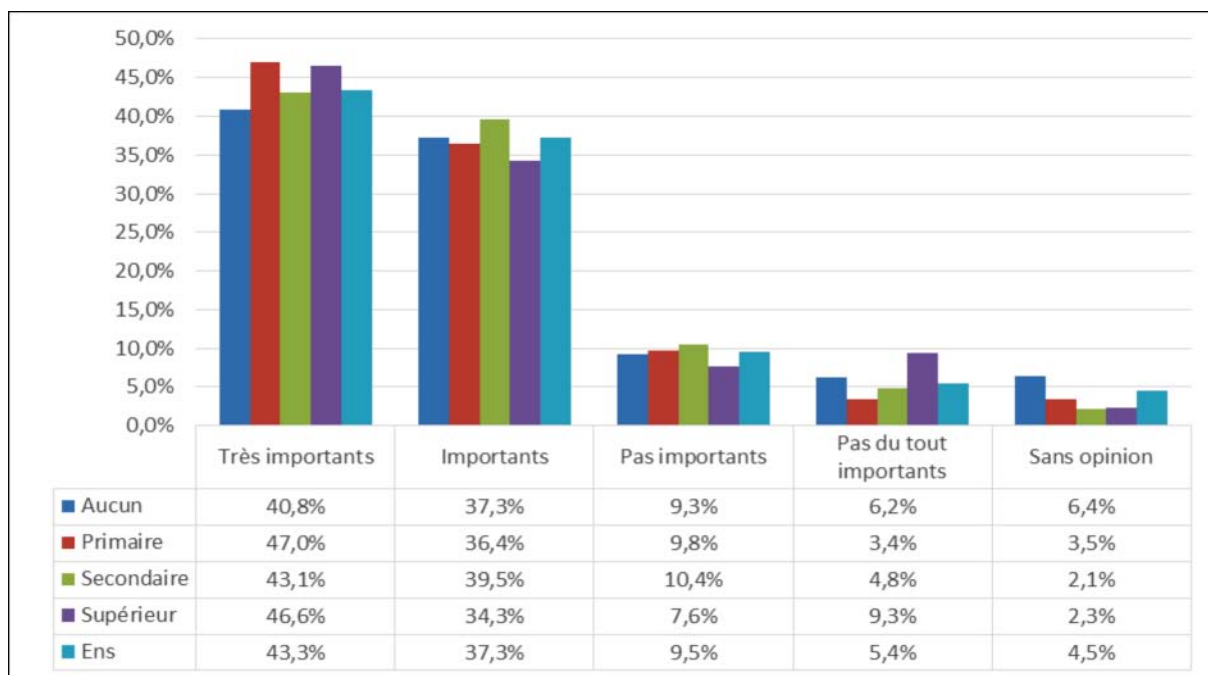
Par âge, quelle que soit la tranche, 81% des enquêté (e)s partagent l'avis de juger les acteurs des mouvements armés.

Graphique 132 : Appréciation de l'importance d'enquêter et de juger les mouvements armés dans la réconciliation suivant les groupes d'âge



Par niveau d'instruction, plus de trois citoyen (ne)s sur quatre pensent que l'on doit juger les auteurs des crimes au nord.

Graphique 133 : Importance selon le niveau d'instruction de juger les acteurs ayant commis des crimes au nord

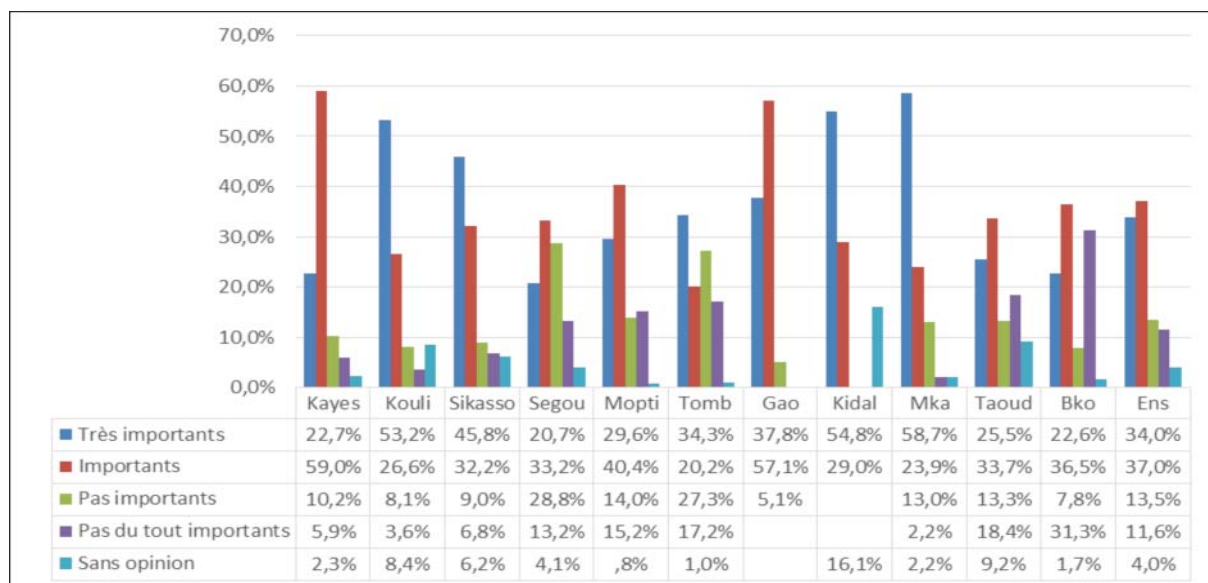


2.7.6. Importance des enquêtes et jugement des forces armées du Mali dans le processus de réconciliation

A l'instar des groupes armés et d'autodéfense, les citoyen (ne)s qui sont globalement favorables aux enquêtes sur les exactions commises au nord par les forces armées du Mali et au jugement de leurs auteurs représentent sept citoyens sur dix (71%), et un malien sur quatre (25,1%) est d'avis contraire.

Dans l'ensemble des capitales régionales, y compris Bamako, de fortes proportions de citoyen (ne)s partagent l'avis qu'il faudra juger les forces armées maliennes ayant commis des crimes au nord du Mali. Ces proportions sont plus élevées dans les localités de Gao (94,9%) et Koulikoro (85,4%) qui sont suivies de Kidal (83,8%), Ménaka (82,6%), Kayes (81%) et Sikasso (78%). A Bamako, un tiers des personnes enquêtées (31,3%) estime que cela n'est pas du tout important.

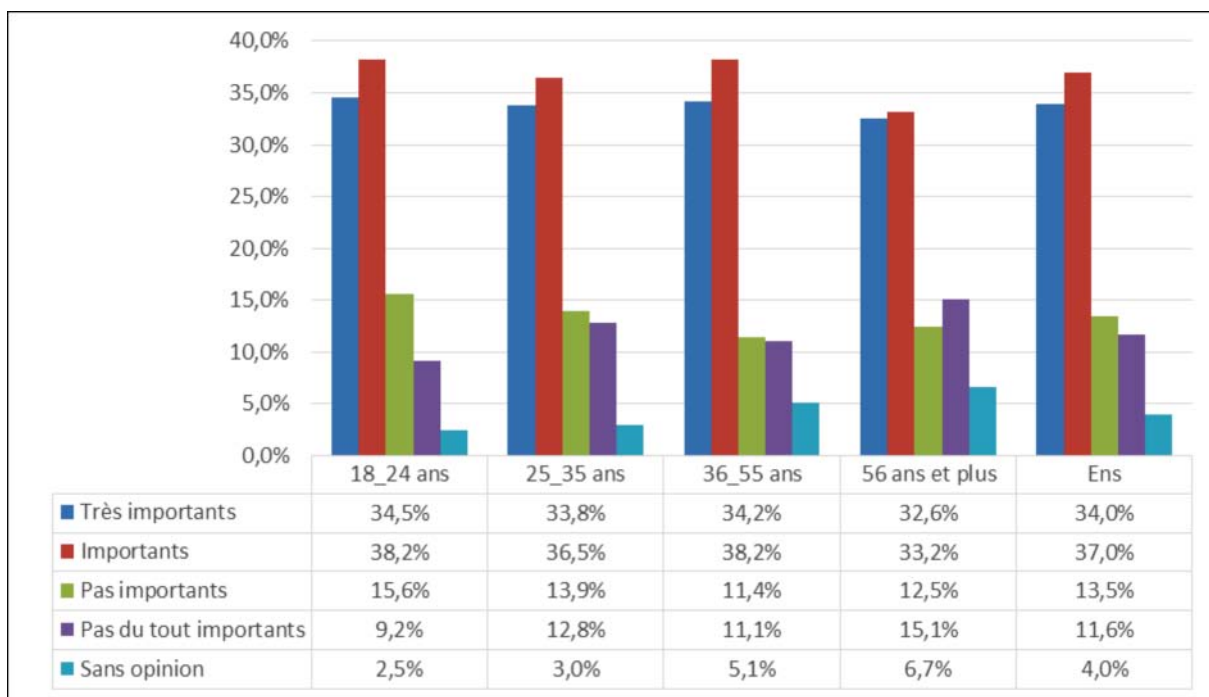
Graphique 134 : Appréciation de l'importance d'enquêter et de juger les forces armées maliennes dans la réconciliation suivant les groupes d'âge



Suivant le sexe, les résultats montrent que 79% des hommes et 74% des femmes estiment élevé le niveau d'injustice qui entrave le processus de réconciliation contre 15% d'hommes et de femmes qui pensent qu'il est faible.

Suivant les différents groupes d'âge et les niveaux d'instruction, la majorité des populations (au moins 70% dans chaque groupe) estiment que cela est important pour réussir la réconciliation au Mali.

Graphique 135 : Importance selon l'âge de l'injustice dans le processus de réconciliation



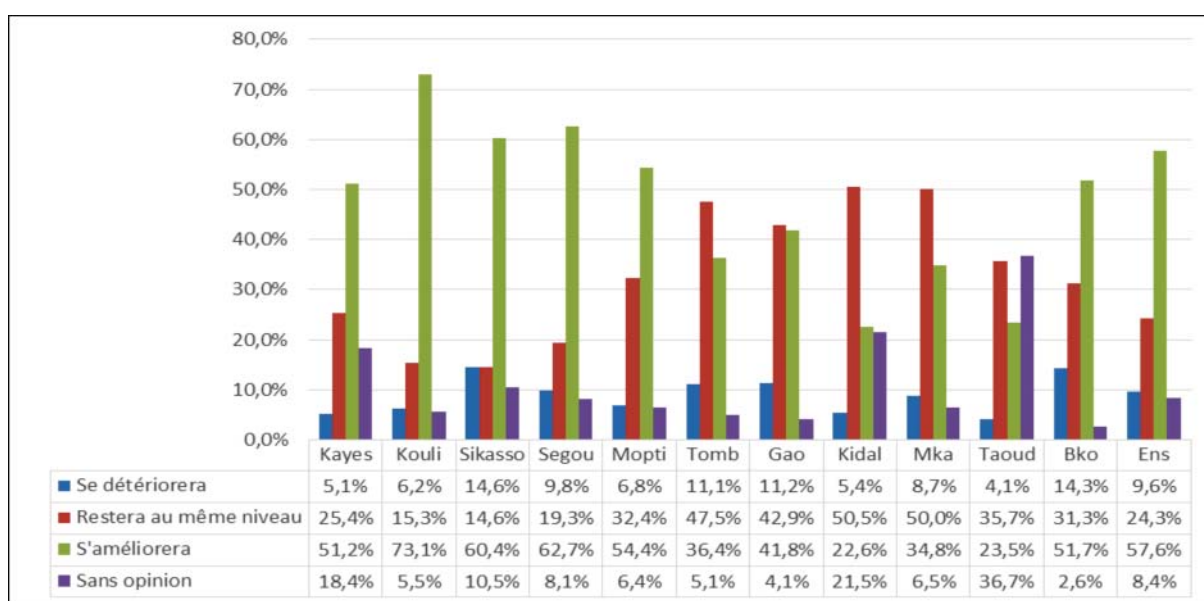
2.8. Projection dans le futur

2.8.1. Evolution de la situation générale du Mali dans les six mois à venir

Au regard de la situation actuelle, les citoyen (ne)s sont optimistes quant à une évolution positive de la situation générale du pays dans les six prochains mois. Pour 58% des personnes enquêtées, la situation s'améliorera ; 24% pensent qu'elle ne va pas changer et 10% misent sur une détérioration.

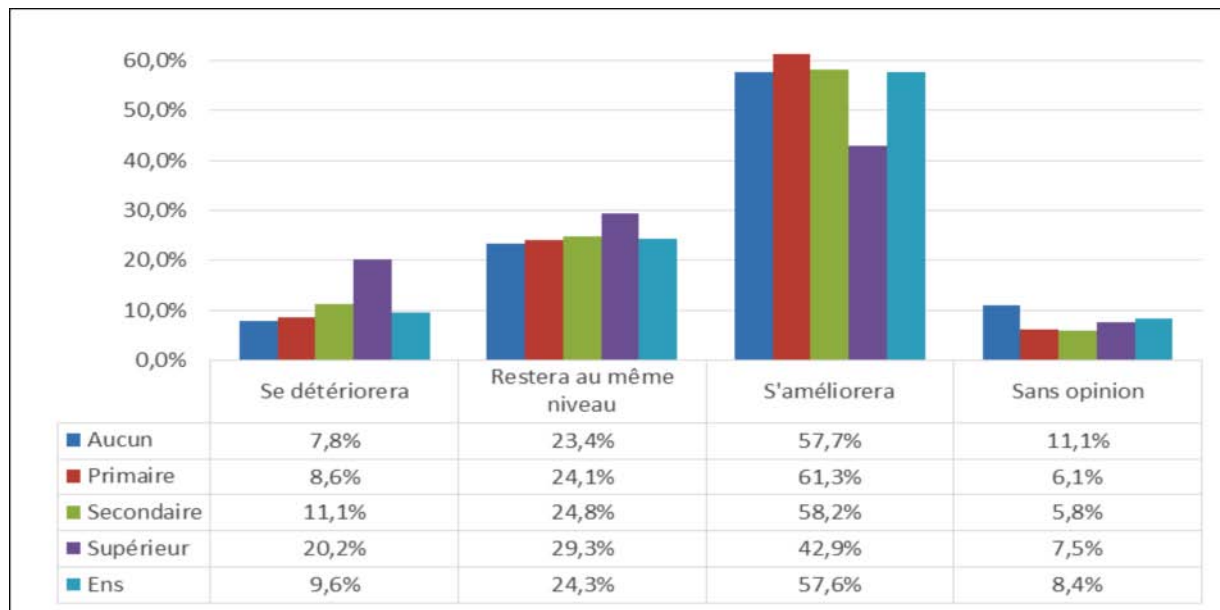
A l'échelle des capitales régionales, c'est à Sikasso et Bamako où respectivement 15% et 14% des enquêté (e)s s'attendent à une détérioration de la situation dans les 6 prochains mois. Elles précèdent Gao (11,2%) et Tombouctou (11,1%). La situation ne changera pas pour la moitié des personnes interrogées de Kidal (50,5%) et Ménaka (50%). Les populations de Koulikoro (73,1%) sont celles qui misent le plus sur une amélioration de la situation dans les 6 prochains mois. Elles sont suivies de celles de Ségou (62,7%, de Sikasso (60,4%), de Mopti (54,4%) et de Kayes (51,2%).

Graphique 136 : Appréciation de l'évolution générale de la situation du pays dans six par région



Les Maliens croient à 58% en une amélioration des conditions générales du pays dans les 6 prochains mois, quel que soit le niveau d'instruction. Ce pourcentage est plus élevé chez ceux du niveau primaire (61,3%) suivis de « sans niveau » avec 58%. Les enquêtés de niveau supérieur sont ceux qui voient une détérioration de la situation avec 20%.

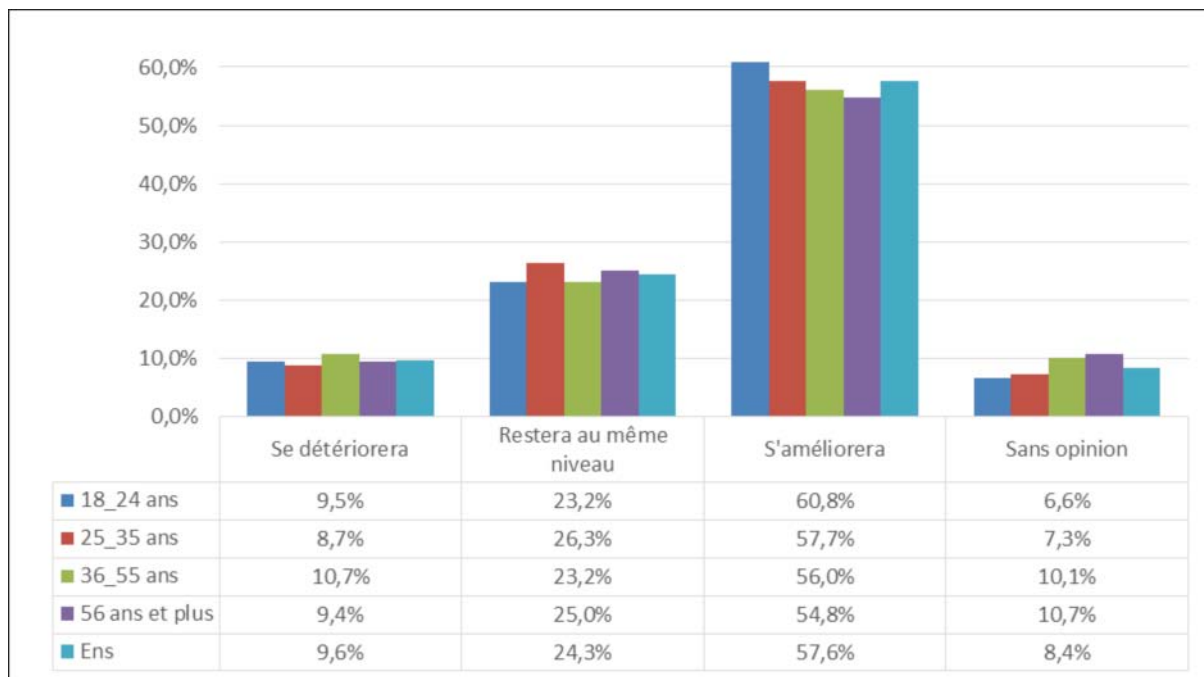
Graphique 137 : Appréciation de l'évolution générale de la situation du pays suivant le niveau d'instruction



L'appréciation de l'évolution de la situation générale du pays dans les six mois à venir, montre que les femmes croient plus (63%) en une amélioration de la situation que les hommes (53%).

Suivant l'âge, les jeunes sont plus optimistes quant à l'amélioration de la situation du pays, soit deux citoyen(ne)s sur trois (60,8%) des 18-24 ans contre 58% des 25-35 ans, 56% des 36-55 ans et 55% de la tranche 56 ans et plus.

Graphique 138 : Evolution suivant l'âge de la situation générale du pays



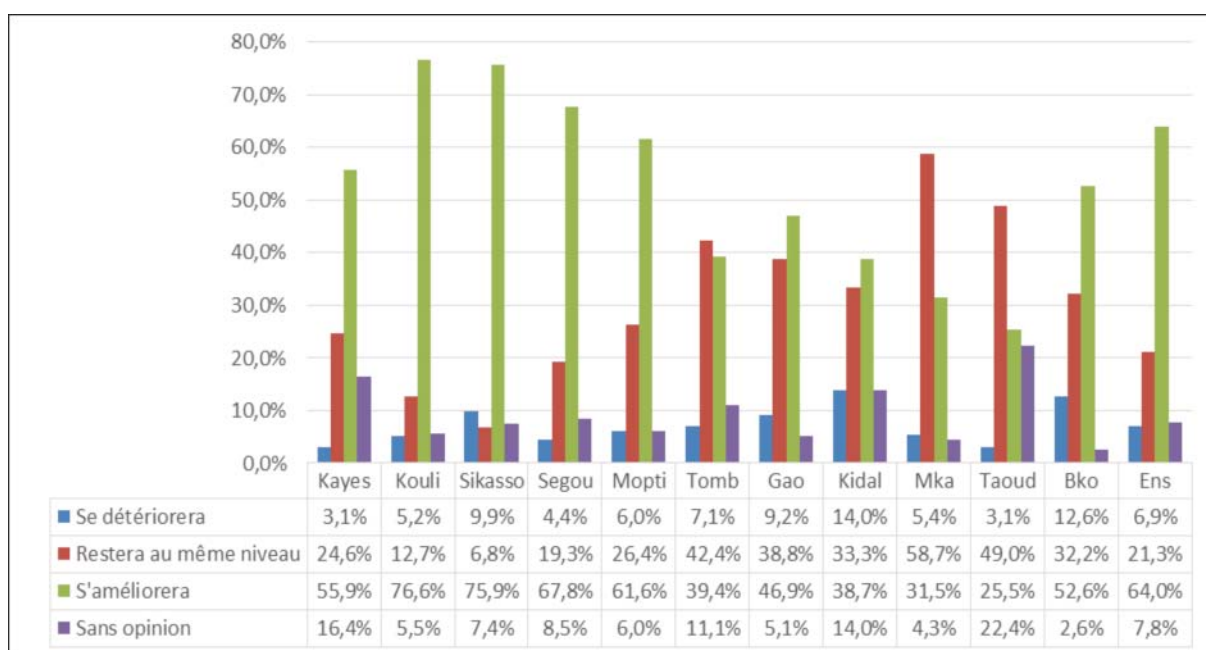
2.8.2. Evolution de la situation dans les régions dans les six mois à venir

Dans l'ensemble, 64% des citoyen (ne)s des régions espèrent une amélioration de la situation d'ici six mois contre 7% qui pensent qu'elles vont se détériorer et 21% pour qui rien ne va évoluer.

Au niveau des localités, les populations du nord restent moins optimistes quant à l'amélioration de la situation. A Tombouctou, Ménaka et Taoudénit, la majorité des citoyen (ne)s pensent que la situation restera inchangée dans leurs régions dans les six prochains mois avec respectivement 42%, 59% et 49%. A Kidal, bien que la majorité des citoyen (ne)s (38,7%) estiment que la situation de la région s'améliorera, 14% d'entre eux pensent qu'elle va encore se détériorer dans les six mois à venir, et elle ne changera pas pour 33%.

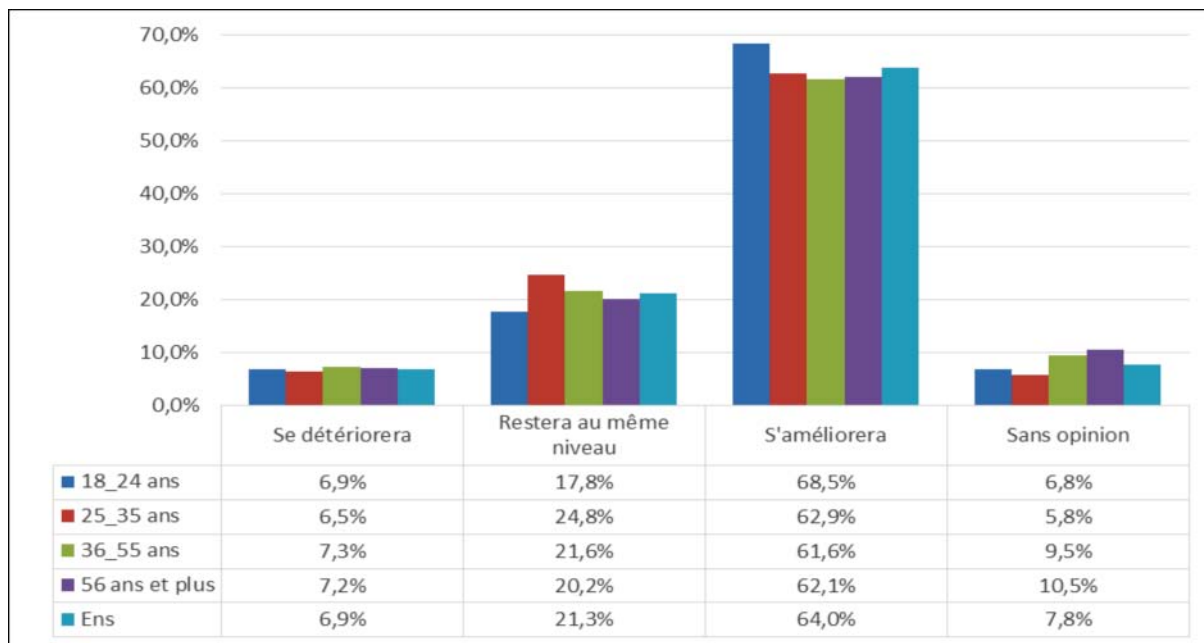
Dans les autres villes comme Koulikoro (76,6%), Sikasso (75,9%), Ségou (67,8), Mopti (61,2%) et Bamako (52,6%), les personnes enquêtées s'attendent à une amélioration de la situation de leur région dans les six prochains mois.

Graphique 139 : Appréciation de l'évolution générale de la situation dans les régions



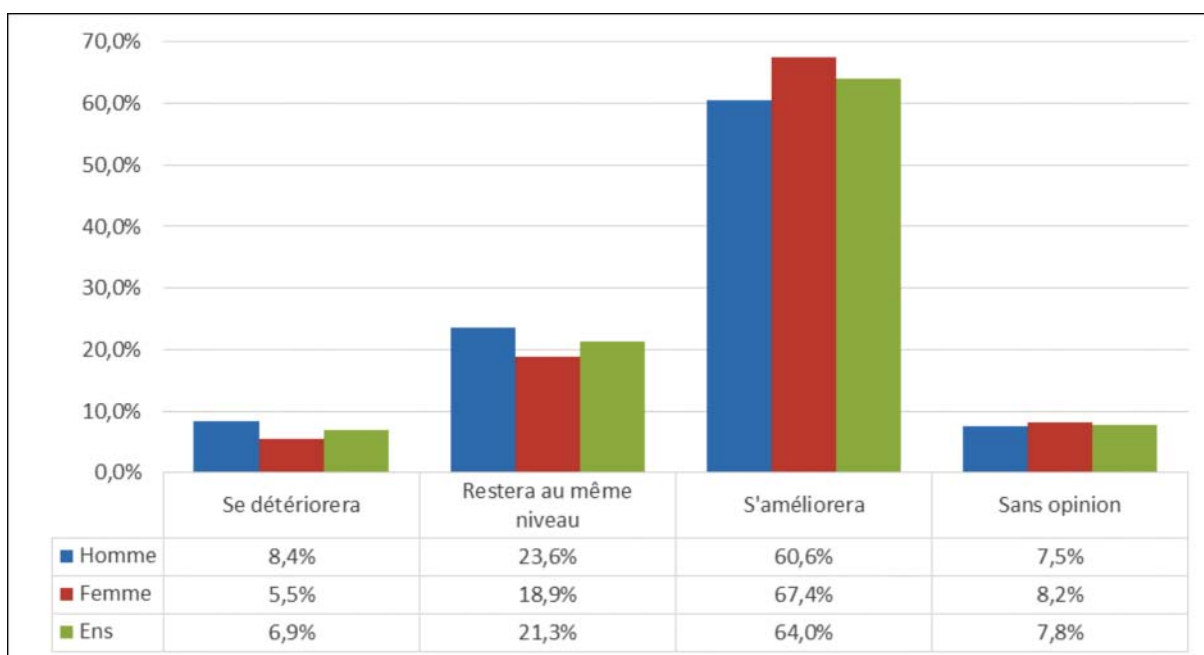
L'appréciation par groupes d'âge montre des jeunes plus optimistes par rapport à l'avenir de leur région dans les six prochains mois : 69% des 18-24 ans pensent que la situation générale va s'améliorer dans leur région tandis que les 25-35 ans, 36-55ans et 56 ans et plus s'y attendent à respectivement 63% et 62%.

Graphique 140 : Evolution selon l'âge de la situation générale des régions



Les femmes (67,4%) sont plus optimistes que les hommes (60,6%) en ce qui concerne l'amélioration de la situation dans leurs régions d'ici six mois.

Graphique 141 : Appréciation de l'évolution générale de la situation dans les régions par sexe



Plus le niveau d'instruction augmente, plus les citoyen(ne)s sont pessimistes quant à l'évolution positive de la situation dans leurs régions : 14% des citoyen(ne)s ayant le niveau supérieur estime que la situation va se détériorer dans les régions pour 5% de ceux n'ayant aucun niveau qui partagent cet avis. Pour ceux ayant le niveau primaire ou secondaire, respectivement 7% et 8% estiment que la situation générale se détériorera dans les régions dans les six prochains mois.

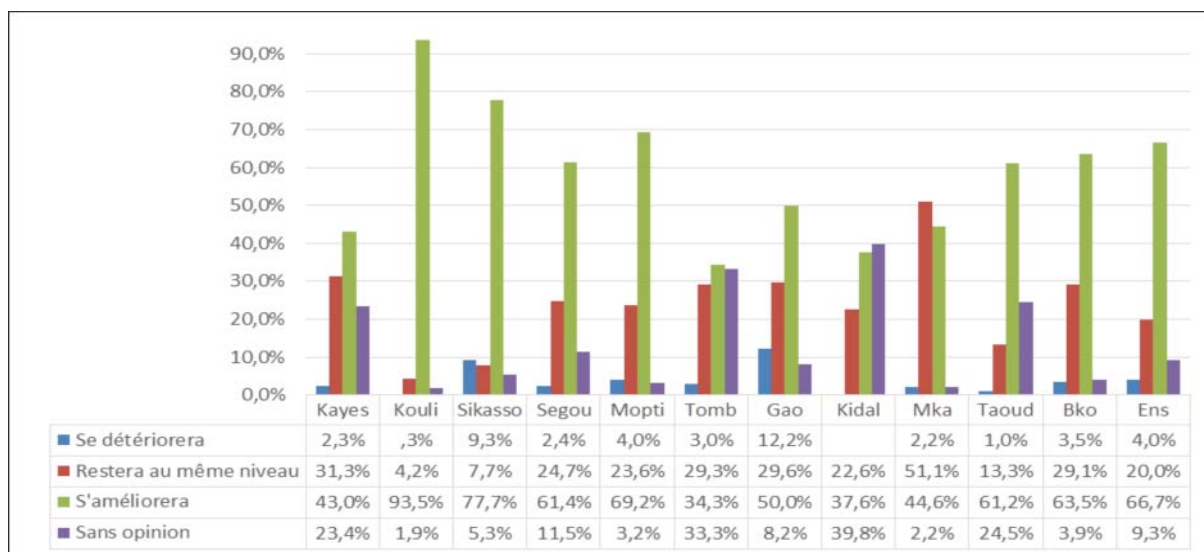
2.8.3. Evolution de la situation dans les ménages dans les six prochains mois

Deux personnes sur trois (66,7%) espèrent que les conditions de leur ménage s'amélioreront dans les six mois à venir contre un malien sur cinq (20%) qui estime que la situation du ménage ne changera pas d'ici six mois. Par contre, 4% des citoyen (e)s la voient se détériorer.

Excepté la localité de Ménaka où la majorité des concitoyen (ne)s (51,1%) pensent que la situation de leurs ménages restera au même niveau dans les six prochains mois, dans les autres localités, de fortes proportions des citoyen (ne)s souhaitent une amélioration de la situation de leur ménage.

A Tombouctou, Kidal et Taoudénit, les personnes enquêtées sont respectivement de 33%, 40% et 25% à ne pouvoir se projeter la situation de leur ménage dans les six prochains mois.

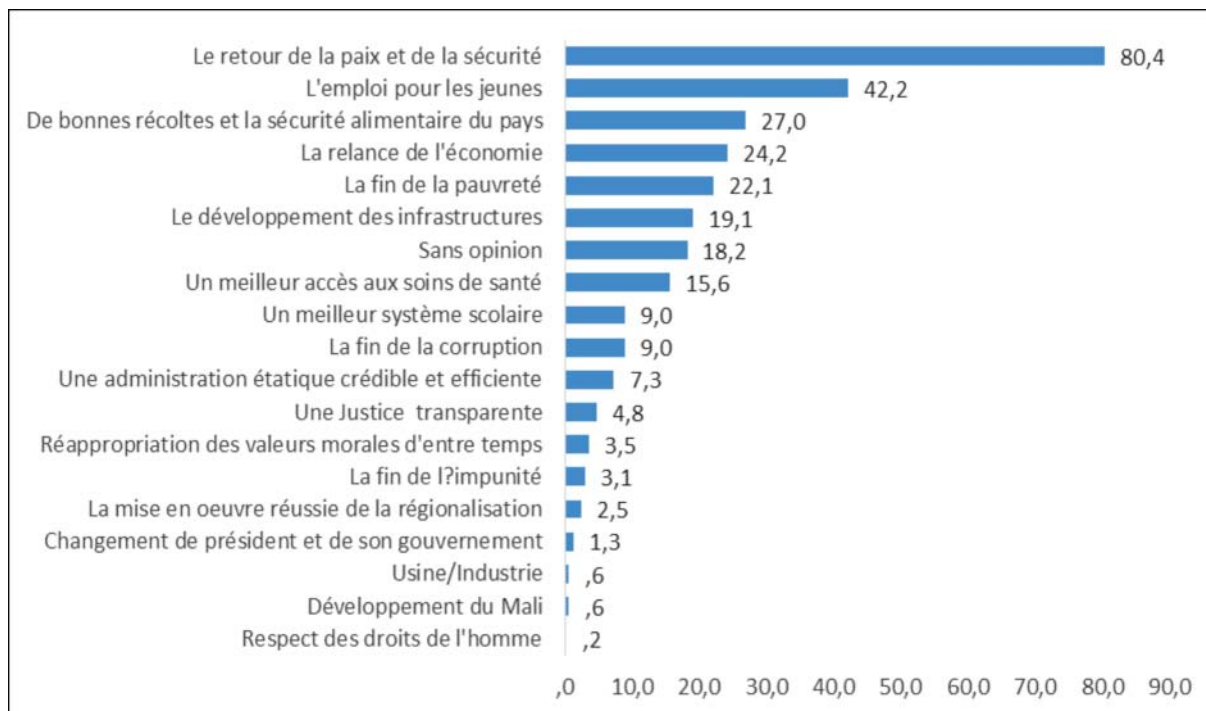
Graphique 142 : Appréciation de l'évolution de la situation générale des ménages par région



2.8.4. Les grands souhaits des maliens (ne)s pour le Mali pour les cinq prochaines années

Les plus grands souhaits que formulent les citoyens (ne)s à la nation vont du retour de la paix et de la sécurité (80,4%), à l'emploi des jeunes (42,2%) en passant par de bonnes récoltes et la sécurité alimentaire (27%), à la relance de l'économie (24,2) et à la fin de la pauvreté (22,1%).

Graphique 143 : Les grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans



Au niveau des capitales régionales, le plus grand souhait à l'horizon 2021 est le retour de la paix et de la sécurité : au moins 65% des citoyens (ne)s dans l'ensemble des capitales ont formulé ce vœu pour le Mali. Les proportions sont encore plus fortes pour les localités du nord où ce vœu a été exprimé par 90% des personnes interrogées. De même, les populations des capitales sont-elles unanimes sur l'emploi pour les jeunes comme second vœu formulé à l'endroit du Mali d'ici cinq ans. Cependant, la relance de l'économie est le deuxième plus grand vœu des régions de Kidal (36%), Ménaka (59%) et Taoudénit (34%).

Le retour de la paix et de la sécurité, l'emploi pour les jeunes, de bonnes récoltes et la sécurité alimentaire dans le pays comme étant les trois principaux souhaits pour le Mali d'ici 2021, indépendamment du sexe et du niveau d'instruction.

TABLE DES MATIÈRES

RESUME	11
Contexte et justification	15
Objectifs de l'étude	15
CHAPITRE 1 : ASPECT MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE D'OPINION	16
1.1. Prise en compte de la situation des deux nouvelles régions	16
1.2. Répartition de la population entre les régions	16
1.3. Population cible et fixation de la taille de l'échantillon	16
1.4. Implication statistique de l'ajustement de la taille de l'échantillon	18
1.5. Procédure de tirage de l'échantillon	28
1.6. Echantillon réellement enquêté	20
CHAPITRE 2 : ANALYSE DESCRIPTIVE DES RESULTATS	21
2.1 Préoccupations nationales et régionales (capitales)	21
2.1.1. Evolution de la situation générale du pays au cours des douze derniers mois	21
2.1.2. Défis majeurs du Mali et dans chaque région	22
2.1.3. Priorités pour le Mali et dans chaque région	23
2.2. Niveau de satisfaction par rapport aux actions des acteurs politiques et confiance en les institutions	24
2.2.1. Niveau de satisfaction par rapport aux actions du Président de la république	24
2.2.2. Niveau de satisfaction par rapport aux actions du gouvernement dans la gestion du pays	25
2.2.3. Niveau de satisfaction par rapport à l'Assemblée nationale (députés)	27
2.2.4. Niveau de satisfaction de l'opposition politique	27
2.3. Justice, bonne gouvernance, effort du Président et du Gouvernement	30
2.3.1. Niveau de confiance en la justice	30
2.3.2. Niveau de connaissance du fonctionnement de la justice malienne	32
2.3.3. Fréquence de l'impunité	34
2.3.4. Niveau de corruption au Mali	35
2.3.5. Principale raison de l'existence de la corruption au Mali	37
2.3.6. Domaines concernés par la corruption	38
2.3.7. Mesures de lutte contre la corruption	39

2.4.	Mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation	40
2.4.1.	Sources d'information sur la mise en œuvre de l'accord	40
2.4.2.	Aspect de l'accord pour la paix et la réconciliation à mettre en œuvre rapidement	41
2.4.3.	Niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation	42
2.4.4.	Autorités intérimaires	43
2.4.5.	Appréciation de la mise en place des autorités intérimaires	45
2.4.6.	Niveau de satisfaction sur l'état d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires	46
2.4.7.	Niveau de confiance en l'accord pour ramener la paix	47
2.4.8.	Niveau de confiance en l'accord pour le développement du pays	48
2.4.9.	Niveau de confiance en l'accord pour lutter contre le chômage des jeunes	48
2.4.10.	Niveau de connaissance de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali	49
2.5.	La sécurisation du Mali	51
2.5.1.	Sentiment de sécurité chez soi pendant la nuit	51
2.5.2.	Sentiment de sécurité en sortant seul pendant la nuit	51
2.5.3.	Sentiment de sécurité en sortant seul pendant la journée	52
2.5.4.	Sentiment de sécurité en sortant de la capitale régionale	53
2.5.5.	Evolution du niveau de sécurité dans la région	54
2.5.6.	Les acteurs pouvant assurer la sécurité dans la région	56
2.5.7.	Niveau de préoccupation pour les attentats	57
2.5.8.	Implication des chefs de villages ou fractions dans la sécurisation des localités	58
2.5.9.	Implication des chefs religieux (imams et notables) dans la sécurisation des localités	58
2.5.10.	Implication des partis politiques dans la sécurisation des localités	60
2.5.11.	Niveau de satisfaction sur le travail de la MINUSMA au Mali	60
2.5.12.	Reproches à la MINUSMA	62
2.5.13.	Conséquence d'un éventuel départ de la MINUSMA	63
2.5.14.	Appréciation de la durée de la MINUSMA au Mali	64
2.5.15.	Connaissance du nouveau mandat de la MINUSMA	65
2.5.16.	Aspects clés du nouveau mandat de la MINUSMA	66
2.5.17.	Appréciation de l'impact du nouveau mandat de la MINUSMA	66
2.5.18.	Missions principales de BARKHANE	68
2.5.19.	Niveau de satisfaction du travail de BARKHANE	69
2.5.20.	Principaux reproches faits à l'encontre de BARKHANE	70
2.5.21.	Evolution du niveau de confiance à BARKHANE	71
2.5.22.	Appréciation de la durée de BARKHANE au Mali	72
2.5.23.	Connaissance de l'existence de la formation de l'armée malienne par l'EUTM	73
2.5.24.	Appréciation de l'efficacité de la formation de l'armée malienne par l'EUTM	74
2.5.25.	Appréciation de la durée de présence de l'EUTM au Mali	75
2.5.26.	Evolution de la confiance en l'armée malienne	76
2.5.27.	Sécurisation du pays avec ou sans les forces étrangères	77

2.5.27.1.	L'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali	77
2.5.27.2.	L'armée malienne avec la MINUSMA sans BARKHANE peuvent sécuriser le pays	78
2.5.27.3.	L'armée malienne avec BARKHANE sans la MINUSMA peuvent sécuriser le pays	80
2.5.27.4.	L'armée malienne avec la MINUSMA et BARKHANE peuvent sécuriser le pays	81
2.6.	Processus électoral	82
2.6.1.	Appréciation des élections communales	82
2.6.2.	Satisfaction sur l'organisation des élections communales	82
2.6.3.	Reproches faits à l'organisation des élections communales	84
2.6.4.	Niveau de satisfaction des aspects techniques de l'organisation des élections communales	85
2.6.4.1.	Satisfaction du niveau de préparation des représentants de l'Etat dans la commune	85
2.6.4.2.	Satisfaction des conditions de dépôts des candidatures et des listes	86
2.6.4.3.	Satisfaction de l'implication des partis politiques	87
2.6.5.	Possession de la carte NINA	89
2.6.6.	Population ayant pu voter lors des élections du 20 novembre	90
2.6.7.	Principale raison pour laquelle certains n'ont pas voté	91
2.6.8.	Membre d'un parti politique	92
2.6.9.	De la nouvelle loi électorale	93
2.6.10.	Aspects clés de la nouvelle loi électorale	94
2.7.	Commission vérité, justice et réconciliation	95
2.7.1.	Connaissance de la commission vérité justice et réconciliation	95
2.7.2.	Appréciation de l'importance des actions de la commission vérité justice et réconciliation	96
2.7.3.	Actions prioritaires pour la réconciliation	97
2.7.4.	Obstacles à la réconciliation au Mali	97
2.7.4.1.	Corruption des représentants de l'Etat dans le processus de réconciliation	97
2.7.4.2.	Inégalités d'accès aux services sociaux dans le processus de réconciliation	99
2.7.4.3.	Niveau d'injustice dans le processus de réconciliation	99
2.7.5.	Importance des enquêtes et jugements des mouvements armés dans le processus de réconciliation	100
2.7.6.	Importance des enquêtes et jugement des forces armées du Mali dans le processus de réconciliation	102
2.8.	Projection dans le futur	104
2.8.1.	Evolution de la situation générale du Mali dans les six mois à venir	104
2.8.2.	Evolution de la situation dans les régions dans les six mois à venir	106
2.8.3.	Evolution de la situation dans les ménages dans les six prochains mois	108
2.8.4.	Les grands souhaits des maliens pour le Mali pour les cinq prochaines années	109

ISSN 1987-0884

IMPRIM COLOR